

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible. |
| <input type="checkbox"/> Additional comments:
Commentaires supplémentaires: | |

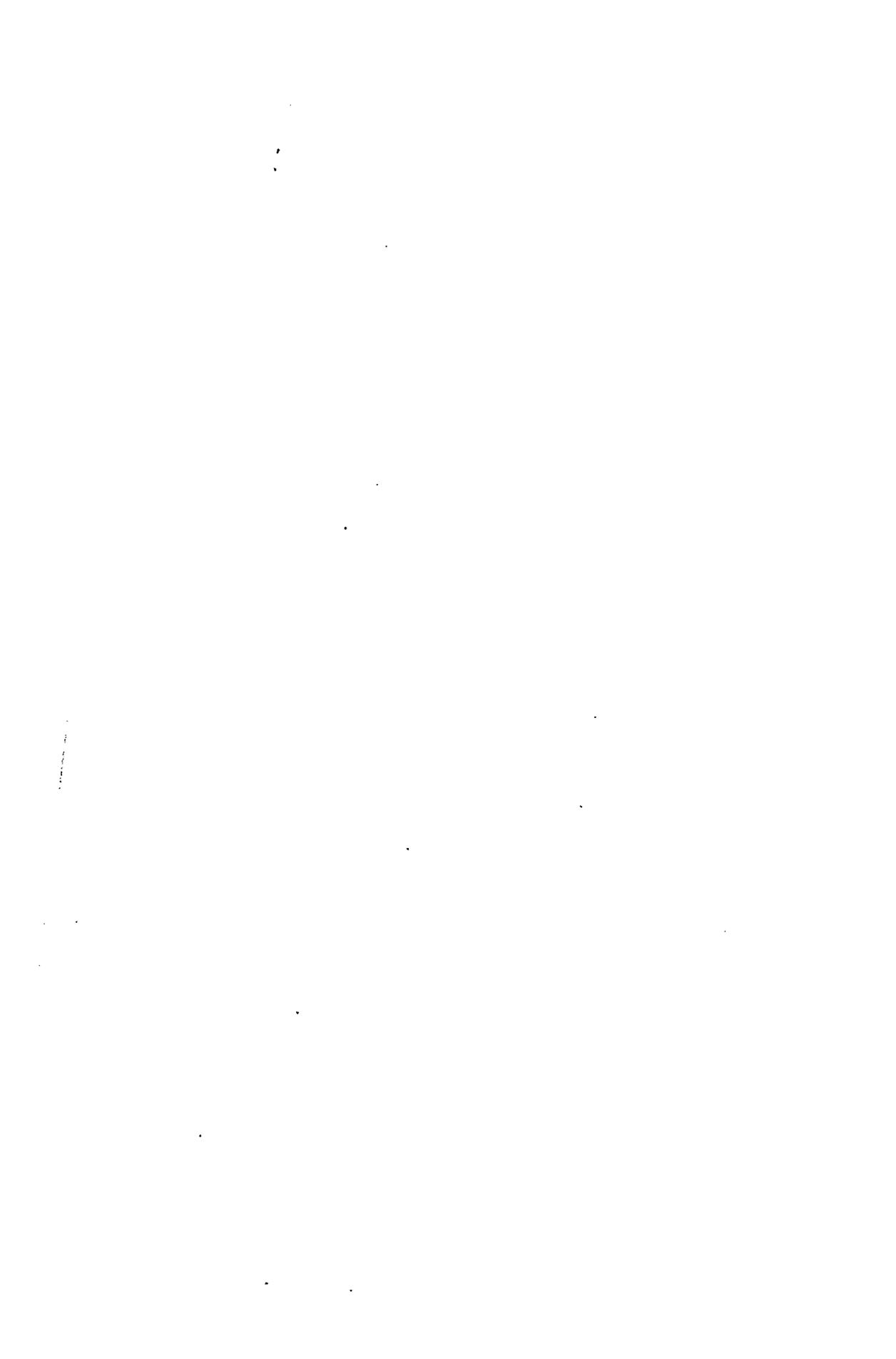
This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	12X	14X	16X	18X	20X	22X	24X	26X	28X	30X	32X
					✓						

ŒUVRES COMPLÈTES

DE

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN



ŒUVRES COMPLÈTES

DE L'ABBÉ

H. R. CASGRAIN

TOME DEUXIÈME

BIOGRAPHIES CANADIENNES

MONTRÉAL

BEAUCHEMIN & VALOIS, LIBRAIRES-IMPRIMEURS

256 et 258, rue Saint-Paul

—
1885

187522

F5011
C34
1885
V.2

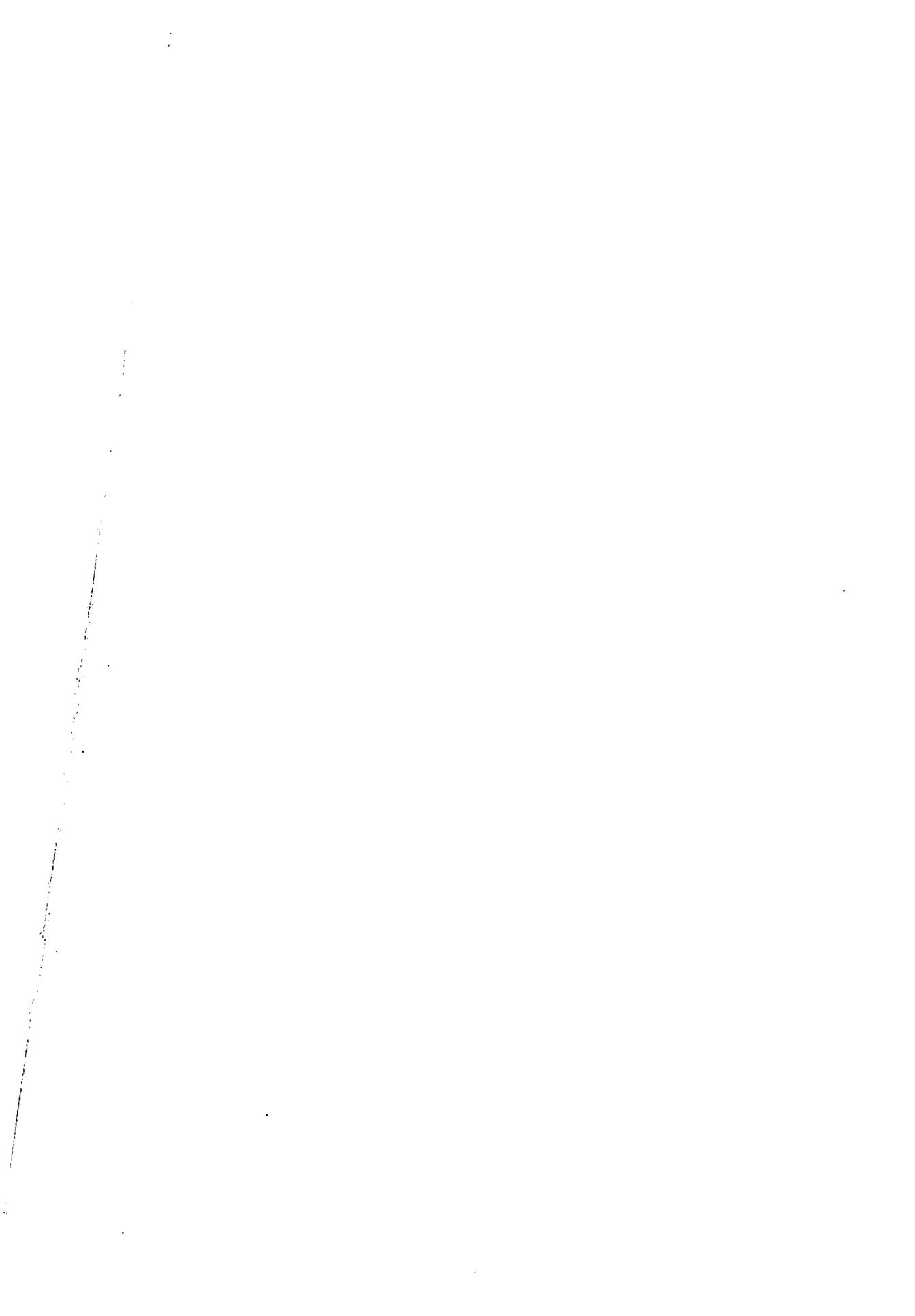
Enregistré, conformément à l'acte du Parlement du Canada, en
l'année 1885, par BEAUCHEMIN & VALOIS, au bureau du Mi-
nistre de l'agriculture.

AVANT-PROPOS

Les *Biographies* qui forment ce volume ont été écrites à différentes époques, de 1862 à 1884, selon que les circonstances leur donnaient de l'actualité. Je n'ai pas voulu altérer cette physionomie : c'eût été leur faire perdre le peu de vie qui les anime. Les unes, telles que celles de Garneau, de Parkman, etc., font connaître la vie et les œuvres d'hommes importants et ont un intérêt général ; les autres, telles que celles de Falardeau, de Laterrière, etc., n'offrent qu'un intérêt de curiosité.

La dernière de ces biographies, celle de Gérin-Lajoie, est la seule qui soit inédite.

Québec, 25 janvier 1885.



BIOGRAPHIES CANADIENNES

A. S. FALARDEAU

Quand vous prenez, le soir, le bateau à vapeur de Québec à Montréal, vous rencontrez sur la rive gauche du fleuve, à environ douze lieues de Québec, un joli village coquettement assis sur un escarpement de la côte.

Au milieu des blanches maisons, l'église avec ses deux hauts clochers luisant au soleil; partout aux environs, un terrain onduleux, semé çà et là d'érablières, de bouquets d'épinettes, de beaux grands ormes; des vallons, des ravines ouvrant leurs immenses urnes pleines d'ombre; des festons de verdure qui dorment penchés au-dessus du fleuve; sur l'arrière-plan, les crêtes bleues des montagnes; c'est la plus jolie paroisse de toute la côte du nord.

Quand le vapeur double le village du Cap-Santé, le soleil touche ordinairement à l'horizon.

Alors les brillants reflets de lumière qu'il jette sur

tous les sommets, pendant qu'il laisse les vallées et tout le revers du rivage dans une ombre profonde, forment un contraste superbe, un tableau qui mériterait d'être croqué.

C'est là qu'est né notre héros, le 13 août 1822.

Antoine Sébastien Falardeau, peintre d'histoire, est le second fils de Joseph Falardeau, cultivateur propriétaire, établi à quelques milles du village du Cap-Santé, dans un charmant endroit décoré par les *habitants* du nom singulier de "*Petit bois de l'Ail.*"

Le chef de sa famille, Guillaume *Follardeau*, vint en Canada vers l'année 1692.

Il servait alors comme "soldat dans la compagnie du sieur Saint-Jean, et était fils de Pierre Follardeau, "laboureur, demeurant au bourg de Bignais (Bignay), "près Saint-Jean-d'Angely, province de Saintonge, et "de Jeanne Boutanet." *

Quelque temps après son arrivée dans la colonie, il abandonna la carrière des armes pour se fixer à Saint-Ambroise, près Québec.

Ce fut là que naquit le père de notre artiste.

Ses ancêtres avaient plus d'une fois décroché le fusil que le vieux soldat venu de France conservait suspendu à son chevet, pour faire le coup de feu contre les sauvages ou contre les Ang'ais.

En 1812, jeune héros de seize ans, Joseph Falardeau

* *Archives de Québec.*

combattait dans les rangs des voltigeurs du colonel de Salaberry.

Il était à Châteauguay.

Ce fut à l'époque de son mariage avec Isabelle Savard qu'il quitta sa paroisse natale pour s'établir au Cap-Santé.

Le grand-père de sa femme, comme tous les Canadiens de son époque, avait longtemps exercé le rude métier des armes.

Pendant une expédition au Détroit, il eut à souffrir de telles privations, que lui et ses compagnons furent réduits à manger les attaches de leurs souliers et le cuir de leurs raquettes.

Antoine Sébastien manifesta, dès sa plus tendre enfance, une singulière vivacité d'intelligence et une très grande impressionnabilité.

A huit ans, on l'envoya à l'école, où il fit toujours le désespoir de ses maîtres à cause de son humeur railleuse et de son instinct à toujours crayonner et barbouiller.

Il réussissait fort bien à apprendre ses leçons, à écrire et à chiffrer, mais encore mieux à enjoliver ses cahiers d'une multitude de figures, de dessins fantastiques merveilleusement tracés, et qu'il coloriait ensuite avec du fiel et du jus de betterave.

Il eut pour première institutrice Mme Delâge, mère d'un de nos prêtres les plus distingués par sa science et ses vertus, aujourd'hui curé de l'Islet.

Son père ne le retint pas longtemps sur les bancs de l'école.

A peine eut-il fait sa première communion, à douze ans, qu'il l'employa à la culture de la terre, pour laquelle l'enfant montrait une aversion invincible.

L'idée de passer ses jours courbé sur un sillon lui faisait tourner le cerveau, lui donnait le vertige.

Aussi, dès qu'il pouvait se dérober aux regards paternels, caché derrière un buisson, ou étendu comme un lézard au soleil, sur quelque levée de fossé, il saisissait ses crayons et dessinait tout ce qui frappait ses yeux, hommes, bêtes, troupeaux, maisons, qu'il encadrait de massifs d'arbres et de gerbes de montagnes.

Ces goûts artistiques convenaient fort peu à M. Falardeau père, qui trouvait que tout ce beau travail n'enseménçait pas son champ et ne faisait pas pousser son grain.

Aussi valurent-ils plus d'une fois à l'enfant de rudes avertissements manuels.

Antoine se relevait tout penaud, et après avoir jeté un regard de désespoir sur les débris de ses dessins tombés sous le courroux du vieux laboureur, il reprenait son travail.

Mais bientôt l'irrésistible passion l'entraînait de nouveau, et il se surprenait lui-même traçant sur le sable force paysages avec un éclat de bois, voire même avec le manche de sa fourche.

Dieu lui pardonne ! il eût fini par dessiner sur le

soc même de la charrue, sous les yeux et les coups de fouet de son père.

C'eût été bien mal à lui.

Mais si vous eussiez voulu l'en réprimander, il vous aurait répondu comme répondent souvent bien d'autres enfants, grands et petits : C'est plus fort que moi.

Toujours est-il qu'un matin notre peintre de quatorze ans, ne pouvant plus résister au démon des arts qui le torturait intérieurement, se laissa entraîner à une grave désobéissance.

Il ne se résolut à rien moins qu'à s'enfuir de la maison paternelle.

C'était un dimanche.

Ses parents venaient de partir pour la messe.

Il ne restait au logis qu'une sœur de neuf ans et un petit frère tout enfant.

Il déclare son projet d'évasion et, sans se laisser attendrir par les prières de sa sœur et les larmes de son petit frère, il prend un morceau de pain, et part.

Voilà notre petit déserteur trottinant à travers champs et par monts et par vaux.

C'était en été ; il faisait bien chaud, les sueurs inondaient son visage.

Quand arriva l'heure de midi, et que le soleil eut atteint toute sa hauteur, pressé par la chaleur et encore plus par les remords de sa conscience, il fut bien près de retourner.

Enfin, après avoir marché longtemps, il arriva sur

les bords d'une rivière, à la tête d'un pont bâti *dans les terres* : c'était la rivière Jacques-Cartier.

Las de fatigue, il s'assit quelque temps pour *boire* sa sueur, et se désaltérer.

Après avoir grignoté son morceau de pain, il se remit en route.

Il fit pendant cette journée plus de dix lieues, et arriva, le soir très tard, chez un oncle maternel, qui demeurait dans une concession de Saint-Ambroise, appelée l'Ormière.

Il fut deux jours malade des suites de cet esclandre.

Lorsque son père eut appris quelle direction il avait prise, il dit à sa femme, qui pleurait et le suppliait d'aller le chercher :

— Laisse donc faire, femme, quand il aura mangé *de la vache enragée*, il reviendra bien.

Le respectable habitant se trompait : son fils ne revint pas.

Il se rendit à Québec, où des difficultés de plus d'un genre l'attendaient.

Seul, sans moyen de subsistance, il fut obligé de se mettre au service de différentes personnes, qui toutes remarquèrent en lui beaucoup d'intelligence et d'ardeur pour le travail.

Il demeura successivement chez le docteur Sewell, où il apprit l'anglais, chez le juge Panet, chez Mme Bouchette, en qualité de jeune homme de confiance.

Pendant ses heures de loisir, il continuait toujours à dessiner et à peindre.

Le juge Panet se plaisait souvent à admirer avec quelle habileté il imitait des bouquets de fleurs d'après de beaux vases en porcelaine de Chine qu'il prenait pour modèles.

Il demeura ensuite en qualité de commis chez M. J.-B. Vézina et d'autres marchands.

Durant l'espace d'une année, qu'il séjourna chez M. Vézina, sans négliger ses devoirs ni sa peinture, il fréquenta les écoles du soir.

Notre excellent artiste, M. Théophile Hamel, qui plus d'une fois avait eu l'occasion d'admirer les croquis du jeune Falardeau, l'encourageait alors de ses conseils et lui prêtait des dessins.

Les deux années suivantes, un peintre d'enseignes M. Todd, l'initia aux *secrets* de son art.

Bientôt il eut éclipsé tous ses émules et le maître lui-même, qui, tout fier de son élève, et tout extasié devant ses ébauches, se complaisait à les montrer à ses amis.

Pendant l'hiver de 1845, il reçut les leçons d'un peintre de portraits en miniature, M. Fassio, natif de Bonifacio, dans l'île de Corse, appartenant à une riche famille commerçante, mais que des malheurs avaient ruinée depuis et exilée de sa patrie.

Une circonstance vint alors enflammer plus que jamais l'enthousiasme de notre peintre.

M. Hamel, qui étudiait depuis quelque temps la peinture en Europe et perfectionnait son beau talent, était sur le point de s'en revenir au pays, lorsqu'une

souscription nationale vint lui permettre de compléter des études commencées avec tant de succès.

— Quand me sera-t-il donc donné, à moi aussi, de mériter un tel honneur ! se disait le jeune Falardeau, en se frappant le front et se courbant avec une nouvelle ardeur sur son chevalet.

Il avait d'abord nourri le projet d'entrer à l'atelier de M. Hamel à son retour ; mais la vue des riches dépouilles du vieux monde que celui-ci déploya devant ses yeux, et le récit qu'il lui fit des merveilles qu'il avait vues, des beautés artistiques, des chefs-d'œuvre des grands maîtres qu'il avait admirés, alluma un volcan dans son cerveau.

Il ne dormait plus.

Son cœur était parti pour l'Europe ; il ne songeait plus qu'à l'aller rejoindre.

Il vendit toute la collection de ses tableaux pour la somme de £32, quelques fourrures qu'il possédait, et jusqu'à une partie de sa garde-robe pour se procurer quelque argent.

Plusieurs amis, que sa reconnaissance se plaît aujourd'hui à nommer, s'intéressaient à son talent, entre autres M. Archibald Campbell, * et sa tante, Mme

* Ces lignes étaient écrites lorsque les feuilles publiques sont venues nous annoncer sa mort. L'éloge de ce digne protecteur des jeunes talents doit trouver place dans la biographie d'un de ceux qu'il a su pressentir et encourager. " Il vient de mourir au Bic, dit *le Canadien* du 18 juillet dernier, un homme que tout Québec a connu et estimé pour ses belles qualités per-

Drolet, qui, quoique peu fortunée, lui mit dans la main cinq piastres en l'embrassant et lui disant adieu.

Enfin, dans l'été de 1846, muni d'une lettre de recommandation pour M. R. E. Caron, alors président du Conseil législatif, il partit pour Montréal, avec £104 dans sa poche.

Il fut présenté au gouverneur lord Cathcart, qui le reçut avec bienveillance et lui remit une lettre de recommandation, qui lui servit plus tard de passeport jusqu'à Florence.

Jusque-là tout avait été à merveille, *comme sur des roulettes*, dirait le langage populaire.

Mais à peine eut-il franchi le seuil de la patrie, que son étoile sembla l'abandonner.

Il fut obligé d'attendre à New-York, trois longues semaines, un vaisseau à destination de Marseille.

Le capitaine était un Américain borgne, espèce de tigre debout sur les pattes de derrière.

sonnelles et sa générosité de cœur surtout. M. Archibald Campbell, notaire royal des plus employés et appréciés de cette ville, vient de clore son utile et laborieuse carrière à l'âge de 71 ans. M. Campbell avait du goût pour les beaux-arts et savait les protéger. Plus d'un de nos jeunes compatriotes lui doit son avenir, et nulle nécessité ne s'est jamais fait connaître à lui sans en recevoir un soulagement. Il devinait, pour ainsi dire, les talents prédestinés, se tenait comme à l'affût des occasions de leur être utile ou de les lancer dans la carrière; et nous pourrions citer, à ce sujet, plusieurs traits qui font le plus grand honneur à sa mémoire. Nous en avons recueilli de la bouche même d'étrangers à notre pays qui publiaient hautement ses nobles qualités."

Le premier spectacle qui frappa les yeux de notre voyageur en mettant le pied sur le vaisseau, fut de voir un petit mousse, Portugais de naissance, haché de coups de cordes par son brutal maître.

Cette scène se renouvela plusieurs fois par jour, avec assaisonnement de blasphèmes, pendant toute la traversée. La bouche de ce monstre, toujours ivre, était un volcan d'imprécations et d'obscénités.

Notre ami avait une immense pitié pour l'infortuné enfant, mais une peur encore plus grande pour lui-même, car, à chaque instant, il croyait que l'orage allait fondre sur sa tête.

Malade, et n'osant bouger, il passa presque toute la traversée étendu sur son lit, pleurant, priant et lisant son livre de piété.

Encore n'avait-il pas la consolation de vaquer à ses pieux exercices ; le capitaine ne cessait de tourner en ridicule ce qu'il appelait ses momeries.

Il y avait loin de là aux beaux rêves de gloire qu'il avait entrevus dans l'avenir !

A la hauteur des îles Açores, une tempête horrible, qui dura trois semaines, assaillit le navire.

Il fallut jeter une partie de la cargaison à la mer.

Pendant trois jours, le navire demeura sur le côté sans pouvoir se relever.

La cuisine, avec le nègre cuisinier, fut emportée par une vague. Chaque heure semblait devoir être la dernière.

Adieu tableaux, peinture, parents, amis !

Enfin, on franchit les colonnes d'Hercule, et bientôt la ville phocéenne surgit du sein de la Méditerranée.

Le navire mouilla à deux pas du château d'If.

Falardeau avait tellement souffert de la disette et du mal de mer, qu'il fut deux jours à Marseille sans pouvoir marcher autrement qu'appuyé sur le bras d'un marin du vaisseau.

Après avoir touché une traite de deux mille dix-huit francs qu'il avait tirée sur Paris, il prit le bateau à vapeur pour Gênes et Livourne.

Un Français de Marseille, M. Théophile N..., riche marchand de blé, conçut dans le trajet une si haute estime de son talent, qu'il lui offrit généreusement une forte somme d'argent, que celui-ci ne voulut pas accepter.

A Gênes, son nouvel ami voulut se charger de toutes ses dépenses, et lui montrer les beautés de la ville de marbre.

Cet éclair de prospérité fut de courte durée.

Une suite de contretemps l'attendait encore avant son arrivée à Florence, où il comptait se fixer.

Le chemin de fer de Livourne l'ayant conduit à Pontadera, il crut économiser en prenant un *vetturino*.

Il en fut quitte pour pester contre lui et se faire écorcher et voler les clefs de sa malle à Empoli.

Aux portes de Florence, où il arriva le soir par une pluie battante, il lui fallut défoncer sa valise pour la soumettre à la visite des douaniers.

Enfin on le déposa devant l'hôtel *Delle Chiave Doro* (amère dérision), l'*Hôtel des Clefs d'or*.

C'était une espèce de bouge où il ne put dormir.

Tous ses rêves poétiques s'étaient évanouis en fumée ; il passa la nuit à soupirer.

Le lendemain matin, étant allé entendre la messe à la cathédrale, au fameux *Duomo*, la vue de la foule qui parlait dans l'église et des chiens qui circulaient dans la nef, lui rappela combien il était loin de son cl. er Canada, et, malgré lui, une larme glissa le long de sa joue.

M. Hamel lui avait donné, à son départ, une lettre de recommandation pour un de ses amis de Florence.

Il alla frapper à la porte de ce dernier ; on lui dit qu'il était mort depuis deux mois.

Après bien des démarches, il obtint d'entrer à l'Académie des beaux-arts, par l'entremise de sir George Hamilton, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de l'Angleterre près la cour de Toscane.

Son secrétaire, M. Archibald Scarlett, aujourd'hui ambassadeur au Brésil, fut pour notre artiste un excellent protecteur.

Ce fut lui qui, plus tard, le présenta au grand-duc.

Il eut pour premier maître de dessin le professeur Calendi, dont il sut bientôt gagner l'estime et l'affection.

Il trouva aussi un bon père dans la personne du professeur Gazzarini, qui, aux premières vacances

d'été, lui donna un certificat d'habileté, et lui ouvrit les portes de la galerie des Uffizzi.

Antoine Sébastien se livra au travail avec une ardeur extrême, et fit de rapides progrès dans son art.

L'étude des grands modèles, la contemplation enthousiaste des chefs-d'œuvre donna bientôt à son pinceau cette harmonie des lignes, cette délicatesse des contours, cette richesse des couleurs, qui firent plus tard sa fortune.

Un autre motif le poussait à l'étude.

Elle lui faisait oublier la nostalgie qui le dévorait, et les privations auxquelles il lui fallait se soumettre pour prolonger ses moyens de subsistance.

Il avait pris une chambre à raison de dix francs par mois, et vivait au pain et au lait. Pendant plus d'une année et demie, il ne goûta presque jamais de viande. A de rares intervalles seulement, il se donnait le luxe d'un saucisson.

En un mot, telle fut son économie, qu'il ne vit la fin de ses 2018 francs qu'après plus de trois ans.

La révolution de 48 troubla le cours de ses travaux.

Ayant refusé d'entrer dans la garde civique des Beaux-Arts, il fut chassé de l'Académie.

Il eut en outre à souffrir, à cette époque, plusieurs autres tribulations.

Un jour qu'il passait tranquillement dans une rue, une bande de révolutionnaires se jeta sur lui aux cris de : *Abasso Tedesco ! A bas l'Autrichien !*

Un chapeau de paille qu'il portait, par mégarde,

avec un ruban noir fut le prétexte de cette brutalité.

Le jaune et le noir sont les couleurs autrichiennes.

Après la bataille de Novare, il fut réintégré dans sa place à l'Académie.

Dans l'intervalle, ses deux excellents amis, les professeurs Gazzarini et Calendi lui avaient donné des leçons gratis.

Durant plusieurs années, notre pauvre exilé ne vécut que de privations.

A part quelques rares éclairs apparus de loin en loin, ses jours s'écoulaient sans soleil.

Sur les bords enchanteurs de l'Arno, au milieu des splendeurs du jardin de Boboli, des magnifiques promenades du Cascine, l'isolement et l'ennui le poursuivaient toujours.

Les plus beaux couchers de soleil, même en Italie, ont peu de charmes, quand on a l'estomac vide.

Il devint rêveur et taciturne.

Dans le cours de l'année 1848, la visite d'un jeune Canadien, qui logea quatre mois avec lui, dérida son front. M. Annibal M..., fils d'une des plus honorables familles de notre pays, avait un cœur d'or, une intelligence hors ligne et une verve intarissable.

En peu de jours, il lui eut remonté le moral.

Il le présenta aussi à M. Charles Lefebvre, peintre paysagiste parisien, qui devint son maître et qu'il compte aujourd'hui parmi ses amis.

L'année suivante, comme Falardeau travaillait un jour dans la galerie des Uffizzi, il sentit tout à coup

une main lui frapper sur l'épaule. Il se retourne et se jette au cou de M. Guillaume Lamothe, de Montréal.

Nous sommes heureux de constater ici que le premier encouragement qu'il ait eu lui est venu d'un Canadien.

M. Lamothe lui commanda son portrait, ainsi que celui de sa femme, Mlle Marguerite de Savoie, jeune Florentine d'origine française, fille d'un ancien militaire de l'Alsace, qu'il venait d'épouser.

La fortune se faisait tirer l'oreille avant de se montrer.

Quelques mois auparavant, ayant réuni ses derniers francs, Falardeau s'était rendu aux bains de Lucques, dans l'espoir d'obtenir quelques commandes.

Les Italiens n'ont pas désappris à voler.

Ils l'allégèrent de ses pinceaux et de ses peintures. Ce fut tout le succès de son voyage.

A Livourne, il vide sa bourse pour louer une chambre et exposer ses tableaux.

En attendant les amateurs, il peint *gratis* le portrait d'un capitaine anglais à condition qu'il l'expose dans le bureau des armateurs, à Livourne.

C'était peu lucratif.

Aussi faisait-il piteuse vie.

Huit sous par jour.

Un matin, comme les commandes ne l'accablaient pas, il lui prit fantaisie, non pas précisément pour s'ouvrir l'appétit, d'aller prendre les bains de mer en compagnie d'un jeune Français de sa connaissance.

Une vieille Livournine, qui les voyait se baigner du rivage, jette tout à coup un cri d'épouvante.

Falardeau venait de disparaître sous les vagues.

Aux cris d'angoisse de la vieille paysanne et du jeune Français, qui se trouvait dans l'impossibilité de porter secours à son compagnon, un batelier arrive à force de rames.

Il se jette à la nage, plonge et parvient à repêcher notre malheureux peintre, qui était sans connaissance.

Quelques instants de plus, et Falardeau n'eût jamais copié le *Saint Jérôme* du Corrège, ni accroché à sa boutonnière la croix de Saint-Louis de Parme.

Quand il se réveilla de son évanouissement, il se trouva suspendu la tête en bas dans le bateau de son sauveur.

C'était assez pour le tuer, mais il a la vie dure, comme il l'a encore prouvé plus tard.

Il en revint.

Après sept mois de séjour à Livourne, il retourna à Florence avec \$140 dans sa poche.

Un Américain lui acheta, vers le même temps (1850), pour \$150 de tableaux, et d'études d'après les grands maîtres.

Le Pactole ne coulait pas dans sa bourse ; mais enfin il commençait à vivre.

Sa réputation d'artiste se répandait ; les admirateurs se groupaient autour de son chevalet et un bon nombre de personnes lui commandèrent des portraits et des tableaux.

Ce fut alors qu'il fit son tour d'Italie.

Il parcourut toute la Lombardie, visita tour à tour Milan, Bologne, Parme, Venise, Rome, Naples, séjournant plusieurs mois dans chaque ville, admirant, étudiant, copiant les chefs-d'œuvre de chaque école, habituant son pinceau à cette variété de style, enrichissant sa palette de ces teintes idéales qui ravissent leurs secrets aux grands maîtres.

De hautes protections commençaient aussi à lui venir.

A son départ pour Bologne, Mme Manucci-Benincasa, née marquise Rucclai, * lui fournit des lettres de recommandation pour son parent, le comte de Bianchi, qui, à son tour, le recommanda au baron Soldati, président des ministres d'État à Parme.

C'est ici que se place l'épisode du concours pour la copie du *Saint Jérôme* de Corrège, pendant son séjour à Parme.

Nous sommes en décembre 1851.

Avant d'aller plus loin, nos lecteurs aimeront à connaître quelques détails sur ce chef-d'œuvre d'un des plus grands maîtres de l'Italie et du monde entier.

Le sujet du tableau est la Madone avec l'enfant Jésus, sainte Madeleine et saint Jérôme.

* Une des plus anciennes et des plus célèbres familles de Florence.

“ Rien de plus singulier, dit Viardot, * que la destinée de cette célèbre toile, qui fut peinte en 1524.

“ Une dame de Parme, nommée Bergonzi, qui l'avait commandée au Corrège, la paya 47 sequins (environ \$110) et la nourriture pendant six mois qu'il y travailla; elle lui donna de plus, à titre de gratification, deux voitures de bois, quelques mesures de froment et un cochon gras.

“ Après bien des vicissitudes le *Saint Jérôme* fut donné à l'Académie par le duc don Filippo.

“ En 1798, à l'époque de ce que Paul-Louis Courier nommait nos *illustres pillages*, le duc de Parme offrit un million de francs pour conserver le tableau payé 47 sequins par la veuve Bergonzi; mais, bien que la caisse militaire fût vide, les commissaires français Monge et Berthollet tinrent bon, et le tableau du Corrège vint à Paris, où il resta jusq'en 1815.”

On le voit aujourd'hui au musée de Parme (*Accademia delle Belle Arti*), dans un salon à part, sanctuaire réservé à cette incomparable création.

Lorsqu'on lève la tenture de soie qui, par respect, couvre l'œuvre immortelle du maître, on est transporté d'admiration.

La beauté des formes, la grâce, l'élégance égalent la grandeur de la conception et la magie du coloris.

Les mains de l'enfant Jésus se jouant avec la chevelure d'or de Marie, sont quelque chose de divin.

* *Musée de l'Italie.*

Annibal Carrache disait qu'il préférait le *Saint Jérôme*, même à la *Sainte Cécile* de Raphaël.

Voilà le chef-d'œuvre que Falardeau avait la témérité de vouloir reproduire.

Plusieurs autres artistes éminents tenaient aussi le pinceau devant la célèbre toile.

Les curieux et les amateurs suivaient avec intérêt cette joute du talent.

Bientôt les têtes se pressèrent derrière l'épaule de l'*Americano*, comme disaient les Italiens.

A mesure que l'œuvre sortait de la toile, l'admiration croissait et attroupait la foule.

Ce fut à la fin une véritable procession.

Un frisson d'enthousiasme parcourut la ville; et il fallut ouvrir les portes du musée, les dimanches, pour satisfaire la curiosité publique. *

Avant même la fin du concours et la décision du jury, qui allait bientôt lui décerner le premier prix, l'Académie des beaux-arts l'admit, à l'unanimité, au nombre de ses membres honoraires.

De ce jour commença une ère nouvelle pour notre héros.

M. Antoine Bertani, excellent connaisseur en matière

* Un incident faillit alors changer l'admiration en défiance contre notre artiste.

L'Angleterre offrait 2,000,000 de francs pour le *S. Jérôme*.

Le bruit circula, pendant quelque temps, que cette copie était destinée à remplacer l'original.

Heureusement que cette alarme n'eut pas de suite.

d'art, ayant vu son tableau, lui écrivit la lettre suivante :

“ Monsieur,

“ J'ai été, il y a quelques jours, à l'Académie pour admirer votre ravissante copie ; malheureusement, vous n'y étiez pas. Et, comme je n'ai pas eu le bonheur de vous voir, laissez-moi m'abandonner par écrit à l'entraînement des idées qu'elle a soulevées dans mon esprit, et permettez que j'obéisse au besoin impérieux de vous en témoigner de nouveau mon admiration. Mais, avant tout, recevez, Monsieur, les sentiments de ma reconnaissance, de ce que vous avez fait revivre pour moi un temps qui, hélas ! n'est plus, qui ne reviendra peut-être jamais plus ! ce temps si fertile en écoles de peinture, d'où s'envolaient par flots ces légions d'artistes éminents qui allaient porter dans tout le reste de l'Europe le goût exquis du beau, et y répandre la renommée de la glorieuse Italie.

“ Oui, Monsieur, j'ai admiré votre œuvre : mon regard courait sans cesse de l'original à la copie ; et voyant celle-ci, qui n'attendait que quelques dernières touches de la main si savamment fidèle et passionnée de laquelle elle tient le prestige de la vie, je rêvais, oui, je rêvais qu'un des élèves les plus chéris du grand maître allait venir l'achever. Voilà mon rêve.— Pourtant il y avait bien des difficultés à surmonter dans l'immense tâche que vous vous étiez imposée ! Que de beautés dans ce splendide modèle ! Que de beautés que tout le monde peut apprécier, mais qu'il

est presque impossible de retracer ! Et combien d'artistes n'ai-je pas vus tomber sous le poids trop lourd de ce fardeau de géant ! Mais vous, dans cette copie-là, dans votre œuvre nouvelle, vous ne vous êtes pas borné à reproduire servilement les traits du pinceau et la brillante harmonie du coloris du Corrège, comme beaucoup de vos devanciers ont tâché de faire sans pouvoir parvenir à atteindre leur but : étude ingrate et froide, tour de force d'émailleur. Dans cette copie, vous avez pénétré les mystères de la palette magique du peintre immortel ; vous avez approfondi sa sublime pensée ; vous vous êtes inspiré du souffle de son âme toute divine ; vous avez sondé les recoins les plus intimes de son cœur de poète, et vous vous êtes enivré du doux parfum de son charme : vous avez saisi l'élan de sa brûlante imagination. Dans cette copie-là, il n'y a pas seulement du talent, il y a du génie : voilà la réalité. Honneur à vous, jeune homme ! Il ne vous reste désormais qu'à voler de vos ailes ; livrez-vous donc dans l'espace, vous ferez grand chemin.

“ Agréez, Monsieur, l'assurance de mon dévouement.

ANTOINE BERTANI.

“ *P.-S.*—Avant de fermer cette lettre, je suis retourné à l'Académie. Je viens d'y voir votre copie tout à fait achevée ! Que pourrais-je dire, si ce n'est que j'en suis épris jusqu'à l'enthousiasme ! Oh ! si, dans un jour de malheur (malheur affreux !) l'original venait à subir l'arrêt fatal de cette loi suprême de destruc-

tion qui pèse sur toute chose émanant de la puissance humaine, certes, il ne nous resterait, pour chercher un soulagement à notre poignante douleur, qu'à tourner nos plus ardents désirs vers le nouveau monde * et à lui demander, comme réfléchi dans un miroir fidèle, une des plus prodigieuses créations de l'esprit vivifiant de la vieille Italie." †

Le duc de Parme, Charles III de Bourbon, voulut voir cette peinture dont on faisait tant de bruit.

Accompagné de la duchesse de Parme, de don Carlos d'Espagne, et de sa suite, il rendit visite à l'artiste.

Le prince était excellent connaisseur en peinture. Il fut frappé d'admiration.

—Très bien, très bien, jeune homme, dit-il à Falardeau, vous avez merveilleusement compris l'original.

Et, après quelques instants de silence :

—Si cette toile n'est pas achetée, ajouta-t-il, je la réclame pour moi.

—Je regrette de ne pouvoir me rendre au désir de Votre Altesse, répondit Falardeau : mon tableau n'est pas à vendre. J'ai l'intention de retourner bientôt au

* " C'est à Québec, lieu de naissance de M. Falardeau, que cette copie devait être envoyée." (*Note de l'ARTISTE.*)

† Voir *l'Artiste*, revue parisienne, 1er février 1852. Dans une note qui précède la lettre de Bertani, ce journal apprécie la copie du *Saint Jérôme*, peinte, dit-il, avec un sentiment tout à fait corrégien.

Canada, mon pays natal, et je désire l'emporter avec moi.

Et le duc passa outre.

Cependant notre ami n'était pas riche.

Refuser de vendre et de bien vendre son tableau, c'était peut-être mépriser un avantage qu'il ne rencontrerait pas de sitôt.

Il alla faire part de la proposition de Charles III au directeur de l'Académie.

Celui-ci réfléchit et lui donna un conseil qui lui porta bonheur.

Le lendemain, le duc s'étant arrêté de nouveau devant le *Saint Jérôme*, proposa une seconde fois à l'auteur de le lui acheter.

L'artiste lui fit la même réponse que la veille.

—Cependant, ajouta-t-il, puisque Votre Altesse semble si désireuse de posséder mon œuvre, j'ose la prier de vouloir bien me permettre de lui en faire cadeau.

Il attendit la réponse du duc ; mais celui-ci s'éloigna sans dire un seul mot.

Décidément, se dit Falardeau, j'ai trop fait le grand seigneur et le duc m'aura trouvé bien indiscret.

Le lendemain matin, il retourna à l'Académie pour y faire enlever sa toile. Mais Son Altesse l'avait devancé. Le tableau avait déjà disparu.

Quelques heures après, le peintre était assis à la table du duc.

Après le repas, le prince, détachant de son cou une

magnifique épingle en brillant, lui dit en la lui présentant :

—CHEVALIER, voilà pour votre cadeau.

Puis il ajouta, en souriant :

—Veuillez, je vous prie, passer chez mon chancelier.

Le titre de chevalier que le duc venait de lui donner et l'air quelque peu mystérieux avec lequel il appuya sur ces dernières paroles, intriguèrent vivement notre héros.

Aussi se hâta-t-il de passer chez le chancelier, qui lui remit des lettres patentes en vertu desquelles M. Antoine Sébastien Falardeau était créé chevalier de l'ordre de Saint-Louis.

D'illustres amitiés vinrent alors lui serrer la main.

Dans le salon où la marquise Strozzi réunissait en son honneur l'élite de la société de Parme, il connut le célèbre professeur Toschi, le directeur du théâtre royal de Parme, Lopez, le professeur Gaibassi, qui devinrent pour lui d'excellents protecteurs et des amis dévoués.

En Canada, tout le monde se réjouit de ses succès.

Ceux qui l'avaient connu tout enfant, et dans la position si précaire où il s'était trouvé à son arrivée à Québec, avaient peine à croire les récits qui leur arrivaient d'outre-mer.

Le nom d'Antoine Falardeau fut répété de bouche en bouche, et le Canada inscrivit un nom de plus dans les fastes de ses glorieux souvenirs.

La fortune arriva bientôt sur les pas de la gloire.

A son retour à Florence, il reçut d'une seule personne pour \$800 de commandes.

La grande-duchesse de Mecklembourg-Schwérin et l'impératrice douairière de toutes les Russies lui demandèrent aussi plusieurs tableaux.

Il allait donc enfin sortir de la gêne où il avait vécu jusqu'alors.

Après tant de travail, de peines, de difficultés, de privations, il commençait à respirer un peu, à jouir de la vie.

Les nuages se dissipaient dans son ciel, et le jour éclairait l'horizon.

Quel plaisir, après un bon dîner, de contempler, sous les charmilles, des hauteurs du jardin de Boboli, le soleil se couchant dans une atmosphère de saphir, derrière les marronniers fleuris du Cascine, jetant une traînée de lumière éblouissante sur le cours sinueux de l'Arno, dorant la corniche de marbre du Campanile, les courbes si harmonieuses du Dôme de Brunelleschi, la façade de Santa-Maria-Novella, que Michel-Ange appelait sa fiancée!

Quel éclat nouveau, quels reflets de lumière rose qu'il n'avait pas encore remarqués, sur les saillies des montagnes, sur les coupoles couronnées de neige des Apennins!

Mais pendant que notre peintre lauréat, dans le ravissement et l'extase, jouissait si délicieusement du *fur niente*, il n'apercevait par derrière lui une divinité

jalouse qui allongea le bras vers son piédestal et s'apprêtait à l'en précipiter.

En un clin d'œil, les belles visions s'évanouirent. Un crêpe funèbre s'étendit entre lui et toutes choses.

La fièvre au teint jaune, au regard éteint, tremblante sur son échine, s'était assise à son chevet.

Il fut bientôt entre la vie et la mort.

Sa maladie était compliquée d'une fièvre rhumatismale et d'une pleurésie.

Après lui avoir donné une saignée sur chaque bras, on lui appliqua des sinapismes aux jambes, et une légion de sangsues sur la poitrine.

Le trente-deuxième jour, il y eut consultation entre les médecins, qui tous déclarèrent la maladie sans remède.

C'est peut-être ce qui le sauva.

Laissé pendant quelque temps pour mort le drap sur la figure, on n'attendait plus que les ensevelisseurs.

Ami lecteur, si vous avez encore pu presser la main de votre brillant compatriote, remerciez-en le bon Federigo Piccini, le fidèle domestique, qui, jour et nuit auprès de son lit, est parvenu à force de dévouement à l'arracher à la mort.

La convalescence fut très longue.

D'après l'avis des médecins, on le transporta sur un lit, à Livourne, pour guérir une toux opiniâtre qui menaçait de devenir fatale.

Au lieu de diminuer, le mal y fit des progrès alar-

mants, et il lui fallut revenir à Florence, où il languit encore pendant plusieurs mois.

En 1853, près d'une année après les événements qui viennent d'être racontés, un jour qu'il s'était traîné péniblement à la galerie des Uffizzi, pour terminer une copie de la *Madone* de Sasso-Ferrato, * il vit venir vers lui notre autre éminent artiste, M. Bourassa.

Ceux qui ont vécu sur la terre étrangère comprendront seuls le bonheur qu'il y a de presser sur son cœur un compatriote, loin de la patrie.

La visite de M. Bourassa lui rendit la santé.

Après un voyage à l'île d'Elbe, Falardeau, quoique encore faible, s'était remis à l'ouvrage avec ardeur, car (soit dit en passant) peu d'hommes mènent une vie aussi active et aussi laborieuse.

Il rentrait chez lui, un soir, après une rude journée de labeur.

—*Signor cavaliere*, lui dit sa vieille servante, j'ai une mauvaise nouvelle à vous annoncer. Vous savez, votre beau chat, que vous avez élevé et que vous aimez tant, il va mourir.

Tous les artistes ont leur fantaisie ; le nôtre aime les chats.

En entrant, il aperçut le petit animal, les yeux vitreux, l'écume aux lèvres. Comme il n'avait aucune

*. Cette *Madone* lui a porté bonheur ; ce fut aussi le premier tableau qu'il voulut copier à son arrivée à Florence. Une copie de cette *Madone* a été achetée par M. Louis Falardeau, parent du peintre.

défiance, il voulut le prendre sur ses genoux ; mais aussitôt le chat, dans un accès de frénésie, s'élança et le mordit au doigt.

— Allez chercher le chirurgien vétérinaire, dit-il à sa servante, en s'enveloppant la main de son mouchoir.

— Votre chat est enragé, vint lui dire le chirurgien.

Et comme il lui voyait le bras en écharpe :

— Vous aurait-il mordu ? continua-t-il avec anxiété... *A Dio mio, non ce più remedio !*

Mon Dieu, il n'y a plus de remède !

En entendant ces paroles, Falardeau tomba sans connaissance.

On le conduisit à l'hôpital, où la plaie fut cautérisée ; mais, malgré tous les soins, il tomba dangereusement malade.

— J'étais, racontait-il plus tard, si bien persuadé que j'allais mourir d'hydrophobie, qu'aussitôt que je pus me tenir sur mes jambes, je me hâtai de mettre ordre à mes affaires spirituelles, et de partir pour Bologne et Venise, où il me restait plusieurs tableaux inachevés. Je n'avais qu'une idée : c'était de terminer ces tableaux, et de m'en revenir mourir à Florence.

Les forces lui manquèrent à Bologne. De retour à Florence, il y fut saisi d'un accès de fièvre terrible, accompagné de tous les symptômes de l'hydrophobie.

A quelque temps de là, lorsqu'il se croyait en voie de rétablissement, il fit une rechute presque aussi redoutable que sa première maladie.

Le bras, l'épaule, le côté gauche n'étaient qu'une plaie.

Il fallut y appliquer le fer et le feu. Il perdit une phalange d'un doigt de la main gauche.

Bientôt il ne fut plus qu'un squelette, obligé de marcher tout courbé d'un côté, soutenu par son domestique.

Ce ne fut qu'à la fin de l'année 1855 que sa guérison devint complète.

Depuis lors son étoile n'a pas pâli.

Une des belles époques de sa vie est l'année 1856, pendant laquelle il entreprit, en compagnie de son fidèle serviteur, Federigo Piccini, un voyage artistique dans les montagnes.

Le choléra faisait alors de grands ravages à Florence et en Italie.

Notre voyageur, à l'abri de tout danger au milieu de l'air pur et vivifiant des Apennins, cheminait de couvent en couvent, étudiant et copiant les chefs-d'œuvre qu'ont semés les princes de l'art, avec tant de profusion, dans chaque monastère, dans chaque vallon, sur chaque éminence de cette terre fortunée ;— faisant poser les moines pour ses tableaux,—esquissant les splendides paysages, les hautes cimes baignées de cette lumière italienne toute mêlée d'or, d'azur et de rose, les troupeaux suspendus aux flancs des rochers, avec leurs pâtres assoupis sous les buissons, au chant des cigales,—s'extasiant devant les perspectives sans bornes, les aurores, les levers de soleil éblouissants, les bois penchés sur les abîmes, la neige des torrents, les lacs endormis dans le creux des vallées,

les nuages glissant sur la moire de leurs eaux,—puis, le soir, s'agenouillant devant quelque Madone couronnée de fleurs en sa niche rustique, ou dans quelque chapelle recueillie au sein d'un cloître.

Le 17 septembre 1861, il laisse un moment sa palette et ses pinceaux pour offrir sa main à une noble fille de Florence, Mlle Catherine Manucci-Benincasa.

Le marquis Manucci-Benincasa, père de Mme Falardeau, compte parmi les gloires de sa famille une des plus grandes saintes de l'Église, sainte Catherine de Sienne.

Sous le premier Empire, il servit longtemps dans l'armée française, en qualité de capitaine d'état-major de Napoléon 1^{er}, et fut décoré sur le champ de bataille de Bautzen.

Mme Falardeau perdit, très jeune, son père et sa mère (descendante des comtes Rossi), et fut confiée à la tutelle d'un oncle, jusqu'au jour où elle est entrée sous le toit de notre heureux compatriote.

Il ne manquait plus pour compléter le bonheur de celui-ci que de revoir sa patrie et de venir embrasser sa famille et ses amis.

Il a quitté Florence pour le Canada, le 23 avril dernier, et par une heureuse coïncidence, c'est le matin même de notre fête nationale qu'il mettait pied à terre à Québec.

Ici s'arrête notre tâche.

Nous ne dirons pas l'accueil chaleureux, les patriotiques encouragements qu'il a reçus parmi nous.

L'écho de la voix publique retentit encore à notre oreille.

Nous citerons seulement la charmante pièce de vers que lui a adressée notre jeune poète, Louis Fréchette. C'est une heureuse inspiration de sa muse.

Ainsi, des rives de l'Arno et des bords du Saint-Laurent, la peinture et la poésie canadiennes se sont donné la main.

Quand l'aigle est fatigué de planer dans la nue,
Retraversant l'espace en son vol triomphant,
Il revient se poser sur la montagne nue,
Qui tressaille d'orgueil en voyant son enfant.

Peintre, tu nous reviens, ainsi que l'aigle immense
Qui, faisant trêve un jour à son sublime essor,
Avant que dans les cieux sa course recommence,
Se repose un instant pour disparaître encor.

Arrivé tout à coup des sphères immortelles,
Où sans craindre leurs feux tes pieds se sont posés,
Tu resplendis encore, et l'on voit sur tes ailes
La poudre des soleils que ton vol a rasés.

Un jour, jeune inconnu, sentant dans ta poitrine
Couvrir du feu sacré l'étincelle divine
Et ton destin se révéler,
Tu dis : Quittons ces lieux aux muses trop acerbes !
A moi le large espace ! à moi les monts superbes !
Je suis aigle, je puis voler !

Et tu partis. Longtemps la foule indifférente
Ne daigna du regard suivre ta course errante.
Comme un oiseau perdu dans l'air,
Nos rives t'oubliaient, lorsque la renommée
A ta patrie, encor si tendrement aimée,
Jeta ton nom dans un éclair.

Enfin, tout enrichi des trésors du vieux monde,
Où la gloire, enchaînant ta palette féconde,
T'avait trop longtemps retenu,
Tu reviens visiter, après seize ans d'absence,
Le vieux foyer béni qui t'a donné naissance :
O peintre, sois le bienvenu !

Mais confiant dans ton étoile,
O noble fiancé des arts,
Demain tu remets à la voile
Pour le vieux pays des Césars ;
Tu retournes au champ fertile
Où croit le laurier de Virgile,
Où dort le luth d'Alighiéri.
Florence, la ville artistique,
Réclame ton pinceau magique
Et ton talent qu'elle a mûri.

Va ! quitte nos climats de neige !
Pour toi trop sombre est notre ciel ;
Il te faut le ciel du Corrège,
Le ciel d'azur de Raphaël ;
Il te faut la douce Ausonie,
Ses horizons pleins d'harmonie,
Ses chants, ses échos, ses zéphirs ;
Il te faut ses blondes campagnes,
Ses bois, ses fleuves, ses montagnes,
Ses chefs-d'œuvre, ses souvenirs !

Va ! poursuis ta noble carrière !
Jusqu'au sommet porte tes pas !
Tu ne peux rester en arrière,
Ta gloire ne t'appartient pas !
Ouvrant l'essor à ton génie,
Va cueillir la palme bénie
Qui doit un jour ceindre ton front.
Pars ! et nos rives étonnées,
En contemplant tes destinées,
Avec orgueil te nommeront !

Au moment de dire adieu à nos lecteurs, nous allons commettre un impardonnable oubli, et manquer à un devoir essentiel du biographe en omettant de tracer le portrait de notre héros.

M. Falardeau est de taille moyenne, d'une charpente un peu osseuse ; il paraît doué d'une organisation que le travail et les maladies, au lieu de l'user, semblent avoir trempée comme l'acier. A l'énergie de ses traits, on voit qu'il est prêt à supporter encore longtemps les balafres de la fortune. Son menton un peu proéminent et le développement du bas de sa figure accusent de la fermeté dans le caractère.

Son œil, légèrement enfoncé sous l'orbite, est plein d'éclairs, et reflète l'intelligence et l'inspiration.

On dirait qu'un rayon du ciel éclatant de sa nouvelle patrie s'y repose encore.

Il y a toujours un sourire, prêt à s'envoler, sur le coin de sa lèvre.

Nous admirons beaucoup son talent ; mais il est une chose en lui que nous admirons plus encore : c'est sa modestie et la simplicité de ses manières.

La prospérité a souvent plus d'écueils que l'infortune.

Il a été fort contre le bonheur.

A Florence, sa vie est régulière comme celle d'un religieux.

Dès le matin, il est à son atelier. C'est un sanctuaire où personne n'est admis aux heures de travail.

De trois heures à six, il reçoit. L'accueil aimable, la

grâce parfaite avec lesquels il fait les honneurs de son foyer, l'entourent d'un nombreux cercle d'amis, et grâce à lui, Florence, depuis plusieurs années, est le rendez-vous de tous les voyageurs canadiens.

Si jamais la fantaisie vous prend de traverser l'Océan et de faire votre tour d'Italie, n'oubliez pas d'aller frapper au n° 1325, Via de Bardi.

On vous y recevra à bras ouverts, avec cette cordialité, cette bonhomie toute canadienne qui vous rappelleront le parfum de la patrie.

Si vous êtes artiste ou connaisseur, vous aimerez à étudier et à admirer la belle collection de tableaux du peintre.

Il ne nous a pas été donné de voir le fameux *Saint Jérôme* de M. Falardeau ; mais d'après celles de ses peintures que nous avons eu occasion d'apprécier, il nous semble que son talent a plus de charme que de fierté, de finesse et d'élégance que de vigueur, de délicatesse exquise et de sentiment que d'énergie.

Il excelle dans la perfection du fini, dans la poésie de l'exécution.

Ses miniatures sont d'une vérité de ton, d'une pureté de lignes, d'une transparence, d'une fraîcheur, d'une harmonie de style et souvent d'une naïveté ravissantes.

Nous avons pu admirer la réunion de ces brillantes qualités spécialement dans un des petits tableaux qu'il a exposés ici.

Nous voulons parler de la copie du portrait de Mme

Lebrun d'après elle-même, copie maintenant en la possession de M. P. B. Casgrain, de Québec.

Cette toile est enlevée avec une chaleur de coloris, une richesse de carnation éblouissantes.

Il y a une limpidité dans ces yeux expressifs qui vous regardent, un charme dans cette bouche qui vous sourit, une souplesse et une légèreté dans ces cheveux bouclés et flottants, un abandon, un naturel dans les ondulations de ces draperies, qui rivalisent avec la perfection de l'original.

Pendant ses longues luttes contre les tristes réalités de la vie, qui absorbaient les grandes énergies de son être, on dirait que tous les sentiments suaves, les frais rayons, les douces pensées, si longtemps exilées de son âme, se sont réfugiées au bout de son pinceau.

Il y aurait dans l'analyse de ce phénomène toute une étude psychologique.

Puisse-t-il maintenant n'avoir plus à soutenir d'autres luttes que celles de son art.

Assez de malheurs ont troublé ses jours.

L'aimable compagne que le ciel lui a donnée, l'ange du foyer, désormais le couvrira de ses ailes pour l'abriter contre les orages, et n'écrira que des bonheurs sur les pages de leur vie.

Québec, 10 juillet 1862.

A. E. AUBRY

Aujourd'hui, 24 juin 1865, est parti pour l'Europe, par le vapeur *Peruvian*, M. A. E. Aubry, professeur à la faculté de droit de Québec, et rédacteur en chef, pendant quatre ans, du *Courrier du Canada*.

Durant les neuf années de son séjour dans notre pays, M. Aubry s'est acquis, dans la haute position qu'il a occupée, l'estime universelle; et il laisse après lui un des noms les plus purs et une des mémoires les plus aimées que la France nous ait léguées depuis que le drapeau français a cessé de flotter sur les rives du Saint-Laurent.

Plusieurs de ses amis viennent de lui serrer la main peut-être pour la dernière fois. Tandis que leur pensée l'accompagne sur les mers, ils aimeront à retrouver, dans cette courte notice biographique, leur ami absent, et à le suivre à travers les diverses phases de son existence semée de tant de péripéties étranges et saisissantes.

Auguste Eugène Aubry est né, le 14 juillet 1819, à Tuffé, département de la Sarthe, ancienne province du Maine. Il était le douzième et dernier enfant de Julien François Aubry et de Charlotte Scholastique Launay.

Son père, vieux soldat de la République, partit dans la première levée de 300,000 hommes, fut incorporé dans les armées du Nord et du Rhin, et fit les campagnes d'Allemagne. Envoyé ensuite en Vendée avec la garnison de Mayence, il servit successivement sous les généraux Kléber et Duhoux.

Il était à l'affaire des Ponts-de-Cé.*

Quinze cents grenadiers républicains, attaqués par quatre mille Vendéens, y furent tous tués, à l'exception de cinquante-deux. De part et d'autre on s'était battu avec un acharnement qui tenait de la rage; déjà on ne faisait plus de quartier.

Enfin les débris de la colonne républicaine, acculée jusqu'au bord de la Loire, y furent culbutés et noyés.

M. Aubry dut son salut, en cette terrible journée, à une protection spéciale de la divine Providence. Quoique soldat de la Convention, il avait toujours eu une grande dévotion envers la sainte Vierge.

Au moment suprême, poursuivi par un soldat vendéen à cheval, il se recommande à sa protectrice et se précipite dans la Loire.

Son ennemi s'élançait après lui, les balles sifflaient de toutes parts autour de sa tête, et quoiqu'il n'eût jamais su nager, il parvient sans trop savoir comment, sur l'autre rive de la Loire. Le Vendéen l'y suit de près; mais celle qu'il a invoquée lui donne des ailes, et il

* Les Ponts-de-Cé sont situés à quelques milles d'Angers.

arrive épuisé aux avant-postes de l'armée, sans avoir reçu aucune blessure.

Tous les ans, depuis ce jour, à l'anniversaire de la bataille, le vieux soldat, quelles que fussent ses occupations, allait entendre une messe d'actions de grâces en l'honneur de la sainte Vierge.

En 1795, il entra dans la cavalerie et prit part à la glorieuse campagne de Hollande, sous Pichegru.

Rentré dans ses foyers en 1799, il se maria et prit un petit commerce qui lui permit d'élever honnêtement ses douze enfants.

Après Waterloo, la France fut, comme on sait, envahie et occupée par les armées étrangères. Le village de Tuffé reçut un détachement de Prussiens.

M. Aubry, père, dut loger quatre soldats pour sa part. Comme il avait appris un peu d'allemand, entre deux blessures reçues au delà du Rhin, on se comprenait et l'on faisait assez bon ménage. Mais un jour, en son absence, nos Prussiens, qui étaient déjà un peu *dans la rigne du Seigneur*, veulent se faire servir de l'eau-de-vie.

Madame Aubry, qui n'entendait rien à leur baragouin, leur apporte du cidre. Voilà nos soldats furieux qui se mettent à jurer et à pester contre leur hôtesse.

Sur ces entrefaites, entre M. Aubry ; il s'informe de la cause de tout ce tapage. Les Prussiens continuent à jurer et lui font comprendre que c'est de l'eau-de-vie qu'ils demandent. M. Aubry leur déclare net que, puisqu'ils le prennent sur ce ton, ils n'auront pas une

goutte d'eau-de-vie, et que s'ils ne veulent pas de cidre, ils peuvent aller au diable.

Pour toute réponse, un Prussien prend la bouteille de cidre et la jette à la tête de M. Aubry.

Le vieux soldat avait *la tête près du bonnet*. Il esquive le projectile, d'un bon il va saisir son sabre de cavalerie accroché à la muraille, revient sur ses adversaires avec la rapidité de l'éclair, fend la tête au premier, et met les trois autres en fuite.

Revenu à lui après cette échauffourée, il vit que, s'il était pris, on lui ferait bientôt *perdre le goût du pain*. Il se glissa par une fenêtre derrière sa maison, prit la clef des champs et disparut.

Pendant plusieurs mois, jusqu'au départ des Prussiens, il erra de ferme en ferme, se cachant tantôt derrière les haies ou dans les vergers, tantôt sous les meules de foin.

Cependant il ne quitta pas le canton, et, malgré toutes les récompenses promises, pas un paysan ne le trahit.

Auguste Eugène apprit à lire chez le magister du village vers sept ou huit ans.

Les premiers jours, tout alla à merveille; mais quand il s'agit d'assembler les syllabes de trois ou quatre lettres, voilà notre enfant qui n'en veut point entendre parler et qui refuse d'aller à l'école. Le père se fâche et montre un peu les dents; l'écolier pleure, mais s'obstine.

L'affection ingénieuse et délicate de ses deux sœurs, Pauline et Joséphine, vainquit sa résistance. *

On passa sur les syllabes de trois ou quatre lettres, et bientôt on put lire couramment.

Dès lors la lecture devint pour lui un impérieux besoin. Il lisait ou plutôt dévorait la *Vie des saints*. L'exemple des martyrs enflammait sa jeune âme ; mais, tout en s'éprenant d'amour pour les confesseurs de la foi, et en désirant les imiter, il s'indignait contre les persécuteurs.

Il aurait voulu avoir vécu au milieu des combats de la primitive Église, pour la défendre et verser son sang pour elle.

Ce fut dans ces touchantes dispositions qu'il fit sa première communion sous les soins de M. l'abbé André, vénérable vieillard d'une piété d'ange et d'une rigidité d'anachorète, qui, pendant plus de quarante ans, fut curé de Tuffé.

Cependant le jeune enfant subissait à la maison de mauvais traitements ; il avait perdu sa mère à cinq ans, et son père s'était remarié quelques années après.

Le vent de la vie avait dispersé une à une les feuilles de l'arbre paternel.

* Ces deux sœurs vivent encore. L'une, Mme veuve Beaudoux, n'a pas quitté Tuffé ; l'autre, Mme veuve Briquet, demeure au Mans. Toutes les deux, dans leur modeste condition, riches de foi et de vertu, élèvent leurs familles dans la pitié et l'honneur chrétien.

Les deux sœurs, Pauline et Joséphine, avaient épousé deux braves artisans ; depuis longtemps les frères avaient quitté le logis.

Auguste Eugène se trouvait donc seul à la maison avec la belle-mère. Celle-ci avait des enfants, qu'elle cherchait à avantager. Elle maugréait sans cesse contre lui, l'accablait de reproches au moindre prétexte, surtout depuis que, par suite d'un accident, le vieux grenadier était cloué sur un lit de douleur où il resta près de six mois. L'enfant pleurait à l'écart pour ne pas attrister le cœur paternel.

Cependant, avec la cruelle maladie, la gêne, la faim même s'étaient assises à la table déserte. Auguste avait onze ans, il venait de faire sa première communion ; il prend une soudaine résolution :

—J'irai à Paris, se dit-il, et je gagnerai ma vie moi-même.

Un matin donc, il aborde son père et lui demande quelque argent pour se rendre à Paris. A ces paroles, le vieillard embrasse son fils en pleurant ; Auguste se jette à ses pieds, reçoit sa bénédiction et dix francs : tout ce que son père possédait.

On était aux derniers jours du mois de mars 1831 ; une magnifique matinée de printemps.

Malgré son âge et ses infirmités, M. Aubry voulut accompagner son fils jusqu'à La Ferté-Bernard, jolie petite ville à trois lieues de Tuffé. Là, un oncle d'Auguste, marié à la sœur de sa mère, M. Juignet, le recommande à des *rouliers* partant pour Paris ; et voilà

notre héros trotte menu sur la route de la grande ville.

Quand il était trop fatigué de la marche, les rouliers le faisaient monter sur la *bâche* de leurs lourds et lents véhicules.

Quatre jours après, il avait franchi ses quarante-cinq lieues, et entra à Paris. Il lui restait encore deux francs.

Deux de ses frères y exerçaient le métier d'ouvriers boulangers. Ils l'accueillirent à bras ouverts.

On lui montre les splendeurs de la capitale, on le promène de merveille en merveille, du Luxembourg au Jardin des Plantes, du Père-Lachaise aux Champs-Élysées, vrai conte des *Mille et une nuits*. Notre petit villageois demeure tout ébahi; un instant il croit rêver.

Mais ses deux francs qui s'égrènent, et la bourse des frères qui était fort peu garnie le ramènent bien vite à la triste réalité.

Il faut choisir un état; on le place chez deux associés peintres en bâtiments. Du matin au soir, le jeune apprenti, penché sur le marbre, broie les couleurs. La besogne était d'un mince agrément et d'un revenu plus mince encore.

Toutefois il se serait résigné de bonne grâce; mais ses maîtres étaient buveurs, jureurs et d'une impiété révoltante. Ils tournaient en dérision ce qu'il avait de plus cher, et se moquaient de lui chaque fois qu'ils le voyaient faire sa prière du matin et du soir. L'âme candide de l'enfant était en deuil.

Pendant quelques jours, il ne dit mot, dévorant son chagrin en secret. Mais, à l'exemple de son père, il a l'humeur peu endurante et un caractère que la sottise, comme l'injustice, révolte. Or, un jour que les propos impies lui pinçaient les oreilles plus que jamais, il bondit tout à coup de son siège au ricanement d'un dernier sarcasme, et le rouge de la colère sur la figure, la flamme dans les yeux, il jette aux patrons un geste de mépris, leur signifie net qu'il ne veut plus rester avec de pareils gueux, saisit sa casquette et prend son élan vers la rue, laissant nos deux hommes stupéfaits et tout penauds.

Il était d'ailleurs malade : le broiement des couleurs et plus encore le cynisme des deux associés l'avaient si profondément affecté que l'on jugea prudent de le renvoyer respirer l'air natal.

M. Aubry père fut tout joyeux de revoir son fils, car il désirait le mettre au fait de son petit commerce de fil, auquel il songeait à joindre celui des toiles.

Préalablement il crut devoir lui faire apprendre le métier de tisserand, et le mit en apprentissage à Avézé, village situé sur l'Huisne à quatre lieues de Tuffé, chez un nommé Lorient.

Il y resta huit mois. Il apprit vite à pousser la navette avec rapidité et dextérité; mais les fils qui cassaient et qu'il fallait raccommoder à chaque instant mettaient sa patience à bout.

D'autre part, il lisait une partie des nuits à la lueur de grossières chandelles de résine qu'on appelle *oribûs*

dans le pays. A la *Vie des saints* avait succédé la *vie des capitaines de la République et de l'Empire*. Les hauts faits des Pichegru, des Moreau, des Bonaparte, des Hoche, des Marceau, des Kléber, etc., enflammaient son imagination. Il retenait littéralement tout ce qu'il lisait.

La boutique du père Lorient devint le rendez-vous journalier de vieux soldats de l'Empire qui prenaient plaisir à entendre raconter toutes ces grandes épopées de la Révolution ; et les récits de l'enfant leur arrachaient des larmes.

—Est-il drôle, se disaient-ils entre eux, ce petit bambin qui connaît mieux que nous les batailles où nous avons fait nous-mêmes le coup de torchon !

Tout cela était fort bien ; mais la mère Lorient n'en était pas trop fière ; car en fait d'épopée, elle n'en connaissait guère d'autre que celle de la marmite, et le père Lorient ne gagnait plus de quoi la faire bouillir.

Au lieu de quatre ou cinq aunes de toile par jour comme autrefois, le bonhomme n'en faisait pas même deux ; l'apprenti en faisait encore moins, car on pense bien que pendant toutes ces narrations, la navette ne faisait guère son jeu. Donc la mère Lorient maugréait.

De leur côté, les auditeurs du jeune Aubry, les vieux grognards, trouvaient mauvais qu'un *savant* de ce calibre fût condamné à faire de la toile, à n'être sa vie durant qu'un *rat de cave* ; et il fut décidé solennellement et à l'unanimité, y compris la mère Lorient, qu'il devait pousser ses avantages dans le monde.

Il revient à Tuffé, expose le cas à son père, en n'oubliant pas de lui dire que c'était l'avis unanime des hauts bonnets d'Avézé. M. Aubry père se fâche un peu, car le nouveau projet contrariait ses plans ; mais enfin il le laisse entièrement libre.

Quelques jours après, notre héros était au Mans dans un excellent hôtel, la serviette sous le bras. Le colonel du 9^me dragons, alors en garnison au Mans, M. Bureau de Pusy, prenait sa pension dans cette maison. Il prit Auguste en affection, et lui proposa de l'engager comme trompette dans son régiment.

L'enfant avait alors treize ans ; il lui fallait l'autorisation de son père ; il court à Tuffé ; mais le père ne veut pas en entendre parler.

— Seulement, lui dit-il, si tu persistes jusqu'à quinze ans dans cette idée, je te laisserai libre.

L'affaire n'eut pas de suite.

Après un nouveau séjour de quelques mois au Mans, ayant fait quatre-vingts francs d'économie, il en laisse quarante à son père et s'en retourne à Paris.

De rudes épreuves l'y attendaient ; il serait difficile d'énumérer ici les divers métiers qu'il dut faire pour gagner sa chétive existence. Plus d'une fois il regretta la boutique du père Lorient.

Ce qu'il y eut de plus malheureux, c'est que peu à peu il désapprit le chemin de l'église et ne fit plus aussi régulièrement sa prière du matin et du soir.

Une maladie qui l'obligea d'aller à l'hôpital Saint-Louis, commença à le faire rentrer en lui-même. Au

sortir de l'hôpital, il trouva une place de porteur de pain chez un boulanger du marché des Innocents.

Parmi les pratiques qu'il servait tous les jours, étaient trois sœurs dont les noms doivent revivre dans ces pages ; car elles furent les anges gardiens que la Providence plaça sur son passage pour le ramener à Dieu.

Mlles Rose, Angélique et Marianne Favier, fabricantes de corsets, habitaient le passage Saint-Guillaume, près du Palais-Royal. Toutes trois d'un certain âge, elles vivaient tendrement unies, partageant leur existence entre le travail, les saintes prières et les œuvres de dévouement. Elles possédaient surtout cette charité ingénieuse qui sait choisir les moindres occasions pour glisser un bon conseil, une salutaire parole.

Plusieurs fois déjà, le jeune Aubry était allé chez elles, lorsqu'un samedi, au lieu d'un pain de six livres qu'elles avaient coutume de prendre, elles en demandèrent deux.

—Comme cela, mon enfant, lui dit Mlle Angélique avec un doux regard et un accent plein de bonté, vous n'aurez pas besoin de venir demain, et vous pourrez aller à la messe.

Ces paroles tombèrent sur l'âme de l'enfant prodigue comme une céleste rosée ; une larme glissa le long de sa joue, et, le lendemain, il se rendit à la messe.

De ce jour, il prit la résolution de revenir entièrement à Dieu, quoi qu'il en pût coûter.

Les demoiselles Favier l'accueillirent dans leur mai-

son comme leur enfant, et le raffermirent dans ses bonnes résolutions.

A la même époque, il fit rencontre d'un prêtre aussi renommé pour ses grandes vertus que pour la solidité de sa doctrine, M. l'abbé Badiche, sans contredit le plus savant hagiographe de France, qui lui donna la main pour achever l'œuvre commencée.

Cependant le boulanger chez lequel il était, avait un frère qui avait quelque littérature et qui se piquait de philosophie. Il connaissait son Voltaire, et tous les jours il prenait le jeune Aubry à partie, entassant objection sur objection.

Ces attaques lui firent comprendre qu'il ne suffit pas d'avoir une ardente et vive foi, mais qu'il faut savoir la défendre au besoin.

Mlle Angélique Favier avait dans sa petite bibliothèque un excellent ouvrage : LE TRIOMPHE DE L'ÉVANGILE. Il lut avec avidité cet ouvrage et quelques autres, s'en pénétra profondément, et bientôt il fut en état de soutenir la lutte sans désavantage.

Son adversaire, qui était de bonne foi, parut souvent frappé de la valeur de ses arguments. Dieu veuille que ce grain de sénevé ait plus tard porté ses fruits !

Ce genre de discussion, qui dura trois ou quatre mois, lui donna un goût décidé pour les études de controverse.

C'est aussi le souvenir de cette discussion qui plus tard lui fit naître l'idée de lire et d'étudier à fond Voltaire, Rousseau, Michelet, Proudhon, Quinet, etc.

On comprend par là pourquoi, dans ses *Cours d'histoire*, il a si souvent rompu des lances avec ces braves gens. Leur manière de travestir l'histoire, leur passion, leur haine contre l'Église le fait bondir d'indignation ; et il se prend d'une immense douleur à la vue de tant d'hommes sincères mais superficiels qui se laissent tomber dans leurs lacets.

Aussi verrons-nous plus tard qu'il conçut le plan d'un *Cours de philosophie de l'histoire*, où il se proposait de démontrer avec la dernière évidence le faux et l'invraisemblance des théories de ces hommes trop fameux.

C'est en 1836 que le jeune Aubry fut si gracieusement accueilli par les demoiselles Favier ; il avait par conséquent dix-sept ans.

Mlle Angélique crut voir en lui de la vocation pour l'état ecclésiastique. Sa ferveur et la vivacité de sa foi le lui firent croire à lui-même. Il s'en ouvrit à l'abbé Badiche, qui avait les secrets de son cœur, et qui ne chercha point à l'en détourner.

Mais il ne savait pas un mot de latin ; c'était là une pierre d'achoppement.

Sur ces entrefaites, les demoiselles Favier subirent des pertes relativement considérables et se virent dans l'impossibilité de subvenir entièrement aux frais que devaient nécessiter les nouvelles études.*

* Ces trois excellentes sœurs furent singulièrement éprouvées à partir de ce jour. Avec la perte de leur petit avoir, qui les força de céder leur établissement, elles virent arriver les infirmités. L'une mourut après trois ans d'une maladie cruelle. Mlle Ma-

D'ailleurs Auguste était déjà un peu vieux ; toutefois il ne perdit pas courage. Mlle Angélique, de son côté, lui répétait souvent le mot de saint François Xavier : " Avec une bonne volonté, il n'est rien dont on ne puisse venir à bout."

Mais comment commencer ? Le ciel mit sur son chemin un jeune homme nommé Lafaurie, qui demeurait près de l'église Saint-Merry, et qui venait de terminer ses études.

Lafaurie lui donna une grammaire latine, lui dit d'en étudier les premières pages, et de venir le retrouver le lendemain.

Il fut fidèle au rendez-vous ; l'autre l'interroge ; son élève avait tout lu jusqu'à la syntaxe, et tout retenu, les déclinaisons, les conjugaisons et même la préface, ce qui fit étrangement rire le maître.

rienne, qui avait une tendance à la surdité, devint presque entièrement sourde ; elle est morte il y a quatre ans. Mlle Angélique fut frappée de cécité dans les dernières années de sa vie ; elle mourut un an après sa sœur Marianne.

Par un de ces touchants retours que ménage souvent le ciel à la vertu, même ici-bas, celui qu'elles avaient protégé devint leur providence à la fin de leur vie. Du fond du Canada, M. Aubry leur envoyait chaque année une petite pension de trente-six louis.

Les bienfaits des trois sœurs n'étaient pas tombés sur une terre ingrate.

Le vénérable curé actuel de Saint-Sulpice à Paris, M. Hamon, payait leur loyer : elles recevaient aussi des secours annuels de l'Impératrice. C'est ainsi qu'elles s'éteignirent doucement dans les sentiments de la plus vive piété et avec la résignation la plus parfaite à la volonté du Seigneur.

Il le fit passer tout de suite à l'explication des auteurs, et lui mit entre les mains Sulpice-Sévère.

Tout allait à merveille ; mais, dès la quatrième leçon, le maître manqua. Il était pauvre, et l'on venait de lui offrir une situation brillante en Belgique. Il serra la main de son élève en lui disant de continuer, et partit.

M. l'abbé Badiche, à qui M. Aubry conta sa nouvelle aventure, lui donna lui-même des leçons malgré ses immenses occupations.*

Quand il était trop obéré d'affaires, il se faisait remplacer par M. l'abbé Magnié, aujourd'hui curé dans les environs de Paris.

L'élève n'avait que la nuit pour étudier, car le jour il travaillait pour gagner sa maigre pitance. Il avait quitté le rude métier de porteur de pain, et était entré en qualité de commis, dans un magasin de lingerie en gros, chez une dame veuve Loyau, rue du Sentier.

Bientôt une excellente femme, Mlle de Proizy, discernant ce jeune homme plein de talent et d'avenir, offrit de payer sa pension chez M. l'abbé Giraud, troisième aumônier de la Salpêtrière ; il put alors étudier, libre de toute préoccupation.

M. l'abbé Giraud, ancien secrétaire du cardinal Fesch, puis professeur d'hébreu en Lithuanie, était un de ces hommes de la bonne vieille roche qui affection-

* M. l'abbé Badiche est actuellement premier vicaire de Saint-Louis en l'Île, à Paris.

naient les jeunes gens, surtout les enfants pauvres ayant de la bonne volonté. Il accueillit Aubry avec bonté.

En fait d'enseignement, il avait à peu près la méthode de M. l'abbé Latouche, faisant découler tout de l'hébreu.

Voilà donc notre élève menant de front l'étude de l'hébreu, du grec et du latin. Ils étaient huit à recevoir les leçons du professeur, tous les huit pauvres et jeunes ; et l'excellent homme leur donnait sa science et la nourriture et le logement pour une rétribution insignifiante. *

Auguste Aubry resta dix mois à la Salpêtrière ; il avait été auparavant quatre ou cinq mois sous la direction de Lafaurie ou de M. l'abbé Badiche.

A cette époque, il écrivit dans quelle situation il se trouvait à un de ses cousins, M. l'abbé Aubry, alors premier vicaire de la Trinité de Laval (Mayenne).

Celui-ci ne l'avait vu qu'une seule fois, il y avait onze ou douze ans.

C'était un homme d'une haute intelligence et d'un cœur plus grand encore. Il avait pendant sept ans professé la philosophie au collège de Laval, et avait donné sa démission lors des malheureuses ordonnances du 16 juin 1828, qui prescrivaient aux professeurs de

* M. l'abbé Giraud est mort, il y a quelques années, sous bibliothécaire de la Sorbonne ; et, sauf sa bibliothèque, qui était fort belle, c'est à peine si l'on aurait trouvé chez lui de quoi payer les frais d'enterrement.

collèges de déclarer par écrit qu'ils n'appartenaient à aucune congrégation religieuse non légalement établie en France.

Le coup était dirigé contre les jésuites. Charles X, qui était un honnête homme dans la haute acception du mot, avait eu, à l'instigation de Mgr Feutrier et d'autres, la faiblesse d'apposer sa signature au bas de ces déplorables ordonnances.

M. l'abbé Aubry n'était pas jésuite, mais il avait toujours eu une profonde vénération pour ces religieux qui de tout temps comme aujourd'hui ont rendu de si éminents services. Il regardait d'ailleurs comme une lâcheté de faire la déclaration prescrite, et il donna sa démission.

Dès lors il se livra tout entier au ministère de la parole et de la direction des âmes. Il avait une activité prodigieuse et un zèle qui lui permettaient de suffire à tout. D'un caractère ferme et décidé, il était d'une charité inépuisable.*

Il reçut donc de son jeune cousin la lettre dont nous venons de parler et dans laquelle MM. Giraud et Baidiche avaient mis quelques mots.

* M. l'abbé Aubry avait refusé en 1836 la cure de Saint-Julien, cathédrale du Mans. M. de Hercé, curé de la Trinité, ayant été nommé évêque de Nantes, voulut l'emmener comme grand vicaire ; il refusa encore, tant il était attaché à Laval. Il fut même nommé curé de l'église de la Trinité, et M. Martin (du Nord), alors ministre des cultes, allait entrer dans le cabinet de Louis-Philippe pour faire signer cette nomination, lorsqu'un député

La réponse ne se fit pas longtemps attendre. L'abbé lui proposait de venir le voir à Laval, et promettait de se charger de son éducation. S'il agréait ses propositions, l'argent nécessaire lui serait fourni pour payer la diligence.

Son parti fut bientôt pris ; il avait onze ou douze francs en caisse, de bonnes jambes, et n'était guère effrayé des soixante-douze lieues qui séparent Laval de Paris.

Au lieu d'écrire, il fait ses adieux ce jour-là même à ses amis et à ses bienfaiteurs, et le lendemain de grand matin, il quitte Paris, à pied.

C'était en mai 1838. Le soleil n'avait pas encore l'œil sur l'horizon, lorsqu'il franchit la barrière de Passy. Un ami l'accompagna jusqu'à Versailles.

Le soir, à l'entre chien et loup, il arrive à Rambouillet, passablement fatigué. Il entre dans une petite auberge pour souper et coucher, et demande deux sous de fromage, deux sous de pain et une chopine de vin.

Dans la même salle se trouvaient six soldats s'en allant en congé illimité, car ils étaient dans la dernière

vint lui représenter que ce serait un vrai triomphe pour les légitimistes ; et le ministre fut assez faible pour céder à une telle raison.

M. l'abbé Aubry mourut le 19 juillet 1856 ; il était simple chanoine honoraire du Mans.

Il a publié un ouvrage intéressant sur Ballon, son pays natal, et laissé en manuscrit des documents précieux sur l'histoire ecclésiastique de la province du Maine.

année de service. Sur la table était un appétissant morceau de lard frais rôti.

Le soldat français, lion au combat, est dans la vie ordinaire d'un sans façon, d'une gaieté et d'un entrain proverbial.

On buvait joyeusement, et, à chaque rasade, c'était un feu roulant de bons mots et d'éclats de rire. Mais voyant la fatigue et la maigre pitance du jeune voyageur, et devinant que le gousset était léger, ils échangèrent un rapide coup d'œil :

—Camarade, où allez-vous ?

—A Laval.

—Bon ! nous ferons route ensemble jusqu'à Chartres.

—Jusqu'au Mans avec moi, ajouta l'un d'eux.

—C'est dit.

—Puisque nous sommes associés pour la route, tout est commun déjà, et vous nous ferez le plaisir de souper avec nous.

Et ce disant, on remplit les verres, on trinque et voilà notre ami à leur table avec une bonne assiettée de lard ; car le moyen de refuser une invitation faite de si grand cœur !

Le lendemain, à trois heures du matin, nos joyeux convives étaient sur la route de Chartres, où ils arrivèrent vers quatre heures de l'après-midi, fort contents lui d'eux, eux de lui.

Ils lui avaient raconté les espiègeries, les tours amusants de la vie de caserne ; en échange, il leur avait dit les stratagèmes sérieux des grands capitaines, surtout

des généraux de la République et de l'Empire ; et, comme les grognards de la boutique du père Lorient, ils passaient du rire aux larmes.

Bien qu'assez bons chrétiens, ils lui dirent carrément qu'il ferait mieux d'entrer à l'école militaire qu'au séminaire. Ils lui voyaient déjà le bâton de maréchal de France.

Arriva le moment de la séparation.

On trinqua une dernière fois, et l'on se serra la main avec effusion.

—Je ne les ai jamais revus, me disait M. Aubry en me racontant ce trait, mais quel bon souvenir j'ai gardé d'eux !

Le même jour, il continua sa route, avec un seul des six camarades, jusqu'à Courville, par une pluie battante.

Ils avaient fait dix-sept lieues dans leur journée.

Trempés jusqu'aux os, ils allèrent frapper à la mairie.

Le maire de Courville donna au soldat un billet de logement chez l'un des meilleurs habitants de l'endroit. Aubry y fut reçu avec lui.

Un bon grand feu, une bonne cuisine et de bon vin leur redonnèrent de la force et de la gaieté. L'hôte était un causeur charmant. On devisa jusqu'à minuit, et le lendemain il leur fit partager avec lui un excellent déjeuner.

On partit ; mais les fatigues et la pluie de la veille avaient laissé des traces. Leurs pieds étaient enflés et leurs souliers en séchant s'étaient rétrécis. Ils prirent leurs souliers à la main.

Le soldat tourna la chose en plaisanterie.

—Avant d'être maréchal de France, mon ami, il faut gagner ses éperons.

Enfin Auguste arriva à Laval. M. l'abbé Aubry l'accueillit comme un père reçoit son enfant.

Il fut convenu qu'il entrerait au petit séminaire de Précigné, à la prochaine rentrée, au mois d'octobre, et qu'en attendant, il resterait à Laval.

Le cousin avait une belle et grande bibliothèque ; Auguste s'y enferma du matin au soir.

A Précigné, il entra en troisième.

Le collège de Précigné est situé sur les confins du Maine et de l'Anjou.

Il avait alors trois cents élèves sous la direction d'un homme de bien, M. l'abbé Belenfant, mort quelques années après.

Le préfet des études, M. l'abbé Boutier, aujourd'hui supérieur, prêtre aussi distingué par sa piété que par sa science profonde des hommes et des choses, avait imprimé à l'enseignement une salutaire et forte direction.

Le personnel des professeurs n'était pas moins remarquable.*

* M. Aubry eut pour professeurs en troisième, M. l'abbé Lounay, aujourd'hui curé de La Ferté-Bernard, qui inspira à ses élèves un véritable enthousiasme pour les saints Pères, et spécialement pour les Pères de l'Eglise grecque, saint Jean Chrysostôme, saint Basile, saint Grégoire de Nazianze, saint Grégoire de Nysse, etc. ; en seconde, M. l'abbé Heslot, chevalier de la Lé-

Auguste Eugène fit ses classes avec éclat. La fièvre du savoir le consumait.

Sorti de Précigné en 1841, il alla faire sa philosophie au séminaire du Mans.

Il se passionna pour la philosophie comme il s'était passionné pour les lettres, et lut, dans l'année, un nombre immense d'auteurs, depuis Platon et Aristote, jusqu'à saint Thomas d'Aquin et de Maistre.

A la fin du cours, il fut désigné avec cinq autres pour soutenir publiquement en latin des thèses de philosophie.

L'année suivante, il entra en théologie; ce fut du savant et digne évêque actuel du Mans, Mgr Fillion, alors professeur au grand séminaire, qu'il eut le bonheur de recevoir des leçons d'Écriture sainte et d'hébreu.

De l'avis du supérieur, M. l'abbé Chevreau, aujourd'hui chanoine titulaire de la cathédrale, il rentra dans le monde pour étudier davantage sa vocation.

gion d'honneur, maintenant curé d'Andouillé (Mayenne); en rhétorique, M. l'abbé Baissin, aujourd'hui curé de la cathédrale du Mans, et grand vicaire; en mathématiques, M. Palicot, actuellement curé de Lassay (Mayenne).

Le collège de Précigné partage avec ceux de Châteaugontier, de Mayenne et de Sainte-Croix du Mans, l'honneur d'avoir formé presque tout le clergé des diocèses de Laval et du Mans.

Il a fourni à l'armée, à la magistrature, au barreau, à la politique des hommes distingués; plusieurs évêques, notamment Mgr Grandin, coadjuteur de Mgr Taché, et plusieurs missionnaires aimés du Canada, le Père Royer, le Père Grouard, etc.

La chaire de rhétorique française était alors vacante au lycée de Vendôme. M. Aubry l'accepta. C'était un cours spécial donné aux jeunes gens qui se destinaient aux écoles polytechniques de Saint-Cyr et de la marine.

Le lycée de Vendôme était à cette époque une institution libre où nombre des plus grandes familles de France envoyaient leurs enfants pour les préparer aux carrières de soldat ou de marin. On y étudiait en conséquence force mathématiques et sciences exactes.

Aubry ne voulut pas se laisser vaincre sur ce point par ses élèves ; il se mit à travailler dix heures par jour aux mathématiques ; et la nuit, de dix heures du soir à quatre heures du matin, il lisait la littérature facile du jour.

C'est ainsi qu'entre les logarithmes et les tropes, il se mit au fait de ce prodigieux amas de prose et de vers qui inondait chaque jour la France.

En fait de repos, il était de l'avis d'Alfred de Vigny :

“ La nécessité d'un long sommeil est un paradoxe inventé par les sots qui n'ont rien à dire et les paresseux qui n'ont rien à faire. ”

Bientôt l'un des deux professeurs de mathématiques étant tombé malade, il fut chargé de la chaire par intérim.

L'intérim dura six mois.

Au bout de deux ans, tourmenté de l'idée d'aller faire son droit à Paris, il abandonna la chaire de Vendôme.

En arrivant dans la capitale, son premier soin fut de

se faire recevoir bachelier ès lettres. Il commença son droit, et vécut des économies faites à Vendôme.

Le dernier franc disparu, il se vit de nouveau face à face avec la détresse.

Il donna des leçons de grec et de latin ; mais les élèves étaient presque aussi pauvres que le maître.

La chambre et le blanchissage payés, il lui restait en moyenne trois ou quatre sous par jour pour vivre.

Plus d'une fois il lui arriva de se coucher sans avoir donné à son estomac le moindre prétexte d'indigestion.

Cependant il ne voulait pas se plaindre. Son cousin et ses amis l'avaient vu avec peine partir de Vendôme.

Il leur laissa ignorer la gêne profonde où il se trouvait.

Il était d'ailleurs plein d'ardeur et de courage, et travaillait jour et nuit.

Après une année environ de ce régime, la Providence vint à son secours. Il entra comme précepteur dans une excellente maison, chez M. Bilbille-Fayard, rue Saint-Louis au Marais.

Quinze cents francs d'appointements, bonne table, bon logement, toute facilité pour suivre les cours à l'école de droit : c'était un vrai paradis terrestre.

Du premier coup d'œil, M. Bilbille comprit par quelle misère son homme avait passé.

Excellent cœur, il avait lui-même souffert dans sa jeunesse, mais par son énergie, son activité et sa grande intelligence des affaires, il était arrivé à quarante-deux ans à une haute situation financière.

Aubry fut choyé comme un enfant, et pour réparer

les avaries de son estomac, on le mit au bon vieux vin de Bordeaux.

Louis Bilbille, son élève, avait environ quinze ans. Il avait déjà fait trois ou quatre pensions de Paris et avait toujours été le désespoir de ses maîtres. Le fait est qu'il abominait le grec et le latin, et les braves gens perclus entre les dactyles et les spondées, avaient décidé gravement qu'il ne ferait jamais rien.

M. Aubry s'aperçut bien vite qu'il avait affaire à une belle et vive intelligence et que le problème à résoudre était tout simplement de l'amener par degrés à prendre l'étude à cœur.

Au bout de six à huit mois, on ne paraissait pas avoir fait grand progrès. Mais voilà qu'un beau matin notre gaillard se jette au cou du maître et lui déclare qu'il veut reconnaître ses soins et lui donner autant de satisfaction qu'il lui avait causé de peines.

Il se met à l'étude avec une ardeur incroyable.

Moins de deux ans après, il se présentait à la Sorbonne, passait ses examens et recevait le diplôme de bachelier ès lettres. *

Nous sommes maintenant au 8 février 1847.

M. Aubry épousa ce jour-là Mlle Marie Geneviève Victoire Lejuste, fille de Jean Marie Lejuste et d'Ursule Forville, braves et honnêtes cultivateurs du village de Tartiers, près Soissons.

* Il est aujourd'hui propriétaire et directeur d'immenses usines dans l'Anjou.

Admis au barreau de Paris, quelque temps après, il y pratiqua jusqu'au moment de son départ pour le Canada.

De fortes études, une parole vive et incisive, la facilité et la promptitude de la réplique, une argumentation nette, serrée, le firent remarquer tout d'abord par d'éminents confrères.

Un jour, à la suite d'un éloquent plaidoyer qu'il fit à la Conférence des Avocats, M. Duvergier, aujourd'hui conseiller d'État, alors bâtonnier de l'ordre, le félicita chaleureusement.

Sur les entrefaites, éclata la révolution de Février.

M. Aubry fut incorporé dans la 12^{me} légion de la garde nationale et nommé lieutenant.

Il prit part en cette qualité à tous les engagements qui eurent lieu pour refouler le socialisme communiste, aux démonstrations de mars et d'avril, à l'équipée du 15 mai, et surtout à cette terrible bataille de quatre jours (22, 23, 24, 25 juin) dans laquelle il n'y avait pas moins de 500,000 hommes aux prises.

Il y courut plus d'un danger.

Le poste qu'il commandait, sur le quai de la Tournelle, était composé d'environ quatre-vingts hommes.

Parmi eux il s'en trouvait plusieurs qui avaient combattu, les deux premiers jours, dans les rangs de l'insurrection, et qui, écrasés par une épouvantable canonnade de trente-deux heures, s'étaient réfugiés dans divers postes de la garde nationale.

Ils avaient formé le projet de donner la main aux

insurgés de la rive droite et de prendre en queue le bataillon de ligne qui gardait le pont de la Tournelle, pendant que les *frères et amis* attaqueraient de front.

Pour la réussite du projet, il était nécessaire de se débarrasser des officiers fidèles au drapeau.

M. Aubry devait être égorgé dans la nuit.

Des gardes nationaux sur lesquels on avait cru pouvoir compter, ayant été initiés au secret, vinrent le lui révéler.

Notre lieutenant ne perdit pas son sang-froid ; il leur commanda la prudence, et alla s'entendre avec le chef d'un détachement de ligne qui bivouaquait à une centaine de pas du poste.

Ce détachement faisait environ cinquante hommes, débris de deux belles compagnies presque entièrement exterminées aux barricades.

L'officier promit de donner main-forte au premier signal.

M. Aubry rentra alors à son poste, et fit mettre les fusils au ratelier.

—Citoyens, dit-il d'un ton énergique, je sais ce qui se passe ici ; je n'ai qu'un mot à dire, et le voici : le premier qui, sans mon ordre, prendra un fusil au ratelier, ou fera quelque démonstration, sera immédiatement passé par les armes.

Personne ne bougea.

Quelques heures après, il avait le bonheur de sauver la vie à un jeune homme de dix-huit ans, qui la veille avait combattu aux barricades.

Notre jeune étourdi était de faction au poste, lorsque deux gardes nationaux blessés y entrèrent.

Tous deux, atteints à la tête, avaient la figure tout ensanglantée, et étaient encore furieux du combat.

—En voilà un qui fait le bon apôtre, s'écrièrent-ils en le reconnaissant, et qui nous canardait hier ! Il faut le fusiller !

Le lieutenant fit mine de dire comme eux, et sous prétexte de le faire passer au conseil de guerre, il le prit par dessous le bras et sortit.

Après être entré un instant dans la boutique d'un marchand de vin pour distraire l'attention de ses hommes, il prit une rue détournée et le conduisit par le pont de la Tournelle jusqu'à son quartier.

L'ordre rétabli, M. Aubry avait repris les habitudes du barreau, lorsque la chaire de droit romain de l'université Laval de Québec lui fut offerte par l'entremise de M. l'abbé Hamel, alors élève de l'école ecclésiastique des Carmes, aujourd'hui professeur à la faculté des arts.

Mais le degré de docteur en droit était exigé.

Il fallut de nouveau se remettre sur les bancs pendant quinze mois.

Après avoir subi les deux examens préalables, il soutint la thèse pour le doctorat avec une distinction qui lui valut des éloges du doyen de la faculté de droit.

M. Pellat, considéré en Europe comme le plus savant et le plus judicieux interprète du droit romain que la

France ait eu depuis Cujas, lui donna en souvenir d'estime et d'admiration un de ses propres ouvrages. C'était le 20 décembre 1856 ; le 22, il quittait la France pour le Canada.

Sa famille ne devait l'y suivre que cinq mois plus tard.

Dans l'intervalle, Mme Aubry reçut de M. Rivolet, secrétaire du conseil de l'ordre des avocats à la cour impériale, la lettre suivante. On ne lira pas sans intérêt cette sorte d'adieu amical.

Paris, 18 mai 1857.

Madame,

J'ai l'honneur de vous adresser le certificat de notre confrère Aubry. Je suis heureux d'y avoir mis ma signature et de penser ainsi qu'il conservera dans une pièce officielle un souvenir de moi.

J'ai été bien sensible à la lettre qu'il m'a écrite et j'ai été heureux d'apprendre qu'il se trouvait bien à Québec.

Sa lettre au bâtonnier a été lue au conseil et sera conservée dans nos archives.

Dites-lui bien, je vous en prie, que nous tenons à l'espoir de le revoir un jour parmi nous, et que nous le considérons comme un compatriote n'ayant pas perdu l'esprit de retour. S'il a besoin de quelque service en France, il sait que je suis toujours à sa disposition et que je tiens à être un de ses correspondants...

Permettez-moi, madame, de vous souhaiter une bonne traversée et une heureuse arrivée. Les vœux de tous vos amis, et je vous prie de me croire de ce nombre, vous accompagneront dans votre voyage et dans une résidence qui n'est pas la France sans doute, mais qui est toute pleine de souvenirs français.

J'ai l'honneur d'être
votre bien dévoué serviteur,

C. RIVOLET.

Les neuf années de séjour de M. Aubry au Canada se sont partagées entre l'enseignement du droit, les

luttons du journalisme et les entretiens plus calmes du *Cours d'histoire*.

Du jour où il parut pour la première fois dans la chaire de cette magnifique institution dont le Canada est justement fier, on reconnut l'homme éminent formé à l'école des maîtres.

Ses savantes leçons où l'effort du travail disparaît sous les charmes d'une parole qui a tout l'entrain et la vivacité de l'improvisation, furent une révélation pour ses auditeurs.

Ils admirèrent cette merveilleuse facilité avec laquelle cet esprit aussi brillant que profond leur frayait la route à travers le dédale de ces lois antiques, base de toute législation.

Avec une rare sagacité et fermeté de jugement, il pénètre profondément les sujets qu'il traite, analyse chaque détail avec clarté, accuse fortement les points importants, élargit ensuite l'horizon, et offre, dans une pensée synthétique, les grands aperçus, les coups d'œil d'ensemble.

L'attention ne se fatigue pas à l'écouter ; on se laisse entraîner, sans songer aux difficultés de la route, sur les pas de ce guide qui éclaire tous les détours, aplanit toutes les aspérités.

Sa diction facile et animée, l'expression vive de sa physionomie, relèvent admirablement les séductions de sa science.

Les solides qualités qui firent le succès de son cours de droit romain, se révélèrent dans l'écrivain, dès qu'il

prit la plume pour la défense de la cause catholique dans les colonnes du *Courrier du Canada*.

Il succédait, en 1859, à M. J. C. Taché, qui depuis près de trois ans occupait, avec une attitude si énergique et si franchement catholique, le fauteuil de rédacteur en chef.

Dédaignant les intérêts et les disputes de partis, M. Aubry se plaça, du premier coup, sur le terrain des grandes questions, et les aborda avec cette sûreté de doctrine, cette largeur de vue, cette force de logique qu'on lui avait vu déployer dans une autre arène.

Intrépide et prudent tout à la fois dans la polémique, il l'entamait avec art, la poursuivait avec hardiesse, l'appuyait parfois d'une pointe d'ironie, d'un grain d'humeur gauloise, la soutenait avec vivacité, avec passion même, mais toujours avec dignité et courtoisie.

Son style reflète les qualités de son esprit. Ferme, simple, colorée, limpide, la phrase coule sans effort, s'enchaîne avec aisance.

Jamais d'apprêt, de recherche, de mots à effet, de prétention littéraire.

L'idée seule l'occupe; il n'a qu'un but: faire prévaloir la vérité, la faire aimer.

Son amour pour l'Église éclate à chaque page, et il combat pour elle avec le dévouement et la ferveur du chrétien.

Voici un échantillon de sa manière. Il s'agissait d'apprécier la lettre fameuse que Napoléon III écrivit à Pie IX le 31 décembre 1859. On sait que l'empereur,

tout en avouant qu'on ne saurait méconnaître les droits du siège apostolique sur les Légations, disait dans cette lettre que ce qui lui " paraîtrait le plus conforme aux véritables intérêts du Saint-Siège, ce serait de faire le sacrifice des provinces révoltées."

Après avoir donné la lettre même, et exposé l'état de la question, M. Aubry continue ainsi :

" On voudrait se le dissimuler encore, que cela n'est plus possible : une grande iniquité est sur le point de passer à l'état de *fait accompli*, dans le droit public de l'Europe.

" La révolution triomphe dans l'Italie ; elle est puissante partout.

" Elle a des représentants dans les conseils des souverains ; elle a pour séides et pour complices presque tous les journaux du monde entier, même les journaux prétendus conservateurs.

" La lettre même de l'empereur des Français constate cette force immense de la révolution. Parmi les raisons puissantes qui l'ont engagé à faire si promptement la paix, il faut compter, dit-il, la crainte de voir la révolution prendre tous les jours de plus grandes proportions.

" Quelques lignes plus bas, l'empereur reconnaît qu'il s'est trouvé impuissant à arrêter l'établissement du nouveau régime, et que ses efforts n'ont abouti qu'à empêcher l'insurrection de s'étendre.

" Cela étant, l'abandon des Romagnes par le Saint-Siège serait-il suivi du retour immédiat de l'ordre ?

L'empereur le pense, mais nous craignons bien que ce ne soit là qu'une illusion.

“ L'unité italienne n'est qu'un prétexte et une chimère.

“ Une chimère : car cette unité n'a existé à aucune époque de l'histoire, pas même du temps des anciens, et il semble qu'il est permis dès lors d'en conclure qu'elle n'existera jamais.

“ Un prétexte : car ce que veut la révolution, ce n'est point seulement tels États du Pape, ni même tout le domaine de saint Pierre, pour les agréger au reste de l'Italie, mais bien, et nous le démontrerons plus tard, l'anéantissement de la papauté, la destruction du catholicisme et même de toute idée chrétienne.

“ Ce n'est donc point par des demi-mesures et par des concessions sans dignité, pour ne pas dire coupables, qu'on la fera reculer.

“ Il faut être pour elle ou contre elle.

“ Ce n'est qu'en l'attaquant résolument et de front qu'on peut l'abattre.

“ Elle est puissante aujourd'hui, le sera-t-elle moins demain ?

“ Il ne faut pas, dit Mirabeau, s'imaginer pouvoir sortir d'un grand péril sans un péril, et toutes les forces des hommes d'État doivent être employés à préparer, tempérer, diriger et limiter la crise et non à empêcher qu'il y en ait une, ce qui est impossible, ni même à la reculer, ce qui ne servirait qu'à la rendre plus violente.

“ Supposez que le Pape se résigne à ce sacrifice douloureux mais nécessaire, dit-on, au repos de l'Europe et à la paix de l'Italie, nécessaire même, paraît-il, au Saint-Siège pour lui assurer la possession paisible des États de l'Eglise. Eh bien ! le sacrifice est consommé, mais demain, l'Italie est de nouveau agitée, l'Europe encore troublée, le domaine de Pierre de nouveau envahi !...

—“ Les puissances interviendront !

—“ Mais si les puissances sont décidées à intervenir demain, pourquoi pas dès aujourd'hui ? La cause est-elle moins juste, le droit moins évident, moins incontestable ?

“ Et si l'intervention est légitime demain, pourquoi donc tant préconiser aujourd'hui le prétendu principe de non-intervention ?

“ Ah ! nous le disons avec amertume, la France, la fille aînée de l'Eglise, oublie la mission qui a fait, à travers les âges, sa grandeur et sa force !

“ Jamais plus magnifique occasion ne s'est présentée peut-être pour jeter un reflet de justice sur les armes françaises et pour écraser la révolution. C'était une cause de deux cent millions de catholiques, et aucune puissance de l'Europe n'eût protesté, ou bien cette protestation fût restée sans écho, car on ne proteste pas contre la force au service du droit.

“ Qui donc eût voulu se mesurer avec la France déclarant vouloir maintenir le Saint-Père en possession d'États qui lui sont garantis par les traités de 1815 ?

“ La catholique Autriche?—La supposition est absurde.

“ L’Angleterre?—Elle déclare à tout venant qu’elle ne fait point la guerre pour une idée.

“ La Russie et la Prusse?—Mais elles ne sont pas même venues au secours de l’Autriche, expulsée de la Lombardie au mépris des mêmes traités.

“ La France n’eût donc eu à combattre que la révolution, et le combat ne pouvait être long ni douteux.

“ Maintenant, nous le craignons, Dieu veuille écarter ce malheur! des jours mauvais se préparent, jours de trouble, de confusion, d’anarchie et de guerres longues et sanglantes : les fauteurs ou complices de la révolution verront, mais trop tard, où les a conduits leur impiété ou leur aveuglement.”

En 1858 et 1859, sollicité par ses amis, M. Aubry fit un *Cours d’histoire générale*, qui fut suivi non seulement par les élèves de l’université Laval, mais par l’élite de la société québécoise : prêtres, avocats, notaires, médecins, etc.

Jamais il ne s’était montré plus érudit, plus entraînant, plus philosophe, et surtout plus chrétien.

Se fiant à sa prodigieuse mémoire, il ne se servait jamais de notes ni de livres, et prodiguait les citations avec une facilité qui ébahissait ses auditeurs.

Sacrifiant un peu la méthode historique aux besoins actuels de la société, il saisissait les occasions de s’attaquer à toutes ces théories modernes qui font tant de victimes, les pulvérisait et jetait leur poussière aux quatre vents.

Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, fut un de ses auditeurs les plus assidus et fut si satisfait de sa manière, qu'il lui envoya le double de sa souscription avec ce charmant petit badinage :

Archevêché de Québec,
3 décembre 1859.

Monsieur,

A vos cours j'ai du plaisir comme quatre ;
Pour les entendre je me ferais battre.
En vous offrant si peu, partant je veux
Vous rester redevable comme deux.

C. F. BAILLARGEON, E. T.

M. Aubry, Prof. de l'univ. Laval.

M. Aubry ayant cité un jour ce quatrain dans une lettre qu'il écrivait à un curé du diocèse du Mans, celui-ci répondit :

Mon cher ami,

La lettre de Mgr de Tloa est le plus beau diplôme que vous ayez jamais reçu.

L'année dernière, M. Aubry fit un voyage en Europe pour régler quelques affaires de famille.

A son retour, il se trouvait à bord du *Damascus*, lorsque ce navire faillit périr en pleine mer.

M. Aubry a raconté les détails de cet accident dans la lettre suivante adressée à une amie :

..... " Je suis parti de Paris le 30 août et ne suis arrivé à Québec que le 25 septembre, après une pénible traversée. Je me suis embarqué à Liverpool le 1er septembre à bord du *Damascus*, steamer de la ligne canadienne.

" Tout alla bien jusqu'au dimanche, 4. Ce jour-là

nous fûmes assaillis par une forte tempête, et cependant nous continuions de faire bonne route. Mais le lendemain, 5, à 6 heures du matin, notre hélice cassa, et impossible désormais de marcher à la vapeur. Il fut décidé qu'on reviendrait à voiles en Irlande et qu'on y attendrait un autre steamer d'Angleterre.

“ Nous étions alors à cent soixante lieues environ des côtes d'Irlande et la tempête durait encore.

“ Cependant on déploya les voiles et on prit vent comme on put. La tempête cessa, mais on s'aperçut bien vite que nous courions un grand danger. Notre hélice cassée était restée au steamer et frappait à l'arrière avec une grande force, menaçant à tout moment de défoncer le navire.

“ Cependant nous revenions vers l'Irlande avec une mer assez calme et un vent assez favorable ; mais voilà que la nuit du mardi au mercredi tout change : le vent se déchaîne et souffle avec fureur ; la mer s'agite et se démène comme une possédée ; les vagues mugissent et s'élèvent tout autour de notre pauvre navire, qui se trouve ballotté dans toutes les directions ; les coups redoublent à l'arrière avec un bruit épouvantable ; vainement et pendant quatorze heures, au milieu des plus grands dangers, le capitaine, suspendu au-dessus de l'abîme, cherche avec de gros câbles et des chaînes en fer à consolider l'hélice aux flancs du navire ; rien n'y fait : la mer brise tout avec fureur.

“ Quelle terrible journée du 7 septembre ! A toute minute, le navire menaçait de couler, et il n'y avait

que huit chaloupes pour environ 200 passagers, sans compter l'équipage.

“ D'ailleurs à quoi bon mettre les embarcations à la mer par une si furieuse tempête, et à plus de quatre-vingts lieues des côtes encore ? La mort apparaissait avec toutes ses horreurs, et chacun recommandait son âme à Dieu, car tout paraissait fini ici-bas.

“ Pour moi, je me recommandai aussi au bon Dieu, à la bonne Vierge et aux saints ; je fis, à travers l'Océan, mes adieux à ma femme et à chacun de mes enfants, et pourtant, vous le dirai-je ? j'espérais contre toute espérance. J'avais communiqué le jour de mon départ de Paris, et je m'étais mis sous la protection spéciale de Marie Immaculée et de saint Joseph.

“ D'autre part, il y avait à bord du *Damascus* quatre Pères Oblats de Marie Immaculée venant de France et allant en mission chez les sauvages de la Rivière-Rouge, et beaucoup de catholiques irlandais qui priaient et çisaient leur chapelet avec une ferveur étonnante.

“ Cependant la fureur de la mer allait toujours croissant, et vers cinq ou six heures du soir tout paraissait désespéré. Tous les passagers étaient sur le pont, les yeux levés vers le ciel et attendant la mort.

“ Pour moi, je priais Marie et le glorieux patriarche Joseph avec une ferveur que je n'avais jamais eue. Tout à coup un bruit, des craquements horribles se font entendre : on crut que le navire coulait, mais à l'instant même on voit le capitaine rayonnant et sautant sur le pont s'écrier : Elle est partie !

“ Notre hélise venait d’être brisée et emportée par un violent coup de mer. Nous étions sauvés.

“ Nous arrivâmes le samedi matin en Irlande et le mercredi suivant nous nous rembarquâmes sur le *North American*, qui nous amena à Québec en onze jours...”

Dans la vie privée, M. Aubry est d’une simplicité antique. La plus stricte économie préside à sa maison.

Il a connu les jours mauvais, et il veut que ses enfants se forment de bonne heure aux luttes de la vie. Il ne leur inspire que des goûts simples, des habitudes modestes.

Rien de plus charmant et de plus édifiant tout à la fois que le spectacle de son intérieur : c’est une parfaite image de la vie patriarcale.

Mme Aubry préside elle-même à l’éducation de son fils et de ses trois filles.

Les leçons du jour, égayées d’innocentes récréations, les pieuses lectures, la promenade du soir en famille, les prières du matin et du soir en commun, partagent les heures.

À chaque repas, on lit à la table la vie du saint du jour, et la conversation roule ensuite sur les impressions qu’elle a produites.

Le reste de la journée, les enfants s’entretiennent entre eux du glorieux athlète, s’enthousiasment parfois, et se portent mutuellement de naïfs défis.

—Eh bien, toi, Zouave, * aurais-tu assez de foi pour souffrir sur le gril, comme saint Laurent ?

—Et toi, Marie, en aurais-tu assez pour endurer le supplice de sainte Agnès ?

Charlotte et Esther interviennent et portent aussi leurs défis.

Excellente famille ! que de foi ! Comme suis plu à admirer votre belle simplicité, à respirer au milieu de vous le parfum de la vertu !

Si le luxe n'a pas ses entrées chez M. Aubry, c'est que la charité a toujours les siennes. Le pauvre ne frappe jamais en vain à sa porte.

Sur son modeste revenu la part de Dieu et des pauvres est toujours prélevée la première.

Chaque année, pendant son séjour à Québec, il allait déposer entre les mains du chapelain de l'église Saint-Jean-Baptiste (nous tenons ce fait de M. Racine lui-même) la somme de cinq louis pour le denier de saint Pierre.

M. Aubry ne craint pas de raconter les rudes épreuves qu'il a traversées. Il sait que ce sont de nobles cicatrices qui témoignent de ses combats.

Un journaliste anglais eut un jour le mauvais goût de lui en faire un reproche, et crut blesser notre rédacteur au vif en lui disant que, dans son pays, il n'avait mené qu'une vie bien chétive (a scanty livelihood.)

* C'est le nom de guerre du petit Pierre Aubry.

Il reçut cette fière réponse :

“ Vous auriez pu ajouter, mon brave, que le susdit rédacteur ne mène point non plus, à Québec, un train de grand seigneur, et ce pour de bonnes raisons :

“ 1^o Parce que, sans avoir besoin de l'apprendre d'autrui, il sait très bien qu'il n'est point grand seigneur ;

“ 2^o Parce qu'il veut rester libre et indépendant, et qu'il tient, avec Bossuet, qu'il n'y a rien de plus libre ni de plus indépendant qu'un homme qui sait vivre de peu et qui, sans rien attendre de la protection ou de la libéralité d'autrui, ne fonde sa subsistance que sur son industrie et sur son travail.”

Les habitués de l'avenue Saint-Louis et du chemin de Sainte-Foye se rappellent l'avoir souvent rencontré, le soir au soleil couchant, entouré de son intéressante famille, faisant le tour du Belvédère ou du Mont-Plaisant.

Il aimait à se délasser des fatigues du professorat et des soucis du journalisme en allant y respirer l'air de la campagne, jouir d'un peu de fraîcheur, des causeries en plein air, et de cette superbe vue du Saint-Charles qui se déroulait à ses pieds.

Ses amis ne l'y reverront plus.

Adieu donc, ami Aubry ! vous allez revoir cette belle France où vous êtes né, et qui fut aussi le berceau de nos ancêtres.

Puissiez-vous là-bas, auprès de cette compagne si digne de vous, et de vos charmants enfants, retrouver cette part de bonheur dont furent privées vos jeunes années !

Adieu ! Vous ne partez pas tout entier, vos œuvres nous restent, les fruits de vos enseignements, l'arome de vos bons exemples et de vos vertus.

Vous vivrez dans nos souvenirs comme le type de l'honneur français et du chrétien.

Québec, juin 1865.

A son arrivée en France, M. Aubry alla se fixer à Angers, où il occupe maintenant la chaire de droit romain à l'université catholique de cette ville. Ses trois filles ont embrassé la vie religieuse au monastère des ursulines de Blois. Deux d'entre elles sont mortes ; celle qui survit est actuellement supérieure de sa communauté.

Le fils unique de M. Aubry a été enlevé à la fleur de l'âge comme ses deux sœurs, mais dans des circonstances qui ont rendu sa mort doublement douloureuse. Attaqué de phtisie, il était venu au Canada, en 1882, dans l'espérance d'y rétablir sa santé ; mais sa maladie fit des progrès si alarmants qu'on dut mander à son père de venir en toute hâte le rejoindre pour le ramener en France. Le jeune Aubry, presque mourant à son départ de Québec, expira au milieu de la traversée ; et son père n'eut pas même la consolation d'emmener avec lui ses restes, qui furent jetés à la mer.

M. et Mme Aubry n'ont vécu depuis que pour les œuvres de piété et de charité.

Québec, 15 janvier 1885.

F. X. GARNEAU

Si les premiers pas sont difficiles dans la carrière des lettres et des sciences, si les avantages que procure la culture de l'esprit ne sont pas toujours, dans un pays nouveau, appréciés à leur juste valeur par une population trop préoccupée d'intérêts matériels, il viendra un temps, sans doute, où pleine justice sera rendue à ceux qui auront fait des sacrifices pour la plus belle cause qui puisse occuper l'attention des sociétés.

(F. X. GARNEAU, *Voyage*.)

En 1850, l'école militaire de Saint-Cyr était témoin d'un spectacle qui peut donner une idée de l'intérêt qu'offre l'histoire du Canada. Les élèves, réunis autour de la chaire du savant professeur d'histoire, M. L. Dussieux, écoutaient, pour la première fois, le récit de la fondation et de l'établissement de la Nouvelle-France. C'était vraiment un monde nouveau pour ce jeune auditoire : chaque leçon était suivie avec un intérêt toujours croissant. L'ardente et sympathique jeunesse tressaillait d'émotion au récit des grandes actions qui ont illustré le nom français en Amérique. Lorsque enfin le professeur, vivement impressionné, en vint à l'histoire de la dernière lutte qui coûta le Canada à la France, lorsqu'il déroula cette héroïque page

de nos annales militaires, d'enthousiastes applaudissements éclatèrent dans tout l'auditoire. *

Cette scène émouvante en dit plus que tous les commentaires possibles sur la beauté de l'histoire du Canada; et c'est à cette magnifique épopée que l'historien dont notre pays déplore la perte, a attaché son nom, devenu désormais immortel comme les souvenirs qu'il a retracés.

I

ANCÊTRES DE M. GARNEAU.—SON ENFANCE.—SON ÉDUCATION.

Le fondateur de la famille Garneau, en Canada, faisait partie de la nombreuse émigration venue du Poitou en 1655. Louis *Garnault* était natif de la paroisse de la Grimoudière, diocèse de Poitiers. Il épousa, à Québec, le 23 juillet 1663, Marie Mazoué, native de La Rochelle. En 1667, on le retrouve porté au recensement de la Côte-de-Beaupré. Il s'établit à l'Ange-Gardien.

L'arbre généalogique suivant de la famille de M. Garneau est extrait du *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes* par M. l'abbé Tanguay : †

* Ce trait est rapporté par M. Dussieux lui-même au commencement de son esquisse intitulée : *le Canada sous la domination française*, ouvrage écrit avec la plume d'un savant et le cœur d'un soldat.

† Cet immense travail, fruit de plusieurs années de patientes recherches, comprend la généalogie des familles canadiennes depuis la fondation de la colonie.

PIERRE GARNAULT—JEANNE BARAULT—de la paroisse de la Grimoudière, diocèse de Poitiers.

I. LOUIS—le premier venu en Canada en 1655 ; marié en 1663 à Marie Mazoué.

II. FRANÇOIS—né en 1665 ; marié à Madeleine Cantin.

III. LOUIS—marié en 1746 à Marie Josephte Béland.

IV. JACQUES—marié en 1776 à Geneviève Laisné.

V. FRANÇOIS XAVIER—marié en 1808 à Gertrude Amiot.

VI. FRANÇOIS XAVIER—né le 15 juin 1809 ; marié le 25 août 1835 à ESTHER BILODEAU, native de la Canardière ; décédé le 3 février 1866.

L'aïeul de M. Garneau était un riche cultivateur de Saint-Augustin : il avait conservé un profond attachement pour la France, et un vif souvenir des gloires et des malheurs de la patrie au temps de la conquête. " Il se plaisait à raconter, dit M. Garneau au commencement de son *Voyage en Angleterre et en France*, les exploits de ses pères et les épisodes des guerres de la conquête.

" Mon vieil aïeul, courbé par l'âge, assis sur la galerie de sa longue maison blanche, perchée au sommet de la butte qui domine la vieille église de Saint-Augustin, nous montrait de sa main tremblante le théâtre du combat naval de l'*Atalante* contre plusieurs vaisseaux anglais, combat dont il avait été témoin dans

son enfance. * Il aimait à raconter comment plusieurs de ses oncles avaient péri dans les luttes héroïques de cette époque, et à nous rappeler le nom des lieux où s'était livrée une partie des glorieux combats restés dans ses souvenirs."

A la mort de ce bon vieillard, son fils aîné, Jacques, hérita du bien paternel. Le père de M. Garneau, qui s'appelait comme lui François-Xavier, vint s'établir à Québec, où il apprit le métier de sellier. Il épousa, en 1808, Gertrude Amiot dite Villeneuve, de Saint-Augustin, et eut plusieurs enfants, dont l'aîné est celui qui fait l'objet de cette notice. Il naquit, comme l'indique l'arbre généalogique ci-dessus, le 15 juin 1809, et fut baptisé le même jour.

Son père, ne réussissant pas dans son métier, acheta une goélette dans le but de réaliser une spéculation, dont l'issue faillit lui être fatale.

"J'avais à peine quatre ou cinq ans, lorsqu'un jour je vis rentrer mon père triste et fatigué d'une excursion commerciale vers le bas du Saint-Laurent, qui n'avait pas été heureuse. Il raconta à ma mère comment il avait failli périr, avec sa goélette, par la faute d'un vieil ivrogne, nommé Lelièvre, qui s'était donné pour pilote."

Il paraît que, dès son bas âge, le jeune Garneau fut un enfant étrange. Grave, presque taciturne, on le

* Ce combat se livra, en 1760, vis-à-vis de la Pointe-aux-Trembles.

voyait très rarement jouer ; il était d'une timidité excessive, caractère qu'il conserva jusqu'à la fin de ses jours.

L'enfant ne se plaisait qu'à l'école : dès qu'il sut un peu lire, la lecture fut son seul amusement. Son premier maître fut un bon vieux qu'on appelait le *bonhomme* Parent, et qui tenait sa classe à l'entrée de la rue Saint-Réal (coteau Sainte-Geneviève). Cette maison existe encore : c'est la seule, paraît-il, qui ait échappé à l'incendie du faubourg Saint-Jean en 1845. Bien des fois, lorsque M. Garneau descendait avec ses enfants la côte d'Abraham, il leur indiqua du doigt, en souriant, cette modeste maison où il avait appris les premiers rudiments de la grammaire.

Un jour, vers l'âge de cinq ou six ans, il s'échappa aux regards maternels, et pénétra, par la porte Saint-Jean, dans la ville, où il ne tarda pas à s'égarer. Après avoir longtemps erré dans les rues, il arriva tout pleurant à la porte de la Caserne, sur le marché de la haute-ville. Des soldats l'accueillirent, essuyèrent ses larmes et le firent manger. Le soir, bien tard, son père, qui le cherchait depuis plusieurs heures, le trouva, assis sur les genoux d'un grenadier, jouant joyeusement du tambour, au grand amusement des bons troupiers.

A l'école, il eut bientôt appris tout ce que savait le *bonhomme* Parent, et on l'envoya à une autre institution moins élémentaire, établie en dehors de la porte Saint-Louis, rue de l'Artillerie. Cette école, où se pra-

tiquait la méthode de l'enseignement mutuel (système de Lancaster), avait été fondée et était entretenue par M. Joseph François Perrault, protonotaire de la cour du banc du roi,—cet homme de bien, cet ami des lettres et des jeunes gens studieux, qui a fait tant de sacrifices pour la cause de l'éducation.

Dès lors, on pouvait soupçonner dans le jeune élève la future supériorité de l'historien. En peu de jours, il eut surpassé tous les élèves de sa classe: son vieil ami, M. Louis Fiset, se rappelle encore de l'avoir vu faisant gravement l'office de *moniteur général* au milieu de ses petits compagnons d'étude.

Vers l'âge de quatorze ans, le jeune Garneau sortit de cette école pour entrer au greffe de M. Perrault, où il se lia d'amitié avec un jeune Dufault, clerc au même greffe, et que le bon M. Perrault retirait chez lui. Très souvent le soir, François Xavier allait voir son ami; et durant la veillée, le digne greffier donnait des leçons de grammaire et de littérature aux deux jeunes clercs. M. Garneau a toujours conservé le plus tendre souvenir de son vieux patron et a toujours eu pour lui la plus sincère reconnaissance; il en parlait souvent à ses enfants avec de grands éloges, et lorsqu'il publia son *Histoire du Canada*, il lui présenta le premier exemplaire de cet ouvrage.

Vers l'âge de seize ans, il sortit du greffe, et entra en cléricature chez M. Archibald Campbell, cet autre ami de la jeunesse, et qui a été, en particulier, le bienfaiteur de notre peintre canadien, M. Falardeau, che-

valier de l'ordre de Saint-Louis de Parme. M. Garneau sut bientôt gagner l'estime et l'affection de son nouveau patron. M. Campbell lui prêtait des livres, que le jeune clerc lisait avec ardeur, sans négliger l'étude du notariat.

Depuis longtemps il désirait vivement faire des études classiques, et aurait bien voulu entrer au petit séminaire.

Un jour, cédant à ses pressantes sollicitations, sa mère se rendit auprès du supérieur :

—Prenez mon fils, je vous en prie, lui dit-elle. Il est vrai que je suis trop pauvre pour payer les frais de son éducation ; mais mon fils est un jeune homme laborieux. Après ses études faites, il gagnera de l'argent, et il promet de vous payer alors.

Le supérieur eut le regret de ne pouvoir acquiescer à sa demande. M. Garneau fut vivement peiné de cet échec.

A peu de temps de là, Mgr Signai, alors curé de Québec, le rencontra et lui dit :

—Si tu te sens de la vocation pour l'état ecclésiastique, je te ferai faire tes études.

—Impossible, répondit le jeune homme avec cette droiture et cette franchise qui caractérisèrent toute sa vie : je ne me sens pas appelé au sacerdoce.

L'extrême rareté des prêtres engageait le clergé d'alors à faire des sacrifices de toutes sortes pour recruter des sujets parmi la jeune génération.

M. Garneau se remit à l'étude avec plus d'ardeur que

jamais. Il dévorait les livres. Or, à cette époque, les livres français étaient très rares, le Canada se trouvant sans relations avec la France. N'ayant pas toujours les moyens d'acheter les ouvrages qu'il lui fallait, il les copiait de sa main : c'est ainsi qu'il transcrivit tout son cours de belles-lettres et de rhétorique, et Boileau en entier. Outre ces travaux, il s'appliquait à l'étude de l'anglais, du latin et même de l'italien. Il étudia seul les classiques latins, et plus particulièrement, dit-on, Horace, dont il admirait le bon sens et le génie poétique si facile.

Son père demeurait alors dans une maison située au côté nord de la rue Saint-Jean, non loin de l'église actuelle du faubourg. Les citoyens des environs ont gardé le souvenir des habitudes studieuses du jeune Garneau. Toutes les nuits, disent-ils, on voyait une petite lumière briller à une fenêtre de la mansarde : c'était la lampe de l'étudiant.

II

VOYAGES AUX ETATS-UNIS ET EN EUROPE.

Depuis ses plus jeunes années, M. Garneau ne rêvait que voyages. Il brûlait surtout de voir l'Europe, cet Orient de l'Américain, comme il l'a dit lui-même.

“ Je grandissais avec le goût des voyages et de cette incessante mobilité qui forme aujourd'hui le trait caractéristique de l'habitant de l'Amérique du Nord. Si

les circonstances ou la fortune ne me permettaient pas encore de parcourir ces lacs, ces fleuves grandioses que nos pères avaient découverts dans le nouveau monde, de visiter cette ancienne France, d'où ils venaient eux-mêmes, je me promettais bien de saisir la première occasion qui s'offrirait pour accomplir au moins une partie de mes vœux, et aller saluer le berceau de mes ancêtres sur les bords de la Seine.

“Pendant mon cours de droit, une occasion me permit de satisfaire une partie de mes désirs. Je la saisis avec toute l'ardeur d'un jeune homme de dix-neuf ans.”

Voici quelle fut cette occasion à laquelle M. Garneau fait ici allusion. C'était au mois d'août 1828. Un Anglais atteint d'une maladie grave entra, un matin, chez M. Campbell, et lui dit qu'il voulait entreprendre un voyage dans les provinces du Golfe et les Etats-Unis pour améliorer sa santé, et qu'il désirait emmener avec lui, à titre de compagnon, un jeune homme intelligent, dont il paierait les frais de voyage. M. Campbell, connaissant les goûts de M. Garneau, le recommanda à ce voyageur, qui l'accepta pour compagnon.

Ils partirent de Québec sur un brick de commerce nolisé pour Saint-Jean du Nouveau-Brunswick, descendirent le Saint-Laurent, et en passant par le détroit de Canseau, firent le tour de la Nouvelle-Ecosse, “cette ancienne Acadie, dont le berceau fut éprouvé par tant d'orages.” De Saint-Jean ils se rendirent à Portland et

à Boston, d'où ils firent le trajet par terre jusqu'à New-York. Après un séjour de quelques semaines dans la capitale commerciale des États-Unis, ils revinrent au Canada par la route d'Albany, Troy et Buffalo. L'activité et les progrès étonnants de la jeune république firent sur notre voyageur une impression qui ne s'effaça jamais, et dont on retrouve des traces dans son *Histoire*. "Les États-Unis, dit-il dans son *Voyage*, sont destinés à devenir une Chine occidentale. En 1775, il y avait trois millions d'habitants ; cette population a doublé huit fois depuis (1854). A ce compte il y aurait vers 1925, deux cents millions d'habitants ; mais cet accroissement se ralentira probablement...

"Buffalo, incendié dans la dernière guerre, ne faisait que commencer à sortir de ses cendres. J'avais devant moi les eaux du lac Érié, une de ces mers douces qu'on ne trouve point dans l'ancien monde. Je me hâtai d'arriver à la chute du Niagara, plus grandiose encore par la masse d'eau qui se jette dans un précipice d'un mille, que par la profondeur de l'abîme... La longueur du lac Ontario, le plus petit de nos grands lacs (60 lieues), fait juger assez des proportions de la nature canadienne. Ces lacs, la chute du Niagara, le Saint-Laurent, son golfe, sont taillés sur le gigantesque, et conviennent parfaitement à la bordure colossale qui les encadre. En effet, d'un côté, au nord, ce sont des forêts mystérieuses, dont les limites sont inconnues ; de l'autre, à l'ouest, ce sont encore des forêts qui appartiennent au premier occupant, anglais ou améri-

cain; au sud, c'est une république dont le territoire excède de beaucoup celui de toute l'Europe; à l'est c'est la mer brumeuse, orageuse, glacée, de Terre-Neuve et du Labrador. L'infini semble régner sur nos frontières."

C'est en faisant ces réflexions sur l'immensité de ces contrées, que notre jeune voyageur descendit le lac Ontario, sur lequel on fait usage du compas pour se diriger, comme sur l'Océan. Il atteignit enfin Kingston, l'ancien Frontenac des Français, et rentra à Québec, après avoir parcouru une petite portion de cette Nouvelle-France d'autrefois; "et cependant, dit-il, j'avais fait près de sept cents lieues de chemin par terre et par mer.

"Cette rapide excursion, dans laquelle j'avais traversé des nations à leur berceau, côtoyé des rives encore sauvages, circulé au milieu de forêts à moitié abattues, surtout entre Albany et Buffalo, forêts qui avaient abrité autrefois les barbares indigènes, ces indomptables Iroquois, dont on apercevait encore çà et là quelques fantômes décrépits, me donnait une vaste idée de l'avenir de ce nouvel empire jeté par Champlain sur la voie du temps."

De retour de cette excursion, M. Garneau reprit son cours de droit, et fut admis à la profession du notariat en 1830.

Depuis quelque temps, il s'était mis à étudier l'histoire du Canada, alors très peu connue. L'historien anglais Smith faisait encore autorité, et l'on sait jus-

qu'à quel point il dénature l'histoire. D'après lui, nos pères, dans leurs guerres contre les Anglais, avaient presque toujours été battus ; et lorsque, d'aventure, ils avaient gagné la victoire, c'était grâce à la supériorité du nombre. Telle était alors l'intime conviction des Anglais : pour eux, les Canadiens n'étaient que des vaincus.

M. Garneau avait tous les jours des discussions avec les jeunes clercs anglais du bureau de M. Campbell ; parfois ces discussions devenaient très vives. Ces questions-là avaient le privilège de faire sortir le futur historien de sa taciturnité.

Un jour, que les débats avaient été plus violents que d'ordinaire :

—Eh bien ! s'écria M. Garneau fortement ému, j'écrirai peut-être un jour l'histoire du Canada ! mais la véridique, la véritable histoire ! Vous y verrez comment nos ancêtres sont tombés ! et si une chute pareille n'est pas plus glorieuse que la victoire !... Et puis, ajouta-t-il, *what though the field be lost ? all is not lost*. Qu'importe la perte d'un champ de bataille ? tout n'est pas perdu !... Celui qui a vaincu par la force, n'a vaincu qu'à moitié son ennemi...*

De ce moment, il entretint dans son âme cette résolution, et il ne manqua plus de prendre note de tous les renseignements historiques qui venaient à ses oreilles ou qui tombaient sous ses yeux.

* Vers de Milton dans le *Paradis perdu*.

Cependant, après avoir parcouru quelques parties de l'Amérique, le désir de voir l'Europe, à laquelle l'Amérique doit tout ce qu'elle est, augmentait chez lui à mesure qu'il voyait la réalisation de ce projet plus probable. Il se mit à faire des épargnes sur le peu d'argent qu'il gagnait chez M. Campbell ; et ayant à la longue amassé la somme de quatre-vingts louis, il put enfin mettre à exécution son rêve chéri. Il fit voile de Québec pour Londres le 20 juin 1831.

“ L'Europe, dit-il au commencement de son *Voyage*, conservera toujours de grands attraits pour l'homme du nouveau monde. Elle est pour lui ce que l'Orient fut jadis pour elle-même, le berceau du génie et de la civilisation. Aussi le pèlerinage que j'entreprenais au-delà des mers avait-il, à mes yeux, quelque chose de celui qu'on entreprend en Orient, avec cette différence que là on va parcourir des contrées d'où la civilisation s'est retirée pour s'avancer vers l'Occident, et que j'allais visiter, en France et en Angleterre, cet Orient de l'Américain, des pays qui sont encore au plus haut point de leur puissance et de leur gloire. Si ces contrées n'ont pas l'attrait mélancolique des ruines de la Grèce et de l'Égypte, elles ont celui qu'offre le spectacle de villes populeuses et magnifiques, assises au milieu de campagnes couvertes d'abondantes moissons. Enfin j'allais voir défilér, sous les bronzes de Hyde-Park et de la place Vendôme, les fiers guerriers eux-mêmes dont ces monuments retracent si solennellement l'histoire.”

La traversée de l'Océan inspire à notre voyageur de graves pensées, des rêves poétiques; il charme ses heures de loisir en lisant quelques poètes anglais. L'existence insouciant et vagabonde des marins, si bien décrite par Byron, le fait songer à la vie aventureuse et romanesque des anciens voyageurs canadiens, nos intrépides coureurs de bois. "Quelle source de poésie que les courses et les découvertes de ces braves chasseurs, qui, s'enfonçant dans les solitudes inconnues du nouveau monde, bravaient les tribus barbares qui erraient dans les forêts et les savanes, sur les fleuves et les lacs de ce continent, encore sans cités et sans civilisation."

Un autre jour, enveloppé dans son manteau, appuyé sur un des sabords de la poupe, près du timonier, il s'amuse à contempler une tempête, et se laisse aller au ravissement en méditant sur l'intelligence courageuse de l'homme, qui parvient à dompter les farouches éléments.

Enfin, après vingt et un jours de traversée, le navire entre dans la Manche, où il rencontre une flotte anglaise en croisière, "les yeux fixés sur cette France révolutionnaire, qui venait encore de jeter un troisième trône aux quatre vents du ciel."

L'impression profonde que produisit sur M. Garneau la première vue de la terre d'Europe, se retrouve encore dans les lignes émues où il parle de son arrivée.

Pendant son séjour à Londres, il eut occasion d'étudier avec soin le jeu des institutions anglaises; il as-

sista régulièrement aux séances de la chambre des communes. Le temps était propice pour voir fonctionner ce grand corps. On était dans toute la chaleur des discussions sur le bill de réforme.

“J’avais hâte de pénétrer dans son enceinte et d’assister à ses délibérations. Mon imagination, parcourant le passé, semblait y voir renaître ses grands orateurs et ses grands hommes d’État, les Pitt, les Fox, les Sheridan, et tant d’autres hommes illustres qui feront toujours la gloire de l’Angleterre.”

Lorsqu’il assista pour la première fois aux communes, il fut un peu désappointé. Cette grande et longue salle, garnie de bancs occupés par quatre ou cinq cents membres, couverts de leurs manteaux et de leurs chapeaux, comme s’ils avaient été sur une place publique, fut loin de lui offrir le spectacle imposant auquel il s’attendait.

Il entendit souvent parler O’Connell, lord John Russell, Stanley, sir Robert Peel, Shiel, Hume, Roebuck. L’éloquence foudroyante du tribun irlandais l’éblouit; la physionomie, le regard, la voix, les gestes, les idées, tout chez lui dénotait l’homme de génie. Lord John Russell lui parut moins favorisé de la nature.

M. D.-B. Viger, député par la chambre d’assemblée du Bas-Canada près le gouvernement anglais, se trouvait alors à Londres. M. Garneau voulut lui rendre ses hommages, et fut reçu avec cette politesse exquise qui distinguait les hommes de l’ancienne société française

et qui tend tous les jours à s'effacer de nos mœurs "sous le frottement du républicanisme et de l'anglification." M. Garneau était loin de soupçonner, en quittant M. Viger, qu'il allait bientôt être appelé auprès de lui pour lui servir de secrétaire pendant deux ans.

Cependant notre voyageur "avait hâte de fouler cette vieille terre de France dont il avait tant de fois entendu parler, et dont le souvenir, se prolongeant de génération en génération, laisse dans le cœur de tous les Canadiens cet intérêt de tristesse qui a quelque chose de l'exil."

Il débarqua à Calais le 27 juillet et prit en diligence la route de Paris, où un spectacle féerique l'attendait. On y fêtait l'anniversaire de la révolution de 1830. Descendu le soir à l'hôtel Voltaire, situé en face du Louvre, il fut témoin des dernières réjouissances qui couronnaient la fête.

"La foule était immense sur les quais des deux côtés de la Seine et dans le jardin des Tuileries. C'était un vaste torrent qui circulait en savourant les délices de son triomphe. Le spectacle que j'avais sous les yeux, avait quelque chose de magique. A mes pieds, c'étaient les quais où se pressait cette foule mouvante, et la Seine où se réfléchissaient mille flambeaux; en face, les Tuileries et la galerie du Louvre; à ma droite, le Louvre, le portail de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois et plusieurs ponts jusqu'au Pont-Neuf; à ma gauche, le Pont-Royal, le pont et la place de la Concorde, le jardin des Tuileries, les arbres des

Champs-Élysées, et, dans le lointain, l'arc de triomphe de l'Étoile tout rayonnant de lumières. Des lignes enflammées, embrasant l'horizon de tous côtés, éclairaient toute cette étendue, et permettaient aux monuments de dessiner leurs grandes masses sur les ombres, tandis qu'à leur pied les rayons tombés des flambeaux, doraient la tête des promeneurs et faisaient étinceler les armes des patrouilles.

“ Jamais pareil spectacle n'avait encore frappé mes yeux. Le ciel était enflammé. Des fusées de toutes les formes et de toutes les couleurs s'élevaient de tous les points de Paris. Le feu d'artifice du pont d'Arcole fut vraiment magnifique. On envoya un bouquet tricolore dont la tige embrassait toute la longueur du pont sur lequel on s'était placé, et dont la tête, jaillissant en l'air, tomba à droite et à gauche en s'ouvrant en éventail.

“ Je passai une partie de la nuit au milieu de ces enchantements. Le lendemain, je m'éveillai comme après un rêve de choses merveilleuses. En rouvrant les yeux, j'aperçus devant moi la galerie du Louvre, ma chambre étant au second, en face de ce palais, et je dus commencer à reconnaître la réalité du spectacle qui avait saisi mon imagination la veille. Je me levai pour aller admirer les jardins et les superbes édifices que j'apercevais de ma fenêtre.”

Après un court séjour à Paris, M. Garneau revint à Londres, comptant toujours retourner à Québec dans l'automne, mais des complications nouvelles, surve-

nues depuis son départ, avaient apporté un surcroît d'occupations à M. Viger ; et lorsque, le lendemain de son arrivée, M. Garneau alla frapper à son hôtel, l'agent diplomatique du Canada l'accueillit à bras ouverts et le retint auprès de lui en qualité de secrétaire. Sous le voile de timidité et de réserve du jeune homme, M. Viger avait deviné, du premier coup d'œil, la haute et ferme intelligence, nourrie de patriotisme, qui devait plus tard doter son pays d'un de ses plus beaux titres de gloire.

M. Garneau accueillit l'offre du diplomate canadien comme une bonne fortune, et se hâta d'écrire à son père et à ses amis de Québec la cause inattendue qui le retenait en Angleterre.

“ Je croyais mon pauvre père encore bien portant, et une pleurésie * nous l'avait enlevé un mois après mon départ du Canada. Malheureux dans toutes ses entreprises, il n'avait réussi en rien. Il emporta seulement avec lui dans la tombe la réputation d'un citoyen honnête et religieux, comme l'avaient été ses pères.”

Le secrétariat que M. Garneau venait d'accepter était loin d'être une sinécure ; les deux années qu'il l'occupa furent des années de travail sans relâche, du matin jusqu'au soir. Elles ne furent guère interrompues que par deux courtes visites à Paris et dans ses

* Il est remarquable que ce soit la même maladie qui ait emporté le père et le fils.

environs, en compagnie de quelques amis et de M. Viger, qui, appréciant de plus en plus les qualités de son jeune secrétaire, lui avait accordé sa franche et cordiale amitié.

A Paris, il fit connaissance avec quelques hommes célèbres dans les lettres et dans les sciences. Il avait déjà été admis, pendant son séjour à Londres, dans la société de plusieurs célébrités anglaises et étrangères, entre autres de M. McGregor, auteur du meilleur ouvrage qui eût encore paru sur les colonies anglaises de l'Amérique du Nord, de madame Gore, écrivain estimé en Angleterre, et du célèbre Roebuck, que Québec s'honore d'avoir dirigé dans les premiers sentiers de la vie intellectuelle, et dont M. Garneau trace un portrait plein de vérité et d'animation, " fier de voir que cette jeune plante se fût développée au soleil du Canada."

Il fut admis dans les rangs de la Société littéraire des Amis de la Pologne, dont Thomas Campbell, l'auteur du beau poème anglais: "*The Pleasures of Hope*," était président, et dont faisaient partie le comte de Camperdown, plusieurs autres membres distingués du parlement et des dames de distinction. Il s'y lia d'amitié avec un savant polonais, le Dr Schirma, ancien professeur de philosophie morale à l'université de Varsovie, et connut une partie des exilés polonais réfugiés à Londres après l'insurrection malheureuse de leur patrie, l'année précédente. Il eut aussi occasion de connaître alors le grand poète national de la Po-

logne, le vieux Ursin Niemcewicz, le prince Czartoriski, le général Pac, ancien officier de Napoléon.

Il mit quelquefois la main à la rédaction de la revue *The Polonia*, publiée à Londres sous les auspices de la Société.

Un jour, dans une réunion de cette Société, il fut singulièrement frappé du respect qu'impose, en Europe, la supériorité intellectuelle. Outre les illustrations polonaises qu'on vient de nommer, il y avait là des membres de la chambre des lords, des membres de la chambre des communes, des hommes de lettres. "O'Connell est annoncé. Lorsqu'il fut introduit, tout le monde se leva spontanément pour rendre hommage au grand orateur, hommage qu'on ne rendit qu'à lui seul. Je ne l'avais vu que dans les communes, où je l'avais entendu parler une fois ou deux. Je pus l'examiner à mon aise, n'étant qu'à quelques pieds de lui, en face. Il était de grande taille et gros en proportion. Il avait la figure ronde, le nez petit et le regard pénétrant. Il portait un frac bleu boutonné jusqu'au menton, et une cravate noire, dont il roulait les bouts, fort courts, souvent dans ses doigts. Il dut parler. Il se leva. Le geste, le ton de la voix, le langage, tout annonçait le puissant orateur. Il affectait la prononciation irlandaise. Son discours fut applaudi. L'occasion n'exigeait pas un grand déploiement d'éloquence; mais, lorsqu'il parla des malheurs de l'oppression, sa voix prit ce timbre presque tremblant, ses yeux prirent cette ex-

pression de douleur et de vengeance que je n'oublierai jamais.

“Le prince Czartoriski avait déjà atteint la cinquantaine en apparence. Il était d'assez haute taille, et sa figure, plus longue que large, annonçait l'homme qui a pris son parti sur les revers de la fortune. Il n'en était pas de même du général Pac, comte polonais et ancien colonel dans les armées de Napoléon ; c'était un homme de taille moyenne, qui portait sur sa figure à la fois la résolution du soldat et la tristesse de l'exilé. Son magnifique palais de Varsovie, tous ses biens, qui étaient considérables, avaient été confisqués, comme ceux du prince Czartoriski et de tous les autres patriotes. Niemcewicz, génie d'un ordre supérieur, semblait moins abattu que ses compatriotes, et en même temps plus avancé qu'eux dans l'intimité de leurs hôtes ; mais cela était dû probablement à sa réputation littéraire. Le prince Czartoriski était l'ami intime du comte Grey.”

La vue de ces illustrations littéraires et politiques augmenta en M. Garneau le goût des lettres, et le rendit plus sensible au sort qui menaçait ses compatriotes, frappés par la conquête comme les Polonais qu'il voyait pleurant leur patrie sur une terre étrangère.

Dans une solennité funèbre, célébrée le jour anniversaire de la prise de Varsovie, en l'honneur des braves et infortunés Polonais tombés sous le fer des Russes dans cette fatale journée, M. Garneau fut invité

à mêler sa voix aux accents de deuil des exilés, et il lut une pièce de vers qui décèle un beau talent poétique, et qui est surtout remarquable par son énergie. Elle commence ainsi :

“ On nous disait : Son règne recommence,
La Liberté partout renverse les tyrans ;
Comme l'éclair, on voit briller sa lance,
Qui dans leurs chars poursuit les monarques errans.
Le guerrier de Warsaw, sur son coursier fidèle,
Pour la patrie a ressaisi son dard ;
Et déjà le clairon résonne en la tourelle
Où sommeillaient les satrapes du czar.”

Cependant la situation précaire où la mort de M. Garneau père avait laissé sa veuve, et la santé de celle-ci, toujours chancelante depuis cette douloureuse époque, faisaient souvent tourner à son fils des regards d'anxiété vers le Canada. Sa pauvre mère lui demandait de revenir au printemps, s'il voulait la voir encore vivante. Il résolut donc de se rendre à ses vœux. D'ailleurs la mission diplomatique de M. Viger tirait à sa fin.

Il s'embarqua le 10 mai 1833, par une délicieuse journée de printemps qui semblait lui promettre une traversée rapide et heureuse. Mais il n'était en mer que depuis trois ou quatre jours, lorsqu'une tempête furieuse assaillit le navire et dura presque toute la traversée. Les vents toujours contraires lui firent presque perdre l'espoir de jamais revoir sa chère patrie.

Dans le récit de son voyage, écrit vingt ans après,

on entrevoit en cet endroit un souvenir d'illusions perdues qui assombrissait son âme.

Au milieu des mélancoliques réflexions qui tombent de sa plume, il laisse glisser un tendre reproche à son pays qui l'a si longtemps oublié.

“L'ennui me prenait au milieu de cette orageuse immobilité. L'image du Canada m'apparaissait comme ces mirages trompeurs qui flattent les regards du voyageur au milieu du désert. Je voyais la fortune, l'avenir, le bonheur au delà des mers, dans cette sauvage contrée où l'espérance avait autrefois conduit mes ancêtres; vain songe que les événements se sont plu ensuite à démentir en détail.”

Enfin cinquante jours après son départ de Liverpool, le 30 juin, il mettait pied à terre à Québec, et se jetait dans les bras de sa mère. *

III

DIVERS ÉCRITS DE M. GARNEAU.—SON “HISTOIRE DU CANADA.”

A son arrivée, M. Garneau essaya d'exercer sa profession. Il fut un an associé avec M. Besserer, alors membre de la chambre d'assemblée. Quelque temps après, il entra comme comptable dans une banque;

* Les détails qui précèdent sur les voyages de M. Garneau, ne sont qu'une courte analyse du récit qu'il en a fait lui-même, et qui offre des pages pleines d'intérêt.

mais il n'y fit que passer. Cette riche nature s'accommodait mal de l'aride besogne des chiffres. Il secoua la poussière du comptoir, et obtint une place de traducteur à la chambre d'assemblée.

Dans ses moments de loisir, il continuait toujours de se livrer à ses occupations favorites, les études littéraires, chérissant dans le modeste silence du cabinet cette indépendance de l'esprit sacrifiée si souvent sur la scène politique.

Ce fut vers cette époque qu'il publia dans les journaux plusieurs pièces de poésie fugitive, qui ont été en partie recueillies par M. Huston dans son *Recueil de littérature canadienne*, imprimé à Montréal en 1848.*

Ces poésies respirent, en plusieurs endroits, les sentiments qui l'animaient au sujet de la nation dont il devait bientôt entreprendre d'écrire l'histoire.

On peut citer parmi les plus remarquables : *les Oiseaux blancs*, *l'Hiver* et *le Dernier Huron*.

Mais ces essais, qui auraient pu suffire à la réputation d'un autre et qui lui assuraient une place distinguée parmi nos littérateurs, n'étaient qu'un acheminement à l'œuvre capitale de sa vie.

Ce fut d'abord le souvenir de ses relations avec les hommes de lettres de Londres et de Paris qui l'engagea à poursuivre avec plus d'ardeur et de persévérance ses recherches sur les annales historiques du Canada.

* *Répertoire national*.

Mais ce ne fut qu'en 1840 qu'il commença à écrire son *Histoire*.

On n'avait encore dans le pays que des publications incomplètes sur ce sujet. En quittant le Canada, les Français avaient emporté avec eux toutes leurs archives, toute leur correspondance officielle et politique, qui resta oubliée, même en France, jusqu'à ces dernières années. Les États-Unis sont les premiers qui probablement en ont rappelé le souvenir. L'État de New-York et celui de Massachusetts obtinrent de Louis-Philippe la permission de faire faire des recherches dans les archives de France et de faire copier les documents concernant leur histoire.

Le premier volume de l'*Histoire du Canada* parut à Québec en 1845.

L'année précédente, M. Garneau avait obtenu l'emploi de secrétaire du conseil municipal de Québec, qu'il a occupé pendant vingt ans. Depuis ce jour, sa vie s'est écoulée sans aucun incident remarquable, entre les paisibles devoirs de sa charge et les veillées solitaires de ses études historiques.

Peu de temps après l'apparition de son premier volume d'histoire, M. Garneau fut informé par le Dr O'Callaghan, ancien membre de la chambre des députés du Bas-Canada, et réfugié politique à Albany depuis l'insurrection de 1837, que l'État de New-York avait obtenu une copie de la correspondance officielle des gouverneurs et des fonctionnaires publics de la Nouvelle-France depuis sa fondation jusqu'au traité

de paix de 1763. M. Garneau se rendit à Albany et obtint l'autorisation de consulter ces précieux documents et d'en faire des extraits. Le Dr O'Callaghan, très versé lui-même dans l'histoire de la colonisation de l'Amérique du Nord, était à la veille de publier sa savante *Histoire de la Nouvelle-Hollande*.

A l'aide de ces nouvelles recherches, M. Garneau put faire paraître le second volume de son ouvrage en 1846, et le troisième en 1848, conduisant l'histoire du Canada jusqu'à l'établissement du gouvernement constitutionnel en 1792.

Ces travaux sur le Canada réveillèrent l'attention publique. Jusqu'alors on n'avait pas osé ouvrir les annales canadiennes, de peur de rappeler à la mémoire des scènes trop douloureuses; ce qui a inspiré ces lignes à M. de Gaspé dans ses *Anciens Canadiens*: "Vous avez été longtemps méconnus, mes anciens frères du Canada! Vous avez été indignement calomniés! Honneur, cent fois honneur à notre compatriote, M. Garneau, qui a déchiré le voile qui couvrait vos exploits! Honte à nous, qui, au lieu de fouiller les anciennes chroniques si glorieuses pour notre race, nous contentions de baisser la tête sous le reproche humiliant de peuple conquis qu'on nous jetait à la face à tout propos!"

A part certaines réserves, l'ouvrage de M. Garneau fut bien accueilli en Canada et en France; la *Nouvelle Revue encyclopédique* de 1847, publiée à Paris par Fir-

min Didot, imprimeur de l'Institut de France, en fit un rapport favorable. *

Cependant M. Garneau ne cessait point ses recherches et les travaux qui étaient devenus l'objet exclusif de ses études. Une nouvelle collection de documents historiques avaient été acquise par le Canada. M. Garneau prit la résolution de publier une seconde édition de son ouvrage, revue et corrigée d'après ces nouveaux manuscrits authentiques, et les chambres lui votèrent pour cela une allocation libérale (£250). L'auteur termine son récit à l'acte d'union des deux Canadas (1840).

Cette édition qui parut en 1852, fut encore mieux

* Il est curieux de lire l'impression qu'avait faite sur l'esprit de deux de nos hommes les plus éminents, M. Papineau et M. Morin, la lecture de *l'Histoire du Canada*, alors qu'une partie de l'ouvrage était encore sous presse. On voit que, dès l'abord, ils avaient été frappés de ce qui fait le caractère saillant de l'œuvre de M. Garneau, la hauteur des vues.

Montréal, 22 janvier 1845.

Cher Monsieur,

Je voudrais pouvoir vous écrire moins à la hâte, pour vous exprimer combien j'ai été satisfait de *l'Introduction* de votre *Histoire*, que vous avez bien voulu me communiquer. Vous vous placez dès l'abord à un point de vue élevé, qui promet une grande utilité et un immense intérêt; je suis sûr que l'ouvrage tiendra ce que promet la préface. Voilà pour le *fond*. M. Chauveau, qui vient de lire les pages que vous m'avez transmises, et dont il avait au reste déjà vu une partie à Québec, en est très satisfait. Je verrai l'ami Parent à la première occasion. Quant à la *forme*, les chapitres distincts, que vous annoncez, faciliteront beaucoup la lecture profitable de l'ouvrage. Continuez, et vous

accueillie que la première. *La Revue des deux Mondes* et *le Correspondant* de Paris lui consacrèrent deux longs articles, l'un écrit par M. Pavie et l'autre par M. Moreau, tous les deux écrivains distingués. L'ouvrage de M. Garneau y fut apprécié de manière à faire honneur et à l'écrivain et au jeune pays qui pouvait fournir déjà de si intéressantes annales.

La revue américaine du Dr Brownson, publiée à Boston, reçut l'ouvrage avec la même faveur.

Les historiens français et américains ont rendu pleine justice à l'exactitude de l'auteur et à la largeur de ses vues, en le citant souvent dans leurs récits, tels que MM. Ferland, * Bancroft, † Parkman, ‡ Sargent, §

ne pourrez manquer de faire un ouvrage digne du nom canadien, et de passer avec lui à la postérité...

A. N. MORIN.

Montréal, 26 février 1850.

Mon cher Monsieur,

J'apprends avec plaisir que vous reprenez avec ardeur la continuation de votre beau travail sur l'histoire du pays. Couronnez l'œuvre par le même amour de la vérité historique, la même diligence à la chercher, la même indépendance à l'énoncer, et le même talent d'écrivain : vous aurez rempli une tâche éminemment utile au pays, et qui vous fait déjà infiniment d'honneur.....

L. J. PAPINEAU.

* *Cours d'histoire du Canada.*

† *History of the United States.*

‡ *History of the conspiracy of Pontiac.*

§ *The History of an expedition against Fort Duquesne in 1755 under Major General Edward Braddock.*

O'Callaghan, * Rameau, † Dussieux, ‡ et surtout, dans sa grande *Histoire de France*, Henri Martin, qui fait cette réflexion touchante en prenant congé de notre auteur :

“ Nous ne quittons pas sans émotion cette *Histoire du Canada*, qui nous est arrivée d'un autre hémisphère comme un témoignage vivant des sentiments et des traditions conservés parmi les Français du nouveau monde, après un siècle de domination étrangère. Puisse le génie de notre race persister parmi nos frères du Canada dans leurs destinées futures, quels que doivent être leurs rapports avec la grande fédération anglo-américaine, et conserver une place en Amérique à l'élément français.” §

Une troisième édition de l'*Histoire* de M. Garneau a été publiée en 1859. Un Anglais, M. Bell, en a donné, en 1860, une traduction assez médiocre et souvent incorrecte.

* *History of New Netherland*.

† *La France aux colonies*.

‡ *Le Canada sous la domination française*.

§ En 1862, M. Henri Martin adressait à l'auteur de l'*Histoire du Canada* une lettre où l'on trouve quelques remarques du plus haut intérêt, sur l'influence que sont appelés à exercer l'élément français, et, en général, les races latines en Amérique. Nous sommes heureux de pouvoir citer cette autorité imposante à l'appui des observations que nous faisons dans un article récent publié dans le *Foyer canadien*, sur le *Mouvement littéraire au Canada*, et où nous parlions de la vocation de la race française en Amérique, et de la nécessité d'opposer une digue à

M. Garneau a encore publié, dans le *Journal de Québec*, en 1855, un *Voyage en Angleterre et en France*, qu'il avait d'abord eu l'intention de réunir en un volume. Mais il jugea ensuite cette œuvre trop imparfaite pour lui donner cette forme définitive. Les fragments les plus intéressants en ont été publiés dans le *Foyer canadien*, dont M. Garneau était un des collaborateurs.

IV

MALADIE DE M. GARNEAU—SA MORT.

Cependant les longs travaux de M. Garneau avaient peu à peu miné sa santé; il fut attaqué d'épilepsie. Ce fut en 1843 qu'il ressentit les premières atteintes de cette maladie cruelle. Les trois années suivantes, le mal sembla avoir disparu; mais, en 1846, il éclata de nouveau, terrible, incurable. A la suite d'une attaque de

“ l'élément anglo-saxon, dont l'expansion excessive, l'influence anormale doivent être balancées, de même qu'en Europe, pour le progrès de la civilisation.”

Monsieur,

..... J'avais été heureux, il y a quelques années, de trouver dans votre livre non seulement des informations très importantes, mais la tradition vivante, le sentiment toujours présent de cette France d'outre-mer, qui est toujours restée française de cœur, quoique séparée de la mère patrie par les destinées politiques. Je n'ai fait que m'acquitter d'un devoir en rendant justice à vos consciencieux travaux. Puissent ces échanges d'idées et de connaissances entre nos frères du nouveau monde

typhus, compliqué d'un érysipèle au visage, qui le conduisit aux portes de la mort, il parut presque guéri pour la seconde fois.

Ce fut le Dr Jean Blanchet qui le sauva par des soins éclairés autant qu'assidus. M. Garneau en garda toujours le souvenir, et dans le désir de marquer sa reconnaissance à celui qui l'avait arraché à la mort, il lui dédia, en 1855, le livre de son *Voyage*. A la mort du Dr Blanchet, en 1857, il fut le promoteur d'une souscription publique pour édifier sur sa tombe le monument que l'on admire aujourd'hui sous les grands arbres du cimetière Saint-Charles.

Pendant quelque temps, on espéra que l'illustre malade recouvrerait la santé; mais l'assiduité au travail et l'application qu'exigea de lui la correction de son *Histoire*, réveillèrent le mal avec une recrudescence telle qu'il y a deux ans, au mois de mai 1864, M. Garneau dut se démettre de ses fonctions de secrétaire de la ville, qu'il occupait depuis 1844. La ville lui accor-

et nous se multiplier et contribuer à assurer la persistance de l'élément français en Amérique! A part nos sympathies nationales, à nous autres, il y a un grand intérêt de civilisation à ce que l'élément anglais, de *prépondérant*, ne devienne pas *unique* du pôle nord jusqu'à l'isthme, et n'absorbe pas totalement les éléments français et hispano-indien. La variété est le principe du progrès.

Agréez, je vous prie, monsieur, mes sentiments les plus distingués et les plus sympathiques.

H. MARTIN.

Paris, 1er avril 1862.

da une pension de £200, en considération des services qu'il avait rendus non seulement à la cité dans l'accomplissement de sa charge, mais encore au pays tout entier par ses importants travaux d'histoire.

Dans ses rapports sociaux, M. Garneau était d'une réserve et d'une politesse exquis; c'était le type du gentilhomme accompli. Modeste, comme le véritable mérite, il se défiait toujours de lui-même; cette timidité naturelle, mêlée d'une noble fierté, fut une des causes qui le tinrent éloigné des luttes politiques, où ses talents et sa réputation lui assignaient un rôle éminent.

Chez lui, la conduite de l'homme privé a toujours été d'accord avec les principes sévères de l'historien. Cette rigidité a même refroidi ses rapports avec plusieurs de ses amis de jeunesse, qui croyaient pouvoir suivre une voie différente.

On a dit que M. Garneau s'était tenu à l'écart du mouvement politique de son temps, parce qu'il était sans ambition. Sans doute qu'il fut un homme d'étude plus que d'action; mais la cause principale de son éloignement de la vie publique était ailleurs: c'est qu'il devançait de trop loin son époque. Il n'a pas été entièrement compris tout d'abord, si ce n'est par les esprits d'élite. Ce n'est que de nos jours qu'on lui a rendu pleine justice. Son *Histoire* lui valut sans doute de vifs applaudissements, mais aussi des réclamations non moins vives, dont quelques opinions trop entières furent le prétexte plutôt que la justification. Parmi

une certaine classe, il s'attira des défiances plus que des sympathies. Comme il arrive trop souvent, ne pouvant le suivre, on essaya d'entraver sa marche. Ces préjugés le poursuivirent presque toute sa vie. Il lui eût été facile de les fléchir; mais il avait trop la conscience de sa dignité d'historien pour gauchir devant ce qu'il croyait la vérité ou pour faire de lâches concessions.

Cette défiance de ceux qui ne le comprenaient pas et la mauvaise volonté de ceux qui auraient voulu exploiter son talent à leur profit, furent les vrais obstacles qui lui fermèrent l'entrée de la vie publique. Ceci explique pourquoi il n'arriva jamais à rien, pourquoi il mourut pauvre, n'ayant jamais eu d'autre emploi que celui de secrétaire de l'hôtel de ville de Québec.

Les luttes opiniâtres qui se livraient pour la conquête de nos libertés à l'époque où M. Garneau écrivait son histoire, les persécutions récentes et les dangers présents avaient surexcité au delà des bornes le sentiment national. Nous en sommes restés susceptibles à l'excès pour tout ce qui regarde notre passé.

Entraînés par ce sentiment, bien des gens auraient voulu que M. Garneau fit du panégyrique au lieu de l'histoire, qu'il dissimulât les faiblesses ou les fautes pour ne mettre en lumière que les hauts faits. On ne comprenait pas que son argumentation eût perdu toute sa force vis-à-vis de nos adversaires s'il ne se fût montré juste jusqu'à la sévérité vis-à-vis de nous. "Le

blâme que j'ai porté contre le régime français, écrivait-il lui-même en 1854 à un de ses critiques de Paris, donnait de la force à mes paroles aux yeux des protestants eux-mêmes, lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre."

Quiconque lit l'*Histoire* de M. Garneau à ce point de vue est frappé d'admiration. Ses éloges comme ses critiques sont écrits avec ce calme et avec cette tempérance qui portent la conviction en faisant ressortir l'impartialité de l'écrivain.

Pour ne parler que des temps primitifs de la colonie, qu'on lise son jugement sur Champlain et comment il apprécie la fameuse question de la guerre contre les Iroquois qui a entraîné de si graves conséquences: c'est un modèle de justesse et de modération. Nul entraînement dans son admiration. C'est l'histoire seule qui parle. Bancroft aussi bien qu'Augustin Thierry aurait pu signer cette page.

Malgré certaines opinions émises dans les premières éditions de son *Histoire* et qui ont été jugées peu conformes à la rigueur des saines doctrines, M. Garneau était un homme sincèrement religieux. Que de fois n'a-t-on pas été édifié, dans les tristes moments où on le voyait aux prises avec son mal cruel, de l'entendre murmurer tout bas l'*Ave Maria*, même au milieu du trouble de ses facultés.

Il a donné d'ailleurs une preuve éclatante de sa piété filiale envers l'Église en soumettant humble-

ment la dernière édition de son *Histoire* à un ecclésiastique compétent, et en faisant plein droit aux observations qui lui avaient été suggérées. Dans un pays profondément catholique comme le nôtre, on est peu étonné d'une telle conduite; mais si un pareil fait se produisait en France, par exemple, on n'aurait pas assez d'éloges pour celui qui en serait l'auteur. Sachons, du moins, reconnaître ce qu'il renferme de généreux et de consolant pour notre société.

Comme on devait s'y attendre, la mort de M. Garneau a été celle d'un vrai chrétien. Il a supporté les souffrances de sa maladie avec une patience inaltérable. Parfaitement résigné à la volonté de Dieu, il s'est préparé au moment suprême et a reçu les derniers sacrements avec une piété profondément édifiante.

Il s'est éteint, le 2 février dernier, à l'âge de cinquante-six ans et sept mois.

Le cri de douleur qui a retenti dans tout le pays à la première nouvelle de sa mort, et qui n'est pas encore calmé, est le plus bel éloge que l'on puisse faire de son mérite: c'est l'oraison funèbre de la patrie en deuil.

Par un mouvement tout spontané, une souscription nationale s'est organisée dans le but de lui élever un monument et de donner à sa famille un témoignage de la reconnaissance publique. Ce mouvement qui s'est propagé rapidement dans toutes les parties du pays, et qui se continue encore au moment où nous écrivons, nous donne lieu d'espérer qu'il produira des résultats dignes de celui qui en est l'objet.

En parlant de la mort de M. Garneau, comment oublier cette autre perte cruelle qui l'a précédée de si près, comment ne pas donner un souvenir, une larme à son digne émule, M. Ferland, tombé, lui aussi, avant le temps, victime de son dévouement à la science et à la patrie !

On ne lira pas sans émotion la lettre suivante, que M. Garneau adressait en 1861 à M. Ferland, en accusant réception du premier volume de son *Cours d'histoire du Canada*. C'est un témoignage vivant de la touchante amitié qui unissait ces deux grands citoyens, et de leur commune sollicitude pour l'avenir de leur cher Canada.

Samedi, 24 août 1861.

“ M. Garneau prie M. Ferland de vouloir bien accepter ses hommages, et en même temps ses remerciements pour le premier volume de son *Cours d'histoire du Canada*, qu'il a eu la complaisance de lui envoyer. M. Garneau a passé chez M. Ferland pour lui exprimer personnellement toute sa reconnaissance et parler avec lui de leur chère patrie ; mais il n'a pas été assez heureux pour le rencontrer.

“ M. Garneau aurait voulu causer avec une des lumières du Canada sur la foi qu'on doit avoir en notre nationalité et sur les moyens à suivre pour en assurer la conservation. Celui qui a su développer avec tant d'exactitude nos origines historiques doit être pénétré plus qu'un autre des sentiments de cette

foi. Son livre, quel que soit l'avenir de ses compatriotes, sera toujours le témoignage d'un principe révééré par tous les peuples et rendra la mémoire de son auteur plus chère à la postérité."

Garneau! Ferland! deux noms immortels, qui seront toujours prononcés avec amour, tant qu'il restera un Canadien pour les redire aux âges futurs!

V

JUGEMENT SUR "L'HISTOIRE DU CANADA."

Pour apprécier avec justice et impartialité l'œuvre de M. Garneau, il faut se reporter à l'époque où il a commencé à écrire. Il traçait les premières pages de son *Histoire* au lendemain des luttes sanglantes de 1837, au moment où l'oligarchie triomphante venait de consommer la grande iniquité de l'union des deux Canadas, lorsque par cet acte elle croyait avoir mis le pied sur la gorge à la nationalité canadienne. La terre était encore fraîche sur la tombe des victimes de l'échafaud, et leur ombre sanglante se dressait sans cesse devant la pensée de l'historien; tandis que, du fond de leur lointain exil, les gémissements des Canadiens expatriés, leur prêtant une voix lugubre, venaient troubler le silence de ses veilles. L'horizon était sombre, l'avenir chargé d'orages, et quand il se penchait à sa fenêtre, il entendait le sourd grondement de cette immense marée montante de la race anglo-saxonne

qui menaçait de cerner et d'engloutir le jeune peuple dont il traçait l'histoire, comme elle avait déjà submergé deux nationalités naissantes de même origine : au sud, celle de la Louisiane ; * au nord, celle de cette infortunée Acadie, jetée aux quatre vents du ciel. Parfois il se demandait si cette histoire qu'il écrivait n'était pas plutôt une oraison funèbre.

L'heure était donc solennelle pour remonter vers le passé, et le souvenir des dangers qui menaçaient la société canadienne prête un intérêt dramatique à ses récits. On y sent quelque chose de cette émotion du voyageur assailli par la tempête au milieu de l'Océan, et qui, voyant le navire en péril, trace quelques lignes d'adieu qu'il jette à la mer, pour laisser après lui un souvenir.

Au milieu des perplexités d'une telle situation, le patriotisme de l'historien s'enflammait, son regard inquiet scrutait l'avenir en interrogeant le passé, et y

* Lorsque nous écrivions ces lignes en 1866, nous avions, comme M. Garneau, quelque espoir dans l'avenir de la nationalité française en Louisiane ; mais nous sommes obligé d'avouer, à notre grand regret, que nous avons perdu toute illusion à cet égard, depuis que nous avons séjourné en Louisiane, durant les hivers de 1880 et 1881, et que nous avons constaté la tendance universelle de la population créole à s'américaniser. On ne peut se dissimuler que, dans un avenir qui n'est pas éloigné, la terre où La Salle, Bienville et d'Iberville se sont immortalisés n'aura plus rien de français que le nom.

Nous venons de rappeler le souvenir de d'Iberville. On sait que cet illustre marin mourut dans le port de la Havane, en 1706 ; mais ce qu'on ne sait pas, c'est que ses restes reposent à

cherchait des armes et des moyens de défense contre les ennemis de la nationalité canadienne. Car l'*Histoire du Canada* n'est pas seulement un livre, c'est une forteresse où se livre une bataille qui est déjà devenue une victoire sur plusieurs points, et dont l'issue définitive est le secret de l'avenir. Ce coup d'œil jeté sur l'époque peut servir à expliquer, sinon à justifier, cer-

côté de ceux de Christophe Colomb dans la cathédrale de la Havane. Voici l'extrait de sépulture de d'Iberville qui constate ce fait, et que nous avons copié nous-même, aux archives de la cathédrale de la Havane, le 26 février 1885.

LIBRO 40 DE DEFUNCIONES DE BLANCOS AÑO 1706.

No 58

MONSIEUR MOIN } En la ciudad de la Habana en cinco de
DE BERBILA. } setiembre de mil setecientos seis años se en-
terro en esta Santa Iglesia Parroquial Mayor de Sn Cristobal,
Monsieur Moin de Berbila, natural del Reino de Francia. recibio
los santos sacramentos I lo firmo.

JN DE PEDRAZA.

(Traduction.)

LIVRE 4^e DES SÉPULTURES DES BLANCS, ANNÉE 1706.

En la cité de la Havane, le 5 de septembre mil sept cent six, a été inhumé dans cette sainte église paroissiale majeure de Saint-Christophe, Monsieur Moin de Berbila, natif du royaume de France, muni des saints sacrements, par nous soussigné.

JN DE PETRAZA.

Il est inutile de faire remarquer que *Moin de Berbila* n'est qu'une corruption de la prononciation espagnole de Le Moyné d'Iberville.

taines erreurs d'appréciation que l'auteur a d'ailleurs loyalement reconnues plus tard : illusions d'une âme généreuse, que la vérité réfute, mais qu'elle respecte et honore.

La correspondance intime de M. Garneau indique en plusieurs endroits la disposition de son esprit, et contient des révélations précieuses à recueillir. Le fragment qui suit offre surtout une étude instructive ; c'est une lettre écrite en 1854 à l'un de ses plus éminents critiques, M. L. Moreau, le savant auteur des traductions de saint Augustin, ouvrages couronnés par l'Académie française.

Québec, 9 mars 1854.

Monsieur,

“ Je viens de terminer la lecture de votre appréciation de mon *Histoire du Canada* dans le *Correspondant* de Paris, et que quelques-uns de nos journaux ont reproduite à Montréal et à Québec. Je suis peiné que vous n'ayez pas eu la seconde édition de l'ouvrage, dans laquelle j'ai amené mon récit jusqu'à l'union des deux Canadas en 1840. Le style en est moins imparfait, les faits sont exposés avec plus d'exactitude ; car je n'avais point la correspondance officielle de nos premiers gouverneurs lorsque le commencement de la première édition a été mis sous presse, et la suite des événements vous aurait fait voir que ce n'était pas sans de graves motifs que j'avais adopté dans toute sa force le principe de la liberté de conscience.

“ En effet, sans ce principe protecteur, où les catholiques en seraient-ils dans l'Amérique du Nord avec les huit dixièmes de la population protestants, et des gouvernements partout protestants? C'est en blâmant tous les actes dus à l'esprit d'exclusion que l'on désarme les préjugés et que l'on peut espérer de voir exister une liberté qui fait la sauvegarde du catholicisme dans le nouveau monde. La conduite du peuple américain envers le légat du pape, Mgr Bedini, prouve que ces préjugés ne sont pas encore effacés, et qu'il faudra agir encore longtemps avec beaucoup de prudence pour éviter les discordes.

“ C'est aussi à l'aide de ce principe de tolérance que j'ai pu défendre les catholiques canadiens contre les attentats du gouvernement protestant de l'Angleterre après la conquête. Le blâme que j'avais porté contre le gouvernement français, donnait de la force à mes paroles, aux yeux des protestants eux-mêmes, lorsque je blâmais leur conduite depuis qu'ils étaient les maîtres, et ne laissait rien à me répondre.

“ Avec le protestantisme en majorité et au pouvoir, on ne saurait prendre trop de précautions dans ses arguments pour n'être pas tourné; et nous, pauvres Canadiens, nous avons non seulement le protestantisme, mais l'anglification en face nous menaçant de tous côtés...”

L'erreur de M. Garneau n'est pas d'avoir invoqué le principe de la liberté de conscience, mais de l'avoir affirmé d'une manière absolue et non comme d'une

utilité relative. S'il avait eu le soin de faire cette distinction, et de sauvegarder ainsi les droits de la vérité, il n'aurait pas eu à essuyer les vives critiques dont il a été l'objet.

Mais après avoir lu la lettre qui précède, on est heureux de voir que si M. Garneau s'est trompé, son erreur naissait d'une noble source, et que, loin d'être un acte d'hostilité, elle était plutôt le rêve d'une âme ardente et dévouée à son pays, cherchant des moyens de protection contre les dangers qui le menaçaient.

Rien n'est plus capable de nous en convaincre que la lettre suivante adressée à lord Elgin : et rien, d'un autre côté, ne peint mieux la trempe d'esprit de notre historien. C'est un éloquent plaidoyer en faveur du peuple canadien, et en même temps un cri d'indignation contre la tyrannie oligarchique. On ne sait qu'admirer le plus dans cette pièce magistrale, ou des élans généreux du patriotisme et de la largeur des vues, ou de l'habileté exquise avec laquelle il aborde des questions si délicates devant un gouverneur anglais.

“ A Son Excellence le comte Elgin et Kincardine, Gouverneur général du Canada, etc., etc.

“ Milord,

“ Si j'avais su plus tôt que Votre Excellence daignait prendre quelque intérêt à l'ouvrage que j'ai commencé sur le Canada, je me serais empressé de lui faire parvenir ce que j'en ai d'imprimé, persuadé qu'elle aurait trouvé dans les événements dont je

trace le tableau de quoi se former une juste idée des vœux et des sentiments d'une partie nombreuse des peuples qu'elle a été appelée à gouverner. Aujourd'hui qu'elle a bien voulu s'exprimer avec bienveillance à cet égard, je la prie de vouloir bien me faire l'honneur d'accepter l'exemplaire de *l'Histoire du Canada* que M. Fabre lui fera remettre aussitôt qu'il sera relié.

“ J'ai entrepris ce travail dans le but de rétablir la vérité, si souvent défigurée, et de repousser les attaques et les insultes dont mes compatriotes ont été et sont encore journellement l'objet de la part d'hommes qui voudraient les opprimer et les exploiter tout à la fois. J'ai pensé que le meilleur moyen d'y parvenir était d'exposer tout simplement leur histoire. Je n'ai pas besoin de dire que ma tâche m'obligeait d'être encore plus sévère dans l'esprit que dans l'exposition matérielle des faits. La situation des Canadiens-Français, tant par rapport à leur nombre que par rapport à leurs lois et à leur religion, m'imposait l'obligation rigoureuse d'être juste; car le faible doit avoir deux fois raison avant de réclamer un droit en politique. Si les Canadiens n'avaient eu qu'à s'adresser à des hommes dont l'antique illustration, comme celle de la race de Votre Excellence, fût un gage de leur honneur et de leur justice, cette nécessité n'aurait pas existé; mais soit que l'on doive en attribuer la cause aux préjugés, à l'ignorance ou à toute autre chose, il est arrivé souvent dans ce pays que cette double preuve a été encore insuffisante.

“ Les outrages séditieux que l'on vient de faire à Votre Excellence, dont la personne devrait être sacrée comme celle de la Reine qu'elle représente, prouvent suffisamment l'audace de ceux qui s'en sont rendus coupables ; audace qu'ils n'ont eue que parce qu'on les a accoutumés depuis longtemps, comme des enfants gâtés, à obtenir tout ce qu'ils demandaient, juste ou injuste. En quel autre pays du monde aurait-on vu une poignée d'hommes oser insulter la personne du souverain dans son représentant, et le pays tout entier dans celle de ses députés élus par un suffrage presque universel ? Or si ces gens ont pu se porter à de pareils attentats aujourd'hui, de quelle manière ne devaient-ils pas agir envers les Canadiens-Français, qu'ils traitaient d'étrangers et de vaincus, lorsqu'ils avaient le pouvoir de les dominer ? En jugeant ainsi par comparaison, Votre Excellence peut facilement se rendre compte de la cause des dissensions qui ont déchiré ce pays pendant si longtemps, et du désespoir qui a fait prendre les armes à une partie des Canadiens du district de Montréal en 1837.

“ Si les Canadiens ont enduré patiemment un pareil état de choses, il ne faut pas croire, malgré leurs mœurs paisibles et agrestes, que ce soit la timidité ou la crainte qui les ait empêchés de songer à secouer le joug. Ils sortent de trop bonne race pour ne pas faire leur devoir lorsqu'ils y sont appelés. Leur conduite dans la terrible guerre de 1755, pendant le siège de Québec en 1775-6, durant la guerre de 1812 et

même, malgré leur petit nombre, dans les combats de Saint-Denis, de Saint-Charles et de Saint-Eustache en 1837 (s'il m'est permis de citer cette époque malheureuse), atteste suffisamment leur courage pour qu'on les respecte. Leur immobilité apparente tient à leurs habitudes monarchiques et à leur situation spéciale comme race distincte dans l'Amérique du Nord, ayant des intérêts particuliers qui redoutent le contact d'une nationalité étrangère. Ce sont ces deux puissants mobiles qui les ont fait revenir sur leurs pas en 1776, après avoir, pour la plupart, embrassé un instant la cause américaine ; qui les ont fait courir aux armes en 1812, et qui les ont retenus en 1837. Je n'ai pas besoin d'ajouter que si les Etats-Unis étaient français ou le Canada tout anglais, celui-ci en formerait partie depuis longtemps ; car la société, dans le nouveau monde, étant essentiellement composée d'éléments démocratiques, la tendance naturelle des populations est de revêtir la forme républicaine. Vous m'accuserez peut-être, Milord, de baser ici mes raisonnements sur l'intérêt seul ; j'avoue que ce mobile n'est pas le plus élevé ; mais il est fort puissant, surtout aux yeux des adversaires des Canadiens ; et quant aux raisons qui tiennent à de plus nobles inspirations, je n'ai pas besoin de les faire valoir, Votre Excellence les trouve déjà dans son propre cœur.

“ J'en ai peut-être dit assez pour faire voir que ceux qui veulent réduire les Canadiens-Français à l'ilotisme, (car leur transformation nationale, si elle doit avoir

lieu, ne peut être que l'œuvre du temps), ne le font point dans l'intérêt du grand empire dont nous faisons partie ; qu'au contraire, ce sont les intérêts canadiens-français qui ont empêché jusqu'à présent le Canada de tomber dans l'orbite de la république américaine ; que l'Écosse, avec des lois et une religion différentes de celles de l'Angleterre, n'est pas moins fidèle que cette dernière au drapeau britannique, et que sur le champ de bataille le montagnard calédonien ne cède point sa place au grenadier anglais, malgré son dialecte gaulois. De tout cela, il résulte à mes yeux qu'il est de l'intérêt de la Grande-Bretagne de protéger les Canadiens, comme il est de l'intérêt d'un propriétaire prudent d'entretenir surtout la base d'un édifice pour le faire durer plus longtemps ; car il est impossible de prévoir quel effet la perte de l'Amérique britannique et son union avec les États-Unis auraient avec le temps sur la puissance maritime et commerciale de l'Angleterre.

“Ces considérations, Milord, et bien d'autres qui se présentent à l'esprit, ont sans doute déjà frappé l'attention de Votre Excellence et des autres hommes d'État de la métropole. Votre conduite, si propre à rassurer les colons sur leurs droits constitutionnels, recevra, je n'en doute point, l'appui du gouvernement impérial et contribuera au maintien de l'intégrité de l'Empire. En laissant le Haut-Canada à ses lois, et le Bas-Canada aux siennes, afin d'atténuer autant que possible ce qu'il peut y avoir d'hostile à mes compatriotes dans les motifs de l'Acte d'union ; en abandon-

nant au pays toute la puissance politique et législative dont il doit jouir par la voie de ses chambres et de ministres responsables, en tant que cela n'affaiblit pas le nœud qui l'unit à l'Angleterre, celle-ci n'aura rien à craindre des cris de quelques mécontents, qui ne sauraient mettre en danger la sûreté de la colonie, si les partis politiques de Londres ont la sagesse de ne point s'en prévaloir dans leurs luttes pour obtenir le pouvoir.

“ Je prie Votre Seigneurie de me pardonner de m'être étendu si longuement sur la situation politique de ce pays. Je m'y suis trouvé entraîné par l'enchaînement de réflexions que me suggère l'étude que je suis obligé de faire du passé pour l'œuvre que j'ai entreprise, et dont le fruit remplirait le plus grand de mes vœux, s'il pouvait faire disparaître tous les préjugés du peuple anglais contre les Canadiens au sujet de leur fidélité, et ramener la confiance et la justice dans les appréciations réciproques des deux peuples, comme je suis convaincu que c'est le but éclairé de Votre Excellence dans la tâche noble mais difficile dont elle s'est chargée...

Québec, 19 mai 1846.

Une troisième lettre, adressée en 1850 à l'honorable L. H. LaFontaine, alors premier ministre, dévoile un côté presque inconnu du caractère de l'historien, et initie en même temps aux difficultés de tout genre qu'il a eu à surmonter pour élever le monument qu'il

a légué à sa patrie. Il y fait, en quelques lignes, sa profession de foi historique.

L'idée qu'il se formait de la dignité et des devoirs de l'historien indique l'atmosphère sereine où planait ce noble esprit :

Québec, 17 septembre 1850.

Mon cher Monsieur,

“Après vous avoir *tourmenté* pour avoir accès aux archives du gouvernement exécutif, je puis paraître lent à en profiter. Mais ce n'est pas ma faute. Je ne suis pas libre de m'absenter quand je veux de mon pauvre bureau, et puis n'agit-il pas d'une histoire écrite par un Canadien-Français ? Il faut que j'use de certains ménagements auprès d'une partie de notre conseil, dans lequel sont deux Sewell, pour ne pas éveiller des prétextes d'opposition, etc., etc. Je voulais monter à Toronto dans ce mois-ci, et des obstacles m'en empêchent. D'ailleurs je juge par ce que M. Parent vient de m'écrire, qu'il me faudra beaucoup plus de temps dans vos bureaux que je ne me l'imaginai pour faire *une bonne recherche*. Il paraît que vos papiers sont éparpillés dans les différents départements, que ceux du conseil exécutif présentent le beau et vaste désordre qui ferait à la fois la terreur et la joie de votre Jacques Viger. Faire des recherches dans un pareil chaos exigerait plus de temps que je n'en puis donner hors de Québec. Je crains donc de me trouver forcé d'attendre, pour faire mes fouilles, que vous descendiez ici.

“ Dans l'intervalle, je perfectionnerai mon travail, car le premier jet est fait. Je suis rendu à 1828, où je vais m'arrêter, passant seulement en revue, dans une conclusion, les événements jusqu'à ce jour, pour tirer des conséquences.

“ Il est probable, à voir la tournure lente, mais inévitable peut-être, que prennent les choses dans notre pays, que ce soit le dernier, comme c'est le premier ouvrage historique français écrit dans l'esprit et au point de vue assez prononcés qu'on y remarque ; car je pense que peu d'hommes seront tentés après moi de se sacrifier pour suivre mes traces. Mais enfin je me fais un honneur de ce qui paraîtra malheureusement singulier plus tard. J'écris avec une parfaite conviction. Je veux, si mon livre me survit, qu'il soit l'expression patente des actes, des sentiments intimes d'un peuple dont la nationalité est livrée aux hasards d'une lutte qui ne promet aucun espoir pour bien des gens. Je veux empreindre cette nationalité d'un caractère qui la fasse respecter par l'avenir. En rectifiant l'histoire militaire de la conquête, j'ai mis les Canadiens en état de repousser toute insulte à cet égard, et il me semble que les journaux anglais ne parlent plus de cette époque comme ils en parlaient. Je crois pouvoir faire la même chose pour tout le reste.

“ Au surplus, je puis parler avec une parfaite indépendance. Je ne dois de reconnaissance spéciale, ni au gouvernement, ni à qui que ce soit, et je n'ai pris aucune part aux événements publics ; ce qui me laisse

dans la plus grande liberté de parler des hommes et des choses comme un historien éclairé, indépendant et véridique doit le faire.”

M. Garneau dut éprouver une singulière satisfaction, quelque temps après l'envoi de cette lettre, en recevant la note suivante de l'honorable Joseph Howe, premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, l'homme le plus éminent sans contredit des provinces maritimes, et l'une des plus hautes intelligences de toute l'Amérique britannique. * Le vœu que M. Garneau émettait dans sa lettre à sir L. H. LaFontaine et à lord Elgin, y trouvait un premier accomplissement; il y voyait la réalisation d'une des espérances qu'il nourrissait avec le plus d'amour, et que son livre avait préparée: celle de voir bientôt tomber les calomnies, s'éteindre les préjugés funestes que la haine avait soulevés contre les Canadiens.

Après avoir remercié M. Garneau de l'hommage qu'il lui avait fait de son *Histoire*, M. Howe continue ainsi:

...“ Le caractère des Canadiens-Français a été grossièrement calomnié; il est donc tout naturel qu'il ait été méconnu. Dans les provinces maritimes, nous n'avons ni intérêt ni désir de le méconnaître, et ce sera pour moi une sincère satisfaction de trouver dans votre

* On a encore frais à la mémoire son fameux discours à la convention du Détroit, chef-d'œuvre d'habileté et de science politique.

Histoire de nouveaux moyens de rendre justice à vos compatriotes en toute occasion favorable.”

Quelque importants que fussent ces premiers résultats de l'œuvre de M. Garneau, l'influence de son *Histoire* devait s'étendre encore plus loin, et surtout faire naître des sympathies chères à tous les cœurs canadiens. Cette voix de la vérité, vibrante d'une plainte solennelle, qui s'élevait des rivages du Canada, demandant justice et réparation, traversa les mers, et réveilla des échos depuis longtemps endormis sur l'ancienne terre de France, cette antique mère patrie toujours aimée. De nobles cœurs, des intelligences d'élite reconnurent cette voix française, dont le timbre avait la mélancolie d'une voix de l'exil, et répondirent par de chaleureux applaudissements à ses appels. Pour ne citer que les plus connus, MM. Ampère, Marmier, Rameau, Henri Martin, Carlier, Théodore Pavie, Moreau, Dussieux, de Puibusque signalèrent à l'attention publique l'*Histoire du Canada*; et si aujourd'hui la France se réveille de son apathie à l'égard de son ancienne colonie, si elle commence à tourner ses regards vers le Canada, c'est à eux, en grande partie, et à l'ouvrage de M. Garneau, que nous le devons.

Un des témoignages les plus curieux à recueillir, et qui a dû être particulièrement sensible à l'auteur, lui est venu du fond de la Suisse. La lecture de cette lettre fera voir l'impression profonde qu'avait produite sur l'esprit de ce correspondant inconnu l'étude de l'*Histoire du Canada*. Elle offre, d'ailleurs, un très vif

intérêt par elle-même, par les larges aperçus qu'elle présente, les conseils qu'elle renferme, et les espérances, solidement appuyées, qu'elle donne sur l'avenir du Canada et la conservation de notre nationalité.

Elle signale en même temps dans l'ouvrage de M. Garneau une ombre qui, heureusement, a toujours été en s'évanouissant à mesure qu'il a perfectionné son œuvre. Les tendances qui l'avaient fait glisser sur la pente de quelques opinions que nous n'avons pas à combattre, puisqu'il les a abandonnées, obscurcissaient, par une suite naturelle, sa confiance dans l'avenir de notre race. Disons-le franchement, à la vue des orages qu'il voyait venir de tous les points de l'horizon, son espérance faiblissait, il désespérait presque de l'avenir.

Nous n'hésitons pas à en attribuer la raison, du moins en grande partie, à un certain manque de fermeté dans ses croyances religieuses. L'homme profondément convaincu porte la sérénité de ses convictions jusque dans les habitudes ordinaires de la vie. Des hauteurs de la foi, d'où son regard plane au-dessus des nuages, il envisage, d'un œil calme, les orages des événements, les périls des jours critiques, et domine les situations. L'Espérance et la Foi sont deux angéliques sœurs, deux filles du ciel, qui, bien mieux que les Grâces antiques, se tiennent par la main.

Voici les principaux passages de la lettre que nous venons de mentionner.

Monsieur,

“ Le peuple canadien-français m'a toujours inspiré une profonde sympathie, qui n'a fait que s'accroître par la lecture des divers ouvrages des auteurs qui ont visité votre pays, entre autres, Lambert, Delacroix, B. Hall, d'Orbigny, et surtout X. Marmier. C'est ce dernier qui, par ses lettres sur l'Amérique, m'a fait désirer de connaître votre *Histoire du Canada*, ouvrage qu'un libraire suisse a pu me procurer à Paris, il y a environ une année.

“ Permettez-moi donc, quoique n'ayant pas l'honneur d'être connu de vous, monsieur, de venir vous présenter mon faible éloge pour cet excellent ouvrage, que j'ai lu avec autant de plaisir que d'intérêt, et qui doit être considéré, à juste titre, comme tout ce qu'il y a de mieux écrit sur l'Amérique et surtout par un Américain. Ces trois volumes, on le voit, sont le fruit de nombreuses et consciencieuses recherches de votre part.

“ J'habite la Suisse depuis dix-huit ans. Comme Français et même comme catholique, j'approuve beaucoup votre manière de voir relativement à la révocation de l'édit de Nantes et à ses malheureuses conséquences. C'est la Suisse française, Genève principalement, qui en a recueilli les plus grands avantages. L'émigration française y a apporté la fortune, l'industrie, les sciences, etc., etc., et en a fait le pays le plus florissant du monde.

“ Vous dites, monsieur, dans votre discours prélimi-

naire : “ *Nous sommes loin de croire que notre nationalité soit à l’abri de tout danger, nos illusions à cet égard s’en-voient chaque jour, etc., etc.* ” Permettez-moi de vous dire que, sous ce rapport, je ne partage pas votre manière de voir, et voici pourquoi. La population suisse se compose, comme vous le savez, des races allemande, française, italienne et romane. La population française, qui compte pour environ trois quarts de million, est celle qui conserve le mieux son caractère de nationalité, même dans les cantons mixtes où elle est en minorité, comme dans celui-ci, par exemple. La contrée que j’habite, appelée autrefois l’Évêché de Bâle, peuplée par environ 70,000 habitants de race française, quoique n’ayant fait partie de la France que sous l’Empire, a été réunie en 1815 au canton de Berne, dont la population, toute allemande, est d’environ 400,000 habitants. Eh bien ! malgré cela aucune atteinte n’a été portée à la nationalité de la partie française du canton. Tous les fonctionnaires publics sont tenus de connaître les langues allemande et française, déclarées nationales par la constitution.

“ Il y a dans la race française, plus que chez toutes les autres, quelque chose qui s’opposera toujours à la perte de sa nationalité. J’en vois bien des preuves en Suisse et ailleurs. A Fribourg, par exemple, dans la ville haute, on ne parle que français, tandis que la ville basse est toute allemande. Cette démarcation a toujours existé. La petite ville de Bienn, à cinq lieues d’ici, est toute allemande ; elle est le chef-lieu d’une

paroisse comprenant plusieurs villages : l'un d'eux, Évillars, a toujours été français, a une école française, etc., etc. Après la révocation de l'édit de Nantes, les réfugiés français qui sont venus s'établir à Berne y ont formé une corporation appelée colonie française, qui existe encore de nos jours, et dont tous les membres ont conservé la langue et les mœurs de leurs ancêtres. Mais ce qu'il y a de plus remarquable et de plus frappant à cet égard, ce sont ces villages français fondés, toujours par suite de cette déplorable révocation de l'édit de Nantes, dans les environs de Francfort, au centre même de l'Allemagne. Une personne de ma connaissance qui a vu ces villages pendant l'été dernier, m'assure qu'en en visitant la population, on se croit au milieu de la France méridionale du siècle de Louis XIV. Langage, accent, mœurs, tout y rappelle cette dernière époque. Les pasteurs viennent de la Suisse française. Dans les écoles, on n'enseigne que le français, et la plus grande partie des habitants ne comprennent pas même l'allemand.

“ De ce fait que la grande majorité de la population américaine est de race anglo-saxonne, il ne faut pas conclure qu'elle absorbera la nationalité et la langue française. En Europe, la langue française est toujours la langue dominante, la langue de prédilection des savants et la langue diplomatique enfin ! Toutes les premières familles d'Allemagne et de Russie, toute la noblesse font instruire leurs enfants en français. C'est la Suisse française principalement qui leur fournit des

instituteurs et des institutrices. J'ai dans notre voisinage plusieurs amis, qui, comme précepteurs, ont habité la Russie pendant un grand nombre d'années et qui m'ont souvent répété que chez tous les seigneurs et dans la bonne société, on ne parle que français et aussi correctement qu'à Paris. La société choisie qui, de toutes les parties du monde et principalement d'Angleterre, vient chaque été visiter la Suisse, se sert généralement de la langue française. C'est à l'amour-propre des Anglais qu'il en coûte le plus de parler un autre idiome que le leur, mais le plus souvent ils sont forcés d'en passer par là. Toutes les principales villes d'Europe, et même Constantinople, ont leurs journaux français. A Berne, ville toute allemande, il se publie trois feuilles françaises, paraissant tous les jours.

“La langue, c'est la nationalité. Que les Canadiens-Français conservent donc religieusement la première, et la dernière ne périra pas, je crois vous en avoir donné la preuve par les divers faits qui précèdent. Encouragez, propagez l'instruction primaire, dans les campagnes surtout. N'employez que des instituteurs de race française. Après cela, que la corruption produise quelques défections dans la classe élevée, c'est-à-dire chez ceux de vos compatriotes, qui, par leur éducation et leur position sociale, devraient être à l'abri de toute corruption, ceux-là, croyez-le bien, n'entraîneront pas les masses. A propos de cela, il y a quelquefois des tendances qui se remarquent jusque dans les plus petites choses. Je vois souvent dans les

journaux des faits qui ne font pas honneur à quelques-uns de vos compatriotes, quant à l'esprit de nationalité; c'est, par exemple, l'affectation que mettent des membres du parlement à s'exprimer en anglais. Pourquoi aussi, dans le commerce, les négociants franco-canadiens affectent-ils d'avoir les enseignes de leurs magasins en anglais? Ceci ne s'explique guère pour une ville comme Québec, peuplée, en grande majorité, par la race française...* ”

Dans une seconde lettre, en date du 27 juin 1854, le même correspondant, revenant sur un discours prononcé par l'ambassadeur des États-Unis à Londres, à l'occasion d'un dîner donné au gouverneur du Canada, lord Elgin, ajoute de nouvelles preuves à ce qui précède.

“ Je prévois avec assurance, a dit l'ambassadeur de la république américaine, le jour où la langue anglaise, qui est la langue de la liberté chrétienne, civile et politique, sera la langue de la plus grande partie du globe... ”

“ Quoiqu'il ne soit pas difficile de prouver que cette langue n'a pas toujours été et n'est pas toujours la langue de la liberté chrétienne, civile et politique, on

* La correspondance de M. Garneau offre un beau modèle de cette fierté nationale et de ce respect de la langue française qu'aucun Canadien ne devrait jamais oublier. Parmi la nombreuse collection de lettres de M. Garneau que nous avons sous les yeux et dont un grand nombre sont adressées en réponse à des Anglais, pas une seule n'est écrite en langue anglaise.

peut dire avec beaucoup plus de vérité, n'en déplaise à monsieur l'ambassadeur, que ses prévisions ne sont rien moins que fondées. Ce sont là de ridicules vanteries et des fanfaronnades déplacées qui ne font pas honneur aux connaissances de celui qui se les permet. Plus justes que lui, tous les hommes compétents en pareilles choses, répondront que, si la langue anglaise n'a pas à craindre d'absorption en Angleterre ni aux États-Unis, rien, absolument rien ne porte à croire, ni à prévoir, que les autres langues doivent s'attendre à être absorbées par elle dans la plus grande partie du globe. On ne conteste pas à M. Buchanan que, dans la plus grande partie de l'Amérique, dans les pays d'outre-mer, l'anglais ne soit la langue la plus usitée, la langue mercantile enfin. Mais après cela, que sont les populations anglo-saxonnes de l'Angleterre et de l'Amérique, comparativement aux autres peuples d'Europe? Pourquoi, et par quels moyens, quarante à cinquante millions d'Anglo-Saxons imposeraient-ils leur idiome à plus de deux cent millions d'âmes formant le surplus de la population européenne? C'est ce que monsieur l'ambassadeur ne nous dit pas.

“On peut, sans présomption, lui répondre que, si la langue française n'a pas la prétention d'absorber les autres langues, elle, non plus, ne sera jamais absorbée. Elle sera toujours la langue par excellence, la plus estimée, la plus cultivée et la première de toutes les langues en Europe, où elle est la langue scientifique, la langue diplomatique, et, sauf peu d'exceptions,

la langue commerciale la plus usitée, celle enfin qui, dans toutes les relations, sert presque généralement d'intermédiaire entre les divers peuples. Tout ceci est incontestable pour qui connaît bien l'Europe. Dans tous les établissements d'instruction publique, en Allemagne, en Italie, etc., on étudie le français. En Allemagne surtout, et même jusque dans les provinces danubiennes, presque toutes les bonnes familles ont chez elles des instituteurs ou des institutrices françaises. Que monsieur l'ambassadeur nous dise, par exemple, si, dans ces mêmes pays, on trouve un aussi grand nombre d'instituteurs ou de professeurs d'anglais, et si on y témoigne le même désir d'apprendre cette dernière langue.

“ S'il est ensuite des contrées en Europe où la langue française ait une grande prépondérance, c'est en Russie et en Pologne, pays qui ont leurs littérateurs français, lesquels sont appelés souvent, et à juste titre, les *Français du Nord*. L'empereur Nicolas, avec tout son despotisme, n'a pu supprimer ni l'étude, ni l'usage de cette langue, qui est maintenant dans les mœurs de la partie éclairée de ses peuples. Au commencement de son règne, Nicolas fit publier, par un auteur russe, divers ouvrages dans le but de ridiculiser l'emploi de cette langue par les Russes, mais ce moyen n'eut pas de succès. D'ailleurs, le czar lui-même ne s'exprime le plus souvent que dans notre langue. Lui, ses frères et ses enfants ont eu des gouverneurs français. L'empereur Alexandre avait pour gouverneur le général La Harpe.

“ Dans les arts et les sciences, c'est toujours aux Français que l'empereur Nicolas donne la préférence. On peut juger de l'exactitude de ceci par le grand nombre de Français que la guerre actuelle oblige de rentrer momentanément en France...

“ Quel que soit donc l'avenir de ce vaste empire russe, où la langue française est en honneur et en usage chez chaque seigneur, dans chaque village, depuis la mer Baltique jusqu'à la mer Noire, on peut dire que cette langue y est profondément implantée et que peut-être elle pourra bien un jour servir à la civilisation de ce pays et y devenir la langue dominante. Cette idée, qui peut paraître hardie dans ce moment, a déjà été exprimée plus d'une fois par des hommes compétents.

“ Je dirai ensuite que l'on établisse, par exemple, l'état comparatif des livres français et des livres anglais qui se vendent en Russie, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne, etc. ; qu'on visite les bibliothèques publiques et particulières dans ces divers pays, et l'on reconnaîtra que la littérature française y entre pour les trois quarts, comparativement à la littérature anglaise. Qu'on demande ensuite au voyageur qui a parcouru ces mêmes pays, si ce ne sont pas les revues et les journaux français qui y sont les plus répandus. Ce sont là autant de nouvelles preuves de la grande prépondérance de notre langue en Europe. Une autre preuve encore, d'ailleurs bien connue, c'est que sachant que nous pourrions nous faire comprendre

dans toutes les contrées européennes, et souvent aussi dans les autres parties du monde, nous ne nous occupons pas assez en France de l'étude des langues vivantes ; c'est un grand tort sans doute, et on nous le reproche souvent avec raison. Qu'un Russe, par exemple, un Allemand, ou un Italien, visite le centre de la France, il ne trouvera à qui parler, tandis que nous, soit à Berlin, soit à Saint-Pétersbourg, Vienne, Stockholm, Berne, etc., etc., nous savons à l'avance que nous pourrons nous faire comprendre. Les protestants français, par exemple, peuvent assister à leur culte célébré en français dans toutes les principales villes européennes, de Stockholm à Odessa.

“ En s'exprimant ainsi, M. Buchanan a voulu aussi faire allusion à la possibilité de l'*anglification* du Bas-Canada. Ici, M. Buchanan se trompe encore, cette *anglification* ne dépendant pas plus de l'Angleterre que des États-Unis, mais uniquement des Canadiens-Français. Quel que soit le sort que l'avenir réserve à votre intéressant pays, qu'il fasse partie d'une confédération formée des colonies anglaises, ou qu'il soit annexé à l'Union américaine, on ne pourra jamais, *si le Canadien-Français le veut bien*, lui ravir sa langue, sa religion et ses usages, en admettant même qu'il ne pourrait conserver ses lois. Les nationalités ne s'anéantissent pas ainsi. L'histoire moderne nous en présente trop de preuves. Voyez, par exemple, l'Alsace, l'une de nos plus belles et de nos plus riches provinces de France, et qui aujourd'hui ne compte pas loin d'un million

d'habitants. Cette intéressante contrée, conquise par Louis XIV, et réunie à la France en 1648, a conservé sa langue, ses mœurs et ses usages, malgré le système de centralisation et d'unité qui se fait sentir en France beaucoup plus que dans tout autre pays. Parcourez donc cette belle Alsace, réunie à la France depuis passé deux siècles, vous y trouverez une population française de cœur et sincèrement attachée à la France, mais toujours allemande par les mœurs et les usages. Visitez tous les villages, entrez le dimanche dans toutes les églises, vous n'y entendrez que des sermons en allemand. Dans les écoles, on enseigne l'allemand en même temps que le français. Voyez ensuite le royaume de Sardaigne, auquel ont été réunies toutes les provinces de la Savoie et le comté de Nice, pays peuplés par des habitants de race française, qui n'en conservent pas moins leur langue, leurs usages, etc. L'Autriche ensuite, qui règne depuis si longtemps sur la Lombardie, a-t-elle germanisé ce pays? La Belgique qui compte deux millions d'habitants parlant le français, et environ deux millions parlant le flamand, présente-t-elle l'absorption de l'une ou de l'autre de ces langues? Et la Suisse enfin, qui se compose des races allemande, française, italienne et romane, a-t-elle cherché à anéantir l'une ou l'autre de ces quatre nationalités différentes? Non, et c'est là que, sous ce rapport, les Canadiens-Français trouveront l'exemple le plus rassurant pour leur avenir. En Suisse, chaque nationalité est respectée dans ses droits. Quoi-

que la population allemande soit la plus nombreuse, les autres langues sont aussi reconnues par la constitution fédérale comme langues nationales, et chaque nationalité est représentée dans les assemblées législatives et au conseil fédéral. Cette différence de nationalité se rencontre aussi dans plusieurs des États composant la confédération. Le Valais, par exemple, se compose du Bas-Valais qui est français et du Haut-Valais qui est allemand. Le canton de Fribourg a aussi sa partie allemande et sa partie française, dont les limites se rencontrent dans la ville même de Fribourg. En 1815, l'ancien Evêché de Bâle, dont la population est toute française, a été réuni au canton allemand de Berne. Le canton des Grisons compte 132 paroisses protestantes et 86 paroisses catholiques, formant ensemble une population d'environ 100, 000 habitants. Un tiers environ de cette population parle l'allemand, un neuvième l'italien et le reste le roman. Le canton se divise en trois ligues, la ligue Grise, la ligue de la Maison-de-Dieu et la ligue des Dix-Droitures. Ces ligues, dont l'union date de 1476, se subdivisent en 25½ juridictions. Celles-ci, partagées à leur tour en juridictions secondaires, forment de petites républiques différant souvent entre elles par leurs constitutions, leurs lois et leurs franchises. Cet État présente donc le rare assemblage, dans un petit pays, d'une population composée de trois races différentes, professant deux cultes différents et vivant entre elles heureuses et tranquilles, car le canton des Grisons est un des plus paisibles de la Suisse.

“ Ainsi, dans chaque canton suisse, comme dans la confédération, chaque nationalité est respectée et équitablement représentée. Pourquoi n’en serait-il pas de même en Canada ? Ceci dépend uniquement du peuple canadien, ainsi que le prouvent les exemples que je viens de vous citer. Que les Canadiens-Français ne se laissent donc pas éblouir par des discours inspirés par un orgueil national aussi outré que ridicule, comme celui de M. Buchanan ; qu’ils se persuadent bien surtout, et qu’ils n’oublient pas, que si la langue anglaise est celle de la majorité du peuple américain, elle n’est pas et ne sera jamais celle de la grande majorité de la population la plus civilisée du globe, c’est-à-dire de l’Europe ; que s’il y a chez la race anglo-saxonne des qualités qui la placent dans une position respectable parmi les nations civilisées, il y aurait de la folie à prétendre qu’elle est au-dessus, ou qu’elle absorbera ou effacera toutes les autres nationalités, à la tête desquelles se trouve toujours la France.

“ D’ailleurs, la partie éclairée du peuple anglais commence à secouer ses préjugés ; revenue à des sentiments plus équitables, elle témoigne le désir de voir disparaître ces orgueilleuses prétentions de prépondérance et ces rivalités de races qui ne sont plus de notre siècle. Que le peuple canadien-français ne croie donc plus à ce fantôme de l’omnipotence anglo-saxonne ; qu’il retire sa confiance aux hommes capables de défection ; qu’il ne choisisse ses mandataires que parmi les hommes d’une confiance éprouvée pour la défense

de ses institutions, de sa langue et de ses lois ; que tous ses efforts tendent sans cesse au progrès de l'instruction du peuple ; que celle-ci soit toujours donnée dans la langue maternelle, l'étude de l'anglais ne devant être considérée que comme un accessoire ; qu'il n'oublie jamais que l'union fait la force, et il pourra, comme tant d'autres peuples, transmettre intact à ses descendants l'héritage qu'il a reçu de ses pères.

“ Terminant cette lettre peut-être déjà trop longue, je forme les vœux les plus sincères pour la conservation de la nationalité de votre brave peuple et pour son bonheur, espérant que le gouvernement anglais, animé par des dispositions équitables envers vous, reconnaîtra qu'il est de son devoir et de son intérêt de respecter et de protéger tous les droits inhérents à votre nationalité, et par ce moyen, conserver le Canada dont la position, ainsi améliorée, deviendrait préférable à l'annexion.”

L'ardente sympathie dont cette lettre est empreinte, est une preuve éloquente en faveur de l'*Histoire du Canada* ; mais de tous les nombreux témoignages que nous venons d'énumérer, aucun ne fait plus d'honneur à M. Garneau, aucun ne fait mieux connaître l'importance de ses travaux historiques, et les résultats pratiques qu'ils ont eus pour le Canada, que les paroles que lui adressait, en 1855, monsieur le commandant de Belvèze, envoyé pour renouer des relations commerciales entre le Canada et la France :

“ C'est en grande partie à votre livre, monsieur Garneau, que je dois l'honneur d'être aujourd'hui en

Canada... Il forme la plus solide base du rapport officiel que j'adresse au gouvernement de l'Empereur sur les ressources commerciales de votre beau pays." *

Après de tels témoignages, M. Garneau pouvait mourir : son œuvre était accomplie. Servir son pays avait été l'unique but de sa vie, le seul mobile de son ambition. Ce résultat, il l'avait obtenu.

Au prix de quelles veilles, de quels travaux, de quelles sueurs — vingt années d'infirmités, une vie brisée avant le temps, une mort anticipée, sont là pour vous répondre.

“ Sans doute, l'homme d'Etat mérite bien de la patrie, et sa mémoire doit être chère à tous ; mais celui qui, sacrifiant à des recherches toujours pénibles et souvent ingrates, les plus belles années de sa vie, celui qui consent à être esclave et martyr pour devenir l'historien de son pays, est cent fois plus grand. Il meurt à chaque instant peu à peu dans son cabinet, pour l'avantage de ses concitoyens. Chaque date qu'il inscrit lui coûte, pour ainsi dire, une goutte de sang, tant il lui a fallu de veilles et de travail pour aller la chercher au milieu d'un pêle-mêle d'années et d'événements, d'un abîme de confusion et de ténèbres. L'historien, c'est la mémoire de son pays ; et quand un pays n'a plus de mémoire, il meurt. L'historien est donc indispensable, tellement indispensable qu'il

* Voir le *Journal de Québec* de cette époque.

ne meurt jamais. Son corps nous échappe, son front ne nous réjouit plus, mais son œuvre demeure.

“ M. Garneau a eu le mérite de ne devoir qu'à lui seul sa vaste érudition, son style toujours bien approprié aux sujets qu'il traitait. Il a été lui-même à la fois et le maître et l'élève. C'est monsieur F. X. Garneau seul qui a fait l'historien.” *

Quant au mérite littéraire de son œuvre, ses critiques, comme ses admirateurs, en ont reconnu la vaste conception, l'ordonnance habile et la riche exécution. Il appartient à la grande école d'Augustin Thierry, dont il était l'admirateur passionné: il en a les qualités et même les défauts, la manière large, le regard philosophique, et quelque chose de son talent dramatique et littéraire; mais aussi il en a les tendances rationalistes et les préjugés politiques. Ce fut le malheur de son éducation solitaire, abandonnée à elle-même, privée de cette salutaire direction qu'impriment aux jeunes talents nos grandes institutions religieuses.

Ebloui de l'étonnante prospérité des États-Unis, qu'il avait visités pendant sa jeunesse, aux plus beaux jours de leur merveilleux développement, il en avait rapporté une admiration trop exclusive de leurs institutions et de leur système politique; et il ne s'est pas assez mis en garde contre leurs doctrines sur l'origine

* Correspondance québécoise du *Journal des Trois-Rivières*, signée d'initiales qui indiquent un beau nom, et qui promet d'être dignement porté.

des sociétés, les devoirs des gouvernements, la liberté des citoyens, les droits de la vérité. "Comme eux, il écarte trop souvent de la direction des peuples l'action de la religion et de ses ministres." Il en est résulté une déplorable lacune dans son œuvre ; le côté le plus intéressant, le plus glorieux de nos origines coloniales lui a, en partie, échappé.

Il n'a pas su mettre en lumière le rôle de dévouement que la France a embrassé en mettant le pied en Amérique, ce rôle sublime de nation évangélisatrice, le seul digne de la fille aînée de l'Église, qu'elle a poursuivi avec un désintéressement qui fera son éternel honneur.

Son premier mobile, son dessein prémédité dans la fondation du Canada était, pour nous servir des expressions employées dans la commission de Jacques Cartier, "l'augmentation du saint et sacré nom de Dieu." La raison d'État, les avantages matériels, l'accroissement de sa puissance, l'honneur des découvertes, les profits du commerce étaient pour elle des mobiles secondaires. Cette noble pensée qui avait présidé aux premières découvertes, fut poursuivie par les successeurs du roi chevalier, les princes très chrétiens, et par les premiers fondateurs de la colonie. Pour ne citer que le plus illustre, Champlain écrit dans ses *Voyages* cette phrase qui est comme le principe de toute sa conduite : "Le salut d'une seule âme vaut mieux que la conquête d'un empire ; et les rois ne doivent songer à étendre leur domination dans les

pays où règne l'idolâtrie, que pour les soumettre à Jésus-Christ."

"Depuis Champlain, les missionnaires furent les instruments les plus actifs et les plus utiles de la colonisation. Nous leur avons dû nos plus importantes découvertes, nos expéditions les plus heureuses, nos traités de paix les plus avantageux. Souvent ils ont réussi, par l'ascendant qu'ils avaient pris sur les sauvages, à détourner la guerre qui menaçait la colonie ; et toujours ce sont eux qui ont concilié les amitiés les plus fidèles, les plus inaltérables dévouements des tribus indigènes. Le gouvernement canadien les employait dans toutes les circonstances difficiles : ici pour ménager l'alliance d'une nation indienne, là pour en maintenir une autre dans la neutralité nécessaire ; ailleurs, pour apaiser des querelles, des différends, et pour assurer l'exécution d'un traité. Quand la paix se négociait avec les sauvages, c'étaient les missionnaires qui portaient la parole au nom du gouverneur... Quand la paix était faite, on donnait aux indigènes, devenus nos alliés, un missionnaire. Il n'y avait pas de garantie plus sûre et mieux acceptée des deux côtés." *

De fait, la forme du gouvernement, dans les premières années de la colonie, était une sorte de théocratie.

* Ce passage est extrait de la critique de *l'Histoire du Canada* par M. L. Moreau, dont les appréciations nous ont surtout guidé dans notre travail.

Et cependant ce fait historique si important, même au point de vue politique, et qui offrait de si grandes ressources pour l'intérêt et la variété du récit, qui aurait pu fournir la matière de si belles pages, de peintures si originales, si pittoresques, d'épisodes si dramatiques, n'a été qu'imparfaitement compris par M. Garneau, et n'est que faiblement accusé dans son *Histoire*. Si on veut l'étudier, c'est ailleurs qu'il faut aller en chercher le complet développement.

Lorsqu'il s'agit d'une œuvre magistrale, et qui s'impose à l'admiration et à la sympathie de tous les lecteurs, comme l'*Histoire du Canada*, il y a peu d'inconvénients à insister sur les critiques. C'est le privilège des monuments immortels : en les admirant, on peut enlever hardiment les taches qui obscurcissent leur éclat, sans craindre d'en entamer le granit. *

Sous le titre d'*Histoire du Canada*, l'ouvrage de M. Garneau embrasse, en réalité, l'histoire de toutes les

* Si l'on voulait faire une critique minutieuse de l'ouvrage de M. Garneau, on pourrait relever un certain nombre d'inexactitudes dues aux difficultés de tout genre que présente l'étude des documents historiques. Nous n'en indiquerons qu'une en passant, parce qu'elle intéresse un sujet qui nous est cher. M. Garneau, en parlant du quiétisme et des adeptes qu'il eut au Canada, dit que "la célèbre Marie de l'Incarnation, supérieure des Ursulines, partagea ce délire de la dévotion." *Vol. 1. p. 184.*

Cette assertion est entièrement dénuée de fondement, puisque Bossuet lui-même s'est appuyé sur les paroles de la mère Marie de l'Incarnation et a cité ses propres écrits pour réfuter l'erreur du quiétisme. *Voir notre HISTOIRE DE LA MÈRE MARIE DE L'INCARNATION. Appendice.*

colonies françaises en Amérique. Son plan est vaste, mais il est bien conçu et habilement exécuté. "Embrassant son sujet dans toute son étendue, dit un critique français, l'auteur a conservé l'unité de l'ensemble dans la variété des détails. On le suit toujours sans fatigue, sans travail, sans que jamais la succession des faits et la filiation des événements échappent à l'attention la moins soutenue."

Par la pente naturelle de son esprit philosophique, sa pensée remonte sans effort du fait à l'idée, de l'analyse à la synthèse, et trace un sillon lumineux à travers le dédale des faits historiques. Le coup d'œil de l'historien plane toujours au-dessus de la narration, domine le cours des événements, les examine, en recherche les causes et en déduit les conséquences.

Le style est à la hauteur de la pensée, et révèle un écrivain d'élite. Il a de l'ampleur, de la précision et de l'éclat; mais il est surtout remarquable par la verve et l'énergie. C'est une riche draperie qui fait bien ressortir les contours, dessine les formes avec grâce, et retombe ensuite avec noblesse et dignité. Il s'y mêle parfois, disent certains critiques français, une sorte d'archaïsme, qui, loin d'être sans charme, donne, au contraire, au récit je ne sais quel caractère d'originalité à la fois et d'autorité.

Mais le style de l'historien du Canada se distingue surtout par une qualité qui fait son véritable mérite et qu'explique l'inspiration sous laquelle l'auteur a écrit. C'est dans un élan d'enthousiasme patriotique,

de fierté nationale blessée, qu'il a conçu la pensée de son livre, que sa vocation d'historien lui est apparue. Ce sentiment, qui s'exaltait à mesure qu'il écrivait, a empreint son style d'une beauté mâle, d'une ardeur de conviction, d'une chaleur et d'une vivacité d'expressions qui entraînent et passionnent — surtout le lecteur canadien. On sent partout que le frisson du patriotisme a passé sur ces pages.

L'avenir sanctionnera le titre d'*Historien national* que les contemporains de M. Garneau lui ont décerné. Car, outre ses qualités éminentes, c'est lui qui, le premier, a pénétré dans le chaos de nos archives et penché le flambeau de la science sur ces ténèbres. D'autres parmi ses émules, profitant de ses travaux et marchant à sa suite dans les sentiers qu'il a frayés, pourront lui disputer la palme de l'érudition, mais nul ne lui ravira cette gloire. Avant lui, on ne connaissait, à part quelques fragments plus ou moins complets, que l'Histoire du Canada du P. de Charlevoix, qui s'arrête à 1740, près d'un quart de siècle avant la conquête.

Depuis lors, on peut dire que tout était à créer. Les seuls ouvrages qui eussent quelque autorité, avaient été écrits dans un esprit hostile, et dans le but d'avilir le caractère canadien.

C'est M. Garneau, le premier, qui, à force de patriotisme, de dévouement, de travail, de patientes recherches, de veilles qui ont usé ses jours, fané sa vie dans sa fleur, est parvenu à venger l'honneur de nos an-

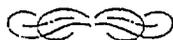
cêtres outragé, à relever nos fronts courbés par les désastres de la conquête, en un mot, à nous révéler à nous-mêmes.

Qui donc mieux que lui mériterait le titre glorieux que la voix unanime des Canadiens, ses contemporains, lui a décerné? Nous avons donc droit de l'espérer, l'avenir s'unira au présent pour le saluer du nom d'HISTORIEN NATIONAL.

Les restes de M. Garneau reposent dans le cimetière de Notre-Dame de Belmont, à l'ombre de cette même forêt qui vit, il y a un siècle, passer l'armée de Lévis, à deux pas du champ de bataille de Sainte-Foye qu'il a arraché de l'oubli, en face du monument élevé aux braves tombés sous la mitraille.

C'est bien là qu'il devait reposer; car lui aussi a combattu pour la patrie. Avec sa plume, il a continué de tracer le sillon de gloire que ces héros avaient ouvert avec la pointe de leur épée; et comme eux, il est tombé après avoir, suivant la belle expression d'Augustin Thierry, "donné à son pays tout ce que lui donne le soldat mutilé sur le champ de bataille."

Québec, février 1866.



G. B. FARIBAUT

Lorsqu'en étudiant l'histoire des premiers temps du Canada, vous vous trouvez en face de quelqu'un de ces intrépides pionniers, défricheurs infatigables, qui ont écrit leur nom en caractères immortels sur les vastes territoires qu'ils ont ouverts à la civilisation ;— que vous voyez les grandes choses qu'ils ont accomplies avec la seule ressource de leurs bras ; les villes qu'ils ont fondées, et qui s'élèvent aujourd'hui florissantes et pleines d'avenir, à l'endroit même où ils ont donné le premier coup de hache dans la forêt ; les campagnes fertiles, les champs couverts aujourd'hui de gerbes d'or, là où ils ont tracé le premier sillon, —vous levez la tête avec une noble fierté ; car cet homme, ce héros, lecteur canadien, c'est votre ancêtre.

Vous admirez son utile et vaillante existence, vous tressaillez au récit de sa vie de dévouement, de ses coups d'éclat : plus d'une fois vous avez arrosé de larmes brûlantes la page qui les retrace. Mais cette page elle-même qui les immortalise, cette page d'histoire sans laquelle ils seraient restés ensevelis dans l'obscurité et l'oubli, n'est-elle pas, elle aussi, un champ fertile, ouvert par d'autres défricheurs non

moins infatigables, dans la patrie de l'intelligence ? Savez-vous ce qu'elle a coûté de sueurs, de travail opiniâtre, de recherches pénibles, avant de porter cette moisson de gloire qui fait votre orgueil ? Avez-vous compté combien de vies se sont usées sur les vieux parchemins, les manuscrits poudreux, d'où elle est sortie radieuse avec la couronne de lauriers qu'elle a posée au front de nos aïeux ?

Notre peuple ne date que d'hier, et déjà il compte toute une génération de ces martyrs de la science. Honorons l'héroïque fondateur, le défricheur intrépide, les hardis pionniers qui ont fait notre patrie si riche et si belle ; c'est un devoir sacré. Mais n'oublions pas le savant modeste, l'archéologue laborieux, ces travailleurs sans trêve, qui nous ont fait connaître notre noble histoire, qui l'ont conservée pour l'avenir. Ils sont les fondateurs de la patrie intellectuelle, comme les premiers sont les défricheurs de nos forêts.

Car la patrie n'est pas seulement ce sol que nous foulons aux pieds, ce pan du globe que nous habitons.

Comme chaque individu qui la compose, la nation est formée d'une intelligence et d'un corps : elle a une patrie dans le monde intellectuel, comme dans le monde de l'espace. Son existence n'est pas complète, tant qu'elle n'a pas conquis sa place dans la sphère des intelligences. Honneur donc à ces chercheurs persévérants qui nous ont frayé la route vers cette seconde patrie !

Par un glorieux privilège, la famille Faribault

compte dans son sein un représentant de chacun de ces deux types canadiens que nous venons de mettre en parallèle : le pionnier de la science et le pionnier de la forêt, l'homme de pensée et l'homme d'action, l'antiquaire et le fondateur de ville.

Ce sont ces deux beaux caractères que nous avons mis en regard dans cette biographie.

Nous n'avons pas cru devoir séparer de la vie de M. Faribault, celle du défricheur du Minnésota ; car ces deux existences se complètent l'une par l'autre. Elles offrent en même temps, par le double aspect et le contraste qu'elles présentent, une étude intéressante du génie et des aptitudes du peuple canadien.

I

La famille de M. Faribault est originaire du Mans, où l'on retrouve encore plusieurs de ses membres, qui y occupent une position honorable. Dès sa jeunesse, M. Faribault, poussé par un sentiment de curiosité bien légitime, avait essayé de renouer des relations avec cette famille dont la sienne était séparée depuis un siècle.

Après bien des tentatives infructueuses, il reçut enfin une lettre pleine de détails charmants sur ses cousins de France, accompagnée d'une aquarelle représentant un groupe de portraits.

Le spectacle de cette reconnaissance d'une même famille, après un siècle de séparation, offre quelque

chose de si touchant, qu'on ne lira pas sans intérêt quelques fragments de cette lettre.

“ Le Mans, ce 23 septembre 1836.

“ Mon cher parent,

“ Vos deux lettres du 26 avril et du 2 mai me sont parvenues précisément au moment où ma famille se disposait à souhaiter la bonne fête de mon épouse ; elles sont arrivées toutes deux à la fois comme par enchantement, pour rendre cette fête doublement joyeuse.

“ Mais j'étais loin de m'attendre à toute la surprise qui allait me frapper, quand j'allais voir se développer sous nos yeux avides de nouveautés, non seulement la ville de Québec tout entière, * dont nous avons tous admiré le site grandiose ; mais encore une partie du fleuve Saint-Laurent, dont nous ne pouvions sonder la profondeur immense, mesurer la largeur considérable, vérifier l'épaisseur surprenante du pont de glace, ni même apprécier la hauteur du mai qu'on venait d'y planter ; tandis que nous avons bien vu le point où est fixée votre habitation, chose précieuse pour nous qui ne savons pas l'anglais et qui pouvons cependant nous transporter chez vous directement, sans demander le chemin.

“ Aussi nous avons de suite formé le projet d'aller

* M. Faribault avait envoyé avec sa lettre une vue de Québec.

tous vous voir; je me trompe, c'est d'aller nous faire voir que je dois dire; et sans différer, nous partons aujourd'hui, emballés entre deux cartons que vous aurez le soin de séparer avec précaution pour ne pas nous blesser avec le canif dont vous vous servirez à cet effet.

“Nous nous persuadons que vous voudrez bien nous recevoir avec bonté. Nous voulons nous établir chez vous. Quoiqu'au nombre de cinq, il nous faudra peu de place, le plus petit réduit suffira.

“Arriverons-nous à bon port? C'est là toute notre inquiétude. Je l'ignore: mais cependant je l'espère avec l'aide de la Providence; vous seul, mon cher parent, pourrez nous en convaincre et j'y compte.”

Après les premiers épanchements de joie, le cousin de France entre dans les détails intimes, et ouvre, pour ainsi dire, sa porte toute grande au visiteur d'outre-mer qui est venu, par la pensée, lui tendre la main, et s'asseoir à son foyer.

Il lui présente chacun des membres de sa famille. Le portrait qu'il fait, dans une seconde lettre écrite peu de temps après, de leur caractère et de leurs habitudes, est d'une grâce parfaite. Mais ici-bas nulle joie n'est sans mélange; dans l'intervalle, il avait perdu son épouse.

“Si le 2 février fut pour moi un jour de bonheur, le 14 me fut bien funeste. Car, mon cher cousin, il m'a fallu ce jour-là faire un grand sacrifice; il a fallu me séparer pour jamais de celle que j'aimais comme ma

vie, de ma pauvre épouse que la mort est venue frapper à l'heure à laquelle on s'y attendait le moins.

“Elle était fervente catholique, bonne épouse et tendre mère. Que penser maintenant? Sinon, qu'en nous laissant des pleurs à répandre, elle est allée jouir du bonheur éternel. Voici le petit quatrain que j'ai composé et fait graver sur sa tombe à la suite de ses noms et qualités :

Elle sommeille ici sous cette pierre,
Son cœur, hélas! pour nous ne battra plus.
A la douleur opposons la prière ;
Pieux regrets, vous êtes superflus !...

“Pour vous la faire mieux connaître, mon cher parent, je dois ajouter, qu'avec le cœur aimant, généreux et sensible, elle joignait à une très grande vivacité d'esprit, la plus grande et la plus aimable gaieté ; et que, comme mère de famille, elle était douée des plus excellentes qualités ; telle était celle que j'ai perdue.

“Pauline est celle de mes filles qui a le plus de rapport avec elle pour les traits du visage et pour la vivacité ; elle est extrêmement nerveuse, c'est un *vif-argent*, une rieuse et une *farceuse* à la journée.

“A l'égard de Claire, sans être ni sombre ni taciturne, elle est beaucoup plus sérieuse que sa sœur ; et sans faire comme elle de plaisanterie, elle rit franchement de ses folies. Toutes les deux sont dans la meilleure intelligence ; que veut l'une veut l'autre : elles sont toujours uniformes pour la toilette ; elles ont les

mêmes goûts, sont fort adroites pour toute espèce d'ouvrages à l'aiguille, et elles font très bien les fleurs artificielles dont elles parent les autels. Elles n'ont jamais pris de leçon de dessin ; mais elles sont musiciennes, et avec de belles voix et chacune une guitare, elles font de charmants duos. Faut-il tout vous dire, mon cher cousin ? Eh bien ! Claire et Pauline sont pieuses sans être dévotes ; elles ont la direction d'un chœur de cantiques qui se chantent à l'église par des demoiselles dans certaines circonstances. Elles ne connaissent ni bals ni spectacles ; enfin elles n'ont pas voulu se marier, ni l'une ni l'autre, et de leur côté j'éprouve toute espèce de satisfaction. S'agit-il de la promenade ou quelque autre récréation, on ne nous voit jamais guère les uns sans les autres, nous partageons les mêmes plaisirs.

“Quant à la Dlle Françoise, que j'appelais autrefois *ma tante Aurore*, et que je nommerai maintenant d'après vous *la belle Canadienne*, avec un tempérament robuste, quoiqu'elle n'ait jamais bu que de l'eau, elle n'est pas aussi enjouée que ses nièces ; elle est, au contraire, assez sérieuse et très susceptible, n'entendant pas toujours raillerie ; il ne faudrait pas qu'un autre que moi lui dirait que son menton cherche à s'appuyer sur sa poitrine et que son dos, autrefois si droit, commence à s'arrondir et veut regarder par-dessus sa tête, parce qu'elle se fâcherait ; mais elle est sans rancune et ne boude pas longtemps ; avec tout cela, Mlle Faribault est une fort bonne personne.

“Maintenant, vient mon tour, mais que puis-je dire ? rien de bon sans me flatter. Je porte dès le temps du collège, soit à tort ou raison, l’heureuse épithète de *Père Faribault*, et toujours et partout, j’ai été signalé comme un *boute-en-train*. Comment donc concilier ces deux qualifications qui paraissent si opposées ? Je l’ignore ; pensez-en ce que vous voudrez, mon cher cousin, et fiez-vous au simple aspect des physionomies, voire même en peinture. Vous m’avez fait connaître vos goûts, cher cousin, ce sont ceux d’un esprit froid et studieux, d’un savant qui dans l’antiquité trouve le moyen d’intéresser le présent, et la certitude de se rendre utile à la postérité. Je puis donc aussi vous parler des miens ; mais quelle différence ! ils sont bien variés, mais ils sont par trop frivoles pour intéresser et m’acquérir du mérite.

“Passionné pour la poésie, et, malgré cela, méchant poète, une centaine de morceaux détachés, tels que cantiques, romances, chansons de circonstance et un ramassis de bluettes de toutes les couleurs, composent mes œuvres poétiques que je nomme *Mes moments perdus*.

“Amateur de récréations de physique amusante et de prestidigitation, à tel point que j’ai un cabinet assez bien monté de pièces et d’instruments dont plusieurs sont de mon invention, plus souvent que je ne le voudrais, je suis prié par mes amis et bonnes connaissances de leur donner des soirées, lesquelles n’ont jamais lieu ailleurs que dans mon salon.

“ Je suis aussi amateur des arts mécaniques: la menuiserie, la serrurerie et le tour ont pour moi beaucoup d'attraits et m'ont fait passer des moments délicieux; mais maintenant qu'il me faut des lunettes et que je me lasse sur les jambes, je n'ai plus que des regrets; et livré à mes réflexions, je me dis que dans peu il ne restera rien du poète et de l'artiste que l'oubli...

“ Voilà un autre genre de peinture à ajouter au petit tableau de famille: c'est celle des caractères que l'aquarelliste avait maladroitement oubliée.....

.....

“ Mlles Faribault aînées, Claire et Pauline, en vous priant d'agréer l'assurance de leurs amitiés, vous prient de vouloir bien embrasser pour elles madame votre épouse et de chérir, en l'embrassant plus d'une fois, la bonne petite et sensible Georgina, qui, dès qu'elle pourra écrire, voudra bien sans doute entamer avec elles une petite correspondance.”

On éprouve une véritable jouissance à assister à cette reconnaissance d'une famille dont quelques membres se sont exilés depuis un siècle, et qui se retrouvent avec bonheur, fiers d'avoir toujours conservé le même héritage d'honneur et de traditions,

Sans jamais rien laisser aux ronces du chemin.

Quel chapitre intéressant d'épisodes, de scènes attendrissantes, d'anecdotes de tout genre, n'y aurait-il pas à ajouter à notre histoire intime, si ces relations se multipliaient entre les familles canadiennes et fran-

gaises de même origine ! Que de liens nouveaux viendraient resserrer les nœuds déjà si étroits qui nous rattachent à l'ancienne mère patrie !

II.

L'aïeul de M. Faribault était né à Paris, où il exerçait la profession de notaire. * En 1757, à la demande du gouvernement français, il vint au Canada, en qualité de secrétaire de l'armée, alors sous le commandement et l'administration du marquis de Vaudreuil. Il

* Voici, d'après les manuscrits de M. Faribault, l'arbre généalogique de cette famille et sa filiation avec celle du Mans.

I. BERNARD FARIBAUT, huissier royal, natif de Monbizot, marié en 3^{m^e} noccs à Madeleine Hamon, veuve Bourmault,—décédé le 8 mai 1741, âgé de 72 ans.

II. BARTHÉLEMI, le premier venu au Canada,—marié à dame —Véronneau.

III. BARTHÉLEMI, notaire, marié le 5 août 1787 à Reine Anderson, fille de Francis Anderson, venu au Canada dans le régiment des *Fraser's Highlanders*, à l'époque de la conquête,—mort en 1830.

IV. GEORGE-BARTHÉLEMI, avocat, marié à Julie Planté, fille de M. J. B. Planté, l'un des notaires les plus distingués de Québec.

Famille du Mans :

I. BERNARD FARIBAUT (voir ci-dessus), marié en 1^{re}s noccs à Barbe Yvon.

II. JEAN-BAPTISTE FARIBAUT, notaire au Mans, né en 1693, mort en 1781, à 88 ans,—marié à Madeleine Demezerets.

III. FRANÇOIS JOSEPH DESARDRILLET-FARIBAUT, notaire, marié à Marie Madeleine Jouin.

IV. CLAIRE FARIBAUT, née en 1769, mariée à Marin René Faribault, notaire au Mans, d'une autre famille. Ce dernier, mort le 20 juillet 1850, est l'auteur des lettres citées plus haut.

V. MARIE CLAIRE, née en 1802 ; PAULINE, née en 1804.

remplit cette charge avec honneur et intégrité jusqu'à la défaite de l'armée française sous Montcalm en 1759.

Voyant que la colonie allait passer sous la domination britannique, il se retira à Berthier, où il vécut de sa profession jusqu'à sa mort, arrivée en 1801. Il était alors âgé de quatre-vingt-huit ans. De dix enfants issus de son mariage, quatre seulement atteignirent l'âge de maturité. L'aîné, Barthélemi, suivit la profession de son père, qu'il exerça pendant cinquante-cinq ans. Il mourut en 1828, à l'âge patriarcal de quatre-vingt-quatorze ans. Le plus jeune, Jean-Baptiste, est le père du célèbre fondateur de Faribaultville, dans le Minnesota.

C'est ce hardi défricheur auquel nous avons fait allusion au commencement de cette biographie, et dont nous avons promis de raconter les aventures, parce qu'elles nous offrent la réalisation de l'un de ces types, taillés si largement dans la nature, que nous avons mis en présence.

Après avoir fréquenté l'école de son village jusqu'à l'âge de dix-sept ans, le jeune Jean-Baptiste s'engagea à Québec, dans une maison de commerce, et y servit pendant cinq ans. Il y fit preuve d'un talent et d'un génie inventif fort remarquable.

Un incident de sa vie, qui fit sensation à Québec, en offre un curieux exemple.

En 1791, pendant qu'il était au service de la maison McNider et Cie, le prince Édouard, qui plus tard est devenu l'aïeul du prince de Galles actuel, vint à Qué-

bec accompagné de son superbe régiment, le 7^e fusiliers.

Le jeune Faribault, frappé de l'air martial du prince et de la tenue militaire de son régiment, se mit à l'ouvrage et en fit une si belle représentation en carton découpé, que son œuvre fut l'objet de l'admiration générale.

Le prince Edouard fut si satisfait de cette idée originale, qu'il résolut de récompenser son auteur en lui offrant une commission dans son régiment; notre Canadien refusa respectueusement cette faveur, à la prière de ses parents.

Le prince lui ayant donné la permission de nommer à sa place celui de ses amis qu'il voudrait choisir, il présenta un jeune homme qui n'était autre que M. de Salaberry, devenu plus tard colonel d'armée, chevalier du Bain, et le héros de Châteauguay.

Très souvent, pendant sa vieillesse, lorsqu'on lui rappelait l'épisode de son jeune âge, Jean-Baptiste faisait remarquer que son tendre respect seul pour ses parents l'avait empêché d'entrer dans l'armée.

A l'époque de cet incident, il était dans sa vingt-deuxième année. De taille au-dessous de la moyenne, d'un extérieur agréable, il jouissait d'une constitution saine et d'un tempérament robuste.

Fatigué de la monotonie de sa situation, il sentait, chaque jour, un besoin irrésistible de s'ouvrir une carrière plus en rapport avec sa nature ardente et intrépide.

Il s'engagea comme agent de la compagnie du Nord-Ouest, qui fut transformée plus tard en compagnie américaine.

John Jacob Astor en était alors président.

Au printemps de 1796, il partit de Montréal pour le détroit de Mackinaw, en canot, accompagné de treize hommes, neuf pour le rendre à sa destination, et quatre pour l'aider à faire la traite.

Ils se rendirent en quinze jours à la Grande-Rivière; ce trajet fut alors considéré comme très court, à raison de l'état affreux de la route qu'ils eurent à parcourir, obligés souvent de faire de longs portages au milieu de forêts désolées et d'impraticables marais, portant sur leurs épaules leur canot, leur équipage et leurs provisions.

Après être demeuré quelques jours à Mackinaw, il engagea pour guide un Potowatomis, et se dirigea vers la résidence du général Harrison, gouverneur du territoire de l'Indiana, alors fixé au Port-Vincent sur le Wabash, afin d'obtenir une permission que tout sujet anglais était obligé de se procurer pour avoir le droit de faire la traite sur le territoire des États-Unis.

Il faillit périr pendant ce voyage par la perfidie de son guide, qui voulut l'égarer dans ces déserts inhabités.

Le gouverneur Harrison l'accueillit avec bienveillance, et l'engagea à demeurer avec lui pendant quatre jours, afin de se rétablir des fatigues qu'il avait endurées. Il retourna à l'embouchure du Kankakee, où il séjourna le reste de l'année.

Sa seconde étape fut le poste des Moines, où il demeura plusieurs années, faisant un commerce très lucratif avec les Sakis, les Renards, les Iowas, et les Yankons. De là il se dirigea sur le Saint-Pierre, où il traita avec d'autres tribus de Sioux, et entreprit de leur enseigner l'agriculture.

Il épousa en cet endroit une métisse, fille de M. Aïnse, alors surintendant des sauvages. De ce mariage, il eut huit enfants, dont quatre seulement vivent encore, trois fils et une fille, qu'il fit instruire à grands frais, malgré le peu de cas que l'on faisait de l'éducation dans le désert sauvage où il s'était fixé ; mais il voyait dans l'avenir le progrès de la civilisation et il voulait l'anticiper.

Après avoir servi comme agent de la compagnie du Nord-Ouest pendant dix ans, il entreprit un commerce à son propre compte et réalisa une belle fortune, qu'il perdit pendant la guerre de 1812.

A cette époque, l'Angleterre achetait au prix de l'or tous les traitants anglais qui étaient établis sur les frontières, pour gagner, par ce moyen, les tribus sauvages à ses intérêts. M. Faribault ne voulut pas se laisser corrompre, et trahir la cause américaine qu'il avait embrassée.

Un jour que ses affaires l'appelaient à Mackinaw, peu après le siège du fort que les Américains y avaient élevé, il fut fait prisonnier par les Anglais comme traître aux intérêts britanniques.

De là, il fut ramené à la Prairie-du-Chien, sa rési-

dence, par plusieurs centaines de sauvages, accompagnés de troupes régulières qui étaient venues pour s'emparer de ce poste.

A l'approche de l'ennemi, madame Faribault, ignorant complètement ce qui était advenu à son mari, et ne sachant pas qu'il était prisonnier si près d'elle, prit la fuite avec toute la population du village, n'emmenant avec elle que ses enfants.

A la reddition du fort, M. Faribault fut mis en liberté, mais il ne lui restait plus de domicile. Pendant l'engagement, les Winabagos, alors hostiles à la cause américaine, avaient démoli sa maison, tué ses animaux, et lui avaient volé pour la valeur de \$15,000 de marchandises.

Quelques jours après, il reçut des nouvelles de sa famille, qui s'était réfugiée dans une localité appelée Winnona, mot sauvage qui signifie *la fille aînée*, et qui, par une allusion qu'on ignore, fut ainsi nommée en mémoire de cet événement.

A plusieurs reprises, M. Faribault éprouva d'autres pertes considérables.

Il faillit souvent perdre la vie dans ses voyages au milieu des prairies, qu'il parcourut en tout sens, pendant de longues années. Il fut fait prisonnier plusieurs fois par les sauvages, fut laissé deux ou trois fois pour mort, couvert de blessures, mais il échappa toujours par quelque heureux hasard.

Dans un combat acharné contre les Sioux, un Dacotah lui plongea son couteau dans le dos, un peu au-

dessous de l'os de l'épaule, et lui fit une blessure dont il se ressentit toute sa vie.

M. Faribault fut le premier qui cultiva le sol de l'ouest du Mississippi, du côté nord des Moines.

Il y a un demi-siècle, il acheta des instruments d'agriculture dans le but d'enseigner la culture aux peaux rouges, et réussit parfaitement dans cette entreprise.

Son influence était immense sur les sauvages, qui avaient en lui une confiance entière; il était universellement connu parmi toutes les tribus indiennes de ce vaste territoire qui s'étend du Mississippi au Missouri, et de là, vers le nord, jusqu'à la rivière Rouge.

Missionnaire autant que défricheur, il jeta les semences de l'évangile parmi les blancs aussi bien que parmi les sauvages.

Quoiqu'il fût plus de quarante ans sur les frontières sans rencontrer de prêtre catholique, il ne faiblit jamais dans ses croyances religieuses.

Ce n'est qu'en 1817 qu'il put faire bénir son mariage et baptiser ses enfants selon les rites de l'Église.

Le premier prêtre qu'il vit ensuite fut le Père Salky, envoyé, en 1840, comme missionnaire de Saint-Pierre par l'évêque Loras, de Dubuque.

M. Faribault trouva ce missionnaire mourant, au milieu des soldats du fort Snelling, d'une maladie contractée pendant le trajet qu'il avait fait dans un canot découvert de Dubuque à cette mission.

Il le fit transporter à sa maison, où il lui donna

l'hospitalité pendant quatre ans. Dans cet intervalle, il fit bâtir, à ses propres frais, une église convenable, la première qui ait été construite au Minnésota.

En 1843, le Père Ravoux arriva de France pour évangéliser les Sioux. Lui aussi reçut l'hospitalité chez M. Faribault jusqu'à ce qu'il eût appris la langue de ces sauvages.

Le brave pionnier évangéliste passa les dernières années de sa vie chez sa fille, mariée au major S. H. Fowler, vétéran de la guerre du Mexique, l'un des plus honorables citoyens de Faribaultville. Alexandre, l'aîné des fils de notre vieux forestier, est le fondateur et le principal propriétaire de cette ville.

M. Faribault mourut en 1860, après avoir légué son nom à l'un des comtés du Minnésota.

Qu'on cherche en dehors de l'histoire chrétienne un plus beau caractère, une carrière mieux remplie, une existence plus digne de Dieu et des hommes, plus utile à l'humanité. C'est le vrai type du pionnier canadien dans toute sa mâle beauté, tel qu'il nous apparaît à toutes les époques de notre histoire.

Cependant le poème épique de cette vie, qui n'est lui-même qu'un chant dans cette grande épopée qu'ont écrite en actions, de siècle en siècle, ses devanciers—défricheurs, civilisateurs comme lui—resterait sans écho dans l'avenir, si à leur suite n'apparaissait cet autre type que nous avons signalé, et dont la vie de celui qui fait le sujet de cette biographie offre un bel exemple

III.

George Barthélemi Faribault naquit à Québec le 3 décembre 1789. Comme la plupart des jeunes gens de son temps, il ne fit pas de cours d'études régulier. Il fréquenta, pendant quelques années, l'école d'un professeur écossais de Québec, M. John Fraser, ancien vétéran de l'armée du général Wolfe. *

* M. John Fraser tenait son école dans la rue Desjardins, en arrière du couvent des Récollets. Des fenêtres mêmes de cette école, M. Faribault fut témoin, en 1796, de l'incendie du monastère de ces religieux. Il se plaisait à raconter toutes les circonstances de cet événement, qui était toujours resté présent à sa mémoire, parce qu'il avait valu un demi-jour de congé à toute sa classe.

A la bataille des plaines d'Abraham, ce même John Fraser, alors soldat dans le régiment des *Fraser's Highlanders*, avait fait prisonnier le Dr Badelart d'une manière assez singulière. Au moment de la déroute, le chirurgien, occupé au soin des blessés, s'aperçut qu'il était cerné par l'ennemi. Avisant alors un soldat écossais blessé, étendu à terre, le dos appuyé contre une clôture, il se constitua son prisonnier, en lui remettant la seule arme qu'il eût : un pistolet à double coup. Le soldat avait reçu un coup de sabre et le sang s'échappait en abondance de la blessure ; Badelart se mit sur le champ en devoir de le secourir.

Les deux ennemis étaient loin de penser, en ce moment, que cette rencontre au milieu des boulets et de la fumée, était la première poignée de main d'une amitié inaltérable, et qu'ils allaient vivre pendant quarante ans porte à porte dans les murs de cette même ville de Québec, que leurs deux nations se disputaient avec tant d'acharnement.

Le pistolet du Dr Badelart fut remis par notre vénérable concitoyen, M. James Thompson, entre les mains de la famille Badelart-Panet, au centième anniversaire de la bataille d'Abraham.

Après avoir suivi les leçons du vieux professeur, M. Faribault compléta ses études par lui-même, à force d'énergie et de persévérance.

Il se livra ensuite à l'étude du droit chez l'honorable J. A. Panet. Il fut admis au barreau de Québec en 1811.

Pendant la guerre de 1812, il servit dans les rangs des milices canadiennes. *

Quoiqu'il se soit peu livré à l'exercice de sa profession, néanmoins il en avait acquis une connaissance approfondie, ainsi que l'attestent plusieurs causes difficiles qui lui furent déférées par les tribunaux, et qu'il sut éclaircir avec une rare habileté.

Dès cette époque, il manifesta un goût prononcé pour les études archéologiques et historiques qui devaient remplir une si large part dans son existence.

En 1822, il entra au service de la chambre d'assemblée du Bas-Canada, et passa successivement par les emplois de secrétaire de comté et de traducteur français. En 1832, il fut promu au poste de secrétaire-adjoint de la chambre, en remplacement de M. Bouillier.

A l'époque de l'union des deux Canadas (1841), il fut nommé adjoint du secrétaire de l'Assemblée législative, poste qu'il occupa jusqu'en 1855.

* En qualité de lieutenant dans la compagnie légère du 6e bataillon de la milice incorporée. (*Mémoires inédits de M. le major Lafleur.*)

A part les devoirs de sa charge, il consacra, durant cette longue période, une partie considérable de son temps à la formation d'une collection d'ouvrages et de documents importants relatifs à l'histoire du Canada.

Cette collection s'élevait à plus de 1600 volumes, lorsqu'il eut la douleur de la voir complètement détruite par l'incendie du palais législatif à Montréal en 1849.

Sans perdre courage, l'infatigable antiquaire se remit de nouveau à l'œuvre, et recommença une seconde collection.

Ce fut pour compléter ce long travail que la législature le députa en Europe en 1851.

Il partit de Québec le 3 octobre, accompagné de madame Faribault et de sa fille.

Après un court séjour à New-York, il s'embarqua pour Londres, d'où il se rendit à Paris le 10 novembre. Il y trouva un ami dévoué des Canadiens dans la personne de M. de Puibusque, qui lui fut d'un secours immense pour ses recherches. Ils s'étaient connus en Canada et s'y étaient liés d'une vive amitié, pendant le séjour que M. de Puibusque y avait fait de 1846 à 1850. Celui-ci l'aida continuellement de ses conseils, et lui ouvrit l'entrée des différents ministères.

Tout semblait présager le plus heureux succès, lorsque les événements du 2 décembre vinrent entraver toutes ses démarches. Les réponses aux demandes qu'il avait faites aux divers ministres, furent surtout retardées pendant un temps considérable.

Mais d'autres circonstances, bien autrement douloureuses, interrompirent soudainement sa mission en le plongeant dans la plus profonde affliction.

Madame Faribault, dont la santé avait été ébranlée par la frayeur que lui avaient causée les graves incidents du coup d'Etat, tomba dangereusement malade, et fut enlevée à la tendresse de son époux dans le cours du mois de mars 1852.

Anéanti par ce choc funeste, et malade lui-même depuis plusieurs semaines, il fut longtemps incapable de reprendre ses occupations.

Un témoignage de sympathie qu'il reçut au milieu de ce deuil, le toucha d'autant plus vivement qu'il se trouvait alors complètement isolé, loin de ses amis, sur une terre étrangère. La famille Faribault du Mans, qu'il n'avait encore jamais vue, qu'il ne connaissait que par correspondances, accourut du fond de sa province à Paris, pour se jeter dans ses bras, et mêler des larmes aux siennes sur cette tombe fraîchement ouverte.

Le gouvernement canadien, instruit de son malheur et de la situation précaire de sa santé, envoya de Londres son agent, M. Wicksteed, pour lui prêter assistance.

Dès que sa santé lui permit de travailler, M. Faribault s'empressa de compléter sa collection d'ouvrages, dont une grande partie était déjà commandée. Partout, dans les différents ministères, et auprès des secrétaires des diverses académies, il reçut le plus bienveillant accueil.

“ De généreux et magnifiques dons, dignes de la France, dit-il dans son rapport, me furent faits pour la bibliothèque, quoique plusieurs de ces ouvrages lui eussent été déjà présentés en 1849. Il m'est impossible en ce moment d'en montrer toute la richesse et toute l'importance, mais la valeur en peut être estimée à plus de £400 sterling.”

Dès que sa mission fut terminée, M. Faribault se hâta de reprendre la route du Canada. “ Mais, hélas ! s'écriait-il en partant, la joie de revoir mon pays ne pouvait adoucir l'amertume de ma douleur. Mon existence était brisée, mon âme déchirée ; j'avais perdu la meilleure part de moi-même ; ma pensée ne vivait plus qu'au delà du tombeau. J'étais inconsolable en songeant qu'il me fallait laisser, loin de ma patrie, la dépouille chérie de celle qui, pendant tant d'années, avait partagé avec moi le fardeau de la vie. Sur cette tombe solitaire et inconnue qui s'élevait sous les ombres du cimetière Montmartre

Nul ne viendrait verser des pleurs.”

Seuls, quelques arbustes verts et le gazon soigneusement entretenu par une main étrangère, indiquaient qu'une pensée triste veillait toujours sur ce coin de terre.

Un jour seulement on vit errer dans le cimetière Montmartre deux voyageurs canadiens qui cherchaient cette tombe sans pouvoir la retrouver.

“ J'ai rempli envers toi et ta mère, écrivait l'un d'eux

à une nièce de M. Faribault, la promesse que je vous ai faite d'aller visiter le lieu de la sépulture de madame Faribault. Je fus deux fois avec ta tante visiter le cimetière Montmartre, sans avoir pu trouver le moindre indice non seulement de la date de son décès, mais même du lieu où elle a été inhumée.

“ Enfin je m'y rendis hier avec ta tante, accompagné par la femme de M. Chapelais; et, après une marche de plus d'un quart d'heure, nous trouvâmes cette tombe que je désirais tant voir. Tout est en parfait ordre, le terrain en est petit, mais il est enfermé par une galerie en bois, haute de deux pieds; la terre paraît y être bien entretenue, il n'y a pas une seule mauvaise herbe.

“ Dans l'enceinte du terrain se dresse, sur le corps même, une croix faite de buis, dont je t'emporte quelques boutures; et, aux quatre coins du sol, se trouve un beau petit arbre bien vert et à peu près de ma hauteur, dont j'ai ôté deux rameaux, pour toi et sa chère fille M^{lle} Faribault. Il y a une pierre à la tête de la tombe, où sont écrits le nom de ta chère tante et le jour de son décès, 17 mars 1852; il y a, en outre, une croix en pierre bien polie et bien saillante aux yeux des visiteurs; mais hélas! on n'y voyait aucun souvenir d'amis ou de parents, aucune couronne d'immortelles placée aux bras de cette croix, tandis que tant d'autres en sont couvertes. J'y déposai un “ Souvenir d'un ami; ” ma femme acheta un joli pot d'héliotrope, qu'elle fit placer sur la tombe, d'où nous ne pûmes nous retirer sans verser bien des larmes.”

Madame Faribault devait y dormir quatre ans, avant que sa famille pût faire ramener ses cendres et les déposer, parmi les siens, sur le sol natal.

L'assemblée législative vota à M. Faribault une gratification de £250, en reconnaissance de l'habileté et de l'intelligence qu'il avait déployées dans l'accomplissement de sa mission.

Un de nos poètes, M. L. J. C. Fiset, rappela en vers délicats les incidents de ce voyage, aussi fertile pour le pays que navrant pour M. Faribault. Ces vers, adressés à sa fille, sont écrits au bas d'un portrait de Jacques Cartier.

Lorsqu'à travers la plaine humide,
Cartier, l'intrépide marin,
N'ayant que son grand cœur pour guide,
Vers nos bords s'ouvrit un chemin ;
Songeait-il, au fond de son âme,
Aux faveurs exemptes de blâme
Qui se lieraient à ses travaux ;
Ou bien, pesait-il seul dans l'ombre
L'or et les richesses sans nombre
Dont il chargerait ses vaisseaux ?

Oh ! non, la gloire, plus réelle,
Enflamme l'esprit du héros :
Fils de la France, c'est pour elle
Qu'il brave les vents et les flots ;
Non, le seul rêve de sa vie
Se résume en ce mot, parlie !
Qu'il porte gravé dans son cœur.
Il ne veut d'autre récompense
Que l'honneur d'illustrer la France
Par ses hauts faits et sa valeur !

Ainsi, dans sa modeste sphère,
Pour être utile à son pays,
Depuis longtemps votre vieux père
Consumme les jours et les nuits.
De l'oubli sauvant notre histoire,
Rassemblant ses titres de gloire
Pour en doter nos monuments,
L'amour du pays l'encourage
A grossir ce noble héritage
Qu'il veut léguer à nos enfants !

Fidèle à sa tâche sublime,
Nouveau Cartier, bravant la mort,
Il part décoré de l'estime
Qui couronne son noble effort.
Ce n'est pas que, de nouveaux mondes
Découverts au loin sur les ondes,
Il veuille sonder les secrets ;
Mais il apportera de France,
Pour nous tous, les arts, la science,
Pour lui, hélas ! deuil et regrets.

Grâce aux soins continuels de M. Faribault, la nouvelle bibliothèque nationale avait atteint le chiffre de 20,000 volumes, lorsque, dans la nuit du 1er février 1854, l'incendie du magnifique palais du parlement, à Québec, en réduisit encore une partie en cendres. Près de 7000 volumes périrent dans les flammes, parmi lesquels se trouvait un nombre considérable de publications du seizième et du dix-septième siècles, dont plusieurs ne pourront peut-être plus jamais être remplacées.

La douleur que M. Faribault en ressentit, affecta sensiblement sa santé, toujours chancelante depuis la

perte cruelle qui avait jeté un voile de tristesse sur son voyage en Europe.

L'année suivante, il offrit sa démission à la chambre d'assemblée, qui lui alloua, en témoignage des services éminents qu'il avait rendus au pays, une pension de retraite de £400.

Il est étonnant que M. Faribault, avec l'érudition qu'il avait acquise, et surtout la connaissance approfondie qu'il possédait de l'histoire du Canada, n'ait pas laissé d'autre écrit que son *Catalogue raisonné d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique*.

Écrivant avec assez de facilité, il eût pu prendre un rang distingué parmi les historiens du Canada; mais, humble et désintéressé autant qu'érudit, il se réservait tout ce qu'il y avait de pénible et d'ingrat dans sa tâche patriotique, et laissait à d'autres la gloire de profiter de ses recherches, de s'enrichir avec les trésors qu'il avait lentement accumulés.

Son *Catalogue*, qu'il publia en 1837, fut regardé à cette époque comme un des ouvrages les plus complets en ce genre; et aujourd'hui encore, malgré sa date assez ancienne, il est un des guides indispensables de l'historien de l'Amérique.

C'est le témoignage qu'en rendait en 1846 un juge compétent, M. Adolphe de Puibusque, antiquaire lui-même.

“ J'ai lu d'un bout à l'autre votre *Catalogue raisonné* et annoté d'ouvrages sur l'histoire de l'Amérique et

particulièrement du Canada. Ce beau travail d'un bibliophile consciencieux m'en a plus appris en quelques pages que certaines histoires en trois ou quatre gros volumes; et sa place est déjà marquée dans ma bibliothèque à côté de mon ami Ternaux-Compans, le premier bibliographe américain de Paris." *

Malgré ses infirmités, M. Faribault continua toujours, dans sa retraite, à s'occuper des antiquités canadiennes, à rechercher et à mettre en lumière tout ce qui pouvait se rattacher à nos gloires nationales, auxquelles il avait voué une sorte de culte.

Depuis longtemps il nourrissait une touchante et patriotique pensée dont la réalisation était un des rêves de sa vieillesse. Il ne voulut pas mourir sans couronner par cette noble action ses longs travaux.

C'était de mettre à exécution le plan du monument funéraire que les troupes françaises avaient résolu d'élever, en 1761, à la mémoire de Montcalm, dans l'église des Ursulines de Québec, à l'endroit même où le héros avait été inhumé dans une fosse creusée par une bombe.

Ce projet présentait plusieurs difficultés; mais M. Faribault voulut les trancher d'un seul coup, en prenant sur lui toutes les responsabilités; comptant sur

* Entre bien d'autres que nous pourrions citer, le même éloge est rendu à l'érudition de M. Faribault dans le *Mémorial de l'Éducation* de M. J.-B. Meilleur, prédécesseur de M. Chauveau au ministère de l'instruction publique.

le patriotisme de ses concitoyens de Québec pour l'aider, quand le monument aurait été installé. Voici d'abord l'histoire de l'inscription qui devait y être gravée.

Lorsque les braves soldats de Montcalm, débris de sa petite mais vaillante armée, eurent l'idée de rendre ce dernier hommage d'admiration à leur chef, ils s'adressèrent à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui traduisit ainsi leurs nobles sentiments :

HIC JACET

Utroque in orbe æternum victurus
 Ludovicus-Josephus de MONTCALM GOZON
 Marchio sancti Verani, Baro Gabriaci ordinis
 Sancti Ludovici Commendator Legatus
 Generalis Exercituum Gallicorum Egregius et
 Civis et Miles
 Nullius rei appetens præterquam veræ laudis
 Ingenio felici et litteris exculto
 Omnes Militiæ gradus per continua decora
 emensus omnium Belli, Artium,
 temporum, discriminum
 guarus
 In Italia, in Bohemia, in Germania
 Dux industrius
 Mandata sibi ita semper gerens ut majoribus
 par haberatur
 Jam clarus periculis ad tutandam
 Canadensem Provinciam missus parva militum manu
 Hostium copias non semel repulit
 Propugnacula cepit viris armisque ;
 Instructissima algoris, inediæ, vigilarum
 Laboris patiens suis unice prospiciens, immemor sui
 Hostis acer, Victor mansuetus
 Fortunam virtute, virium inopiam peritiâ et
 celeritate compensaverit

Imminens Colonæ fatum et concilio et manu
 per quadriennium sustinuit
 Tandem ingentem Exercituum Duce strenuo
 et audaci
 Classemque omni bellorum mole gravem
 Multiplici prudentia diù ludificatus
 Vi pertractus ad dimicandam
 In prima acie, in primo conflictu vulneratus
 Religioni quam semper coluerat
 Innitens Magno suorum desiderio nec sine
 hostium mœrore Extinctus est
 Die XIV Sept. A. D. MDCCLIX ætat, XLVIII,
 Mortales optimi ducis exunias
 in excavata humo
 Quam globus bellicus decidens dissiliensque
 defoderat
 Galli lugentæs deposuerunt
 Et generosæ hostium fidei commendaverunt

(*Traduction*)

ICI REPOSE

pour vivre dans la mémoire des deux mondes
 Louis-Joseph de MONTCALM GOZON
 Marquis de Saint-Véran, baron de Gabriac
 Commandeur de l'ordre
 de Saint-Louis
 Lieutenant général des armées de France
 Citoyen et militaire distingué
 N'ayant jamais désiré autre chose que
 la vraie gloire
 Bien doué d'esprit et bien servi par
 les lettres, ayant gagné tous ses grades
 par des succès constants
 Habile dans la science des armes, à profiter
 des circonstances et à éviter
 les malheurs
 S'étant montré grand capitaine en Italie
 en Bohême et en Allemagne

Ayant toujours accompli sa tâche de façon
à se montrer digne d'en accomplir
de plus grandes
Alors qu'ayant affronté mille dangers
Il fut envoyé pour défendre la Province
du Canada
A la tête d'une petite troupe, il a souvent
repoussé des ennemis nombreux
S'est emparé de leurs forteresses défendues
par des hommes, munies d'un fort
matériel
Endurci au froid, à la faim, aux veilles, patient
dans les travaux, oublieux de lui-même
soigneux de ses soldats
Ennemi redoutable, vainqueur magnanime
Sachant trouver dans sa valeur une compensation
aux coups de la fortune, dans son habileté
et sa promptitude, le supplément
aux moyens faisant défaut
Pendant quatre ans il a retardé par ses
conseils et sa bravoure la chute
de la colonie
Enfin après avoir déjoué pendant longtemps
les projets d'un capitaine actif
et intrépide
commandant d'une armée
nombreuse, aidé d'une flotte chargée
de munitions de toutes sortes
Poussé à livrer bataille, il tomba blessé
au premier rang et au premier choc
Entouré des soins et de l'espoir d'une Religion
qu'il avait toujours pratiquée,
il s'éteignit
Au grand regret des siens et au regret même
de ses ennemis
Le XIVe jour de septembre
de l'an du Sauveur
MDCCLIX
De son âge le XLVIIIème.

Les Français en pleurant
Déposèrent les restes mortels de leur excellent
chef dans la fosse qu'une bombe
en éclatant avait creusée pour lui *

Avant d'expédier de Paris le marbre sur lequel cette épitaphe avait été gravée, M. de Bougainville écrivit à lord Chatham, alors M. William Pitt, la lettre suivante, pour obtenir l'autorisation de la faire poser.

Monsieur,

Les honneurs qui ont été rendus, sous votre ministère, à M. Wolfe, m'assurent que vous ne désapprouverez point que les troupes françaises, dans leur reconnaissance, fassent leurs efforts pour perpétuer la mémoire du marquis de Montcalm ; le corps de ce général, que votre nation même a regretté, est enterré à Québec. J'ai l'honneur de vous envoyer une épitaphe faite par l'Académie des inscriptions. J'ose, Monsieur, vous demander la faveur de l'examiner, et, si vous n'y avez point d'objection, vous voudrez bien m'obtenir la permission de l'envoyer à Québec gravée sur un marbre, qui sera placé sur la tombe du marquis de Montcalm. Si l'on m'accorde cette permission, j'ose me

* La bombe en éclatant n'avait fait que défoncer le plancher de l'église. C'est par cette ouverture que fut descendu le cercueil du général, dans une fosse creusée immédiatement au-dessous. *Histoire des Ursulines*. Vol. III, p. 8.

Confiant ces précieux restes à la garde d'un
ennemi généreux !

flatter que vous voudrez bien m'en informer, et m'envoyer en même temps un passeport, afin que le marbre avec l'épithaphe puisse être reçu sur un vaisseau anglais, et placé, par les soins de M. Murray, dans l'église des ursulines.

Veillez me pardonner, Monsieur, si j'ai osé vous interrompre dans vos occupations si importantes ; mais en tâchant d'immortaliser les hommes illustres et les patriotes éminents, c'est vous faire honneur à vous-même.

Je suis avec respect, etc.,

DE BOUGAINVILLE.

Monsieur,

C'est avec la plus grande satisfaction que je vous envoie le consentement du Roi sur un sujet aussi intéressant que l'épithaphe du marquis de Montcalm composée par l'Académie des sciences, et qui, selon vos désirs, doit être envoyée à Québec, gravée sur un marbre, et placée sur la tombe de cet illustre guerrier. Elle est parfaitement belle ; et le désir des troupes françaises qui ont servi en Canada, de payer un semblable tribut d'hommage à la mémoire de leur général qu'ils ont vu expirer à leur tête d'une manière si glorieuse et pour eux et pour lui, est vraiment honorable et digne de louanges.

J'aurai le plaisir, Monsieur, de vous aider de toute

manière dans vos louables intentions, et dès que j'aurai reçu avis des mesures que vous aurez prises pour faire embarquer le marbre, je ne manquerai pas de vous envoyer le passeport que vous désirez, et des instructions au gouverneur de Québec pour le recevoir.

Je vous prierai aussi, Monsieur, d'être persuadé de ma juste sensibilité à la partie obligeante de votre lettre qui me concerne, et de croire que je regarderai comme un bonheur l'occasion de vous prouver l'estime et la considération particulières, avec lesquelles j'ai l'honneur d'être, etc.,

WM PITT.

Londres, 10 avril 1761.

A la suite de cette correspondance, le marbre fut expédié vers le Canada ; mais on ignore par quel accident il n'arriva jamais à sa destination. En 1833, lord Aylmer, alors gouverneur général des provinces, fit placer, dans la chapelle des ursulines, l'inscription qui s'y lit encore aujourd'hui :

HONNEUR
A
MONTCALM!
LE DESTIN EN LUI DÉROBANT
LA VICTOIRE
L'A RÉCOMPENSÉ PAR
UNE MORT GLORIEUSE!

M. Faribault, voulant placer sur la tombe de l'illustre guerrier un marbre plus somptueux, porteur de l'inscription composée par l'Académie des lettres, et donner suite par là aux vœux de M. de Bougainville

et de ses compagnons d'armes, écrivit à M. le marquis de la Sainte-Maure Montausier, petit-fils de M. de Montcalm par les femmes, pour le prier de veiller à l'exécution d'un marbre tumulaire du prix de 3,000 francs, sur lequel serait gravée l'inscription de l'Académie.

Mais, après mûre délibération, il fut décidé que le monument serait exécuté à Québec même.

Précisément à l'époque où notre enthousiaste antiquaire s'occupait activement de ce projet, le nom de Montcalm remplissait la pensée d'autres personnes, placées à de grandes distances les unes des autres et dans des conditions et des circonstances bien variées.

“ De Montpellier, en France, écrivait, le 5 septembre 1859, le *Courrier du Canada*, Madame la marquise de Montcalm, veuve de l'héritier direct du nom de Montcalm-Gozon, s'adressait aux frères de la doctrine chrétienne, pour les prier de faire dire, sur la tombe de l'illustre aïeul de son mari, le jour du centième anniversaire de la mort du héros canadien, les prières de l'Eglise catholique dans le sein de laquelle tous les illustres morts de cette noble famille se sont endormis.

“ De Paris, M. le marquis de Sainte-Maure Montausier et M. le comte Victor de Montcalm, petit-fils du grand homme, écrivaient aussi en Canada sur le même sujet.

“ Puis, sur le rocher de Gibraltar, un officier distingué de l'armée anglaise, M. le colonel Beatson, des ingénieurs royaux, publiait une brochure en l'honneur de

Montcalm. Mais c'était aux Canadiens Français surtout qu'il appartenait d'honorer la mémoire de Montcalm."

Une grande solennité funéraire fut organisée pour le 14 septembre 1859, jour qu'on avait choisi à dessein pour la pose du monument.

Le *Courrier du Canada* en donnait la description suivante. " Le marbre tumulaire est composé de quatre pièces principales. La première de ces pièces est une grande table de marbre noir, de six pieds quelques pouces sur un peu plus de trois pieds, destinée à être fixée dans le mur de l'église et qui porte les trois autres pièces de marbre blanc; savoir: la table centrale, la pièce de support et le couronnement.

La belle et longue inscription de l'Académie est gravée sur une pièce centrale, avec une netteté et une exactitude de ciseau remarquables. Sur la pièce de support sont gravées en relief les armes de Montcalm, dont l'écu porte: *Ecartelé au 1 et au 4 d'azur à trois colombes d'argent, au 2 et 3 de sable à une tour de même*. L'écu, ses pièces et ses accessoires sont burinés avec beaucoup de goût et de précision; les détails ont été bien soignés. Tout ce petit morceau de délicate sculpture constitue un bel ensemble, formé de toutes ces figures symboliques parmi lesquelles on aime à voir le dragon des Gozon, la devise des Montcalm *Mon innocence est ma forteresse* et le fameux *Draconis extingtor* de Dieu-donné de Gozon, chevalier de Saint-Jean de Jérusalem."

La même feuille ajoutait, le 5 septembre :

“ Madame la marquise de Montcalm, qui, dans la pieuse solitude où elle vit, ne savait pas qu’on s’occupait de solenniser l’anniversaire de la mort du grand-père de feu le marquis son mari, apprendra avec bonheur ce que les Canadiens auront fait en ce jour de glorieux et mélancolique souvenir pour sa famille. La noble et pieuse femme avait, comme nous l’avons dit, chargé les bons frères des écoles chrétiennes, qui comptent en elle “ une sincère amie ” de leur grande œuvre, de faire dire une messe le jour de la mort de Montcalm — “ à laquelle, disait-elle dans ce langage “ auquel on reconnaît le noble sang, *vos frères invitent, — si leur règle et les usages du pays le permettent, — les Français avec lesquels ils ont des relations.* ” Madame la marquise s’informait, avec une piété touchante, de l’état dans lequel se trouve le tombeau de l’illustre ancêtre de son mari :

“ Je pense qu’il doit être entretenu, disait-elle, car “ le nom du général marquis de Montcalm est resté “ honoré sur la terre arrosée de son sang.”

“ Oui, noble Dame, le nom du marquis de Montcalm est resté honoré sur cette terre du Canada et dans le cœur de ce petit peuple qui n’oublie pas le sang qui a coulé avec le sien, pour la défense commune de la patrie de Vieille et Nouvelle France.”

En apprenant les préparatifs qui se faisaient à Québec, le dernier descendant de l’immortel guerrier, le comte Victor de Montcalm, écrivait à M. Faribault,

en lui exprimant toute sa reconnaissance, ces nobles paroles où respire la grande âme du héros :

... “ Arrière-petit-fils et dernier rejeton de la famille
“ du marquis de Montcalm, je ne saurais assez vous
“ exprimer ma profonde émotion en lisant les géné-
“ reuses intentions des habitants de Québec. Retrouver
“ si vivante et si chère, après un siècle entier, la
“ mémoire de mon aïeul, est chose bien douce à mon
“ cœur. Mon bonheur serait complet, si je pouvais me
“ trouver au milieu de vous le 14 septembre, et expri-
“ mer toute ma reconnaissance à mes compatriotes.
“ Mais si, hélas ! une faible santé me retient fixé sur
“ le sol de notre vieille France, croyez, monsieur, et
“ soyez assez bon pour le redire à tous, que le cœur
“ canadien de mon grand-père battra dans ma poitrine,
“ le jour de ce glorieux anniversaire, avec autant de
“ force que jadis le sien en défendant Québec.”

Il y eût eu bien des heureux à Québec, si un Montcalm, le seul rejeton vivant du nom, eût pu y être présent en ce jour mémorable !

Le matin de la solennité, * la belle chapelle des Dames Ursulines était tendue de draps noirs aux larmes d'argent, et, au milieu de la nef de cette précieuse petite église, était élevé un catafalque recouvert d'un drap mortuaire parsemé de fleurs de lis d'argent.

* La veille, le monument élevé à Wolfe et à Montcalm par lord Dalhousie, dans le jardin du Fort, avait été orné de couronnes d'immortelles et de festons de feuilles d'érable. Le soir, on sonna, à l'église anglicane, les glas de Wolfe.

Le nouveau monument était fixé à sa place dans le mur de la chapelle près du balustre, du côté de l'épître, au-dessus de l'endroit même où, sur l'indication d'une religieuse morte il y a plusieurs années et qui avait été, à l'âge de neuf ans, témoin de la sépulture du héros, les restes du chevaleresque commandant de la garnison de Québec furent déposés le 14 septembre 1759.

Les Dames religieuses des Ursulines avaient fait exposer dans une châsse, le crâne du héros, retiré, il y a quelques années, de la tombe où reposent ses glorieuses dépouilles mortelles.

A sept heures et demie, une messe basse était dite pour le repos de l'âme du général marquis de Montcalm par M. l'abbé LeMoine, chapelain des Dames Ursulines. Du fond du cloître de ce couvent des Ursulines, dont l'histoire s'identifie avec celle des premiers temps du pays, s'élevaient, pendant l'office divin, les voix pures et touchantes des filles de sainte Ursule qui ont rendu tant et de signalés services à la Nouvelle-France et au Canada.

Pour se rendre à la pieuse demande de Mme la marquise de Montcalm les bons frères de la doctrine chrétienne de Québec et de la Pointe-Lévis assistaient en corps à cette messe, à laquelle s'étaient aussi rendus beaucoup de personnes de la ville.

A deux heures de l'après-midi, la cloche de l'église des Ursulines appelait encore les fidèles, pour assister à la cérémonie de l'absoute solennelle qui allait avoir

lieu sur la tombe où le héros avait été déposé juste un siècle auparavant, presque heure pour heure.

Le R. P. Martin, de la Compagnie de Jésus, monta en chaire et prononça l'oraison funèbre du marquis de Montcalm. * Il présenta la suite des événements de cette existence si pleine de services rendus à la religion et à la patrie, et fit ressortir, dans l'homme illustre dont on vénérât la mémoire, le double caractère du soldat et du chrétien. Le prédicateur déroula avec tact et bonheur l'histoire de l'illustre guerrier, issu de cette noble race dont on a dit : "*Les champs de bataille semblent avoir été les tombeaux des Montcalm ;*" il fit assister son auditoire aux succès littéraires de la jeunesse du héros, aux brillants débuts de sa carrière militaire, à ces combats d'où il sortait toujours couvert de gloire et d'ordinaire couvert de blessures ; il le montra grand surtout à Carillon, où il triompha, à force d'audacieuse intrépidité, au point qu'il eut à répondre d'avoir tant osé, en disant : " Si j'ai, dans une position difficile, mis de côté les règles ordinaires de la guerre, c'est que je me suis rappelé que l'audace enfante souvent les succès."

" Mais, a dit l'orateur, s'il nous est agréable de faire, dans la personne du général marquis de Montcalm, l'éloge du soldat défenseur de la patrie, il nous est encore plus consolant d'avoir à faire, dans la personne de l'illustre mort, l'éloge du chrétien." Puis le prédi-

* Le P. Martin est auteur d'une *Vie de Montcalm*.

cateur a lu une lettre, écrite par le marquis de Montcalm à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec, alors qu'il faisait la guerre dans le haut du pays, lettre dans laquelle le soldat sans peur, l'homme fort entre les forts demandait le secours des modestes prières de timides vierges et de faibles femmes. Rien n'est touchant comme les détails de la mort de Montcalm, lorsqu'après avoir répondu à son chirurgien, qui ne lui annonçait que quelque douze heures d'existence: "C'est assez!" il faisait à la hâte ses dispositions, remettait son commandement en d'autres mains, recommandait au général Murray les prisonniers français, en lui écrivant: "Je fus leur père, soyez leur protecteur..." et enfin, tout entier aux soins du salut de son âme, il recevait les secours et les consolations de l'Église, pour aller se reposer dans le sein de l'Éternel d'une vie si agitée et si pleine de hasards.

Le prédicateur, après avoir dit à son auditoire combien est futile la gloire de ce monde, qui n'a pour l'homme aucune jouissance au delà du tombeau, et avoir rappelé que Dieu seul et son éternité ont le droit de remplir notre pensée et le pouvoir de récompenser le chrétien, est descendu de la chaire au milieu du religieux silence de la foule, frémissante d'émotion, qui remplissait la petite église et du nombreux clergé réuni dans le chœur. *

* Les détails de cette solennité sont tirés du *Courrier du Canada* et du *Canadien*.

A la suite du discours du R. P. Martin, un chœur, organisé par M. Gagnon, a d'abord chanté, avec accompagnement d'orgue, le *Lacrymosa* du *Requiem* de Mozart en quatuor. Mgr Baillargeon, évêque de Tloa, qui avait voulu lui-même officier, est alors venu, précédé de la croix et accompagné de ses assistants, se placer devant le catafalque, et le chœur a entonné le *Libera*, à la suite duquel Sa Grandeur a procédé aux cérémonies de l'absoute, qui ont terminé les exercices pieux de cette journée de souvenirs religieux et nationaux. La foule s'écoula lentement, en jetant des regards d'affectueuse mélancolie sur le crâne exposé du marquis de Montcalm et sur le marbre tumulaire, dressé contre le mur, sur lequel des mains pieuses avaient suspendu des couronnes d'immortelles.

“ Une telle journée, écrivait *le Canadien* du 16 septembre, est faite pour laisser sa profonde empreinte dans l'âme de tous ceux qui eurent le bonheur d'être témoins de cette scène religieuse. Bénissons une religion qui est capable de nous les fournir en sanctifiant le patriotisme chrétien qui en avait été l'inspirateur. Quand un peuple sait perpétuer ainsi le culte de ses héros, et quand les autels qui se dressent sous ses yeux, voient ainsi fumer l'encens du ciel uni à celui de la patrie, on peut dire que celle-ci n'est pas morte, dût-elle ne vivre que dans les catacombes !

“ Il appartient bien à la presse franco-catholique sans doute de consigner avec bonheur la consécration d'une telle date et d'enregistrer une aussi touchante

commémoration. Nous l'offrons aujourd'hui à la méditation de nos lecteurs. Elle entrera un jour dans des pages moins fugitives pour former un des anneaux de cette chaîne ininterrompue d'événements, dont la suite constitue notre histoire. Heureux de pouvoir la fixer, plus heureux de pouvoir la transmettre aux générations dont elle sera l'héritage, c'est un de nos bonheurs de la recueillir comme une relique traditionnelle pour la postérité."

Enfin la poésie vint mêler de nobles accents aux joies funèbres de cette émouvante solennité.

J'ai de Montcalm vu l'ombre glorieuse !
Il m'apparut au bord du Saint-Laurent,
L'épée en main, la face radieuse,
Il s'écriait : " Canadiens, en avant !
" L'entendez-vous ? le clairon des batailles
" Vient d'entr'ouvrir la tombe où je dormais ;
" L'heure a sonné des justes représailles...
" Bons Canadiens, soyez toujours Français !

" Déjà cent ans ont roulé dans l'espace,
" Depuis qu'un prince, au souvenir maudit,
" Pour des loisirs indignes de sa race,
" D'un trait de plume, aux Anglais nous vendit ;
" Mais notre sang, comme un saint héritage,
" Au sang saxon ne se mêlant jamais,
" S'est à nos fils transmis pur d'âge en âge.
" Bons Canadiens, soyez toujours Français !

" Aussi le Ciel a béni nos familles :
" Que de sillons aux sillons ajoutés !
" Que de hameaux sont devenus des villes !
" Leurs défenseurs par milliers sont comptés.

“ Pour nous venger, leur bataillon s'apprête ;
“ Nobles aïeux, dormez, dormez en paix...
“ L'indépendance aura son jour de fête !
“ Bons Canadiens, soyez toujours Français !

“ Mère patrie, au sein du nouveau monde,
“ Une autre France ouvre et te tend les bras ;
“ Malgré le temps, la distance de l'onde
“ Et les malheurs, son cœur ne change pas.
“ Nous tressaillons, quand des sons de victoire
“ Jusques à nous apportent tes hauts faits ;
“ Nous grandissons aux rayons de ta gloire !
“ Bons Canadiens, restez toujours Français ! ”

“ Nous ne serions pas juste, disait en terminant *le Courrier du Canada*, si nous laissons le sujet de cette fête sans rendre à notre vénérable ami, M. Faribault, la justice qui lui est due : c'est à l'initiative de ce pieux ami de notre histoire et de nos traditions, que nous devons la belle fête qui a eu lieu hier, et chaque fois qu'on se rappellera cette solennité, il sera juste d'associer à ce souvenir le nom de M. Faribault.”

C'est aussi pour la même raison que nous avons cru devoir insister si longuement sur cette page historique, qui fait tant d'honneur à sa mémoire.

Deux ans après cette grande commémoration, la marquise douairière de Montcalm faisait parvenir à M. Faribault un témoignage de reconnaissance aussi flatteur pour lui que délicat pour tous les Canadiens. C'était une excellente copie du seul portrait *original et authentique* que la famille Montcalm possède du héros.

Il est facile de comprendre les transports de joie

avec lesquels fut accueilli ce superbe tableau, où le talent du peintre a si bien rendu la douce et majestueuse physionomie du vainqueur de Carillon.

Il nous a été donné de contempler plusieurs fois cette magnifique toile.

La pose martiale de Montcalm est vraiment admirable.

Sous un reflet d'exquise douceur, cette belle figure porte le cachet de la plus grande fermeté de caractère. Les sourcils forts et épais qui ombragent un regard vif et doux, laissent percer l'énergie guerrière, l'inspiration du génie qui éclataient en brillantes victoires sur les champs de bataille.

On ne peut détacher les yeux de ce tableau, où revit la grande âme du héros. Après cent ans, il se fait encore aimer et admirer sur la toile, comme il fut admiré et chéri de ses soldats et de nos ancêtres.

Un incident de sa mort, que nous a souvent raconté M. Faribault, achèvera de peindre le caractère du noble guerrier, et ne saurait plus dignement mettre fin à tous ces glorieux et attachants souvenirs.

M. Faribault tenait cette anecdote de l'un des plus anciens citoyens de Québec, M. Malcolm Fraser, fils de l'un des officiers de Wolfe, lieutenant dans le 42^e régiment des Highlanders, connu sous le nom de "*Black Watch*."

M. Fraser l'avait apprise, ainsi que plusieurs autres faits intéressants, de la bouche même d'une ancienne dame canadienne de Québec, qui, vers l'âge de dix-huit ans, avait été témoin oculaire de cette scène.

Pendant la déroute qui suivit la défaite des plaines d'Abraham, Montcalm, oubliant les souffrances atroces que lui faisaient endurer deux blessures qu'il avait reçues pendant le combat, faisait des efforts inouïs pour rallier les débris de son armée qui se précipitait en désordre vers la ville, lorsqu'il fut frappé d'une balle dans les reins, à quelques centaines de pas de la porte Saint-Louis.

La violence de ce coup mortel, loin d'abattre son courage moral, ne put même altérer sa fière et intrépide attitude. Soutenu sur son cheval par deux grenadiers qui marchaient à côté de lui, il franchit les portes de la ville.

—O mon Dieu! mon Dieu! le marquis est tué! s'écrièrent plusieurs femmes en voyant le sang qui coulait de ses blessures, pendant qu'il descendait la rue Saint-Louis pour se rendre au Château.

Le général se tourna vers elles en souriant, leur assura que ses blessures n'étaient pas sérieuses, en les conjurant de ne point s'alarmer sur son compte.

—Ce n'est rien! ce n'est rien! leur dit-il, ne vous affligez pas pour moi, mes bonnes amies.

Quelques heures après, il était mort!

M. Faribault était un des fondateurs de la Société historique de Québec, et l'un de ses premiers bienfaiteurs. La société a voulu en perpétuer le souvenir en faisant suspendre dans la salle de ses séances, son portrait qui est une des meilleures peintures du genre de M. Faribault, notre excellent artiste, M. Théophile Hamel.

Dans le cours de sa longue carrière de recherches et d'études, M. Faribault avait formé une collection précieuse de manuscrits et d'ouvrages anciens, presque tous sur l'Amérique.

Sachant, par une triste expérience, à combien de dangers l'existence de ces documents est exposée tous les jours, surtout à cause des incendies si fréquents dans notre pays, il a eu l'heureuse pensée de remettre entre des mains sûres le trésor de ses richesses historiques et a légué à l'université Laval toute sa bibliothèque canadienne, laissant à son ami, M. Laverdière, le soin de présider lui-même à l'exécution de sa dernière volonté sur cette matière.

La liste qui suit fera voir l'importance de ce don généreux.

1° Environ 400 manuscrits, dont près de la moitié sont des originaux ou des copies collationnées de documents fort anciens (1626, 1636 et années suivantes). Parmi ces manuscrits, le plus précieux et le plus important, sans contredit, est le *Journal des Jésuites* (1645-1668, seule partie qui ait été retrouvée jusqu'à ce jour.)

2° Environ 1,000 volumes imprimés, dont quelques-uns sont très rares et très importants, comme par exemple, *Lescarbot* (1609), *Champlain* (1613), *les Voyages aventureux de Jean Alphonse*, *Relations des Jésuites*, éditions anciennes, 17 volumes, etc., etc. On peut ajouter que, parmi les brochures proprement dites, il y en a un bon nombre qui sont maintenant introuvables.

3° Un *Album* renfermant une centaine de plans, cartes, vues, portraits, tous relatifs à l'histoire du pays, et dont plusieurs sont d'une extrême importance.

4° Un tableau sur toile que M. Faribault avait fait exécuter lui-même, et qui représente l'hivernement de Jacques Cartier dans la rivière Saint-Charles.

L'université reconnaissante a résolu de faire peindre, par M. Théophile Hamel, le portrait de M. Faribault, pour le placer dans une des salles de l'université, afin de perpétuer la mémoire de cet insigne bienfaiteur. *

Le tableau que M. Faribault vient de léguer à l'université Laval, a été peint, en 1859, par M. Hawksett.

“ C'est une toile de quatre pieds sur trois, représentant le paysage que forme l'embouchure de la petite rivière Lairet, près de Québec, avec la mise en scène des derniers adieux de Jacques Cartier aux sauvages de la bourgade de Stadaconé.

“ M. Faribault a voulu faire reproduire sur la toile l'aspect de cet endroit célèbre de notre histoire, avant que l'industrie, qui s'empare des terrains avoisinants, n'en ait changé la pittoresque physionomie. Le tableau est un paysage, avec une scène historique peinte en accessoire.

* *Le Journal de Québec.*

“ C'est un paysage d'automne, bien que la scène historique qu'on a représentée se soit passée au printemps, l'atmosphère, les eaux et le feuillage teint des couleurs variées de la nature canadienne, ont cette chaleur de tons que nous admirons souvent dans les beaux jours de la fin de septembre.

“ L'embouchure de la rivière Lairet, à son entrée dans la rivière Saint-Charles, avec les coteaux qui l'environnent et la vue de la colline de Stadaconé dans le fond du tableau, est un lieu charmant et vraiment bon à peindre. La scène historique que M. Hawksett a annexée au paysage, a trait au départ de Jacques Cartier, en mai 1536. Le premier plan est occupé par deux groupes principaux de personnages : à la gauche, Jacques Cartier et une partie de ses officiers ; à la droite, un groupe de sauvages ayant à leur tête Donacona, leur chef. Des figures sauvages sont, en outre, diversement distribuées dans le tableau.

“ On voit dans le lointain et sur le flanc de la colline de Stadaconé les ouigouams de la bourgade ; au pied de la hauteur, à quelque distance, dans les eaux de la rivière Saint-Charles est le galion l'*Emérillon* : à droite, à l'entrée de la rivière Lairet, on voit la coque demi-submergée de la *Petite-Hermine*, que Jacques Cartier y abandonnait ; puis en arrière des groupes principaux du premier plan, le navire la *Grande-Hermine*, pavoisé et reposant à l'ancre sous les canons du fort de palissades construit par Cartier sur la rive orientale du Lairet.

“ La grande croix de trente-cinq pieds, plantée par Cartier sur le sol canadien, domine le groupe des sauvages, et sur le croisillon se voit l'écu de France, au bas duquel on lit l'inscription : *Franciscus primus Dei gratiâ Francorum Rex regnat.*” *

La description de ce tableau est une dernière preuve de cette amoureuse sollicitude avec laquelle M. Faribault veillait à la conservation de tous nos souvenirs historiques. Pendant un demi-siècle, il y a consacré presque toutes ses veilles ; et, comme pour continuer, au delà de la tombe, les chers entretiens de sa vie, il est allé dormir, sous les grands ombrages du cimetière de Belmont, à côté de son ami, l'historien Garneau.

M. Faribault est mort le 21 décembre 1866.

Dans la vie privée, il était le modèle du gentilhomme accompli. Au milieu de notre siècle démocratique, où l'on n'aspire plus qu'à effacer toute distinction dans la société, il est une aristocratie que l'on ne parviendra jamais à détruire : c'est celle de l'urbanité, de la politesse, des manières, de la dignité et de la noblesse des sentiments. M. Faribault appartenait à cette aristocratie qui ne passera pas. Humble et modeste comme le vrai mérite, sa parfaite éducation, l'exquise délicatesse de ses procédés, le rayon de gaieté douce qui reluisait sur sa physionomie, l'attrait d'une érudition qui n'avait rien que d'agréable, donnait à sa conversation un charme et une grâce intarissables.

* *Le Courrier du Canada* de 1852.

Mais c'est surtout lorsqu'on lui apprenait quelque heureuse découverte de manuscrits ou d'antiquités canadiennes, qu'il faisait bon le voir jouir et ressusciter ses vieilles connaissances. Sa figure s'épanouissait alors comme celle d'un enfant qui ouvre ses mains réjouies devant une belle flamme.

L'hospitalité canadienne, si joviale et si franche, avait chez lui le double attrait de la cordialité et des hautes connaissances. Sa maison, *la charmante bonbonnière du cap Diamant*, comme l'appelait M. de Pui-busque, * était le rendez-vous de toutes les illustrations étrangères qui venaient visiter notre ville ; il eût été difficile de trouver, pour nous représenter, un type

* Ce mot nous rappelle un passage d'une lettre exquise de M. de Pui-busque, qui contient le plus bel éloge de Québec et de l'hospitalité qu'il y avait reçue. La lettre est écrite des Trois-Rivières, le 19 janvier 1850.

Après avoir prié M. Faribault de lui louer un appartement pour sa prochaine arrivée, il ajoute :

“ L'exposition du sud est la moins froide, et la plus riante ; double motif, pour y tenir par-dessus tout dans cette saison. Si la gaieté nous manque du côté de la terre, elle nous viendra du côté du ciel ; mais nous sommes sans inquiétude ; la bonne ville de Québec est toujours radieuse sur son cap Diamant, avec ses magnifiques perspectives et son horizon sans bornes. Elle va nous faire voir l'hiver en beau, en nous le présentant sous des aspects et des formes d'une grandeur sublime. Je te salue donc d'avance, admirable Stadaconé ! et vous, mon cher monsieur, je vous salue aussi comme un de ces francs amis qu'on revoit toujours avec plaisir et que l'on ne quitte jamais qu'avec regret...”

Québec, 4 janvier 1866.

plus parfait, et un meilleur interprète de nos héroïques annales.

Ses vertus chrétiennes égalaient ses qualités sociales ; il était d'une charité inépuisable. Pour ce cœur sensible et tendre, c'était un bonheur et un besoin de répandre des bienfaits. Il n'avait, il ne pouvait avoir que des amis ; au fond de cette belle âme, comme au calice des fleurs, il n'y avait que des parfums. Après une vie sans tache, consacrée par l'honneur, vouée au service de Dieu et de la patrie, son adieu à la vie n'a pu être que le sourire vers l'heureuse immortalité.

IV

Au moment de déposer la plume, un coup d'œil jeté par hasard sur le portrait du vieux coureur de bois du Minnesota et sur celui de l'antiquaire, a reporté naturellement notre pensée vers les réflexions que nous faisons à la première page de cette biographie.

Ces deux figures portent bien l'empreinte de leurs destinées, si différentes, et cependant si pleines de rapprochements.

Les traits rigides du forestier, toujours frottés par les orages, brûlés par le soleil, labourés par les rides, semblent taillés avec la hache d'un Dacotah. Le front de l'antiquaire, moins sévère, incliné par la pensée, laisse voir quelques plis déliés, qu'on dirait tracés avec l'acier d'une plume. Tous deux ont été voyageurs, l'un dans la solitude des grands déserts, l'autre dans

la solitude, bien plus profonde, de l'histoire. Le premier a secoué, toute sa vie, la poussière des chemins, le second, la poussière des manuscrits.

Le défricheur n'a guère étudié que dans le grand livre de la nature ; mais il en a feuilleté toutes les pages, et ne l'a quitté qu'après avoir écrit son nom sur deux territoires.

L'antiquaire a pâli sur les vieilles écritures, pour retrouver nos titres de gloire ; il nous en a indiqué du doigt les plus belles pages, sans même y écrire son nom.

Défricheur et antiquaire *ont noblement usé la vie*, selon la belle expression d'un rude travailleur comme eux. Ils ont fait peu de bruit en passant sur la terre ; mais les pierres qui marquent leurs tombeaux, sont comme ces bornes élevées dans les prairies, qui indiquent au voyageur incertain la route qu'il doit suivre.

Québec, 4 janvier 1866.



LA FAMILLE DE SALES LATERRIÈRE

I

UNE EXCURSION AUX ÉBOULEMENTS.

Aimez-vous la grande nature, les montagnes, les larges horizons? Aimez-vous les vieux souvenirs, les traditions du passé, l'aspect des mœurs patriarcales des anciens Canadiens? Voulez-vous jouir de l'antique hospitalité française, dans un de ces manoirs seigneuriaux, où revit encore quelque chose de la vie féodale du siècle passé? Alors suivez-moi : je vous conduirai dans les pittoresques montagnes des Éboulements, chez mon vénérable ami, l'honorable Marc Pascal de Sales Laterrière.

Par une belle et chaude matinée de la semaine dernière, je prenais, en compagnie de M. Pelletier, membre des communes pour le comté de Kamouraska, le bateau à vapeur *Clyde*, qui fait le trajet, pendant l'été, de Québec au Saguenay. Il fait bon alors de quitter l'atmosphère étouffante, la poussière des rues, pour

aller respirer le grand air du fleuve, ses effluves salines, et les enivrantes senteurs des campagnes.

On a trop souvent parlé des majestueuses beautés de notre Saint-Laurent, pour que je m'impose la tâche de vous en faire subir une description. Je vous dirai seulement qu'après avoir vu Naples et son golfe immortel, les splendides baies de New-York et de Boston, je contemple toujours avec orgueil notre port de Québec. Les âpres côtes de la Provence, les rives montagneuses de Nice et de Gênes, n'ont pas à mes yeux le charme des Laurentides.

Nous passons entre la gracieuse côte de Beaupré et l'île d'Orléans: voici le cap Tourmente et la longue chaîne de monts stériles et escarpés que les habitants appellent les *Câpes*: à droite, en descendant, la petite île aux Coudres; et, à gauche, la vaste anfractuosité de la baie Saint-Paul, où une goélette, mouillée près du Gouffre, attend le steamboat pour transporter à terre la malle et les rares voyageurs qui s'arrêtent ici. Moins d'une demi-heure après, cinq heures après notre départ de Québec, le bateau accoste au quai des Éboulements, qui s'avance au bout d'une longue pointe de sable, à la surface tourmentée. Cette langue de terre, ainsi que tout le terrain d'alluvion d'où elle se prolonge, a été formée évidemment par un éboulis de la montagne, à l'époque de l'un de ces tremblements de terre si fréquents dans ces parages. Un coup d'œil d'inspection sur ce coin de terre vous explique l'origine du nom des Éboulements.

Le docteur Edmond de Laterrière, fils de mon vieil ami, nous attend sur le quai : sa voiture nous conduit en peu de temps au pied des côtes. Le chemin suit d'abord le rivage pendant une demi-lieue. On m'indique sur la grève l'emplacement de l'ancienne église, aujourd'hui envahie par les eaux du fleuve. Au bord du chemin, dans ce verger entouré d'une palissade, d'où surgit une cheminée isolée, s'élevait, au commencement de ce siècle, la résidence du docteur Pierre de Laterrière, frère du seigneur actuel. Après la mort du docteur, ce manoir abandonné est peu à peu tombé en ruines, et il n'en reste plus aujourd'hui que cette cheminée solitaire. J'aurais plus d'une anecdote à vous conter sur les anciens maîtres de cette demeure ; en particulier, sur Mme Pierre de Laterrière, Marie Anne Bulmer. Née en Angleterre, d'une famille opulente, élevée au milieu d'une société d'élite, il est facile d'imaginer quel serrement de cœur, quel écrasant ennui dut fondre sur elle, lorsque après son mariage elle se vit transportée dans cette âpre solitude, dans notre climat rigoureux qu'attristent des hivers interminables. Aussi les exclamations d'ennui que lui arrachait cet isolement de toute société, sont-elles restées proverbiales dans les environs. *Oh ! the Eboulemagnes ! the Eboulemagnes !* s'écriait-elle avec horreur, au milieu de l'hilarité générale, chaque fois qu'on lui rappelait, dans la suite, le souvenir de cette courte mais triste époque de sa vie. Elle ne put s'habituer à cette morne solitude, et vint, avec son mari, s'établir à Québec.

Après sept ans de séjour dans cette ville, elle retourna, avec le Dr de Laterrière, en Angleterre, où elle est morte il y a peu d'années. Sa famille, restée puissamment riche, habite aujourd'hui une résidence princière à Hampton-Court, à deux pas du château de la reine.

Sur cette étroite lisière de terre que minent insensiblement les eaux du fleuve, se dressait jadis un petit village qui a disparu depuis l'abandon de l'église.

C'est une rude corvée que l'ascension des côtes qui nous restent à gravir avant d'arriver au manoir de Sales. Nous admirons en montant l'instinct de notre cheval, que l'habitude a rendu habile à faire ces marches fatigantes, sans s'épuiser. Il sait profiter de tous les accidents du terrain, s'arrêter, de lui seul, en certains endroits, pour reprendre haleine et raffermir ses épaules.

Enfin nous côtoyons le parc de la résidence seigneuriale; nous saluons, en passant, la citadelle, jolie tournelle quadrangulaire, surmontée d'une galerie, bâtie sur un mamelon, d'où l'on découvre un panorama magnifique. Nous franchissons l'avenue plantée de superbes peupliers canadiens, et notre voiture s'arrête devant le portique, où nos hôtes nous accueillent avec des souhaits de bienvenue et de chaleureuses poignées de mains.

M. de Laterrière est un vénérable octogénaire, un peu courbé par l'âge, mais conservant toujours, avec une lucidité d'esprit parfaite, ce grand air de la noblesse de vieille roche, relevé par une affabilité, une

bonhomie charmantes. La simplicité de manières du gentilhomme de la campagne s'harmonise en lui avec l'exquise politesse de la haute société, et en fait le type de l'homme du monde accompli. Doué d'une mémoire heureuse et peuplée de quatre-vingts ans de souvenirs que le souffle de la parole fait envoler, comme des couvées d'oiseaux endormis, sa conversation a tout l'attrait de ces chroniques intimes que de rares privilégiés sont admis à feuilleter. Comme tous les vieillards, il aime à remonter vers le passé, à ressusciter les temps qui ne sont plus. Alors, au contact de ces vieux amis qui semblent se dresser devant lui, comme d'agréables visions, sa figure s'épanouit, ses traits fins et spirituels s'illuminent, ses yeux limpides et doux comme des regards d'enfant, rayonnent de l'éclat de la jeunesse. On regrette alors de ne pouvoir saisir au vol et fixer pour l'avenir les anecdotes, les traits de mœurs, les mots spirituels que les caprices du discours font éclore.

Moins âgée que son mari, madame de Laterrière conserve encore la force et la fraîcheur de l'âge mûr ; mais les épreuves de la vie, des pertes cruelles qui ont fait à son cœur de mère des blessures qui ne se fermeront pas, ont jeté sur sa douce physionomie un voile de mélancolie touchante. Aux qualités de la dame du monde, elle joint les talents précieux de l'active et intelligente maîtresse de maison. Aussi tendre que ferme, madame de Laterrière n'a jamais banni un seul domestique de sa maison : ils ne sont sortis que

pour se marier. La vieille Salomé sert la famille de Laterrière depuis soixante ans !

Un fils et une fille sont les seuls survivants de leur nombreuse famille.

Tels sont les hôtes aimables qui nous accueillent à notre arrivée. Mais pour mieux jouir des heures délicieuses que nous avons à passer sous ce toit hospitalier, il faut jeter un coup d'œil sur l'histoire de cette noble famille. Les mâles vertus du passé nous diront celles du présent.

La famille de Laterrière est originaire du Languedoc. Elle porte pour armes : *D'or à trois tourelles de sable ; l'écu sommé d'une couronne de comte, avec cette devise : Boutez en avant.*

Cette famille réclame l'honneur de compter parmi ses membres saint François de Sales.

Pierre de Sales Laterrière, qui, le premier de sa famille, passa en Canada, était natif d'Albi. Il était fils de Jean Pierre de Sales, seigneur du fief et château de Sales, situés dans l'arrondissement de la ville d'Albi, et de dame Marie de Saint-Salvi. Son acte de baptême porte la date du 23 septembre 1747.

Après avoir terminé ses études classiques au collège royal de Toulouse, le jeune Laterrière se prépara à embrasser la carrière militaire. Son père, voulant lui assurer un état comme fils cadet, selon la coutume suivie alors pour tous les fils cadets de la noblesse française, s'adressa au duc de Praslin, ministre de la guerre, afin de lui obtenir une commission d'aspirant

dans la marine royale ou dans la légion de Bourbon, dont M. de Sales, frère aîné de Laterrière, était major. La commission d'aspirant comme garde marin lui ayant été accordée, le jeune Laterrière, alors âgé seulement de quinze ans, reçut ordre de se rendre à La Rochelle, où il fit, pendant un an, un cours de mathématiques préparatoire à l'art nautique. Le vaisseau de guerre *le Brisson*, sur lequel il devait s'embarquer pour sa première campagne maritime dans les Indes, ayant été condamné comme incapable d'un plus long service, et le récit d'affreux désastres survenus en mer vers cette époque, le dégoûtèrent de la carrière nautique.

Tenant par parenté à plusieurs familles nobles résidentes à Paris, il obtint de son père des fonds et le consentement de s'y rendre, muni de plusieurs lettres de recommandations, entre autres pour la comtesse de Grammont, cousine de son père, laquelle le prit sous sa protection. Quelque temps après son arrivée à Paris, il tomba dangereusement malade, et y reçut les soins du célèbre médecin de la reine, M. de Rochambeau, qui s'intéressa à lui et le visita avec une sollicitude vraiment paternelle. Les rapports qu'il avait eus avec ce médecin, pendant sa maladie, le décidèrent à étudier la médecine. Il eut pour patron ce même M. de Rochambeau, et suivit les cours à l'école de Saint-Côme et à l'Hôtel-Dieu.

Après trois ans d'études médicales, une circonstance fortuite le mit en rapport avec M. de Saint-Germain,

natif du Canada, qui était alors à Paris en règlement d'affaires de famille. Son nouvel ami lui fit une peinture si séduisante des avantages que pouvait se créer en Canada un jeune homme intelligent et actif, que M. de Laterrière se décida à quitter la terre natale, et à venir chercher fortune dans ce pays. Muni du consentement de sa famille, qui le plaça sous le patronage d'un de ses oncles, alors négociant à Montréal, M. de Rustan, il fit voile pour sa nouvelle patrie en 1766.

De cette époque date la vie aventureuse et romanesque de M. de Laterrière, dont la lecture de ses mémoires peut seule donner une idée exacte. Ce précieux manuscrit, que nous avons sous les yeux, forme un volume considérable, de l'intérêt le plus piquant. Écrit d'un style clair et ferme, il ressuscite une foule d'anecdotes, ouvre des aperçus nouveaux sur la politique, les hommes et les mœurs de cette époque trop peu connue de notre histoire.

Après sept ans d'essais infructueux mêlés d'étranges péripéties, M. de Laterrière fit enfin la rencontre de M. Pellissier, vieillard de soixante ans, originaire de Lyon, qui exploitait les forges de Saint-Maurice. Ayant reconnu en M. de Laterrière l'intelligence et le génie des affaires, une activité capable de maintenir et de faire prospérer son établissement, M. Pellissier lui en confia la gestion avec un salaire de trois cents louis et un cinquième de tous les profits. L'attente de M. Pellissier ne fut pas trompée; les forges de Saint-Maurice prirent une importance inaccoutumée, et M. de Later-

rière partagea des bénéfices qui lui permirent d'acheter l'île de Bécancour. Par suite des malheurs qui fondirent sur lui plus tard, il se vit forcé de vendre cette île, qui avait acquis une grande valeur ; et, par une singulière coïncidence, elle est devenue la propriété du beau-frère de l'honorable Marc Pascal de Laterrière, M. Angus Macdonald.

La prospérité dont jouissait M. de Laterrière ne tarda pas à soulever l'envie et la jalousie : une odieuse trame fut ourdie contre lui, et la guerre de l'indépendance américaine fut le prétexte dont on se servit pour la faire réussir. On l'accusa d'avoir forgé et fourni au général Montgomery des boulets pour le siège de Québec. M. Pellissier, principal auteur, disait-on, de cette félonie, craignant d'être arrêté, fut obligé de prendre la fuite et s'en alla mourir en France, après avoir laissé la gestion de ses forges à M. de Laterrière. Celui-ci reçut, une année après, l'ordre de les vendre et d'en faire parvenir les fonds en France. M. Pellissier mandait en même temps de lui envoyer ses deux fils, Jean et Maurice Pellissier, nés d'un premier mariage, et sa jeune femme, en secondes noces, Mlle Marie-Catherine Delzène, qui n'avait alors que seize ans. Mais celle-ci ne put se résoudre à s'expatrier, et se retira chez son père, négociant de Québec. Après la mort de M. Pellissier, M. de Laterrière épousa sa jeune veuve.

Pendant les plus calomnieuses accusations n'avaient pas cessé de pleuvoir sur la tête de M. de Laterrière. Ses ennemis parvinrent enfin à obtenir son arres-

tation, et il fut conduit par une escouade de soldats à la prison de Québec. Il y fut détenu pendant trois ans et demi, par ordre du Suisse Haldimand, alors gouverneur de la province. Le célèbre Du Calvet, dont les mémoires font partie de l'histoire du Canada, partagea sa dure captivité. En vain M. de Laterrière demanda-t-il qu'on lui fit son procès. On le laissa languir dans sa prison sans lui donner même l'espérance d'obtenir justice. Tous ses papiers, livres, correspondance, parmi lesquels on espérait trouver matière à accusations, furent saisis. Sa jeune et courageuse épouse, ne se croyant plus en sûreté dans son île de Bécancour, prit le parti d'abandonner sa demeure, dont elle confia la garde à un fermier, et se réfugia chez son père, qui vivait alors aux Trois-Rivières. Tous les meubles de ménage de M. de Laterrière, son argenterie, etc., furent séquestrés et mis sous la garde d'un domestique infidèle, qui les fit disparaître, ainsi qu'une somme de trois cents guinées, que madame de Laterrière avait cachée sous le foyer de la cheminée du manoir. Tous les amis de la malheureuse famille, frappés de terreur, n'osèrent pas réclamer contre ces actes de brigandage. M. de Laterrière serait demeuré en prison probablement jusqu'à la fin de la guerre entre l'Angleterre et les États-Unis, sans le singulier incident qu'on va lire.

Durant les longues heures de sa captivité, M. de Laterrière cherchait un adoucissement à la tristesse et au désœuvrement absolu qui l'accablaient, dans la

lecture et l'étude de la science médicale ; mais sentant la nécessité de prendre quelque exercice manuel pour soutenir sa santé, il se procura quelques outils et des matériaux, dont il se servit pour mettre à exécution le projet qu'il avait en tête. Doué d'un génie mécanique merveilleux et d'une patience à toute épreuve, il réussit à construire, sur une petite échelle, le *fac-simile* de toutes les fortifications de Québec, sur lesquelles étaient braquées soixante pièces de canon. Au moyen d'un cylindre, dont la rotation faisait mouvoir une armée de petits soldats automates, porteurs de mèches allumées, ces petits canons faisaient un feu d'enfer dans toutes les directions. Durant le tintamarre de ce siège en miniature, la citadelle était occupée par deux souris apprivoisées. Dès que le feu cessait, elles apparaissaient, attelées sur un petit carrosse proportionné à leurs forces, et faisaient ainsi, avec une docilité parfaite, le tour des fortifications. Le récit de cette petite merveille étant parvenu au château, le général Haldimand envoya un de ses aides de camp demander au prisonnier de lui vendre ce petit chef-d'œuvre, et de lui faire dire quel en serait le prix. L'aide de camp était accompagné de mademoiselle Haldimand, qui était curieuse de voir cette forteresse portative.

Le prisonnier regardant Mlle Haldimand : “ Dites au “ général, monsieur votre père, qu'il me fasse faire mon “ procès et juger par les tribunaux, ou qu'il me donne “ ma liberté. Et vous, mademoiselle, à ce prix et avec “ ma reconnaissance, faites emporter le travail d'un “ innocent persécuté.”

Cette liberté acquise à la sueur du génie qui ne se vend pas, lui fut accordée le lendemain ; mais à la condition de quitter le Canada.

Deux jours après sa libération, en novembre 1782, il s'embarqua sur une goélette qui faisait voile pour Terre-Neuve, et mit pied à terre au Havre-de-Grâce. Il y passa l'hiver chez un compatriote, le docteur Le Breton.

Le printemps suivant, des lettres du Canada lui apprirent que la paix était conclue entre l'Angleterre et les États-Unis, que le despote Haldimand avait été rappelé et remplacé par lord Dorchester, dont le nom est resté si cher aux Canadiens-Français. M. Laterrière se hâta de partir pour Québec, où il arriva vers la fin de juin, et fut reçu avec enthousiasme par ses amis. Il rejoignit aux Trois-Rivières son épouse, dont il avait presque toujours été séparé depuis sa longue captivité.

Ruiné par la perte de ses propriétés, qu'il avait été obligé de vendre pour subvenir à ses besoins et à ceux de sa famille, il ne voyait d'autre moyen de subsistance que de se livrer à la pratique de la médecine. Les diplômes qu'il avait reçus à Paris ayant été anéantis, et n'ayant pu obtenir à Québec la licence voulue par la loi, il prit la détermination de se rendre à Boston. Accompagné de deux sauvages qui lui servaient de guides, il remonta la rivière Saint-François et parvint, à travers les bois, jusqu'à *Harvard College*.

Après un an d'études, il obtint ses diplômes de médecin, et revint en Canada en 1787. Il pratiqua successivement, avec distinction, à la Baie-du-Febvre, à Nicolet, à Saint-François du Lac, aux Trois-Rivières, et vint enfin se fixer à Québec, en 1800, pour y surveiller l'éducation de ses deux fils, Pierre, âgé de onze ans, et Marc Pascal, âgé de huit ans. Tous deux furent placés au séminaire de Québec.

En 1807, pendant que M. de Laterrière était occupé à rédiger, dans ses intervalles de loisirs, des thèses médicales qu'il avait l'intention de publier, il reçut d'un de ses cousins de France, M. Bousquet, une lettre dans laquelle celui-ci le pressait de se rendre, sans délai, en France, pour réclamer ses droits à la succession de son frère. Ce dernier, étant mort sans héritier, sa fortune était tombée en mains collatérales, d'après la supposition que son frère d'Amérique n'existait plus. M. de Laterrière se décida, dans l'intérêt de sa famille, à suivre l'avis qu'on lui donnait ; et s'étant muni de passeports, signés par le président du conseil exécutif, l'honorable Thomas Dunn, qui gouvernait la province par intérim, il s'embarqua, en juillet 1807, sur un navire faisant voile pour Oporto. Le Portugal était alors reconnu comme pays neutre par toutes les puissances de l'Europe qui se faisaient une guerre d'extermination ; et c'est ce qui avait décidé M. de Laterrière à choisir cette voie pour se rendre en France. Après trente-deux jours de navigation, il mit pied à terre, accompagné de son jeune fils Marc Pas-

cal, qu'il avait emmené avec lui dans l'intention de le laisser à Montpellier pour y terminer son éducation. Il fallut attendre trente jours à Oporto avant de recevoir du consul français les passeports nécessaires pour entrer en France. Les voyageurs rencontrèrent, dans le voisinage de Valladolid, les avant-coureurs de l'armée française commandée par le général Junot, créé depuis duc d'Abrantès. L'empereur Napoléon envoyait cette armée envahir le Portugal pour en chasser les Anglais. L'officier qui commandait l'avant-garde, arrêta notre voyageur et lui demanda où il allait : " En France, lui répondit M. de Laterrière ; " voici mes passeports."

Après les avoir examinés attentivement : " Vous venez, M. de Laterrière, d'une province anglaise, du Canada ; je vous donne le conseil de retourner sur vos pas, car on pourrait, dans ces temps critiques, vous dénoncer comme un espion anglais et vous faire pendre, vous et votre fils, au premier arbre de la route."

Ce conseil, ou plutôt cet ordre franc et brutal fit faire au docteur volte-face, et quatre jours après, de retour à Oporto, il s'embarquait en toute hâte pour l'Angleterre en compagnie d'une flotte de plus de cent voiles, que les Français, maîtres d'Oporto, canonnèrent au moment où elle levait l'ancre.

Il mit pied à terre à Dartmouth, d'où il se rendit à Londres. Il y sollicita vainement, pendant tout l'hiver, lord Castlereagh, ministre de la guerre, de lui accor-

der des passeports pour la France. Ce refus obstiné du noble lord fut la cause de la perte totale de la succession, que la prescription fit échoir à une famille collatérale.

De retour à Québec, en juin 1808, M. de Laterrière continua d'y exercer sa profession jusqu'en 1810. Ayant acquis, à cette époque, la seigneurie des Éboulements, il alla s'y fixer, abandonnant sa pratique à son fils Pierre qui arrivait d'Angleterre, muni de diplômes obtenus au collège médical des chirurgiens de Londres.

De 1810 à 1815, partageant les loisirs de sa vieillesse entre sa belle campagne et ses enfants établis à Québec, il termina, dans le calme et l'aisance, une carrière traversée par tant de vicissitudes. Il mourut à Québec, le 8 juin 1815, chez son fils Marc Pascal, et fut inhumé dans la cathédrale de Québec.

II

PIERRE DE SALES LATERRIÈRE.

Son fils aîné, le docteur Pierre de Sales Laterrière, est cet aimable compagnon, ce noble cœur, cet ami incomparable, dont M. de Gaspé a fait un si touchant éloge dans ses *Mémoires*. Né avec des talents transcendants, il fit, comme en se jouant, des études brillantes, embrassa la carrière de son père, et alla terminer ses études médicales à Londres, où il eut pour patron le célèbre chirurgien sir Astley Cooper. De

retour à Québec, il succéda à la clientèle de son père, et se distingua surtout comme chirurgien.

La guerre ayant éclaté, en 1812, entre l'Angleterre et les États-Unis, M. de Laterrière, entraîné par un sentiment martial héréditaire chez les Canadiens-Français, surtout parmi la haute classe, abandonna sa pratique, pour courir à la frontière. Nommé chirurgien en chef de l'héroïque compagnie des voltigeurs commandée par le lieutenant-colonel de Salaberry et formée, en grande partie, aux frais des officiers, il se distingua au premier rang entre tous ces braves.

Vers la fin de cette guerre, en 1814, pendant que les parties belligérantes étaient en relations pour conclure la paix, le docteur de Laterrière obtint des autorités militaires un congé d'absence, afin d'aller tenter un dernier effort en France, et réclamer la succession de son oncle.

Il se rendit à New-York, et de là à Bordeaux ; mais quelle fut sa surprise, en arrivant dans cette ville, d'apprendre que Napoléon s'était échappé de l'île d'Elbe, et que son voyage de Fréjus à Paris avait été une marche triomphale. Au seul prestige de son nom, la France s'était soulevée, avait chassé la vieille dynastie des Bourbons, et l'aigle impériale avait volé de clocher en clocher jusque sur les tours de Notre-Dame. Une levée en masse s'opérait dans toute la France, pour s'opposer à l'invasion des puissances coalisées contre Napoléon.

Heureusement pour le docteur de Laterrière, que,

par la plus singulière des coïncidences, le préfet de police de Bordeaux était un Canadien, natif de Montréal, M. de Mézières. Il s'était fait remarquer parmi les partisans les plus enthousiastes de l'empereur et venait d'être nommé préfet.

Après avoir visé le passeport que lui exhibait le docteur de Laterrière : " Mais, mon cher compatriote, " lui dit-il, que venez-vous faire en France dans un " temps si critique ? Vous allez être enrôlé dans " l'armée, et forcé de prendre part à la lutte gigantesque qui va s'engager. Demain, j'envoie un brick, " comme aviso, sous pavillon blanc, en Angleterre ; " je vous conseille d'y prendre passage, voici votre " passeport révisé. En attendant, venez ce soir dîner " avec moi, dans ma villa ; nous parlerons du Canada ; " il y a longtemps que je n'en ai pas eu de nouvelles."

Ces propositions furent acceptées avec reconnaissance, et, deux jours après, M. de Laterrière descendait en Angleterre.

Après la bataille de Waterloo, ce même M. de Mézières passa en Canada, et rédigea, à Montréal, pendant deux ans, l'*Abeille canadienne*, qui cessa de paraître lorsque M. de Mézières repassa en France pour y rejoindre sa famille.

Dans l'attente d'événements plus favorables, le docteur de Laterrière séjourna à Londres, chez son ancien ami, sir Fenwick Bulmer. Six mois plus tard, il épousait sa fille unique, avec laquelle il avait formé des engagements à l'époque de ses études médicales en Angleterre.

Douze mois après ce mariage, n'ayant plus aucun espoir du côté de la France, il revint en Canada avec son épouse et résida à Québec jusqu'en 1823. Animé du plus pur patriotisme, il s'intéressa vivement aux destinées de son pays, signala souvent dans les journaux ses vues politiques, et dénonça hautement les odieuses tyrannies du régime oligarchique.

Ayant reçu avis que la santé de son beau-père, sir Fenwick Bulmer, alors âgé de soixante-quinze ans, déclinaît rapidement, il passa en Angleterre, avec sa femme et ses trois enfants. Le vénérable vieillard expira, deux ans après, entre les bras de sa fille, dont la présence avec celle de son mari, jeta un reflet de bonheur sur les derniers jours de sa vie.

Il leur légua toute sa fortune, qui valait au delà de cent mille livres sterling.

De Londres, M. de Laterrière ne perdait point de vue son pays natal, où il se proposait de revenir. Dans l'intérêt des Canadiens, il écrivit, en 1830, et fit imprimer à Londres, à ses frais, un ouvrage intitulé : *A political and historical account of Lower Canada, with remarks on the present situation of the people.*

Ce livre, où la largeur des vues le dispute aux élans du patriotisme, fit sensation dans notre province, et contribua à retarder l'union des Canadas que préméditaient les ennemis de la race canadienne.

De retour ici en 1831, il fut accueilli avec enthousiasme, par ses compatriotes, qui lui témoignèrent leur reconnaissance par des dîners publics, tant à Québec qu'à Montréal.

Il était à la veille de se fixer d'une manière permanente en Canada où, par la noble indépendance de son caractère, ses talents et sa grande fortune, il aurait pu rendre les plus éminents services, lorsqu'une mort prématurée vint l'enlever à l'affection de sa famille et de son pays. Il est mort au manoir des Éboulements le 15 décembre 1834, âgé seulement de quarante-cinq ans.

La génération actuelle ne peut juger de tels hommes, ni apprécier ce qu'ils avaient semé d'amour sur leurs pas : il y a la patrie du temps comme celle de l'espace. Écoutons le cri de douleur qu'arrachait au plus cher de ses amis ce fatal trépas.

“ Un journal de Québec annonça la mort de mon ami. Je laissai tomber la feuille, et m'enfermant dans une chambre, d'où je découvrais la paroisse des Éboulements, je fis de pénibles réflexions, en pensant que là gisait le corps inanimé de celui dont la gaieté animait naguère les cercles de ses nombreux amis, de celui dont tous les traits s'épanouissaient de plaisir chaque fois qu'il venait à ma rencontre, comme l'aurait fait un tendre ami après une longue absence. O néant de la vie ! m'écriai-je ; s'il m'était donné de traverser ce fleuve couvert de glace, de me pencher sur la tombe de mon ami, je n'y rencontrerais que le froid accueil des hôtes ordinaires du sépulcre !

“ Dors en paix, ô mon ami, sur la riv. gauche du majestueux Saint-Laurent ! Celui que tu as tant aimé trouvera aussi bien vite le repos sur la rive opposée du

même fleuve! Les tempêtes qui bouleverseront ses flots ne troubleront pas plus ton repos que les ouragans beaucoup plus terribles de la vie humaine, auxquels ton ami sera exposé jusqu'au jour où il trouvera aussi la paix et la tranquillité dans le silence d'un sépulcre creusé en face de ta tombe!" *

III

L'HONORABLE MARC PASCAL DE SALES LATERRIÈRE.

Le frère cadet du docteur Pierre de Laterrière est cet aimable vieillard qui nous a tendu la main de l'amitié à notre arrivée au manoir des Éboulements. L'honorable Marc Pascal de Sales Laterrière est né à la Baie-du-Febvre en 1792. Nous l'avons suivi avec son père en Espagne, d'où il revint en Canada en 1808.

Après avoir achevé ses études classiques sous la direction d'un maître habile, il embrassa la carrière médicale, et alla terminer ses cours à l'université de Philadelphie, qui jouissait alors d'une grande réputation. Il y eut pour patron un médecin remarquable du temps, le Dr Benjamin Rush. Ayant obtenu ses degrés en mars 1812, il vint se fixer à Québec.

Pendant la guerre de cette année, il imita la conduite patriotique de son frère, et servit sur la frontière en qualité de chirurgien général des milices du Bas-Canada.

* Mémoires de M. de Gaspé, p. 242.

En 1816, il céda sa clientèle au Dr Morrin, et se retira dans sa seigneurie des Éboulements. Élu, en 1824, membre de la législature provinciale, conjointement avec M. John Fraser, par le comté de Northumberland, désigné depuis sous le nom de comté de Saguenay, il a continué de le représenter jusqu'en 1832. A cette époque, sous l'administration de lord Aylmer, il fut appelé à prendre au conseil législatif un siège qu'il occupa jusqu'à la suspension de l'acte constitutionnel du Bas-Canada, en 1837. Membre du conseil spécial, pendant les troubles de cette époque, il obtint, en 1846, le mandat du comté de Saguenay, qu'il a conservé jusqu'en 1851.

Lorsque le conseil législatif devint électif, il fut élu, en septembre 1856, par la division des Laurentides.

Pourquoi parler ici des éminents services rendus par M. de Laterrière, pendant cette longue carrière politique? Ils sont écrits en caractères ineffaçables sur le sol même de ces vastes régions, dont, pendant quarante ans, il a plaidé les intérêts.

Pour n'en citer qu'un exemple, c'est lui qui, le premier, la hache à la main, à la tête d'hommes courageux, aidé d'un faible octroi, est parvenu à frayer, à travers les Laurentides, cet immense et difficile chemin qui, aujourd'hui, met toute cette côte en communication avec Québec. Les hommes ambitieux qui triomphent de nos jours sur la ruine de la chose publique, et que l'histoire inexorable marquera au front d'un stygmate, ne purent jamais trouver en lui un instrument

servile. * Le sentiment patriotique, et non les passions vénales, avait toujours animé ce noble cœur. Ces hommes sont parvenus un instant à égarer l'opinion publique; mais quarante années consécutives de dévouement à la patrie forment un monument de granit, contre lequel viendront se briser les plumes stipendiées qui auraient voulu le détruire. " M. de Laterrière, " dirons-nous avec son noble ami, l'auteur des *Anciens* " *Canadiens*, est à l'âge où l'on apprécie les hommes " sainement, et il sait rejeter sur l'infirme nature " humaine ce qui lui paraîtrait, dans ces derniers " temps, être un oubli de tant de bienfaits."

IV

LE MANOIR DE SALES.

Le manoir de Sales, où l'on arrive par une majestueuse avenue, est encadré de grands arbres, et tapissé, jusqu'au toit, de plantes grimpantes du plus gracieux effet. Il se compose d'un vaste corps de logis, flanqué de deux pavillons: ses murailles épaisses et solides, comme savaient en construire nos pères, semblent destinées aux bastions d'une forteresse. En face du portique, s'étend un vaste et beau jardin, soigneusement cultivé; en arrière, un profond rayin, où coule une petite rivière qui alimente le moulin seigneurial,

* Ceci était écrit en 1870. Le jugement de l'histoire ne s'est pas fait attendre.

situé à deux pas, sur la gauche, au pied du coteau. L'écluse forme un joli étang que traverse le pontet : ce petit lac, où l'on voit sauter la truite en abondance, est ombragé de bouquets d'aunes et de jeunes bouleaux. La vue s'étend, au delà, sur une vallée cultivée, qui s'élève en pente douce jusqu'au pied des montagnes.

A l'un des angles du jardin, sur le bord d'un précipice, au fond duquel tombe bruyamment une blanche cascade, s'élève une petite chapelle à demi cachée au milieu d'un massif de verdure. Ce pieux monument, dédié à la sainte Vierge, doit son origine à un incident triste mais consolant.

Un jour, il prit fantaisie à l'aîné des fils de M. de Laterrière de tirer un vieux canon français depuis longtemps abandonné. L'arme, chargée imprudemment, éclata en pièces, et un énorme fragment vint frapper le malheureux jeune homme au côté, en lui déchirant les entrailles. Il ne survécut que vingt-quatre heures à cette horrible blessure ; mais, aidé des prières de sa mère, il se prépara à la mort avec des sentiments de piété et de résignation si édifiants, il expira avec des marques si consolantes de prédestination, que sa pauvre mère, en souvenir de reconnaissance, fit bâtir cette chapelle en l'honneur de Celle qu'elle avait tant priée et qui l'avait exaucée. C'est ici, sur ce prie-Dieu, devant cet autel d'où la statue de Marie lui tend les bras, qu'elle vient, chaque jour, s'agenouiller, et prier pour ce cher enfant et les autres

bien-aimés qui sont partis. Oh ! oui, priez, mère pieuse, c'est la foi qui vous a consolée, qui vous a empêchée de succomber sous le poids de la douleur. Priez encore, priez toujours : quand vous avez ainsi prié, n'avez-vous pas senti comme une présence invisible ? c'était l'ange de votre enfant qui venait vous remercier pour lui, vous baiser au front, et soulever de ses ailes le fardeau qui vous écrasait.

À l'extrémité du jardin, on entre dans les *chemins perdus* du parc ; c'est la nature canadienne dans toute sa sauvagerie, rochers, coteaux, vallons, pentes abruptes, précipices. Toujours on entend le murmure de la rivière qui traverse le parc, formant des rapides, des chutes, des cascates, dont la blanche robe déroule ses plis gracieux, ses dentelles d'écumes, qu'on voit briller à travers le feuillage.

Les chemins perdus, entretenus avec soin, sillonnent le parc en tous sens, montent, descendent, se courbent, se croisent, passent devant des bancs rustiques, reviennent en arrière, s'écartent pour vous ménager des surprises : il faut près d'une heure pour les parcourir. Ici, vous gravissez sur un plateau, d'où l'on découvre à travers une éclaircie des arbres, un pan du fleuve et l'île aux Coudres, qui paraît à vos pieds, semblable à une table ronde. Vous êtes sur l'*observatoire* : à vos pieds s'ouvre une large crevasse où la rivière se précipite en cascade. Descendez par un étroit et tortueux sentier dans ce gouffre ; jetez au pied des chutes, la mouche de votre ligne, et vous prendrez de belles truites.

Une foule de noms sont gravés sur les arbres ; je lis les initiales de Étienne et de Mme Taché, avec la date de 1830.

Plus loin, un vallon planté d'arbres fruitiers, où la marguerite et la violette sauvages s'étalent au soleil et se mirent dans l'onde de la rivière qui voudrait s'arrêter ici pour écouter chanter les oiseaux et fredonner les cigales ; cette plaine, dis-je, où il fait si bon rêver, un livre à la main, c'est le *Vallon des Champs-Élysées*. C'est le seul endroit, dans cette partie du pays, où j'aie entendu le chant des cigales.

Allons maintenant reposer, sur la galerie de la Citadelle, nos jambes un peu fatiguées d'avoir monté et descendu tant de côtes et de gradins. On y arrive par deux escaliers. Une exclamation de surprise et d'admiration s'échappe involontairement de vos lèvres en apercevant le sublime paysage qui s'étend à perte de vue devant vous : l'immense nappe du Saint-Laurent, ses îles et, au loin, la ligne bleue des Alléghanys. Mais d'où vient que mes regards, en se promenant sur ce paysage, viennent toujours se fixer sur le même endroit, sur cette longue pointe de la côte du sud qui s'avance dans le fleuve ? Ah ! c'est là qu'est mon pays natal, c'est là qu'est ma mère !

Joignez à ces promenades délicieuses, le charme des soirées du manoir, les conversations attrayantes du noble vieillard de céans, et vous aurez quelque idée des jouissances intimes que doit éprouver un ami, durant une visite au manoir de Sales. Les quelques

jours que je viens d'y passer, m'ont laissé de suaves impressions qui ne s'effacent pas et vers lesquelles j'aime à remonter. Ma pensée, imprégnée de ces doux souvenirs, ressemble à ces vases laissés vides de parfums; les gouttelettes exquisées restées attachées aux parois, répandent toujours d'enivrantes odeurs.

Je me souviens avec délices des promenades que nous faisons en voiture, le jeune docteur, son beau-père et moi, pour jouir des points de vue si variés qui s'offrent à chaque pas dans cette paroisse pittoresque des Éboulements. Comme au temps jadis, une blanche haquenée conduisait le carrosse antique, orné des armoiries de la famille: on se serait cru au temps de Louis XIV.

Nous allons rendre nos hommages à M. le curé, qui nous fait les honneurs de son église. Construite en 1797, elle occupe un plateau élevé à 1,500 pieds au-dessus du fleuve, et ressemble, avec son clocher mauresque, à toutes nos églises de cette époque. Du portail, la vue embrasse un horizon immense, depuis le cap Tourmente jusqu'aux îles de Kamouraska. L'intérieur, soigneusement entretenu, a une apparence fraîche et gracieuse. Près du chœur, du côté de l'épître, on remarque sur la muraille, au-dessus du banc seigneurial, plusieurs épitaphes en marbre, sur lesquelles on lit les noms des membres de la famille Laterrière, inhumés dans cette église.

Nous jetons, en passant, un coup d'œil sur le cime-

tière, où le jeune M. de Laterrière vient de faire construire une chapelle mortuaire.

De retour au manoir au soleil couchant, nous descendons à l'étang, sur lequel nous glissons légèrement en canot d'écorce, en chantant des chansons canadiennes.

Et puis, le soir venu, quelle douce causerie, au clair de la lune, en marchant sous les grands arbres de l'avenue, dont le feuillage, agité par la brise, nous secouait les parfums de la nuit ! Sous un de ces arbres, une longue pièce de bois sert de banc rustique : c'est là que M. de Laterrière vient souvent s'asseoir pendant la belle saison, que ses braves censitaires viennent l'entretenir d'affaires, lui demander conseil, vider quelques différends ; c'est là, en un mot, qu'il rend justice. Ne dirait-on pas un vague souvenir du chêne de Vincennes ?

Rentré dans ma chambre après la veillée, je feuillette le vieux manuscrit du père de M. de Laterrière, et mes yeux tombent, par hasard, sur l'anecdote suivante, qui fait bien connaître le style et la tournure d'esprit de l'auteur.

Après avoir dit adieu au toit paternel, M. de Laterrière avait été accompagné par un de ses oncles, depuis Albi jusqu'à Angoulême. De là, il se dirigea, seul, sur Rochefort, où il arriva, accablé d'ennui, et prit son logement au Grand Café.

“ Tout nouveau, dit-il, dans ce café plein d'étrangers, j'y faisais, en jeune homme sans expérience,

avec l'ennui de mes parents, une figure bien triste. Aussi rien ne m'amusait, et si le cheval et l'homme que j'avais engagés jusqu'à La Rochelle, eussent été prêts, j'en serais parti tout de suite.

“ Une aventure qui arriva à la maîtresse du café, me tira un peu de mon accablement. Elle avait un superbe perroquet parlant très bien. Un parasite étranger prenait son café en considérant ce petit animal. Tout à coup il dit à la maîtresse :—Il est beau cet oiseau, il devrait être parfaitement bon à manger. Elle lui répondit :—Oui, hé, hé!—Combien coûterait-il ? ajouta cet être ?—Cent écus, poursuivit-elle.—Bon, dit-il, qu'on le fasse cuire.

“ Cela fait et exécuté, on le servit en présence de beaucoup d'autres qui regardaient son cynisme avec étonnement.

“ Une fois le plat devant lui, il appela la maîtresse, et ordonna de lui en servir pour un sol. Cela occasionna un éclat de rire et une querelle extraordinaire. Deux partis pour et contre s'élevèrent d'abord. Les uns soutenaient que, puisqu'il avait fait tuer le perroquet, il devait payer le prix convenu. Les autres suivaient la question : combien est-ce qu'il coûterait ?—Cent écus,—et prétendaient que cela ne voulait pas dire ni s'entendre de tout prendre. Et la dispute augmentant, quelques coups suivirent ; et la maréchaussée vint finir le bruit en se saisissant des principaux, le champion du perroquet étant du nombre. Heureusement qu'étant dans un coin et ayant observé le plus

parfait silence, puis à cause de l'apparence de ma jeunesse aussi sans doute, aucune question ne me fut faite, et je me contentai de me joindre à l'hôtesse pleurant son perroquet et faisant le panégyrique de ce pauvre oiseau : Quelle perte ! Combien il amusait tout le monde !

“ Étant parti le lendemain matin, je n'ai jamais entendu parler de l'issue de cette difficulté...”

Réveillé, le matin, par les premiers rayons du soleil l'éclat et la fraîcheur de la température m'invitent à aller méditer en me promenant dans les chemins perdus du parc. Le jardinier est déjà occupé à nettoyer les allées. Je m'amuse, un instant, à faire parler ce naïf Éboulois de ses maîtres et de sa paroisse.

Nulle part les mœurs des anciens Canadiens ne se sont conservées aussi bien que dans ces montagnes presque inaccessibles aux idées modernes. On y retrouve la franche et cordiale hospitalité, la simplicité des costumes, le vieux langage, des mots qui étonnent, des coutumes originales. Malgré l'abolition des droits féodaux, les Éboulois persistent à offrir chaque année à leur seigneur les œufs de Pâques, et, en novembre, les chapons gras. Est-il besoin de faire l'éloge d'une famille qui a su conserver de si doux rapports, de pareils témoignages d'estime, d'attachement et de respect ?

Au reste, la plus belle des vertus sociales, la charité, est héréditaire dans cette maison. Il y aurait là des mystères attendrissants à dévoiler ; mais la charité

est craintive et discrète, comme la sensitive ; elle aime l'ombre et se replie au moindre contact.

Un demi-siècle de services et de dévouement, comme médecin, ont appris aux Éboulois à lire dans l'âme de leur seigneur. Pour lui, la médecine est un sacerdoce : le malade est un être sacré à qui il se doit, même au risque de sa vie. Jusqu'à ce jour, chargé de ses quatre-vingts-ans, M. de Laterrière, par pur motif d'humanité, a rempli les devoirs de son art. L'année dernière, appelé, au milieu de la nuit, pour un pauvre malade, il s'engage à travers les montagnes, prodigue ses soins à son patient, revient accablé de fatigue, et tombe, victime de sa charité. Que lui importait ? Le devoir était accompli !

C'est à lui que son brave curé doit la vie.

Et c'est parmi ces belles choses de la nature et des cœurs que je viens de passer des jours délicieux ! Aussi les heures ont-elles fui trop vite ; et c'est à regret que, malgré mes hôtes, il m'a fallu arracher ma main de leur étreinte.

Adieu donc, aimable famille ; adieu, noble vieillard ! Les années qui s'accumulent sur votre tête et qui ont déjà amaigri votre corps jadis si robuste, pourront vous enlever encore quelque part de vous-même ; mais il est une chose qu'elles ne pourront vous ravir, qui, en vous, restera toujours entière. c'est le cœur !

Québec, 11 juillet 1870.

PHILIPPE A. DE GASPÉ *

I

SOUVENIRS D'ENFANCE.

Le premier souvenir du vieil ami qui vient de me quitter pour toujours et que tous mes compatriotes pleurent avec moi, se perd dans le crépuscule de mon enfance. Malgré ce que cette réminiscence a de personnel, je veux la raconter; car elle me donnera l'occasion de décrire l'antique manoir des seigneurs de Gaspé, et d'ouvrir au lecteur un aperçu dans l'intérieur de cette famille aux habitudes si étrangères à notre temps.

* Malgré les sollicitations de mes amis, j'étais décidé à ne pas faire la biographie de M. de Gaspé: d'abord à cause de l'impossibilité où je suis d'écrire sans le secours d'une plume étrangère; ensuite à cause des liens de parenté qui m'unissent à M. de Gaspé. Mais un si grand nombre d'amis des lettres m'ont réitéré cette demande, me disant que personne n'avait connu l'auteur des *Anciens Canadiens* aussi intimement que moi, et n'avait été mieux à portée de l'apprécier, que j'ai dû céder enfin à leurs instances.

Avez-vous remarqué, à l'aube du jour, quand les premières lueurs de l'aurore tracent, sur la crête de nos montagnes, ce pâle sillage que nos habitants appellent *la barre du jour*, avez-vous remarqué ces vapeurs diaphanes qui flottent souvent à l'horizon ? fantômes gracieux que l'œil suit comme un beau rêve qu'on craint de voir s'évanouir, et dont la silhouette vague et indécise se confond parfois avec l'azur du ciel. C'est dans ce même demi-jour de l'intelligence qui s'ouvre, semblable à ces formes attrayantes, que se dresse dans mon passé la douce et lointaine apparition du bon vieillard dont je vais vous dire la vie.

Mon père et ma mère avaient l'habitude de faire, chaque année, quelques visites à nos parents et amis échelonnés dans chaque paroisse, le long du fleuve, depuis la Rivière-Ouelle jusqu'à Québec. Parfois, plusieurs des enfants étaient admis à l'insigne bonheur de les accompagner. C'était alors une fête sans pareille, on l'attendait avec impatience comme un jour de l'an, on se faisait compter les jours, on en rêvait. Ces promenades, avec les beaux tours sur le fleuve que notre père nous faisait faire dans son yacht, sont les souvenirs que j'ai gardés le plus vivement gravés dans ma mémoire d'enfant.

Dans ce temps-là (je parle de plus de trente ans passés) on voyageait encore ; c'était un événement qu'un départ. Aujourd'hui, comme dit le proverbe moderne, on ne voyage plus, on arrive. Il fallait deux grandes journées pour monter de la Rivière-Ouelle

à Québec. Le voyage était déterminé et fixé des mois d'avance. La semaine précédente, des lettres partaient pour annoncer l'arrivée.

De bonne heure le matin, toute la *maisonnée* était en mouvement. La *barouche*, espèce de carrosse comme on n'en voit plus, sortait de la remise dans la cour. La barouche était un monument, comparée aux grêles véhicules d'aujourd'hui, qui ont plutôt l'air de vélocipèdes.

John, le fidèle groom, vieux matelot anglais naufragé que mon père avait recueilli, arrivait de l'étable avec les deux chevaux noirs, dont les noms singuliers, *Pompée*, *César*, retentissent encore à mon oreille. Il les attelait à la barouche, puis grimpait sur le siège à une hauteur phénoménale, et arrivait solennellement, le fouet à la main, devant la porte.

— *John you are in time*, lui criait mon père. John, en effet, véritable Anglais, flegmatique et taciturne, était la précision même.

Au moment du départ, mon père réunissait toute la famille, avec les domestiques, dans le salon, et récitait une prière pour demander à Dieu de bénir le voyage.

Puis, c'était une ronde d'embrassements, et nous montions, les uns après les autres, les gradins de la barouche, espèce d'échelle de Jacob, qui se repliait dans la voiture. Il me semblait alors que ça devait être comme cela dans le paradis.

Le soleil, déjà haut sur l'horizon des Alléghanys, nous regardait de son grand œil réjoui. Il faisait toujours beau ce jour-là, autrement nous ne partions pas.

Enfin la caravane s'ébranlait : nos voix enfantines gazouillaient comme une couvée d'oiseaux, et c'était à grande peine qu'on pouvait contenir dans la voiture notre frétilant bonheur.

Comme toute la nature était belle alors ! Comme elle nous souriait avec amour ! La fée magique de l'enfance avait touché chaque objet de sa baguette. Le ciel, les prairies, les montagnes, la mer, tout était enchanté. L'azur du firmament était plus limpide, les campagnes plus verdoyantes, les montagnes plus ombragées, la mer plus chatoyante des feux du jour.

Je vois encore, dans les guérets, les moissonneurs, la faucille à la main, parmi les gerbes ; dans les prairies, les faucheurs qui s'arrêtaient pour nous saluer, selon la belle coutume canadienne, lorsque nous passions ; j'entends le bruissement du foin qui tombe sous les grands coups de faux. Je suis de l'œil les goglus, au plumage d'or et d'ébène, qui chantaient à ravir, en voltigeant sur les prés, ou perchés sur les clôtures. Je vois sauter, sur la poussière du chemin, les saute-relles, autour des roues et sous les pas des chevaux.

Lorsque nous rencontrions quelque pauvre, marchant dans la même direction que nous, s'il était vieux ou paraissait fatigué, mon père disait à John d'arrêter et faisait monter le pauvre dans la voiture. Il prenait de là occasion de nous donner une leçon.

— Mes enfants, disait-il, il faut respecter les pauvres, toujours les saluer, les secourir : ils sont les frères de Jésus-Christ.

Nous n'aurions jamais oublié d'ôter notre chapeau en passant devant les croix que nous rencontrions souvent le long de la route. Dans les anses, soit de Sainte-Anne, soit de Saint-Roch, où les maisons sont plus clairsemées, nous récitons le chapelet.

Enfin après bien des arrêts, de paroisse en paroisse, nous arrivions, dans l'après-midi, au manoir de M. de Gaspé.

C'est là que m'apparaît, pour la première fois, l'aimable physionomie du "bon gentilhomme." M. de Gaspé, debout devant sa porte, entouré de ses enfants, nous attendait, le sourire sur les lèvres.

La résidence seigneuriale, que M. de Gaspé a immortalisée dans ses *Anciens Canadiens* sous le nom de manoir d'Haberville, s'élève, à quelques arpents du fleuve, en face d'un petit cap ombragé de pins, d'épinettes et de bouleaux, et au pied duquel passe le *chemin du roi*.

Une vue superbe s'étend de là sur le fleuve tout parsemé d'îles. En face, ce sont les deux Piliers, le Pilier de bois, et le Pilier de Roche avec la tour de son phare, "l'un désert et aride comme le roc d'Oea de la magicienne Circé, tandis que l'autre est toujours vert comme l'île de Calypso." Plus loin c'est la batture aux Loups-Marins et l'île aux Oies avec l'île aux Grues, et tout à fait *sous le nord* l'île aux Coudres. A quatre ou cinq lieues de distance, de l'autre côté du fleuve, la longue et formidable chaîne des Caps, aux nuances bleuâtres, ferme l'horizon.

Le manoir, qui aujourd'hui tombe en ruine, est une construction d'assez modeste apparence, à un seul étage, au toit roide et élancé, avec deux ailes qui projettent du côté de la façade. Il fut bâti, peu de temps après la conquête, pour remplacer le manoir primitif qui avait été incendié par les Anglais en 1759. Le second manoir n'avait de remarquable que son air de propreté et de blancheur uniforme qui faisait ressortir ses vives arêtes sur la verdure et le feuillage des vergers. Des parterres de fleurs, un jardin potager, quelques allées d'arbres fruitiers, que M. de Gaspé cultivait avec amour, embellissaient l'avenue qui conduit à la porte d'entrée.

Le silence, l'abandon et la décadence ont aujourd'hui remplacé les soins diligents, l'animation de la vie, les éclats de rire bruyants qui faisaient retentir les salons et les bocages de cette demeure, quand la nombreuse famille de M. de Gaspé l'habitait. A l'époque reculée dont je parle, elle était remplie d'hôtes aussi aimables que spirituels, qui faisaient de l'hospitalité la plus large part et le bonheur de leur vie.

On aimera peut-être à connaître les noms de cette société qui a complètement disparu : c'était d'abord M. de Gaspé et madame de Gaspé, née Susanne Allisson ; madame Allisson, née Thérèse Baby, belle-mère de M. de Gaspé ; madame de Gaspé, née Catherine de Lanaudière ; Mlle Marie Louise Olivette de Lanaudière, tante de M. de Gaspé, enfin la nombreuse famille de ce dernier. Une douce gaieté, assaisonnée du vieil esprit

français, animait cette belle société, dont M. de Gaspé était l'âme. Sa verve intarissable, sa tournure d'esprit si originale, ses connaissances variées, son talent de narration faisaient oublier les heures en sa compagnie. Durant les longues soirées, si la conversation commençait à languir, il ouvrait sa belle bibliothèque, en tirait un livre, prenait quelque passage choisi de Racine, de Molière, de Shakespeare ou d'autres, et en divertissait ses auditeurs avec un talent de lecture incomparable.

Ce genre d'amusement était si attrayant pour lui et pour sa famille qu'il avait traduit en français et copié de sa main presque toutes les œuvres de Walter Scott, qu'il lisait tout haut le soir.

Ceci explique le mystère des *Anciens Canadiens*, cette fleur de printemps éclose sous les neiges de l'hiver. L'étude approfondie des grands maîtres avait perfectionné depuis longtemps le talent de M. de Gaspé, élaboré dans son cerveau cette conception, si savante et à la fois si simple, qui en est sortie tout à coup complète et toute vêtue, comme la Minerve antique.

De temps à autre, pour initier ses enfants aux plaisirs de l'intelligence, M. de Gaspé leur faisait exercer une petite pièce de théâtre tirée des œuvres si jolies de Berquin, ou des contes des *Mille et une nuits*. On improvisait un théâtre dans le grand salon, et la pièce était jouée aux applaudissements de quelques amis et des censitaires du voisinage, qu'on invitait à prendre part à cette petite fête.

La chasse, la pêche, les promenades au bord de la

mer, les soins de son domaine, la culture de ses jardins, les conseils qu'il donnait gratis à tous ceux qui venaient, de près comme de loin, pour le consulter en sa qualité d'avocat, remplissaient le reste de ses journées.

Durant la belle saison, on faisait diversion aux habitudes ordinaires de la vie par quelque fête champêtre sur les coteaux voisins ou sous l'ombrage des grandes érablières.

Les cris de joie que faisaient entendre les enfants et les convives du manoir au retour de ces festins agrestes, retentissaient encore aux oreilles de M. de Gaspé, lorsqu'il écrivait cette scène charmante de ses *Anciens Canadiens*.

“De joyeux éclats de rire se faisaient entendre du chemin même, et l'écho du cap répétait le refrain :

Ramenez vos moutons, bergère,
Belle bergère, vos moutons.

“Les danseurs avaient rompu un des chaînons de cette danse ronde, et parcouraient en tout sens la vaste cour du manoir à la file les uns des autres. On entourait la voiture du chevalier, la chaîne se renouait, et l'on fit quelques tours de danse en criant à mademoiselle d'Haberville :—Descendez, belle bergère.

“Blanche sauta légèrement de voiture ; le chef de la danse se mit à chanter :

C'est la plus belle de céans, (bis)
Par la main je vous la prends, (bis)
Je vous la passe par derrière,
Ramenez vos moutons, bergère :

Ramenez, ramenez, ramenez donc,
Vos moutons, vos moutons, ma bergère,
Ramenez, ramenez, ramenez donc,
Belle bergère, vos moutons.

“ On fit encore plusieurs rondes autour de la voiture du chevalier en chantant :

Ramenez, ramenez, ramenez donc,
Belle bergère, vos moutons.

“ On rompit encore la chaîne ; et toute la bande joyeuse entra dans le manoir en dansant et chantant le joyeux refrain.”

II

LES ANCÊTRES DE M. DE GASPÉ.

La famille de M. de Gaspé est originaire de Normandie. Jacques Aubert, ingénieur des fortifications d'Amiens, et commis général de la compagnie des Indes occidentales, résidait dans la paroisse de Saint-Michel, d'Amiens. Ce fut son fils, Charles Aubert de La Chenaye, né à Amiens en 1630, qui, le premier de sa famille, vint s'établir en Canada vers 1655. Il se fixa à Québec, et épousa, en premières noces, Catherine Gertrude Couillard, fille de sieur Guillaume Couillard, et de dame Guillemette Hébert. Madame de La Chenaye mourut en 1664, âgée seulement de seize ans, en donnant le jour à son fils Charles.

M. de La Chenaye épousa, en secondes noces (10 janvier 1668), Marie Louise Juchereau de La Ferté, petite-fille du premier seigneur de Beauport, qui lui

donna neuf enfants. Venu au Canada avec quelque fortune, il l'accrut rapidement par le commerce ; et obtint successivement la concession de la seigneurie de Saint-Jean Port-Joli, d'une partie de la Rivière-du-Loup et de Cacouna (1673), de Madawaska, du lac Témiscouata (1683), de Blanc-Sablon et de Terre-Neuve (1693). Les services éminents qu'il rendit à la colonie lui valurent des lettres de noblesse de la part de Louis XIV. Il reçut pour armes : *D'argent à trois pins de sinople, accompagnés en pointe d'un croissant de gueules, et un chef d'azur chargé de trois étoiles d'or.* *

* “ Louis, par la grâce de Dieu, roi de France et de Navarre, à tous présents et à venir salut. L'attention particulière que nous avons toujours donnée, dans les occasions, à récompenser la vertu, dans quelque état qu'elle se soit rencontrée, nous a porté à donner des marques de notre estime et de notre satisfaction, non seulement à ceux de nos sujets qui se sont distingués dans l'épée et dans la robe, mais encore à ceux qui se sont attachés à soutenir et à augmenter le commerce : c'est ce qui nous a convié à accorder des lettres de noblesse aux uns et aux autres, et à faire passer à leur postérité les marques de la considération que nous avons pour eux, afin de reconnaître leurs services, de renouveler leur émulation, et d'engager leurs descendants à suivre leurs traces. Et comme on nous a fait des relations très avantageuses du mérite du Sieur Aubert de La Chesnaye, fils du Sieur Aubert, vivant Intendant des fortifications de la ville et citadelle d'Amiens, et des avantages considérables qu'il a procurés au commerce du Canada, depuis l'année 1655 qu'il y est établi, nous avons cru que nous devions le traiter aussi favorablement, d'autant plus qu'ayant formé, par notre édit de l'année 1664, une nouvelle Compagnie au dit pays, pour la propagation de la Foi, l'augmentation du commerce et l'établissement des Français du dit pays et des Indes, il a fait avec succès des éta-

Son fils Pierre, qui le premier prit le nom de Gaspé, épousa à Québec, en premières noces, dame Jacqueline Catherine Juchereau de Saint-Denis ; et, en secondes noces (1711), dame Angélique Le Gardeur de Tilly. Ils eurent sept enfants, dont le troisième, Ignace Philippe, est le grand-père de M. de Gaspé.

blissements pour la dite Compagnie, sous notre autorité, jusqu'à la réunion du dit pays à notre domaine, dans laquelle Compagnie il a travaillé avec beaucoup de succès ; il a même employé des sommes très considérables pour le bien et l'augmentation de la Colonie et particulièrement pour le défrichement et la culture d'une grande étendue de terre, en divers établissements séparés, et à la construction de plusieurs belles maisons et autres édifices ; il a suivi les Sieurs de La Barre et Denonville, ci-devant Gouverneurs et nos Lieutenants-Généraux du pays, dans toutes les courses de guerre qu'ils ont faites, et dans toutes les occasions, il s'est exposé à tous les dangers et a donné des marques de son courage et de sa valeur, et notamment dans les entreprises que ces deux Lieutenants-Généraux ont formées contre les Iroquois et les Sonnontouans, nos ennemis, dans le pays desquels il prit possession, en notre nom, des principaux postes et du fort des Iroquois, ainsi que de toutes les terres conquises par nos armes ; il a eu un de ses fils tué à notre service, et les aînés de cinq qui lui restent y servent actuellement et se sont distingués au dit pays. A ces causes, voulant user envers le dit Sieur de La Chesnaye des mêmes faveurs que nous accordons à ceux de son mérite, de notre grâce spéciale, pleine puissance et autorité royale, nous l'avons anobli et anoblissons par ces présentes, signées de notre main, ensemble ses enfants nés et à naître en légitime mariage, que nous avons décorés et décorons du titre de noblesse, de sorte qu'ils puissent acquérir et posséder tous fiefs et terres nobles, et jouir de tous les honneurs, prérogatives et privilèges, franchises, exemptions et immunités dont jouissent les autres nobles de notre Royaume. Donnée à Versailles, au mois de mars de l'an de grâce 1693, et de notre règne le cinquantième."

(Signé) Louis.

Ignace Philippe Aubert de Gaspé, né en 1717, chevalier de l'ordre royal et militaire de Saint-Louis, seigneur de Saint-Jean Port-Joli, épousa à Québec, le 30 juin 1745, dame Marie Anne Coulon de Villiers, fille de Nicolas Coulon de Villiers et d'Angèle Jaret de Verchères. Madame de Gaspé était sœur du célèbre Villiers de Jumonville, massacré par les Anglais au fort Nécessité en 1753.

Soldat comme ses ancêtres, Ignace Philippe de Gaspé se distingua dans toutes les guerres de la conquête. Il eut l'insigne honneur de commander une des quatre brigades canadiennes à la bataille de Carillon. Ruiné par la prise du pays, il se retira parmi les ruines de son manoir qu'avaient incendié les Anglais. De toute sa fortune, il ne lui restait que son argenterie, qu'il avait dérobée aux ennemis en l'enfouissant au fond d'un puits.

“ Il ne songea même pas à réclamer de ses censitaires appauvris, les arrérages de rentes considérables qu'ils lui devaient, mais s'empressa plutôt de leur venir en aide en faisant reconstruire son moulin sur la rivière des Trois-Saumons, qu'il habita plusieurs années avec sa famille, jusqu'à ce qu'il fût en moyen de construire un nouveau manoir.

“ C'était un bien pauvre logement, que trois chambres exigües, réservées dans un moulin, pour sa famille jadis si opulente ! Cependant tous supportaient avec courage les privations auxquelles ils étaient exposés ; le capitaine de Gaspé seul, tout en travaillant avec

énergie, ne pouvait se résigner à la perte de sa fortune; les chagrins le minaient; pendant l'espace de six ans, jamais sourire n'effleura ses lèvres. Ce ne fut que lorsque son manoir fut reconstruit, et qu'une certaine aisance reparut dans le ménage, qu'il reprit sa gaieté naturelle." *

Il mourut à Saint-Jean Port-Joli le 26 janvier 1787, âgé de 70 ans.

Son fils, l'honorable Pierre Ignace Aubert de Gaspé, père de notre auteur, était le dernier des six enfants et le fils unique du soldat de Carillon. Marié à Québec, à dame Catherine Tarieu de Lanaudière, il en eut sept enfants, dont l'aîné est l'auteur des *Anciens Canadiens*. Membre du conseil législatif, l'honorable Pierre Ignace de Gaspé partagea sa vie entre les soins de sa famille et les devoirs de citoyen, si importants à cette époque où chacun rivalisait de patriotisme pour sauver du naufrage les épaves de notre nationalité. Grâce aux années de paix dont jouit le Canada pendant sa vie, il parvint à refaire en partie la fortune que son père avait perdue pendant la guerre. Il mourut le 13 février 1823, à l'âge de 66 ans. En annonçant sa mort, *le Canadien* écrivait ce bel éloge :

“ Les sentiments de loyauté se manifestèrent chez lui dès son enfance: étudiant au collège de cette ville lors de la guerre de 1775, exempt alors du service par sa jeunesse, il ne consulta que sa loyauté, abandonna

* *Anciens Canadiens*, p. 263.

ses études pour joindre ses efforts, comme volontaire, à ceux de ses compatriotes, et repousser l'ennemi commun. Juste et libéral envers ses censitaires, il n'a jamais dans l'espace de quarante ans qu'il a géré ses seigneuries, intenté une seule poursuite contre eux."

L'auteur des *Anciens Canadiens* me rapportait, au sujet de la mort de son père, une anecdote assez singulière. Son père avait un cheval favori, nommé *Carillon*, qui avait été le compagnon ordinaire de ses courses. Lorsqu'on l'attela pour conduire le cercueil à l'église, on eût dit que le fidèle animal ne voulait pas se séparer de son maître : il se mit à hennir, et refusa obstinément d'avancer, quoiqu'il n'eût jamais été rétif auparavant. On fut obligé de le reconduire à l'étable, et d'atteler à sa place un autre cheval.

III

PHILIPPE AUBERT DE GASPÉ.

"Le 30 octobre de l'année 1786, raconte M. de Gaspé dans ses *Mémoires*, dans une maison de la ville de Québec, remplacée maintenant par le palais archiépiscopal, un petit être bien chétif, mais très vif, puisqu'il tient aujourd'hui la plume à l'âge de soixante-dix-neuf ans, ouvrait les yeux à la lumière. Après avoir crié jour et nuit pendant trois mois sans interruption, sous le toit de sa grand'mère maternelle, veuve du chevalier Charles Tarieu de Lanaudière, le

petit Philippe Aubert de Gaspé fut transporté à Saint-Jean Port-Joli, dans une maison d'assez modeste apparence, ayant néanmoins la prétention de remplacer l'ancien et opulent manoir que messieurs les Anglais avaient brûlé en 1759...C'est là que s'écoulèrent mes premières années.

“ Je trouvais la vie pleine de charme pendant mon enfance, ne m'occupant ni du passé ni encore moins de l'avenir. J'étais heureux ! Que me fallait-il de plus ! Je quittais bien, le soir, avec regret tous les objets qui m'avaient amusé, mais la certitude de les revoir le lendemain me consolait ; aussi étais-je levé dès l'aurore pour reprendre la jouissance de la veille.

“ Je me promenais seul, sur la brune, de long en large dans la cour du manoir, et je trouvais une jouissance infinie à bâtir des petits châteaux en Espagne. Je donnais des noms fantastiques aux arbres qui couronnent le beau promontoire qui s'élève au sud du domaine seigneurial. Il suffisait que leur forme m'offrît quelque ressemblance avec des êtres vivants pour me les faire classer dans mon imagination. C'était une galerie complète composée d'hommes, de femmes, d'enfants, d'animaux domestiques, de bêtes féroces et d'oiseaux. Si la nuit était calme et belle, je n'éprouvais aucune inquiétude sur le sort de ceux que j'aimais, mais au contraire si le vent mugissait, si la pluie tombait à torrents, si le tonnerre ébranlait le cap sur ses bases, je me prenais alors d'inquiétude pour mes amis ; il me semblait qu'ils se livraient entre eux

un grand combat et que les forts dévoraient les plus faibles; j'étais heureux le lendemain de les trouver sains et saufs."

A l'âge de neuf ans, le jeune de Gaspé fut placé à Québec, dans une maison de pension tenue par deux vieilles filles ayant nom Chôlette. Gâté par elles et par leur frère, Ives Chôlette qui l'adorait et lui laissait une liberté entière, il fit, pendant trois ans, l'école buissonnière, et apprit bien plus les tours de gamins que les règles de la grammaire.

"Je commençai par faire connaissance avec tous les petits polissons du quartier, et notamment avec le sieur Joseph Bezeau, autrement dit Coq Bezeau, parce qu'il était, je suppose, le chef des gamins. Il me présenta ensuite à tous ses amis de la ville et des faubourgs, comme un sujet des plus belles espérances."

Il faut lire, dans les *Mémoires*, ses aventures avec maître Coq Bezeau et son cousin, Laffleur: ce sont de petits chefs-d'œuvre tracés de main de maître. Le spirituel et le grotesque s'y allient sous les formes les plus hilarantes: on ne peut lire ces esquisses, véritables photographies du temps, sans se tenir les côtes. Ils resteront comme des modèles du genre.

Les parents du jeune de Gaspé apprirent, un peu tard, la grande vie que menait leur petit gamin dans la bonne ville de Québec. Sous le professorat de Coq Bezeau, l'éducation de la rue avait été complète; mais celle de la grammaire était à recommencer. Grande fut leur colère en apprenant ce résultat: ils le renfer-

mèrent dans le séminaire de Québec, où il termina ses études, non sans renouveler, de fois à autres, des scènes comiques dignes de l'âge d'or de sa gaminerie.

Au sortir de ses études, il embrassa la carrière du barreau, étudia sous le juge en chef Sewell, alors procureur général, et se livra à la pratique du droit pendant quelques années. La place de shérif lui fut alors offerte; il l'accepta, et ce fut son malheur. Doué d'une imagination vive, d'un cœur ardent et généreux, n'ayant connu de la vie que l'aisance et les douceurs, il se laissa entraîner au courant de cette vie insouciant, et ne veilla pas à ses affaires avec le soin qu'exigeait son importante situation. Quand il se réveilla de ce rêve, un abîme était ouvert sous ses pas.

Mais lui-même s'en est fait des reproches si amers, en a fait l'aveu public, après trente ans d'expiation, en termes si touchants, qu'après avoir lu sa confession, le blâme expire sur les lèvres; on n'a plus que le courage de le plaindre.

M. de Gaspé s'est peint lui-même dans les *Anciens Canadiens* sous le pseudonyme de M. d'Egmont. Ce chapitre, écrit avec des larmes, est tracé avec une éloquence brûlante: on sent qu'il y a mis toute son âme, concentré toutes les espérances, toutes les illusions, toutes les inquiétudes, toutes les déceptions, toutes les angoisses de sa vie.

M. d'Egmont s'adressant à Jules d'Haberville:

“ Je vais maintenant, mon cher Jules, te faire le récit de la période la plus heureuse et la plus mal-

heureuse de ma vie : cinq ans de bonheur ! cinquante ans de souffrances ! O mon Dieu ! une journée, une seule journée de ces joies de ma jeunesse, qui me fasse oublier tout ce que j'ai souffert ! Une journée de joie délirante qui semble aussi aiguë que la douleur physique ! Oh ! une heure, une seule heure de ces bons et vivifiants éclats de rire, qui dilatent le cœur à le briser, et qui, comme une coupe rafraîchissante du Léthé, effacent de la mémoire tout souvenir douloureux ! Que mon cœur était léger, lorsque entouré de mes amis, je présidais la table du festin ! Un de ces heureux jours, ô mon Dieu ! où je croyais à l'amitié sincère, où j'avais foi en la reconnaissance, où j'ignorais l'ingratitude !

“ Lorsque j'eus complété mes études, toutes les carrières me furent ouvertes ; je n'avais qu'à choisir...

“ J'obtins une place de haute confiance dans les bureaux. Avec mes dispositions, c'était courir à ma perte. J'étais riche par moi-même ; mon père m'avait laissé une brillante fortune, les émoluments de ma place étaient considérables, je maniais, à rouleaux, l'or que je méprisais.

“ Je ne chercherai pas, fit le bon gentilhomme en se frappant le front avec ses deux mains, à pallier mes folies pour accuser autrui de mes désastres ; oh ! non ! mais il est une chose certaine, c'est que j'aurais pu suffire à mes propres dépenses, mais non à celles de mes amis, et à celles des amis de mes amis... incapable de refuser un service, ma main ne se ferma

plus ; je devins non seulement leur banquier, mais si quelqu'un avait besoin d'une caution, d'un endossement de billet, ma signature était à la disposition de tout le monde. C'est là, mon cher Jules, ma plus grande erreur...

“ Un grand poète anglais a dit : “ Ne prête, ni “ n'emprunte, si tu veux conserver tes amis.” Donne, mon cher fils, donne à pleines mains, puisque c'est un penchant irrésistible chez toi, mais au moins, sois avare de ta signature ; tu seras toujours à la gêne, mais tu éviteras les malheurs qui ont empoisonné mon existence pendant un demi-siècle.

“ Mes affaires privées étaient tellement mêlées avec celles de mon bureau, que je fus assez longtemps sans m'apercevoir de leur état alarmant ; lorsque je découvris la vérité après un examen de mes comptes, je fus frappé comme d'un coup de foudre. Non seulement j'étais ruiné, mais j'étais aussi sous le poids d'une défalcation considérable ! Bah ! me dis-je, à la fin que m'importe la perte de mes biens ! que m'importe l'or que j'ai toujours méprisé !... Je paierai mes dettes ; je suis jeune, je n'ai point peur du travail, j'en aurai toujours assez. Qu'ai-je à craindre d'ailleurs ? mes amis me doivent des sommes considérables. Témoins de mes difficultés financières, ils vont s'empresser de liquider, et aussi, s'il est nécessaire, de faire pour moi ce que j'ai fait tant de fois pour eux. Que j'étais simple, mon cher fils, de juger les autres par moi-même !

“ Un seul, oui un seul, et celui-là n'était qu'une

simple connaissance que j'avais rencontrée quelquefois en société, ayant eu vent de la ruine qui me menaçait, s'empressa de me dire : " Nous avons eu des affaires ensemble ; voici, je crois, la balance qui vous revient ; compulsez vos livres pour voir si c'est exact."

" Il est mort depuis longtemps ; honneur à sa mémoire ! et que les bénédictions d'un vieillard profitent à ses enfants ! " *

Ceux que M. de Gaspé avait obligés, qui s'étaient enivrés du vin de sa prospérité, l'abandonnèrent au moment de l'épreuve ; ne pouvant combler seul l'âbîme ouvert sous ses pas, il roula au fond du précipice. Quatre ans de captivité furent le châtiment de son imprudence et l'expiation de sa faute.

" Privé de ma liberté, je croyais avoir absorbé la dernière goutte de fiel de ce vase de douleur que la malice des hommes tient sans cesse en réserve pour les lèvres fiévreuses de leurs frères. Je comptais sans la main de Dieu appesantie sur l'insensé, architecte de son propre malheur ! Deux de mes enfants tombèrent si dangereusement malades, à deux époques différentes, que les médecins, désespérant de leur vie, m'annonçaient chaque jour leur fin prochaine. C'est alors, ô mon fils ! que je ressentis toute la lourdeur de mes chaînes. C'est alors que je pus m'écrier comme la mère du Christ : " Approchez et voyez s'il est douleur comparable à la mienne ! " Je savais mes enfants mori-

* Ce digne homme, c'était feu le juge Panet.

bonds, et je n'en étais séparé que par la largeur d'une rue. Je voyais, pendant de longues nuits sans sommeil, le mouvement qui se faisait auprès de leur couche, les lumières errer d'une chambre à l'autre ; je tremblais à chaque instant de voir disparaître ces signes de vie qui m'annonçaient que mes enfants requéraient encore les soins de l'amour maternel. J'ai honte de l'avouer, mon fils, mais j'étais souvent en proie à un tel désespoir que je fus cent fois tenté de me briser la tête contre les barreaux de ma chambre. Savoir mes enfants sur leur lit de mort, et ne pouvoir voler à leur secours, les bénir et les presser dans mes bras pour la dernière fois !...

“ Le bon gentilhomme se pressa la poitrine à deux mains, garda pendant quelque temps le silence et s'écria :

— Pardonne-moi, mon fils, si, emporté par le souvenir de tant de souffrances, j'ai exhalé mes plaintes dans toute l'amertume de mon cœur. Ce ne fut que le septième jour après l'arrivée de ses amis, que ce grand poète arabe, Job, le chantre de tant de douleurs, poussa ce cri déchirant : *Pereat dies in quâ natus sum !* moi, mon fils, j'ai refoulé mes plaintes dans le fond de mon cœur pendant cinquante ans ! pardonne-moi donc si j'ai parlé dans toute l'amertume de mon âme ; si, aigri par le chagrin, j'ai calomnié tous les hommes, car il y a de bien nobles exceptions.

“ Comme j'avais fait l'abandon depuis longtemps à mes créanciers de tout ce que je possédais, que tous

mes meubles et immeubles avaient été vendus à leur bénéfice, je présentai au roi supplique sur supplique pour obtenir mon élargissement après quatre ans de réclusion. Je finis par l'obtenir...

“ Mon avenir était brisé comme mon pauvre cœur, je n'ai fait que végéter depuis sans profit pour moi, ni pour les autres.”

Ici M. de Gaspé se trompe; ces trente années de solitude, qui lui paraissaient si stériles, ont été les plus fécondes de sa vie. Instruit à l'école du malheur, cette longue retraite, vouée à l'étude et à la méditation, a mûri son talent qui s'est révélé tout à coup, au soir de sa vie, par l'apparition des *Anciens Canadiens*. Sans cela, nous n'aurions pas eu cette œuvre pétrie de ses larmes, éclosée des déchirements de son âme.

Après cette catastrophe qui avait ruiné sa fortune et ses espérances, M. de Gaspé se retira au manoir de Saint-Jean Port-Joli, où il vécut ignoré des hommes, retrouvant le calme, sinon le bonheur, dans la compagnie des livres, de la nature, et de ses souvenirs. * Les habitudes les plus simples avaient remplacé le luxe de sa jeunesse. Levé de bonne heure le matin, il visitait quelque partie de son domaine, surveillait les travaux de ses champs, et trouvait un délasserement toujours nouveau dans la culture de ses fleurs et de ses arbres fruitiers. Souvent, assis dans son salon, il pas-

* La seigneurie et le domaine de Saint-Jean, n'ayant été légués à M. de Gaspé qu'à titre d'usufruit, avaient échappé au naufrage de sa fortune.

sait des heures entières, silencieux et pensif, à les regarder fleurir et fructifier, à respirer leurs parfums, à regarder les rayons du soleil se jouer parmi leurs feuilles agitées par la brise, à écouter les oiseaux chanter sous leur ombrage.

Il faisait lui-même l'école à ses enfants, leur apprenant, avec les rudiments de la grammaire, les grands devoirs de la vie, leur faisant part des fruits de cette expérience, qui lui avait coûté si cher.

Souvent il sortait, un livre sous le bras, allait s'asseoir au bord de la mer, ou au pied de son petit cap, près de la fontaine limpide qui jaillit à travers le rocher. Là, il passait de longues heures dans la lecture, la réflexion et les rêveries.

Durant les beaux mois de l'été, au soleil couchant, il sortait, après le souper, avec quelques-uns de sa famille, et allait faire une promenade au bord de la grève, pour jouir de la fraîcheur de la mer. Il leur faisait admirer la beauté de la nature, prenait part à leurs jeux, et descendait avec eux le long du rivage jusqu'au Port-Joli. Les sauvages avaient l'habitude, soit en montant à Québec, soit en redescendant, de venir échouer leur canots d'écorce en cet endroit, et d'y dresser leurs cabanes. M. de Gaspé faisait la causerie avec eux, leur parlait de leurs chasses, de leurs pêches, des beaux présents de *couvertes*, poudre et fusils, etc., qu'ils avaient reçus à Québec et les invitait à venir chercher quelque nourriture au manoir. Les enfants cueillaient sur la grève des fleurs d'iris, des plants de

genévriers, et remontaient vers le chemin du roi en faisant des bouquets dans les champs. Ils longeaient le petit cap et rentraient au manoir, le corps dispos, le cœur content, l'esprit enrichi de quelque utile ou agréable leçon. Ils allaient porter leurs bouquets à ceux de leurs parents qui étaient restés au logis, et revenaient s'asseoir autour de leur père devant la porte d'entrée. C'est alors qu'il leur chantait, de sa voix sonore, quelques-unes de ces vieilles chansons dont son heureuse mémoire était le répertoire intarissable.

Quelquefois, pour varier les amusements, il faisait venir Augustin le meunier, avec son fils Tintin, et leur faisait conter des contes aux enfants.

A la tombée de la nuit, on rentrait au manoir, et, après avoir fait leur prière, les enfants allaient rejoindre leurs petits lits.

Durant le reste de la veillée, M. de Gaspé se livrait à ses lectures favorites, pendant que les dames tricotaient, cousaient, ou raccommodaient le linge pour les pauvres ; car c'était la règle établie par la tante Olivette : " Il ne faut jamais, disait-elle, donner de linge percé aux pauvres, car les pauvres ne raccommodent pas."

De son côté, M. de Gaspé disait :

—Ne refusez jamais aux pauvres : il vaut mieux donner à dix mauvais pauvres, que de s'exposer à refuser un bon."

Comme il n'y avait pas de médecin dans la paroisse, madame de Gaspé avait toujours en réserve

une petite pharmacie, et distribuait des remèdes aux malades, qu'elle visitait souvent.

Dans les longues soirées d'hiver, on faisait la partie de whist, de loup ou de piquet, et de temps en temps, quelques parties d'échecs.

Le salon d'entrée, où l'on passait ordinairement ces veillées de famille, offrait un coup d'œil pittoresque qu'on chercherait vainement de nos jours.

Trois bougies, déposées en triangle sur une table en acajou, éclairaient d'un demi-jour la tapisserie à figures qui recouvrait les murailles. Devant les fenêtres, les rideaux retombés interceptaient la lumière intérieure aux regards des passants.

L'ameublement était fort simple. Deux ou trois canapés étaient placés aux angles de la chambre. Autour de la table il y avait plusieurs fauteuils à large dossier, dont les couvertures en broderie un peu fanée rappelaient la splendeur du passé. Ils avaient été jadis offerts en souvenir par M. de Noyan, ancien ami de la famille.

Les vieilles dames, assises sur ces fauteuils, portaient la coiffure à fontanges en batiste de fil, avec mantelet blanc et jupon de couleur ; tandis que les jeunes femmes se tenaient ordinairement la tête découverte, relevaient en torsade leur chevelure sur le chignon, et laissaient retomber sur le front quelques anneaux de cheveux qu'elles rattachaient en avant, sur le sommet de la tête par un peigne à la Joséphine, orné de brillants. *

* Cette mode avait été introduite par l'impératrice Joséphine.

Elles étaient vêtues de robes ouvertes, à jabot garni de valenciennes, ainsi que leurs manchettes bouffantes

Leurs pieds étaient chaussés de souliers de calmande, qu'elles remplaçaient, aux jours de réunions, par le soulier à pointe et haut talon.

Sur les dix heures, une des domestiques entrain, portant sur un plateau le réveillon composé ordinairement de viandes froides et des fruits de la saison, qu'on arrosait de Xérès ou de Béné-Carlos.

Vers onze heures, chacun se retirait ; mais on n'oubliait jamais une touchante coutume qui dévoile bien l'âme sensible et aimante de M. de Gaspé. Chacun allait déposer un baiser sur le front des enfants endormis.

Pendant les dernières années que M. de Gaspé habita le manoir de Saint-Jean, j'allai, un soir, en causant avec lui, errer au bord de la mer.

—Avez-vous jamais vu, me dit-il, dans vos voyages, rien de plus beau que nos couchers de soleil ?

—Vraiment non, lui dis-je, mais c'est peut-être un préjugé d'enfance.

—Je ne crois pas, repartit M. de Gaspé ; voyez donc : nos levers de soleil, tout beaux qu'ils sont, ne produisent pas sur nous le même effet ; tandis que pour les gens du nord, ils ont tous les charmes que nous trouvons aux couchers. Notre position de ce côté-ci du fleuve nous donne un point de vue admirable. Regardez, continua-t-il, voilà le soleil qui touche le sommet des Laurentides. Le fleuve ressem-

ble à une mer de feu ; à peine notre vue peut-elle supporter l'éclat de cette traînée de lumière qui se projette jusqu'à nous. Chaque lame est une écaille étincelante, dont la surface, toujours en mouvement, décompose la lumière en mille nuances variées à l'infini. Quel contraste avec ces masses immobiles et sombres des montagnes, que le soleil laisse maintenant dans l'ombre devant nous !

Et quelle richesse dans le ciel que ces nuages, éclairés par le bas de teintes roses, qui convergent tous vers le soleil ! Ce serait un magnifique sujet pour un peintre ou un poète.

Là-dessus, nous nous mîmes à deviser sur quelques-uns de ces grands génies modernes qui ont si admirablement décrit la nature.

—*Nascuntur poetæ*, dit Horace, reprit M. de Gaspé ; cet axiome du poète latin est bien vrai. J'ai connu des hommes, sans aucune instruction, doués d'un véritable talent poétique, talent grossier, si vous voulez, mais talent réel. Sous l'enveloppe rustique de leur langage, on découvrait le génie de l'inspiration. Vous n'avez pas connu Gabriel Griffard ?

—Parfaitement, lui dis-je, il a été domestique d'un de nos voisins.

—C'est le poète en vogue de la côte du sud. Ses plaintes sont chantées dans toutes les paroisses. On se réunit dans les maisons pour le faire chanter : et plus d'une fois on a vu son auditoire tout en larmes à la fin de ses plaintes. Il faut que cet homme ait

un véritable talent pour produire une telle émotion sur ceux qui l'écoutent.

Il y a plusieurs années, un de mes domestiques descendait précisément ici sur la grève, de grand matin. La nuit avait été orageuse et la mer était encore agitée. Il vit monter sur le rivage un homme qui pouvait à peine se traîner. Cet homme exténué était dans le délire et ne répondit pas aux questions que le domestique lui fit. Seulement il marmotta ces paroles entre ses dents : Si vous alliez à la pêche, vous trouveriez du monde qui se noie.

Mon domestique descendit en toute hâte et trouva effectivement un homme presque noyé qui se cramponnait aux claies de ma pêche à anguille. Il le transporta à la maison sur son dos, et le déposa sur le foyer où il expira.

On apprit ensuite les noms de ces malheureux, ils étaient cinq : Clément Franceur, Joseph Gagnon, Cyrille Morin, Pierre Frigault et Narcisse Chouinard.

Un samedi, 27 août 1831, ils s'étaient embarqués dans une chaloupe pour aller couper de l'*herbe à liens* à l'île aux Oies. Leur journée terminée, ils résolurent tout d'abord de passer la nuit sur l'île. Après avoir fait un bon feu, ils s'étendirent sur des lits de sapins et se préparaient à prendre leur repos, lorsque Joseph Gagnon dit qu'il vaudrait mieux traverser pendant la nuit que d'attendre au lendemain. Et il insista d'autant plus qu'il avait promis, disait-il, à un de ses amis du Cap de se trouver ce jour-là, qui était un

dimanche, aux Trois-Saumons, pour une course de chevaux.

Chouinard et lui parvinrent à décider leurs compagnons à mettre à la voile, le vent paraissant assez favorable.

Ils s'embarquèrent; mais à peine eurent-ils doublé la pointe est de l'île aux Oies qu'ils rencontrèrent une brise violente de nord-est. Se voyant dans l'impossibilité de retourner à terre et en même temps dans un grand danger de périr, Clément Francoeur proposa de jeter à l'eau une partie du foin dont on avait eu l'imprudencce de surcharger l'embarcation. Mais Gagnon, qui les avait involontairement jetés dans le péril, s'y opposa fortement, disant qu'il ne voulait pas perdre ainsi le fruit de cette journée.

Ballottée par les vagues, de plus en plus grosses à mesure qu'ils avançaient, la chaloupe, dont le bordage sortait à peine de l'eau, s'emplit à leur insu.

Tout à coup Gagnon et Chouinard furent emportés par la mer avec une partie du foin sur lequel ils étaient assis. Comme ils savaient nager tous deux, ils purent regagner aussitôt la chaloupe.

Cet accident fut suivi de près par un autre. Une vague furieuse emporta leur infortuné compagnon Cyrille Morin, avec les rames. Incapables de gouverner leur chaloupe, il leur fallut se laisser aller au gré du courant qui les dirigeait sur le Pilier-de-Bois. Pendant quelque temps, ils eurent l'espérance d'y aborder. Mais le vent les en éloigna et les poussa vers la côte sud.

Après toute une nuit d'angoisse, de grand matin, ils se crurent en vue de l'anse de Saint-Anne ; mais après avoir mieux observé, ils s'aperçurent qu'ils étaient à environ un quart de lieue plus bas que les Trois-Saumons. Francoeur reconnut qu'il était en face de sa demeure. La marée montante les conduisit sur le rivage, en arrière du manoir.

Narcisse Chouinard qui se sentait encore assez de force, résolut de débarquer afin de venir chercher du secours. Et c'est lui que mon domestique rencontra ici.

Le corps de Morin ne fut jamais retrouvé ; celui de Gagnon vint atterrir un peu plus bas qu'ici ; il se tenait encore cramponné au mât de la chaloupe. *

Grand fut l'émoi dans toute la côte, et Gabriel Griffard se fit l'écho de la douleur publique. Il composa sur l'air : *Au sang qu'un Dieu va répandre*, une complainte qui fit verser plus de larmes que n'en ont jamais fait répandre bien des poètes élégiaques.

* Depuis la publication de cette biographie dans le *Courrier du Canada*, une partie de ces renseignements m'ont été fournis par l'abbé Prudent Dubé, natif de Saint-Jean et professeur au collège Sainte-Anne. "Narcisse Chouinard, surnommé Narcisse Pierre-Louis, vit encore, ajoute M. Dubé, et c'est lui qui a eu l'obligeance de me fournir ces notes. Pierre Frigault vit aussi, et conserve comme souvenir de ce tragique événement, un tremblement nerveux qui lui rend difficile la prononciation..."

"Le matin du sinistre, les habitants du haut de Saint-Jean, au lieu de se rendre à l'église pour entendre la grand'messe, demeurèrent pour la plupart au manoir seigneurial. En cette circonstance, comme en bien d'autres, ils purent admirer, une fois de plus, le dévouement et la charité de la famille de Gaspé."

Voici les deux premiers couplets de cette complainte qui me sont restés dans la mémoire :

Jeunes gens, qui croyez peut-être
Que la mort est éloignée,
Comme vous je croyais être
Sur terre bien des années.

Mais, trompé comme bien d'autres
Et croyant toujours me sauver,
Je vous apprendrai par d'autres
Comment je me suis noyé. *

Le récit de la catastrophe, ajouta M. de Gaspé, les angoisses, les lamentations des malheureuses victimes, la découverte de leurs cadavres, tout cela était raconté en vers informes, mais saisissants; et, chanté sur un air dolent, produisait une impression profonde, même sur les personnes instruites. Si la poésie est un chant qui captive, émeut, attendrit, il y a là certainement de la poésie.

Esprit fin et délicat, M. de Gaspé était né observateur. Cette faculté d'observation était peut-être la qualité la plus saillante de son intelligence. Sa conversation vive et animée réveillait tout un siècle endormi qu'il faisait parler et agir comme s'il eût vécu sous nos yeux. On ne se lassait pas de l'écouter; et quand il se taisait, l'écho de sa parole se faisait longtemps entendre au fond de la pensée comme un murmure d'outre-tombe.

* Cette complainte est encore chantée dans la côte du Sud.

IV

LES ANCIENS CANADIENS—LES MÉMOIRES.

Lorsque les *Soirées canadiennes* furent fondées (21 février 1861), M. de Gaspé passait ses hivers à Québec et demeurait dans la côte de Léry, en face de l'ancienne résidence de la famille de Léry, cet autre témoin du passé, qui, avec sa cour, sa disposition singulière, pignons sur rue, rappelle d'autres temps et d'autres habitudes. M. de Gaspé suivit avec un vif intérêt le mouvement littéraire inauguré par les *Soirées* et qui donnait de belles espérances. L'épigraphe que les collaborateurs avaient mise en tête de leur recueil, l'avait singulièrement frappé :

“ Hâtons-nous de raconter les délicieuses histoires du peuple, avant qu'il les ait oubliées.

CHARLES NODIER.”

—Voilà une pensée patriotique, se dit-il. La mémoire des anciens Canadiens est remplie de ces traditions intéressantes qui vont se perdre, si la génération actuelle ne s'empresse de les recueillir. Mais la plupart de ces écrivains sont des jeunes gens qui ne peuvent puiser ces souvenirs que dans la mémoire de vieillards comme moi. C'est donc un appel qui m'est fait à moi-même : et il prit la plume. Telle est l'origine des *Anciens Canadiens*.

La première révélation que M. de Gaspé fit de son

livre est ainsi racontée dans *le Courrier du Canada* du mois de novembre dernier : *

“ Il y a de cela sept ans : un ancien ami, vieillard septuagénaire, mais toujours jeune d’esprit et de cœur, venait frapper à ma porte.

“—Que Dieu vous soit en aide ! mon cher ami, me dit-il avec un sourire, en entrant et déposant sur ma table une énorme liasse de papier. Ce n’est pas l’ami qui vient vous visiter aujourd’hui, c’est l’auteur ; oui, auteur pour la première fois à soixante-quinze ans ! Que voulez-vous ? on fait des folies à tout âge. J’ai barbouillé, cet hiver, pendant mes loisirs, une rame de papier ; et je compte assez sur votre héroïsme pour croire que vous écouterez lire tout ce fatras sans broncher.

—Soyez le bienvenu, mon ami, lui dis-je. Quelles charmantes veillées nous allons passer ensemble !

—Écoutez, je compte sur votre entière franchise. Si, après lecture, vous trouvez que mon œuvre ne vaut rien, dites-le-moi sans ambages, nous jetterons tout cela au feu, et il n’en sera plus question.

“ J’acceptai cette offre avec promesse d’impartialité ; mais j’avoue que j’étais loin de m’attendre à l’agréable surprise qui m’était réservée. L’esprit et les talents de mon ami m’étaient connus depuis longtemps ; mais je n’aurais jamais soupçonné, dans un vieillard à cheveux blancs, tant de fraîcheur d’âme et de viva-

* *Bibliographie, François de Bicville* (14 novembre 1870.)

cité d'imagination : en un mot, les fleurs épanouies du printemps sous la neige des hivers.

“ Durant plusieurs soirées, j'écoutai le drame émouvant qu'il déroula devant moi, avec une surprise et une émotion toujours croissantes. Plus d'une fois, j'int interrompis le lecteur par mes applaudissements.

“ A peine eut-il laissé tomber de ses mains le dernier feuillet du manuscrit, que je me jetai à son cou :

— Merci ! m'écriai-je avec enthousiasme, merci mille fois au nom des lettres canadiennes ! Votre livre est une conquête pour notre littérature. Je vous promets un succès qui dépassera vos espérances.

“ Ce vieillard auteur, c'était M. de Gaspé. Ce livre, c'était les *Anciens Canadiens*.

“ Le public connaît le reste.”

M. de Gaspé, n'ayant aucune expérience de la correction des épreuves, m'avait prié de lui venir en aide dans cette besogne ordinairement assez ennuyeuse. Ce fut pour moi une bonne fortune et une source de jouissances. Je ne me souviens pas d'avoir goûté de plaisirs intellectuels qui aient laissé dans mon esprit de plus agréables impressions que celles que j'ai éprouvées durant ces soirées de 1862.

M. de Gaspé n'avait pas encore commencé sa lecture, que déjà les souvenirs s'échappaient de sa mémoire comme des volées d'oiseaux. Il approchait de la grille, dont il aimait la flamme vive et gaie, une petite table en acajou sur laquelle il avait coutume d'écrire et qu'il affectionnait.

— Cette petite table, me disait-il, est un vieux meuble de famille, avec lequel j'ai été élevé et qui servait toujours à ma mère. C'était un précieux souvenir pour elle; car elle l'avait reçu en présent de lady Dorchester. Aucun gouverneur anglais n'a laissé en Canada un meilleur souvenir que lord Dorchester, surnommé l'ami des Canadiens. Lady Dorchester était une grande amie de ma tante François Baby, chez laquelle elle venait fréquemment passer la soirée, sans cérémonie, dans la maison que ma tante occupait alors, à l'endroit où s'élève aujourd'hui le palais archiépiscopal.

Les deux filles de lady Dorchester, lady Carleton et lady Ann avaient coutume de venir passer une partie de l'été au manoir de Saint-Jean. Rien n'était plus simple que les habitudes de ces nobles demoiselles; une soucoupe de lait caillé leur servait de collation tout aussi bien que les mets recherchés de la table de leur père. C'est en souvenir de ces rapports d'amitié que lady Dorchester avait donné à ma mère cette petite table en acajou.

Chaque passage des *Anciens Canadiens* suscitait dans l'esprit de M. de Gaspé des commentaires intarissables sur les hommes et les choses d'autrefois. Je puis affirmer qu'il n'y a presque pas une ligne de cet ouvrage qui n'ait sa réalité dans la vie de notre peuple. C'est là son grand mérite et ce qui le fera vivre.

L'âme ardente et impressionnable de M. de Gaspé s'exaltait au souvenir de tous ces morts qu'il réveil-

lait: sa voix sonore devenait vibrante, et souvent l'émotion étouffait la parole dans sa poitrine. On comprend qu'une pareille conception, sortie des entrailles, arrachée du cœur comme le cri d'un mourant, devait nécessairement produire une profonde émotion. Aussi le public canadien, dont l'âme est encore jeune, et, Dieu merci ! n'est pas encore blasée comme celle des vieilles sociétés, entendit ce chant mélancolique qui lui arrivait comme une voix d'outre-tombe, et répondit par un cri d'enthousiasme.

En quelques mois, la première édition des *Anciens Canadiens* fut enlevée et une seconde la suivit de près.

Toute la presse canadienne retentit des éloges les plus flatteurs. Un jeune écrivain distingué, M. Nazaire Petit, résumait ainsi son appréciation :

“ Nous défions aucun Canadien, ami de son pays, de lire par étapes le beau livre que vient de faire paraître M. de Gaspé.

“ Ouvrez-le, ne fût-ce que par désœuvrement: et vous voilà pris. Le plaisir que vous donnera un chapitre vous poussera malgré vous dans le chapitre suivant. C'est une faim qui augmente à mesure que vous avancez. Il faut marcher, il faut courir. Les yeux suffisent à peine à dévorer les pages, les doigts à tourner les feuilles. Et après avoir traversé le volume, ventre à terre, la fin arrive, et vous dites: Mais c'est impossible, je viens de commencer.

“ C'est que M. de Gaspé a un talent de narrer inimitable. Souvent, en quelques lignes, il vous présente

un tableau où rien ne manque, ou tout est parfait, description, narration, dialogue. Vous ne voyez pas la main de l'auteur; c'est la scène elle-même qui passe sous vos yeux, rapide comme l'éclair."

A la sollicitation d'un des rédacteurs de *la Minerve*, j'écrivis pour cette feuille (21 avril 1863) l'appréciation suivante des *Anciens Canadiens* :

"Pour donner une juste idée du livre de M. de Gaspé, nous voudrions faire partager à nos lecteurs une partie des jouissances que sa lecture nous a fait éprouver. Qui de nous, en rêvant aux grandes époques de notre histoire, n'a formé le désir de voir quelque plume éloquente s'emparer de ces drames si palpitants d'intérêt, et les faire revivre avec tous leurs détails intimes, leurs péripéties étranges, leurs caractères et leurs physionomies toujours si originales? Qui n'a souvent regretté de voir les anciennes mœurs s'altérer et s'effacer peu à peu sans rien laisser qui pût, pour ainsi dire, nous en rappeler plus tard les souvenirs? Combien de fois surtout n'a-t-on pas désiré, avant que les dernières traditions se soient éteintes, de voir retracer, dans une sorte d'épopée nationale, les grandes luttes de la conquête, cette époque la plus remarquable de notre histoire? Et si alors quelque ami était venu nous dire : cette œuvre que nous avons si souvent rêvée, si longtemps attendue, nous le possédons maintenant, avec quel enthousiasme n'aurions-nous pas salué son apparition.

"Eh bien! aujourd'hui nous pouvons dire que

notre littérature vient d'être dotée d'un de ces précieux ouvrages, qui immortalisera, avec toutes ses traditions et ses souvenirs, ses gloires et ses larmes, la plus glorieuse page de notre histoire.

“ Et ce qu'il y a d'étonnant, c'est que c'est à un vieillard de soixante et seize ans que nous devons cette œuvre nationale...

“ Ceux-là surtout qui ont eu occasion de connaître la personne et la vie de l'auteur éprouveront un charme particulier en le lisant ; car les *Anciens Canadiens* sont en même temps des mémoires et une œuvre d'art. L'auteur et le livre se complètent l'un par l'autre.

“ Connaissez-vous, dans la cité de Québec, ce vénérable vieillard aux traits nobles et spirituels, au regard fin et méditatif, qui porte lestement trois quarts de siècle sur ses épaules, et que vous avez pu voir souvent, courbé sur quelque livre dans la bibliothèque provinciale, ou promenant ses douces rêveries à travers la cité, saluant ses amis avec ce sourire bienveillant et cette grâce parfaite qui distinguent la noblesse de la vieille roche ? Si le vieillard porte encore vaillamment ses soixante et seize ans, ce n'est pas que la main du malheur ne se soit jamais appesantie sur lui. Au contraire, ses jours ont été semés d'orages ; après avoir connu la splendeur et la fortune, il a goûté à la coupe amère des tribulations et des jours mauvais. Ce qu'a dû souffrir alors cet homme “ au cœur chaud, aux passions ardentes, au sang brûlant comme le

vitriol," lui seul le sait, quoique son livre nous en révèle cependant beaucoup. Mais son âme a été plus grande que ses malheurs, et a soutenu ses forces et son intelligence. C'est après toute une longue vie d'orage et de soleil; après avoir étudié, pendant soixante ans, à l'école de l'expérience et de la douleur; après avoir entendu chanter ou pleurer toutes les voix des félicités et des angoisses, des sourires et des sanglots qui ont fait vibrer tour à tour toutes les fibres de son âme, qu'il a exhalé ses chants et ses plaintes. Ses accents ont coulé de source et sans efforts : la coupe était trop pleine, elle a débordé d'elle-même.

" Le style de l'ouvrage se ressent naturellement de cette inspiration; quoique parfois peu correct, il est toujours d'une fraîcheur, d'une vivacité, d'un entrain qu'on est tout étonné de rencontrer chez un vieillard septuagénaire. Mais en même temps règne partout une fermeté de jugement, une sagesse de conception, une sobriété de pensée qui dénotent la parfaite maturité du talent : on sent que l'auteur a gravi et descendu les deux versants de la vie, et que, sur la route, il n'y a pas une fleur ou une épine qu'il n'ait observées, étudiées, en même temps que, des hauteurs de la vie, il embrassait tous les objets, d'un seul coup d'œil d'ensemble.

" Ce qu'il y a de remarquable dans l'ouvrage de M. de Gaspé, c'est que le drame, qui se déroule avec tant d'unité et un intérêt toujours croissant, est presque entièrement historique, comme il est facile de s'en

convaincre par les nombreuses notes qui accompagnent le volume.

“ Les *Mémoires*, qui parurent en 1866, eurent un succès plus calme, mais non moins solide. Les *Mémoires* sont la continuation des notes qui font suite aux *Anciens Canadiens* ; ils achèvent de peindre cette société que M. de Gaspé avait si bien commencé à nous faire connaître.

“ L’histoire anecdotique du passé, disait M. Fabre, a déjà un excellent modèle dans les notes qui accompagnent les *Anciens Canadiens* et dans les *Mémoires* de M. de Gaspé. Si nous possédions pour toutes les époques importantes de notre passé un témoin aussi fidèle, un narrateur aussi spirituel, nous pourrions nous tenir pour satisfaits. Soyons du moins contents de ce que nous avons, remercions le noble vieillard, qui est le plus jeune de nos écrivains, de nous avoir rendu ce qu’il a vu durant sa longue carrière, avec un tel aspect de vérité, un entrain si rare ; mettons dans un coin choisi de nos bibliothèques, pour les relire chaque fois que nous nous sentirons le goût appesanti par quelque lourd bouquin ou vicié par quelque production réaliste, ces pages animées de la flamme du passé et où coule la verve d’autrefois.

“ Ce fut un jour unique et qui restera une date dans notre histoire littéraire, que celui où l’on vit apparaître, au seuil des lettres canadiennes, cet auteur qui débutait à soixante-dix ans par un roman. Il n’y eut qu’un cri d’admiration lorsqu’on sentit quelle frai-

cheur d'imagination, quel charme de style régnaient dans ce livre qui devint de suite le plus populaire de nos ouvrages." *

Une traduction anglaise des *Anciens Canadiens*, écrite par madame Pennie, de Québec, fit connaître le livre de M. de Gaspé parmi notre population d'origine britannique. En octobre 1864, une des premières revues d'Angleterre, "*The London Review*," en fit une critique, dont les éloges surpassèrent tout ce qu'on en avait dit de plus flatteur en Canada.

Ce concert unanime de toute la presse, même étrangère, les hommages que M. de Gaspé recevait chaque jour, faisaient revivre ce bon vieillard ; il retrouvait quelque chose des illusions de la jeunesse.

Les nuages qui avaient assombri son existence, étaient disparus, et il souriait avec bonheur au beau soleil couchant que le ciel accordait à ses dernières années.

Mais un plus beau triomphe était réservé à M. de Gaspé. La reconnaissance publique avait besoin de se faire jour, et elle éclata dans une circonstance solennelle. Ce fut le plus beau jour qu'ait eu encore la littérature canadienne.

M. de Gaspé fut invité à la séance des examens publics du collège de L'Assomption, près de Montréal.

Sous le titre de "Archibald Cameron de Locheill," deux des plus habiles professeurs du collège avaient

* Essai sur la littérature canadienne.

transformé en drame les principaux épisodes des *Anciens Canadiens*. Et ce fut pour lui procurer la délicate jouissance d'entendre ce drame que le collègue avait invité M. de Gaspé,

Le bateau à vapeur qui le transporta de Montréal à L'Assomption, était pavoisé, et de chaque côté de la rivière, l'auteur fut accueilli à son passage par des salves de mousqueterie.

A son arrivée au collège, les élèves, rangés sur deux haies, le reçurent par des hourras frénétiques.

“ Cette séance, dit *la Minerve*, avait été préparée pour rendre un hommage éclatant à la littérature nationale.

“ Le héros de la fête fut M. de Gaspé, qui honora le collège de sa visite ; un brillant auditoire s'associait aussi à la présence de l'illustre écrivain, Les familles de Gaspé, de Beaujeu, de Salaberry, représentées avec éclat par mesdemoiselles de Gaspé, de Beaujeu, de Salaberry, répandaient sur la séance tout le prestige qui s'attache à ces noms illustres et vénérés. Le collègue semblait briller véritablement de toute la splendeur de ces gloires nationales.

“ La principale pièce qui fut jouée, avait pour titre : *Archibald Cameron de Locheill*, ou épisode de la guerre de sept ans en Canada, grand drame en trois actes, tiré des *Anciens Canadiens*, de Philippe Aubert de Gaspé.

“ Au nom du pays, nous félicitons le collègue de l'idée patriotique qui lui a fourni cette inspiration.

Un sentiment d'indicible émotion s'empare du cœur et de l'esprit à la représentation de ce drame national ; nous croyons revoir ces Canadiens du premier âge, dans toute leur simplicité sublime et le charme de leur héroïsme. Remettre ainsi le passé en action, c'est nous transporter au milieu de nos ancêtres, nous accoutumer à leur regard intrépide, à leur voix mâle et franche ; c'est nous inspirer pour eux une vénération, un amour que leur présence simulée rend irrésistible. Notre âme passe par toutes les phases de leur angoisse ; leur courage semble glisser dans notre cœur parole par parole. Bref, les créations d'une imagination excitée par les récits de l'histoire, prennent une forme substantielle, et, au nom des Montcalm, des d'Iberville, que nous croyons voir paraître à chaque instant, nous nous sentons attendrir, pleurer, rire. Tantôt, c'est le langage et l'accent de *l'habitant* ; tantôt c'est l'approche d'une tribu sauvage qui salue par des cris ; c'est le spectacle de ces indiens, tatoués, bigarrés, couronnés de plumes, qui se glissent dans les broussailles, les yeux ardents, le corps souple comme un serpent, s'élançant sur leur victime avec des cris épouvantables ; c'est leur danse et leur chant de mort.

“ Nous apprenons plus dans ces quelques heures de représentation qu'en plusieurs années de simple lecture.

“ M. Arcade Laporte, préfet des études, et M. Camille Caisse, professeur de belles-lettres, au collège

de L'Assomption, ont donc un grand mérite d'avoir si bien combiné le plan de cette pièce et mis tant de charme dans la rédaction.

“ Indépendamment de ce mérite intrinsèque, la pièce revêtait un mérite de circonstances indéfinissable de sentiment. M. de Gaspé, celui-là même qui avait fourni le sujet de la pièce et qui retrouvait, dans la bouche des héros du drame toutes les paroles tombées de sa plume, M. de Gaspé était là, agréant l'hommage flatteur que l'on rendait à son talent, mais prêtant aussi au collègue une partie de l'éclat attaché à son nom. Il était permis à l'illustre vieillard de se livrer aux émotions, en contemplant, sous une forme réelle, les héros de son imagination ; il était permis à l'auditoire d'exprimer par des transports plus vifs l'admiration due au génie de l'écrivain.

“ A la première apparition de M. de Gaspé dans la salle, les spectateurs, qui attendaient avec anxiété, cédèrent aux élans de leur cœur et le reçurent par une salve étourdissante d'applaudissements. M. Lactance Archambault, l'un des acteurs, exposa alors le sujet en termes choisis et trouva le moyen d'exprimer d'excellentes considérations sur les lettres canadiennes, représentées par M. de Gaspé et M. Bibaud, sur l'héroïsme canadien poussé à un si haut degré par les de Beaujeu et les de Salaberry, bien dignement représentés aussi...

“ Après la distribution des prix, M. l'abbé Barret, supérieur du collège, fit l'éloge de M. de Gaspé. Il

exprima le bonheur qu'éprouvait la maison de recevoir un aussi illustre écrivain. "Devançant notre jeunesse de trois quarts de siècle, lui a-t-il dit, vous êtes ici comme l'expression vivante de l'antique noblesse et une précieuse relique de ce qui n'est plus... Si l'homme passe, l'honneur et la vertu ne passent pas."

"M. de Gaspé répondit dans les termes suivants :

"Monsieur le Supérieur et Messieurs,

"Je griffonne tant bien que mal dans la solitude de mon cabinet, mais là s'arrête mon savoir-faire : je n'ai jamais eu la parole facile, même pendant ma jeunesse ; et parmi les infirmités inhérentes au vieil âge, la perte de la mémoire des mots propres, des expressions précises, est une de celles auxquelles un septuagénaire est le plus exposé, même dans sa conversation intime : c'est sous cette pénible impression que je me suis décidé à écrire ce que je craignais de ne pouvoir improviser.

"Après avoir écarté l'obstacle que je redoutais le plus, ma tâche est encore, néanmoins, bien difficile : celle d'exprimer combien j'ai été sensible à l'invitation que j'ai eu l'honneur de recevoir de monsieur le Supérieur et de messieurs les professeurs du beau et important collège de L'Assomption : cette invitation devait, en effet, me toucher bien vivement, puisque ces messieurs ont poussé la courtoisie jusqu'à ses dernières limites, en m'offrant de donner une répétition d'un drame dont le fond est tiré de mon ouvrage *les Anciens Canadiens*, si je consentais à y assister.

“ C’est dans une occasion aussi solennelle que celle-ci, que je regrette amèrement, messieurs, que mon cœur ne puisse parler sans le secours d’un interprète, car ma bouche ne peut exprimer que bien faiblement ce que j’éprouve de gratitude pour une faveur inattendue que je sais ne devoir qu’à la bienveillance des âmes généreuses qui m’ont convié à cette belle fête.

“ J’ai peu d’espoir, messieurs, de conserver longtemps le souvenir de votre gracieuseté : le septuagénaire ne vit que pour la tombe la plus prochaine ; mais quelle que soit la durée de ma vie, elle aura l’effet de dissiper souvent les sombres nuages qui attristent, de temps à autre, l’existence d’un vieillard. Les jeunes messieurs qui ont si bien joué le drame dont le fond est tiré des *Anciens Canadiens*, m’ont transporté aux beaux jours de ma jeunesse, et m’ont fait revivre pendant trois heures avec les amis que mon imagination avait créés.”

M. Bibaud prit ensuite la parole.—“ Je dois dire quelques mots pour me rendre à l’invitation qui m’a été faite. L’an dernier, au collège Sainte-Marie, j’entendis faire l’éloge de Mgr Joseph Octave Plessis ; cette année, on célébra, au collège de Montréal, la mémoire de Jacques Cartier et de Montcalm. Ici, je vois le drame des *Anciens Canadiens*. C’est donc réellement une phase nouvelle qui s’annonce dans les jeux littéraires des collèges. On parle du Canada. C’est une manière d’affirmer que nous sommes un

peuple. Messieurs les élèves, vous n'aurez pas deux fois peut-être l'avantage de jouer une telle pièce devant l'auteur des *Anciens Canadiens*, et, en vous applaudissant de votre bonne fortune, conservez toujours le souvenir de cette belle occasion."

Les échos de la presse répétèrent ces éloges et ces cris de triomphe partis du collège de L'Assomption.

Mon vieil ami! autrefois, lorsque vous étiez descendu jusqu'à la dernière étape du malheur, ruiné, flétri, captif, vous vous écriiez dans toute l'amertume de votre âme: "O mon Dieu! une journée, une seule journée de ces joies de ma jeunesse, qui me fasse oublier tout ce que j'ai souffert! Oh! une heure, une seule heure de ces bonnes et vivifiantes émotions, qui, comme une coupe rafraîchissante du Léthé, effacent de la mémoire tout souvenir douloureux!" Bon vieillard! cette heure de félicité que vous avez si ardemment demandée au ciel, après trente années d'attente, il vous a été donné de la goûter comme un avant-goût des grandes joies futures. Et, du fond de votre âme attendrie et reconnaissante, vous vous êtes écrié: "Grâces vous soient rendues, ô mon Dieu, pour ce bienfait! Grâces soient rendues à cette aimable jeunesse qui a compris mon cœur ardent et enthousiaste comme le sien, et qui a couronné mes cheveux blancs de ses lauriers! Maintenant, ô mon Dieu! laissez aller en paix votre serviteur."

V

MORT DE M. DE GASPÉ.

“ Depuis quelques années, l'aimable auteur des *Anciens Cunadiens* n'écrivait plus, mais sa causerie abondante et spirituelle ne tarissait pas, et les souvenirs d'un passé dont il était presque le dernier et à coup sûr le plus fidèle témoin, revenaient sans cesse sur ses lèvres. La vieille société revivait en lui et la nouvelle admirait ce parfait modèle des belles manières et des mœurs d'autrefois. Québec s'enorgueillissait de l'avoir dans ses murs, et, c'est avec une sorte de respect mêlé d'affection, qu'on le suivait du regard parcourant nos rues, un livre sous le bras, arrêté à chaque pas, non par le ralentissement de l'âge, mais par mille réminiscences irrésistibles. Notre ville était pour lui remplie d'attraits, peuplée de figures familières ; il avait connu les grands-pères de tous ceux dont il voyait les noms indifférents, et il portait intérêt à tous.

“ M. de Gaspé était l'exquise personnification de l'*homme d'esprit* d'autrefois. On retrouvait dans sa conversation, dans ses saillies, un genre à peu près perdu. Nous avons encore de l'esprit, mais ce n'est plus le même ; il coule moins directement de source, il est plus apprêté et surtout moins gai. Nos pères plaisantaient autrement et s'amusaient mieux.

“ Lorsque plus tard l'historien voudra recomposer

pour la postérité l'ancienne société canadienne, il placera au sommet des événements politiques la fière et mâle figure de M. Papineau, et au-dessus du tableau animé de la cour et de la ville l'image souriante de M. de Gaspé." *

M. de Gaspé est décédé le 29 janvier 1871, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans, chez son gendre, l'honorable juge Stuart, qui a entouré sa vieillesse des soins du plus tendre des fils.

Après avoir fermé les yeux à mon vénérable ami, j'écrivis, à travers mes larmes, les lignes que je transcris ici :

“ Il est mort le noble vieillard, le conteur aimable, le témoin et le peintre des anciennes mœurs canadiennes, le chantre émouvant de nos malheurs !

“ Tout ce qu'il y a de Canadiens jaloux de nos gloires nationales, joindront leurs regrets aux nôtres, pleureront comme nous cette étoile brillante qui vient de s'éteindre dans notre ciel, et viendront apporter leur tribut d'hommage et de respect à cette noble mémoire.

“ Après une longue vie remplie de vicissitudes, vouée longtemps au silence, M. de Gaspé est devenu en peu d'années le plus populaire de nos écrivains : son nom est aussi connu sur les bords du Saint-Laurent que celui du vieil Ossian dans les montagnes d'Écosse ; et sa mort sera pleurée par nos compatriotes, comme celle du barde écossais par les fils de Fingal.

“ Ce rapprochement avec le poète calédonien rappelle involontairement un passage des *Mémoires* de M. de Gaspé, où celui-ci parle en termes trop saisissants de sa mort pour que cette citation ne trouve pas place ici. Après avoir raconté une de ces soirées brillantes que donnait le gouverneur Craig, à Spelcer Wood, M. de Gaspé fait ce retour sur lui-même :

“ Soixante ans se sont écoulés depuis ce jour. Mes pas, qui se traînent aujourd’hui pesamment, laissaient alors à peine la trace de leur passage. Toute la jeunesse qui animait cette fête des anciens temps dort aujourd’hui dans le silence du sépulcre ; celle même qui a partagé mes joies et mes douleurs, celle qui, ce jour même, accepta pour la première fois une main qui, deux ans plus tard, devait la conduire à l’autel de l’hyménée, celle-là aussi a suivi depuis longtemps le torrent inexorable de la mort qui entraîne tout sur son passage.

“ Ces souvenirs rappellent à ma mémoire ce beau passage d’Ossian :

“ But why art thou sad, son of Fingal ? why grows the cloud of thy soul ? the sons of future years shall pass away : another race shall arise. The people are like the waves of the ocean ; like the leaves of woody Morven : they pass away in the rustling blast, and other leaves lift their green heads on high.

“ En effet pourquoi ces nuages sombres attristent-ils mon âme ? les enfants de la génération future passeront bien vite, une nouvelle surgira. Les hommes

sont comme les vagues de l'Océan, comme les feuilles innombrables des bosquets de mon domaine ; les tempêtes des vents d'automne dépouillent mes bocages, mais d'autres feuilles aussi vertes couronneront leur sommet. Pourquoi m'attrister ? quatre-vingts enfants, * petits-enfants et arrière-petits-enfants porteront le deuil du vieux chêne que le souffle de Dieu aura renversé. Et si je trouve grâce au tribunal de mon souverain juge, s'il m'est donné de rejoindre l'ange de vertu qui a embelli le peu de jours heureux que j'ai passés dans cette vallée de tant de douleurs, nous prions ensemble pour la nombreuse postérité que nous avons laissée sur la terre."

" Il est allé rejoindre, dans la terre des vivants, cette compagne chérie, et goûter enfin ce repos qui fut absent de sa vie. Sa dernière heure, accompagnée de prières et de bénédictions, réjouie par toutes les grâces et les secours de la religion, a été douce comme l'espérance, suave comme la charité. Juste et épuré par les larmes, il s'est vraiment endormi dans le Seigneur : nous qui avons été témoin de ses derniers instants, après l'avoir suivi chaque jour de sa maladie, nous pouvons en donner l'assurance à ses amis et à sa famille qui le pleurent.

" Cette heureuse mort est un grand exemple qu'il fait bon mettre sous les yeux de la génération présente.

* A sa mort, M. de Gaspé comptait cent quinze enfants et petits-enfants.

“ La douceur de M. de Gaspé, sa patience au milieu d’atroces douleurs, furent inaltérables jusqu’à la fin. Cette exquise amabilité qu’on admirait chez lui, paraissait plus exquise encore que d’habitude. Il était attendri jusqu’aux larmes des soins maternels que lui prodiguaient ses enfants. Voyant autour de son lit ses trois filles, madame Stuart, madame Fraser et madame Hudon, qu’il appelait, en souriant, “ ses trois Grâces,” leur tendresse lui mettait sur les lèvres les plus gracieuses paroles.

“ S’adressant à madame Alleyn, son autre fille, qui se pençait vers lui pour l’assister, un souvenir classique lui venant en mémoire, il se mit à réciter ces vers d’Horace :

Elheu ! fugaces, Posthume, Posthume,
Labuntur anni : nec pietas moram
.....
Adferet indomitæque morti.

“ Mais, tiens, ma fille, continua-t-il, j’oubliais que tu ne sais pas le latin. Voici ce que signifie cela : Hélas ! mon ami, les années rapides s’enfuient, et ta piété filiale ne saurait retarder l’indomptable mort.

“ Le moment suprême du bon vieillard a été une scène vraiment biblique. Entouré de ses enfants et de ses petits-enfants, qui remplissaient la chambre mortuaire, et qu’il voyait agenouillés autour de sa couche funèbre, son agonie ressemblait à celle des patriarches des anciens temps, Isaac, Jacob, Tobie, expirant, calmes, pleins de jours et d’espérance, au milieu de

leur nombreuse postérité. Sa figure enflammée par la fièvre, illuminée par l'émotion et la ferveur, semblait entourée d'une auréole. Ses yeux, où toute sa vie et son âme s'étaient concentrées, brillaient d'un éclat qu'on ne lui avait jamais vu ; et son intelligence était aussi lucide, sa parole aussi claire que dans ses plus beaux jours.

“ Après avoir dicté ses dernières volontés, distribué ses derniers conseils avec ses dernières charités, il joignit les mains, se recueillit et levant les yeux au ciel : “ Mes enfants, dit-il, je meurs dans la foi en laquelle j'ai été élevé, la foi de l'Église catholique, apostolique et romaine. J'ai été absous par le ministre du Seigneur et j'espère que Dieu aura pitié de mon âme. Mon seul regret est de n'avoir pas mieux vécu.” Puis étendant les mains : “ Recevez ma dernière bénédiction ; je vous bénis, mes enfants et mes petits-enfants.”

“ Une de ses filles lui dit alors en sanglotant : Papa, bénissez donc mes petits enfants qui sont absents.—Oui, ma chère fille, dit-il, je les bénis. Qu'ils soient heureux sur la terre et bons chrétiens ! ”

“ M'approchant de lui : Je ne vous oublierai pas dans mes prières, lui dis-je.—Ni moi, dans l'éternité,” répondit-il en me serrant affectueusement la main. “ Vous vous rappelez, continua-t-il, ce sauvage dont je vous ai raconté l'histoire et que ses ennemis torturaient si cruellement. Eh bien ! je souffre plus que lui, mais j'offre mes souffrances en expiation de mes péchés.”

“ Chose étonnante! sa surdité qui avait été si grande sur la fin de ses jours, disparut, et il suivit avec un profond recueillement les prières des agonisants. Il se joignit à cette sublime prière qu’il admirait tant, qu’il a citée lui-même avec un si rare bonheur dans les *Anciens Canadiens* :

“ Partez de ce monde, âme chrétienne, au nom de Dieu le Père tout-puissant qui vous a créée; au nom de Jésus-Christ, fils du Dieu vivant, qui a souffert pour vous; au nom du Saint-Esprit qui vous a été donné, etc., etc.”

“ Ce fut ensuite un spectacle navrant et consolant à la fois de voir ses enfants et ses petits-enfants, venir, l’un après l’autre, baiser une dernière fois le front glacé du vieillard, qui adressait à chacun une parole affectueuse. Enfin, il joignit les mains, leva les yeux, les referma, et, comme son Sauveur, poussa un profond soupir et ce fut tout. La pâleur de la mort s’étendit sur sa figure, qui devint placide et blanche comme un marbre.” *

M. de Gaspé est mort comme devait mourir un fils des croisés, un allié du grand maître des chevaliers de Malte, Villiers de l’Isle-Adam, un petit-fils d’un des héros de Carillon et de Sainte-Foye.

Les funérailles de M. de Gaspé ont eu lieu à Saint-Jean-Port-Joli, où il avait exprimé la volonté de reposer à côté de ses ancêtres.

* *Le Courrier du Canada*, 30 janvier 1871.

Un immense concours de personnes assistait à ce service, le plus triste et le plus solennel qu'ait vu la paroisse de Saint-Jean-Port-Joli.

Cette paroisse, plus heureuse que bien d'autres qui lui envient ce privilège, a prouvé, en cette circonstance, qu'elle était digne d'être gardienne de cette précieuse dépouille.

Et maintenant, ô vénérable ami ! laissez-nous vous faire nos adieux. Après tant d'épreuves et d'amertumes dont votre longue carrière a été remplie, reposez en paix parmi ceux que vous avez aimés. Comme vos ancêtres, vous avez noblement servi votre pays ; vous avez laissé après vous, avec de bons exemples, des œuvres que nos neveux se-transmettront comme un précieux héritage. Ils grandiront dans l'attachement à ces belles traditions que vos livres ont conservées, et apprendront à prononcer avec respect et amour le nom de Philippe Aubert de Gaspé.

Québec, janvier 1871.



FRANCIS PARKMAN

Vous connaissez, ou vous ne connaissez pas le *Revere House* de Boston : c'est l'hôtel fashionable de la ville. C'est au *Revere House* qu'on a récemment préparé des appartements pour la réception du grand-duc Alexis, lors de son passage.

Il faut avoir visité quelques-uns de ces hôtels princiers des États-Unis, pour se former une idée du luxe qu'exige en voyage le peuple américain, cette grande tribu nomade campée en Amérique.

Au mois de mai de l'année dernière, je montais les degrés du péristyle du *Revere House* en admirant les deux beaux lions en bronze couchés sur leurs piédestaux de chaque côté de l'escalier, lorsque je fus distrait de mon attention par un étranger qui s'avança vers moi, et vint en souriant me souhaiter la bienvenue.

Je reconnus à l'instant mon ancien ami M. Francis Parkman.

Depuis plusieurs années nous correspondions ensemble sans nous être jamais vus. M. Parkman était venu à Québec pour me rencontrer, j'étais allé à Boston dans le même but; mais une étrange fatalité nous avait toujours tenus éloignés l'un de l'autre: c'était pour la première fois que nous avions le plaisir de nous serrer la main.

Après les premiers épanchements de l'amitié, M. Parkman me dit que sa voiture nous attendait à la porte de l'hôtel, et s'offrit à me faire les honneurs de sa ville natale.

Boston, qui a été justement surnommé l'Athènes moderne des États-Unis, est le centre des lettres et des sciences, la capitale intellectuelle de la grande république.

Nous visitâmes ses principales institutions, et particulièrement le célèbre Harvard College, fondé en 1637.

J'y admirai le magnifique musée d'histoire naturelle formé par M. Agassiz, et qui rivalise avec les plus riches musées de l'Europe.

De là nous allâmes rendre visite au célèbre professeur et à son illustre voisin, M. Longfellow, le Lamartine américain. M. Agassiz est une de ces physionomies que l'on n'oublie pas, figure douce et attractive que les calmes études de la science ont empreinte d'une lumineuse sérénité.

Madame Agassiz, née miss Carey, issue d'une opulente famille de Boston, est une femme d'un esprit

supérieur. Elle partage les études et les courses scientifiques de son mari, et a écrit ses voyages avec autant de grâce que d'originalité.

L'auteur d'*Évangéline* est un beau vieillard, aux traits animés, au regard limpide et inspiré. Sa noble figure, la longue et abondante barbe qui tombe en flots de neige sur sa poitrine, lui donnent un air de majesté qui rappelle les bardes ou les voyants des anciens jours : c'est ainsi qu'on se représente Ossian, Baruch, ou le Camoëns.

Chez M. Longfellow, comme chez M. Agassiz, le cours de la conversation nous entraîna naturellement à parler du Canada ; ces hommes éminents ne tarissaient pas d'admiration sur la beauté de notre histoire, qu'ils avaient appris à apprécier par la lecture des œuvres de M. Parkman. Pour eux comme pour bien d'autres, cette lecture avait été une révélation.

De son côté, madame Agassiz me parla longuement, avec des larmes dans les yeux et dans la voix, de l'héroïsme de nos premiers missionnaires et de nos fondatrices religieuses.

Déjà, en France, en Angleterre, et dans plusieurs autres parties des États-Unis, j'avais été fier d'entendre faire l'éloge de notre peuple d'après l'auteur des *Pionniers*.

Mon séjour à Boston acheva de me convaincre des immenses services que M. Parkman a rendus à notre pays par ses travaux historiques.

Un intérêt et une sympathie toute naturelle se rat-

tachent donc à cet écrivain, qui nous a si noblement vengés des odieuses calomnies qu'on a inventées pour avilir le nom et le caractère de nos ancêtres.

I

La famille de M. Parkman est une des plus anciennes des États-Unis ; elle se glorifie de sa généalogie qui remonte jusqu'aux Pilgrim Fathers. *

Francis Parkman est né à Boston le 16 septembre 1823. Dès l'âge de huit ans, il fut transporté des rives de l'Océan aux rives de la forêt. Quatre années de son enfance s'écoulèrent dans la résidence de son grand-père, située à l'intérieur du Massachusetts, sur les limites des défrichements. L'imagination vive et rêveuse de l'enfant, qui s'était bercée d'abord aux rouslis des vagues de l'Océan, dut se plonger avec une singulière volupté dans ces vagues autrement mystérieuses

* Au moment où nous écrivons ces lignes, une lettre nous apprend qu'un malheur subit vient de frapper au cœur M. Parkman. Son unique frère, John Elliot Parkman, lieutenant dans la marine américaine, et servant sur la flotte du Pacifique, sous le commodore Stembel, est mort soudainement à San-Francisco, le dix-neuf décembre dernier. Après avoir couru mille dangers dans ses voyages, ayant fait plusieurs fois le tour du monde, après avoir affronté la mort sur les champs de bataille de la dernière guerre, il est tombé tout à coup, en pleine paix, sans cause apparente. Officier plein d'espérance et d'avenir, aimable autant qu'aimé, sa carrière promettait d'être aussi honorable qu'utile à son pays.

des grands bois. C'est dans ses courses enfantines qu'il puisa ce goût pour les aventures, cet amour pour la vie sauvage dont ses écrits portent une si puissante empreinte.

Il entra au collège de Harvard en 1840, et y fit son cours d'études. Durant ses vacances d'été, il s'amusa à parcourir la lisière des forêts, les rivières et les lacs qui séparent le Canada des États-Unis. Il passa un mois entier à sillonner en tous sens le lac George, à admirer ses rivages pittoresques, à gravir les montagnes, à étudier, dans leurs moindres détails, les lieux historiques, les champs de bataille où Français et Anglais, colons et sauvages ont versé tant de sang pour remporter de stériles victoires. Le génie descriptif du futur auteur se déploya, durant ces excursions, avec une nouvelle science de la solitude et un sentiment plus profond de la poésie du désert. Il se passionna pour l'histoire de la Nouvelle-France en parcourant, les livres à la main, ce vaste théâtre où la France et l'Angleterre se sont disputé, pendant si longtemps, le sceptre de l'Amérique du Nord.

A la fin de l'année 1843, quoiqu'il n'eût pas encore achevé son cours d'études, M. Parkman fit un voyage en Europe, en passant par Gibraltar et Malte. Il visita la Sicile, il demeura une partie de l'hiver en Italie.

Durant son séjour à Rome, il lui prit fantaisie de s'enfermer, pendant quelques jours, dans un monastère de passionnistes.

M. Parkman m'a souvent raconté les étranges im-

pressions qu'avaient laissées dans son esprit ces quelques jours de *retraite*.

La fenêtre grillée de sa cellule s'ouvrait sur le Colisée; et l'on peut se figurer les émotions qui devaient faire battre ce cœur de dix-neuf ans, les rêves qui faisaient frissonner cette puissante imagination, lorsque, le soir, accoudé aux barreaux de sa fenêtre, le jeune *solitaire* contemplait, en silence, les rayons de la lune se jouant à travers les arcades en ruine du Colisée, lorsqu'il entendait passer sur les arbustes et monter jusqu'à lui le murmure de la brise tiède et parfumée de la nuit, lorsqu'il écoutait tout ce monde de souvenirs qui s'éveillait dans un pareil lieu.

Au retour du printemps, il quitta Rome, remonta par le nord de l'Italie, traversa la Suisse, et, passant par Paris et Londres, il arriva à temps en Amérique pour subir ses examens dans l'été de 1844.

Il embrassa alors la carrière du droit. Pendant deux ans, il lutta pour courber son esprit à cette aride étude; il essaya de couper les ailes à son imagination. Mais c'était vouloir retenir l'aigle en captivité; le noble oiseau déploya ses ailes, brisa sa chaîne, et prit son vol.

M. Parkman jeta ses livres de désespoir, et partit, en 1846, pour une expédition dans les montagnes Rocheuses. Il a écrit un beau livre sur ce voyage, où il a failli laisser sa vie.

Le Far West était à cette époque une région fort peu explorée. Les mormons n'avaient pas encore mis

le pied sur les bords du lac Salé. M. Parkman rencontra, aux environs du fort Laramie, les *saints* des derniers jours, campés sur la berge d'une rivière. Ils fuyaient le contact de l'Égypte moderne, dont les habitants se refusaient au bonheur de se laisser piller par eux ; et ils s'avançaient dans le désert à la recherche de leur terre promise.

M. Parkman vécut pendant plusieurs mois, de la vie sauvage parmi les Dacotahs des montagnes Rocheuses. Il les suivit dans leurs chasses annuelles, afin d'étudier, dans tous ses aspects, le caractère sauvage, qu'il devait faire revivre dans ses resplendissantes descriptions tel que nos pères l'avaient connu aux jours de Champlain et de Montcalm.

Il pénétra même parmi d'autres tribus plus lointaines et plus sauvages pour y observer le type primitif de la race indienne ; mais les fatigues et les privations qu'il eut à endurer durant ces courses lui firent contracter une maladie qui donna un choc irréparable à sa santé, et lui légua des infirmités pour le reste de ses jours.

Le talent de l'auteur se révéla dans le récit qu'il fit de cette excursion et qui parut d'abord dans le *Knickerboker Magazine*, puis en volume sous le titre de *The Prairie and Rocky Mountain life* (1849). Le même ouvrage fut publié plus tard par un autre éditeur sous le titre de *The California and Oregon Trail*.

Dès ses plus jeunes années, M. Parkman avait résolu d'écrire l'histoire de la domination française en

Amérique. Son imagination avait été, de bonne heure, séduite par la nouveauté et la poésie de ce sujet.

L'origine, le développement et la décadence de l'influence française en Amérique, offrent une suite de scènes d'une beauté sans rivale dans l'histoire moderne. La lutte longue et acharnée que se livrèrent la France et l'Angleterre, et qui se termina par le triomphe de la race anglo-saxonne, eut d'ailleurs sur les destinées de ce continent des résultats immenses, dont le contre-coup s'est fait sentir jusqu'en Europe. Cette influence a grandi avec le temps, et la civilisation moderne en a subi une déviation sensible.

L'histoire des deux colonies française et anglaise a mis en regard deux systèmes opposés : la monarchie et la république, la féodalité et la démocratie. Ces deux systèmes, exprimés par deux croyances religieuses, le catholicisme et le protestantisme, ont fait ressortir avec éclat le génie si différent des deux races.

A l'aurore du dix-septième siècle, la monarchie était dans tout l'éclat de sa puissance triomphante ; le catholicisme, au lendemain de la réforme, retrem-pé par ses désastres, surgissait avec une vie nouvelle du sein de ses propres ruines, et se répandait sur tout l'univers pour conquérir au dehors ce qu'il avait perdu au dedans. Ces deux puissances, fortement organisées, poussaient dans les déserts d'Amérique leurs indomptables soldats et leurs prêtres dévoués, révélaient les secrets des terres inconnues, pénétraient les forêts, marquaient les lacs et les rivières, plantaient partout

leurs emblèmes, construisaient des forts, et réclamaient comme leur domaine le sol où ils mettaient le pied. L'expansion de la colonie canadienne fut la tentative hardie de ces deux puissances pour s'emparer d'un continent : la Nouvelle-France ressemblait plutôt à un camp militaire bivouaqué dans les solitudes américaines, qu'à un peuple colonisateur. Le commerce lui-même portait l'épée : la noblesse mercantile, fière du blason de ses ancêtres, aspirait à se créer des seigneuries forestières, ayant des hordes sauvages pour vassaux. Avec sa hiérarchie civile, militaire et religieuse, avec son gouvernement sans peuple, la Nouvelle-France était " une tête sans corps."

Sur les bords de l'Atlantique, grandissait lentement mais vigoureusement une puissance opposée. Bannis de leur pays par l'intolérance religieuse, les exilés puritains n'avaient pas pour leur mère patrie, comme les colons français, ce lien puissant qui unit l'enfant avec sa mère. Le développement de la Nouvelle-Angleterre fut le résultat des forces réunies d'une multitude patiente et industrielle, où chacun, dans son cercle étroit, travaillait pour son propre compte afin d'acquérir l'aisance ou la fortune. Géant au berceau, plein de sang et de muscles, la Nouvelle-Angleterre, avec son peuple sans organisation, était " un corps sans tête."

Chacune des deux colonies avait sa force ; chacune avait sa faiblesse : toutes les deux possédaient leur

genre particulier de vie ardente et vigoureuse. L'une favorisée à temps, était destinée à vaincre; l'autre, abandonnée et écrasée par le nombre, devait succomber; l'une allait croître, l'autre languir. L'histoire de la première est l'inventaire d'un riche marchand; celle de la seconde est la légende d'un soldat blessé. L'une possède le réel, l'autre l'idéal; l'une est le prosaïsme, l'autre la poésie.

On comprend ce qu'un pareil sujet devait avoir de charme et d'attrait pour l'intelligence à la fois romanesque et raisonneuse de M. Parkman. Sa pensée se complaît dans ces curieux rapprochements, d'où surgissent parfois d'utiles leçons, ou de philosophiques enseignements.

“ La domination française en Amérique, dit-il, est un souvenir passé; lorsqu'on évoque les ombres évanouies de ses héros, elles se lèvent de leurs tombes comme des fantômes étranges et romanesques. La flamme mystérieuse de leur bivouac semble briller encore, et sa lumière incertaine se projeter sur les nobles seigneurs et les vassaux, sur la robe noire du prêtre, parmi les groupes farouches des guerriers indiens, tous, blancs et sauvages, unis d'une étroite amitié, et suivant l'âpre sentier de leur vie aventurière. Une vision sans borne se déploie devant vos yeux: un continent indompté; d'immenses déserts de verdure forestière; des montagnes ensevelies dans le silence de leur sommeil primitif; des rivières, des lacs, des marécages sans nombre chatoyants au soleil; un océan

de solitude se confondant avec le ciel; tel était le domaine conquis par la France à la civilisation. Les casques d'acier, ornés de leurs blancs panaches, étincelaient sous l'ombre des forêts; et dans les antres farouches de la barbarie, on voyait s'agiter la robe du missionnaire. Là, des hommes qui s'étaient imbus depuis leur enfance des sciences antiques, qui avaient pâli dans la froide atmosphère des cloîtres, consumaient le midi et le soir de leur existence à contenir des hordes sauvages sous une autorité douce et paternelle, et restaient calmes et sereins en face des plus horribles genres de mort. Là, des hommes élevés à la cour, les rejetons élégants de grandes familles, dont les ancêtres remontaient aux croisades, faisaient rougir, par leur indomptable courage, les plus vaillants fils du travail." *

II

La série des œuvres historiques de M. Parkman s'ouvre par l'*Histoire de la conspiration de Pontiac*, qui parut en 1851.

Cette histoire embrasse la période qui suivit immédiatement la conquête du Canada, période courte mais décisive, durant laquelle les tribus sauvages du bassin des lacs et de la rive orientale du Mississippi, soulevées par le génie barbare de Pontiac, ourdirent cette

* *Pioneers of France in the New World, Introduction, p. X.*

vaste conspiration qui avait pour but d'anéantir ou de repousser l'invasion des conquérants anglais.

Ce fut le dernier effort de ces malheureux enfants des bois pour se soustraire à l'extermination : lutte inégale, mais héroïque, dont la conséquence fatale fut leur ruine irrémédiable, mais qui eut la gloire de produire Pontiac, le Vercingétorix américain, ce génie étonnant qui, par son éloquence, son audace et sa ruse, tint pendant quelque temps sous sa main toutes ces nombreuses tribus. Ce guerrier barbare ne réussit qu'à retarder de quelques années la ruine de sa race ; il y perdit sa puissance, et y trouva enfin une mort tragique ; mais sa grande ombre est restée debout sur les tombes de ses pères.

M. Parkman déploya dans l'histoire de cette conspiration des qualités supérieures, aussi brillantes que solides, qui, dès l'apparition de son livre, lui conquirent une place au premier rang des historiens américains.

La puissance des recherches y rivalise avec l'ampleur et l'éclat de l'exécution. On admire le génie du poète joint au talent de l'historien.

M. Parkman appartient à l'école romantique. L'histoire, telle qu'il la conçoit, n'est pas un squelette desséché qu'on exhume de la tombe ; c'est une ombre évanouie qu'elle doit ressusciter, revêtir de chair et de muscles, animer d'un sang vermeil, et faire palpiter d'un souffle immortel.

M. Parkman a eu l'avantage exceptionnel de compléter ses études de cabinet par l'étude sur la nature

elle-même. Il excelle dans la peinture des mœurs et de la vie sauvages, qu'il connaît à fond, dans la description de la nature américaine, où il a vécu. A la vérité de ses tableaux, à la vivacité de leur coloris, on reconnaît qu'ils ont été peints sur les lieux mêmes, et, pour ainsi dire, photographiés sur l'original.

L'*Histoire de la conspiration de Pontiac* eut un grand succès dans les États-Unis, où elle fut considérée comme la meilleure monographie qu'eût encore produite la littérature américaine. L'ouvrage est aujourd'hui parvenu à sa sixième édition.

Il eut en Angleterre des appréciateurs éminents qui firent à son auteur une réputation presque égale à celle qu'il avait acquise dans son pays. L'auteur d'une critique publiée dans la *Westminster Review*, résumait son appréciation en disant que "l'*Histoire de la conspiration de Pontiac* était une production admirable, unissant la profondeur des recherches à la beauté pittoresque de l'expression, et présentant un récit fascinateur d'un des épisodes les plus importants de l'histoire américaine."

En 1858-59, M. Parkman fit un second voyage en Europe, et recueillit, dans les archives coloniales de Londres et de Paris, une riche moisson de documents destinés à la continuation de ses travaux historiques.

Il y retourna en 1868-69, et passa l'hiver à Paris, uniquement occupé de ses recherches favorites.

A son retour à Boston, il fit paraître successivement, et à des intervalles rapprochés: *Pioneers of*

France in the New World (1865); *The Jesuits in North America* (1867); *The Discovery of the Great West* (1869).*

Dans le premier de ces ouvrages, M. Parkman raconte l'origine de la colonisation française en Amérique: d'abord les tentatives infructueuses d'établissement en Floride, cette page tachée de sang commencée par le sanguinaire Ménendez et terminée par la main vengeresse de Dominique de Gourgues! ensuite la découverte du Canada par Jacques Cartier et la naissance de la colonie, jusqu'à la mort de Champlain.

Le second volume embrasse cette période que, dans une étude antérieure, † nous avons appelée l'époque du gouvernement théocratique: époque merveilleuse où l'Église de la Nouvelle-France apparaît, dominant les événements, toute radieuse de son dévouement apostolique, tenant d'une main la palme de ses martyrs, de l'autre la couronne de ses héroïnes.

Dans le troisième volume: *The Discovery of the Great West*, M. Parkman a largement esquissé l'époque des découvertes, sur laquelle il a détaché en relief la figure du grand et infortuné La Salle.

Dans le cours de cette année (1872), M. Parkman doit retourner pour la quatrième fois en Europe, afin

* Les œuvres de M. Parkman ont été publiées à Boston par Little, Brown & Co. Elles se vendent à Québec chez Middleton & Dawson, côte de la Basse-Ville; et à Montréal, chez Dawson Bro's, rue Saint-Jacques.

† Biographie de M. Garneau.

de compléter ses savantes recherches. Il termine en ce moment l'*Histoire de la féodalité du Canada*, dont Frontenac est le plus remarquable représentant.

Cette nouvelle étude, qui formera deux volumes, est justement regardée par l'auteur comme la plus importante de ses œuvres.

Elle sera suivie plus tard d'une autre étude qui retracera l'époque des exploits militaires à laquelle d'Iberville a si glorieusement attaché son nom.

Tel est le vaste plan qu'a entrepris d'exécuter M. Parkman.

Quand il aura noué les deux extrémités de cette chaîne historique qui commence aux *Pioneers* et qui se termine avec *Pontiac*, quand il aura mis la dernière pierre à cet édifice, M. Parkman aura élevé un monument qui sera admiré à l'étranger, et contemplé avec reconnaissance par les Canadiens.

Malgré tous les talents que possède l'auteur, il y a lieu des'étonner qu'il ait pu surmonter les difficultés immenses de la tâche qu'il s'est imposée, quand on connaît les circonstances pénibles dans lesquelles il a travaillé. M. Parkman a été valétudinaire presque toute sa vie; à plusieurs reprises, tout travail intellectuel lui a été interdit par ses médecins; et pendant trois ans, sa vue menacée d'une amaurose, ne pouvait supporter ni lecture ni écriture; la lumière même du jour lui était un supplice. Presque toutes ses recherches et la composition de ses ouvrages ont été faites à l'aide d'un secrétaire. Ses livres sont des chefs-d'œuvre de patience, plus encore que d'exécution.

III

Dans l'intérêt des lecteurs curieux de détails intimes, nous dirons que M. Parkman a épousé, en 1850, miss Catherine Bigelow, fille du Dr Jacob Bigelow, l'éminent médecin de Boston. Cette union fut éphémère : madame Parkman est morte en 1858, laissant deux filles qui lui survivent.

Durant l'hiver, M. Parkman habite Boston, et il passe la belle saison à *Jamaica Plain*, délicieuse campagne des environs de la ville.

Son charmant cottage, encadré de feuillage, est assis au bord d'un lac en miniature (*Jamaica Pond*), et regarde les opulentes villas et les gracieuses collines, richement boisées, qui ondulent tout autour de l'horizon.

L'historien de Pontiac est un amant passionné des roses : dans un de ses voyages d'Europe, il en a rapporté plus de deux cent cinquante espèces différentes, qu'il cultive avec prédilection, tant en serre qu'en plein air. C'est en émondant sa forêt de rosiers, qu'il médite ses ouvrages, qu'il compose ces pages fleuries, tout embaumées de parfums exquis, qu'on croit respirer en ouvrant ses livres.

Pendant les loisirs forcés que lui faisait la maladie, en se promenant dans les allées ombreuses de ses jardins, il a étudié la vie et les mœurs de la rose, ses nombreuses variétés, les soins qu'exige sa culture. Il

a réuni tout cela en bouquet dans un charmant ouvrage qu'il a publié en 1866. *The Book of Roses* est une fraîche et suave conception, dont chaque page semble imprimée sur une feuille de rose.

Sur sa personne, M. Parkman est d'une simplicité tout américaine. Sa taille grande, mais frêle, accuse une nature toujours souffreteuse. Les traits de sa figure offrent un de ces types remarquables qu'aimait à peindre Léonard de Vinci : harmonieuse combinaison d'intelligence, de finesse et d'énergie ; front large, nez finement taillé, menton fort et proéminent.

Du reste, rien ni sur sa physionomie, ni dans sa conversation, ne trahit la puissante imagination qui a jeté un reflet de poésie sur toutes ses œuvres.

Les lignes fines et déliées de ses lèvres, fortement accentuées aux angles, décèlent plutôt le penseur que le poète ; mais l'observateur attentif voit jaillir l'éclair au fond de son regard, toujours à demi voilé par sa débile paupière.

Sa pensée, naturellement inclinée vers les choses sérieuses, s'épanouit volontiers dans l'intimité ; et le franc rire de la gaieté applaudit toujours à une saillie spirituelle.

Que dire du cœur généreux, de l'âme droite et loyale?...mais l'amitié a des secrets qu'elle défend à l'écrivain de dévoiler.

IV

Il nous reste à jeter un coup d'œil d'ensemble sur les œuvres de M. Parkman, à les juger au triple point de vue littéraire, national et religieux.

Chacun de ses ouvrages mériterait une critique spéciale, tant il y a de louanges à donner et de réserves à faire.

On se rappelle les splendides aurores boréales qui ont paru dans le cours de l'hiver de 1871. Certaines gens en étaient même effrayées : rapprochant ces phénomènes des désastres inouïs que chaque télégramme nous apportait, elles y voyaient de sinistres présages pour l'avenir.

Je me souviens qu'un soir nous étions allés, quelques amis, nous promener sur la terrasse du château Saint-Louis pour mieux jouir de leur ravissant spectacle. Du nuage étrange, aux rebords frangés d'éclairs, qui leur servait de clavier lumineux, elles lancaient vers le zénith leurs étincelantes vibrations. L'œil restait ébloui devant ces myriades de rayons qui jaillissaient, s'évanouissaient, pour reparaître encore, se réunissaient en gerbes de rose et de saphir, ondulaient comme un champ d'épis, mariaient leurs nuances aux blanches clartés de l'aurore, et formaient, vers le nord, une immense draperie, si riche qu'on eût cru voir un pan du manteau divin.

Les rayonnements du style de M. Parkman sur le

ciel bleu de notre histoire, ont quelque chose de ces splendeurs boréales. Ils produisent sur l'esprit une égale fascination. L'œil séduit ne s'en peut détacher ; et pour mieux justifier la comparaison, il faut ajouter que le sophisme y présente des miroitements qui font tressaillir la pensée catholique, et lui donnent ce genre d'effroi qu'éprouvent les imaginations populaires à la vue de nos phénomènes nocturnes.

Mais, avant d'entrer dans le domaine des réserves, laissons-nous entraîner au charme de quelques-unes de ces aurores littéraires que l'œil peut admirer sans crainte. Nous assistons à la naissance de Montréal.

“ Sous plus d'un aspect, l'entreprise de Montréal appartient au temps des croisades. L'esprit de Godefroy de Bouillon survivait dans Chomedey de Maisonneuve ; et, dans Marguerite Bourgeoys, se réalisait ce pur idéal de la femme chrétienne, fleur de la terre épanouie aux rayons du ciel, qui subjuguait par sa douce influence la férocité d'un âge barbare.

“ Le dix-sept mai 1642, la petite flottille de Maisonneuve, une pinasse, un bateau plat, et deux chaloupes, celles-ci à la rame, ceux-là à la voile, approchaient de Montréal. Tous les voyageurs entonnèrent à l'unisson une hymne d'action de grâces...

“ Le jour suivant, ils glissaient le long des rivages verdoyants et solitaires, aujourd'hui tout remuants de la vie d'une ville active, et mirent pied à terre à l'endroit que Champlain, trente et un ans auparavant, avait choisi comme un site favorable pour un établis-

sement. C'était une langue, ou triangie de terre, formée par la jonction d'un ruisseau avec le Saint-Laurent, et connue depuis sous le nom de Pointe-à-Callières. Au bord du ruisseau s'étendait un champ, et au delà s'élevait la forêt avec son avant-garde d'arbres isolés. Les fleurs hâtives du printemps s'épanouissaient dans l'herbe naissante, et les oiseaux aux plumages variés voltigeaient dans les buissons.

“ Maisonneuve sauta à terre et se jeta à genoux ; ses compagnons imitèrent son exemple ; et tous unirent leurs voix en un cantique enthousiaste d'action de grâces. Les tentes, le bagage, les armes et les munitions furent transportés à terre. Un autel fut dressé auprès, sur un site gracieux ; et mademoiselle Mance, avec madame de La Peltrie, aidées de leur servante, Charlotte Barré, le décorèrent avec un goût qui fit l'admiration de tous les assistants. Alors toute la petite colonie se réunit autour du sanctuaire improvisé. En avant, se tenait le P. Vimont, vêtu des riches ornements du sacrifice ; auprès, les deux dames avec leur servante ; Montmagny, spectateur peu empressé ; et Maisonneuve, figure guerrière, droit et grand de taille, ses hommes groupés autour de lui,—soldats, marins, artisans et laboureurs,—tous soldats au besoin. Chacun s'agenouilla dans un respectueux silence pendant que le prêtre élevait l'hostie sainte au-dessus de leurs têtes ; et lorsque le sacrifice fut achevé, le missionnaire se tourna vers eux et leur dit : “ Vous êtes “ un grain de sénevé qui germera et croîtra jusqu'à ce

“ que ses branches couvrent cette terre. Vous n’êtes
“ qu’un petit nombre; mais votre œuvre est l’œuvre de
“ Dieu. Son sourire est sur vous, et vos enfants rem-
“ pliront cette terre.”

“ La journée fut bientôt sur son déclin: le soleil descendit derrière les grands arbres du couchant, et fit place au crépuscule. Les mouches à feu étincelaient dans l’obscurité, sur la prairie. Ils en prirent un grand nombre, les attachèrent avec des fils en brillants festons, et les suspendirent devant l’autel, où l’hostie était encore exposée. Ils dressèrent ensuite leurs tentes, allumèrent les feux du bivouac, établirent leurs sentinelles, et se livrèrent au repos. Telle fut la première nuit de la naissance de Montréal.

“ Est-ce de l’histoire véritable ou une légende de chevalerie chrétienne? c’est l’un et l’autre.” *

Et nous, à notre tour, nous demandons: où trouver un tableau plus gracieux, une scène plus sereine et plus fraîche? Ne croirait-on pas lire un fragment d’épopée chrétienne?

Voulez-vous maintenant jeter un coup d’œil sur la nature américaine telle qu’elle apparut aux Européens dans sa virginité première? Suivons un instant le P. Marquette dans la découverte du Mississipi.

Au moment où nous le rejoignons avec son compagnon Joliet, ils laissent glisser leur canot d’écorce sur l’un des affluents du Wisconsin.

“ La rivière serpentait à travers des lacs et des ma-

* *The Jesuits in North America*, p. 207.

récages qui disparaissaient sous des champs de folle avoine ; et, sans leurs guides, à peine auraient-ils pu suivre le vague et étroit chenal. Il les conduisit enfin au portage, où, après avoir marché un mille et demi, à travers la prairie et les savanes, leurs canots sur leurs épaules, ils les lancèrent sur le Wisconsin, dirent adieu aux eaux qui coulent vers le Saint-Laurent, et se confièrent au courant qui devait les conduire ils ne savaient où,—peut-être au golfe du Mexique, peut-être à la mer du Sud, peut-être au golfe de la Californie. Ils glissèrent en paix sur l'onde tranquille, le long d'îles surchargées d'arbres et tapissées d'un réseau inextricable de vignes sauvages ; le long de forêts, de massifs d'arbres, de prairies,—parcs et jardins de cette prodigieuse nature ;—le long de halliers, de marécages, et de larges dunes arides ; sous l'ombrage des arbres, qui, à travers leurs cimes, laissaient voir dans le lointain quelque sommet boisé dont le puissant sourcil se baissait pour les regarder. Puis, à la nuit tombante, le bivouac, les canots renversés sur la plage, la flamme vacillante, le souper de venaison ou de chair de bison, la pipe durant la veillée, et le sommeil sous les étoiles. A l'aurore, quand ils se rembarquaient, le brouillard du matin flottait sur la rivière comme le voile d'une fiancée, puis se dissolvait aux rayons du soleil, jusqu'à ce que l'onde unie comme un miroir et que la forêt languissante se fussent endormies, sans voix, sous un soleil étouffant." *

* *Discovery of the Great West*, p. 54.

Certains critiques reprocheront à M. Parkman de trop sacrifier au coloris et à la mise en scène, de faire des tableaux à effet.

Quant à nous, nous avouons notre préférence : nous admirons autrement un Corrège qu'un Overbeck, une page d'Augustin Thierry qu'un récit de Bancroft.

Si nous voulions relever un défaut saillant au point de vue de l'art, nous dirions que l'auteur est trop prodigue de notes, d'ailleurs fort intéressantes, mais qui interrompent le récit.

C'est la seule réserve que nous ferons sur la forme ; il nous en reste d'autres à indiquer sur des points plus importants.

Nous avons fait aussi large que possible la part de la louange, afin de donner à la vérité tous ses droits, à la critique ses coudées franches.

Disons-le sans ambages, sous le rapport des principes, l'œuvre de M. Parkman est la négation de toute croyance religieuse. L'auteur rejette aussi bien l'idée protestante que le dogme catholique : il est purement rationaliste. Il n'admet d'autre principe que cette vague théorie qu'on appelle la civilisation moderne. On entrevoit une âme droite et née pour la vérité, mais perdue, sans boussole, sur un océan sans rivage. De là ces aspirations vers le vrai, ces aveux éclatants, ces hommages à la vérité, suivis, hélas ! d'étranges affaissements, d'accès de fanatisme qui étonnent.

“ Par son nom, dit-il, par sa position géographique, et par son caractère, chacune des deux colonies était

le remarquable représentant de cet antagonisme : la liberté et l'absolutisme, la Nouvelle-Angleterre et la Nouvelle-France." *

Or, l'œuvre de M. Parkman offre le plus éclatant démenti à cette assertion. Il n'y a que l'embarras du choix, parmi les preuves qu'il fournit lui-même, pour démontrer quelle était celle des deux colonies qui apportait avec elle la civilisation, et par suite, la liberté. Fidèle au dessein de ses rois, fidèle au principe de son fondateur, Champlain, qui proclamait que "le salut d'une âme vaut mieux que la conquête d'un empire," la domination française en Amérique n'a été qu'un long dévouement à la race indigène. Son ambition a toujours été de civiliser les sauvages en les convertissant; c'est pour atteindre ce but que ses missionnaires ont versé leur sang, que les héroïnes de ses cloîtres ont consumé leur vie.

Tandis que les puritains de la Nouvelle-Angleterre pendaient leurs hérétiques; que, renfermés dans leur égoïsme, ils n'étaient préoccupés que de leur progrès matériel; qu'ils ne songeaient qu'à refouler les tribus indiennes, à les anéantir, ne leur montrant jamais que le canon de leurs fusils, ou une bouteille d'eau-de-vie, trafic ou destruction, que faisait la Nouvelle-France? Écoutez M. Parkman.

"Paisibles, bénignes et bienfaitantes furent les armes de sa conquête. La France cherchait à sou-

* *Pioneers of France, Introduction*, p. VIII.

mettre non par le sabre, mais par la croix ; elle aspirait non pas à écraser et à détruire les nations qu'elle envahissait, mais à les convertir, à les civiliser et à les embrasser dans son sein comme ses enfants.” *

Ailleurs, après avoir raconté la destruction des missions huronnes, M. Parkman ajoute :

“ Si les jésuites avaient pu fléchir ou convertir ces bandes féroces, il est à peu près certain que leur rêve serait devenu une réalité. Des sauvages apprivoisés,—non civilisés, car cela était à peine possible,—auraient été distribués en sociétés au milieu des vallées des grands lacs et du Mississipi, gouvernés par des prêtres selon les intérêts du catholicisme et de la France. Leurs habitudes d’agriculture auraient été développées, et leurs instincts, d’égorgement mutuel réprimés. Le rapide déclin de la population indienne aurait été arrêté, et elle serait devenue, par le trafic des pelleteries, une source de prospérité pour la Nouvelle-France.” †

Nous le demandons, quelle est la nation qui ne se glorifierait pas d’avoir conçu et préparé un aussi noble projet ?

Or, voulez-vous savoir quelle étrange conclusion M. Parkman tire de ces réflexions ? Lisez :

“ La liberté peut remercier les Iroquois d’avoir, par leur furie insensée, réduit à néant les plans de ses

* *Pioneers, etc.*, p. 417.

† *The Jesuits in North America*, p. 447.

adversaires, et de lui avoir épargné un péril et un malheur!!” *

Un exemple tiré de M. Parkman lui-même va nous faire voir où était la meilleure sauvegarde de la liberté, du côté de la Nouvelle-Angleterre, ou du côté de la Nouvelle-France.

Un siècle plus tard, quand la France, vaincue, eut repassé les mers, quel fut un des premiers actes du nouveau conquérant? Tandis que, d'une main, il essayait de nous étouffer, de l'autre, il cherchait à *exterminer par le poison* les tribus sauvages.

En 1773, sir Jeffrey Amherst écrivait au colonel Bouquet:

“ Ne pourrait-on pas essayer de répandre la petite vérole parmi les tribus révoltées des indiens? Nous devons en cette circonstance user de tous les stratagèmes en notre pouvoir pour les réduire.”

Bouquet lui répondit:

“ Je vais essayer d'inoculer la——au moyen de *couvertes* qui pourront tomber entre leurs maïas, et je prendrai garde de ne pas contracter la maladie moi-même. Comme il est déplorable d'exposer contre eux de braves gens, je désirerais faire usage de la méthode espagnole, les chasser avec des chiens anglais, supportés par les *rangers* et quelques chevaux agiles qui pourraient efficacement, je crois, extirper ou éloigner cette vermine.”

* *The Jesuits*, p. 448.

Amherst se hâta de lui répondre : “ Vous ferez bien d'essayer *d'inoculer* les indiens au moyen de *couvertes* et aussi d'employer tout autre moyen qui pourrait servir à exterminer cette exécration race. Je serais très content si votre projet de leur donner la chasse des chiens, pouvait s'effectuer, mais l'Angleterre est à une trop grande distance pour penser à cela maintenant.” *

Quelques mois plus tard la petite vérole faisait d'affreux ravages parmi les malheureuses tribus.

La Nouvelle-France avait apporté la vie ; la Nouvelle-Angleterre apportait la mort.

Où était la civilisation ? où était la liberté ?

Ah ! M. Parkman, si la France fût restée maîtresse en Amérique, vous n'auriez pu écrire votre *Histoire de la conspiration de Pontiac* ; car la France n'eût jamais, par sa politique inhumaine, attiré sur elle ce formidable orage. †

* *Conspiracy of Pontiac*, vol. II, p. 39.

† Qu'il nous soit permis de rapporter ici, à l'honneur des Canadiens, un incident de cette guerre qui vient à l'appui de la thèse que nous soutenons.

Pendant que Pontiac faisait le siège de Détroit, la garnison anglaise fut sur le point de manquer de vivres, et elle serait tombée infailliblement aux mains de ses féroces ennemis, sans un acte de pitié de la part de ces mêmes Canadiens que l'on cherchait, en ce moment-là même, à anéantir. Le bisaïeul de l'auteur, Jacques Duperron Baby, qui demeurait alors sur la rive opposée du Détroit, fut touché de compassion à la pensée du sort épouvantable qui attendait les malheureux assiégés. Profitant de la liberté que les sauvages laissaient aux Cana-

L'œuvre de M. Parkman est un lit de Procuste où il réduit tout à sa taille. Rejetant le surnaturel, il se perd en conjectures, il suppose mille motifs humains pour expliquer les actes d'héroïsme que la foi et le zèle apostolique inspiraient à nos aïeux.

Toutefois, à son insu, son âme loyale trahit l'émotion : impatiente dans cette cage de fer du naturalisme où elle est emprisonnée, elle jette des cris superbes.

Recueillons celui-ci en passant :

“ Mais, quand on les voit (les missionnaires des Hurons), dans les sombres jours du mois de février de 1637, et dans les mois plus sombres encore qui suivirent, parcourir péniblement à pied, l'une après l'autre, chaque bourgade, se frayer un chemin à travers la neige fondante dans les forêts dépouillées et humides, trempés jusqu'aux os par des pluies incessantes, jusqu'à ce que enfin ils eussent aperçu le groupe de cabanes de quelque village barbare,—quand on les voit entrer dans ces misérables réduits de l'indigence et des ténèbres, les visiter l'un après l'autre, et tout cela dans un seul but, le baptême de quelque malade ou de quelque mourant, on peut sourire de

diens, il fit embarquer tous ses bestiaux, à la faveur de la nuit, dans un petit navire, les transporta de l'autre côté de la rivière, et les donna au commandant du fort. Ces provisions furent à la garnison, jusqu'à l'arrivée des secours qui lui avaient été expédiés.

Voir *l'Histoire de la conspiration de Pontiac*, vol. I, p. 248.

la futilité de leur objet, mais on ne peut s'empêcher d'admirer le zèle, plein d'immolation personnelle, avec lequel ils le poursuivaient..." *

" Une ferveur plus intense, une abnégation personnelle plus complète, un dévouement plus constant et plus infatigable, peuvent-ils se rencontrer dans les pages de l'histoire humaine ? " †

Dans un autre endroit, parlant de la fondation de Montréal, l'auteur avoue ingénument son impuissance à expliquer ce dévouement désintéressé.

" Que dirons-nous de ces aventuriers de Montréal, de ces hommes qui donnaient leur fortune, et surtout de ceux qui sacrifiaient leur paix et risquaient leur vie dans une entreprise en même temps si romanesque et si dévouée?... Il est bien difficile de les juger. Il y avait, sans aucun doute, un grand mérite chez plusieurs d'entre eux ; mais il est permis de récuser la tâche de le mesurer ou de le définir. Pour apprécier une vertu enveloppée de circonstances si anormales, il faut peut-être un jugement plus qu'humain."

Nous pourrions multiplier les citations et rendre plus évidentes les fluctuations de ce noble esprit entre la vérité et l'erreur. Trop fier pour fléchir devant ses convictions, trop éclairé pour se laisser entraîner au préjugé sans examen, mais pas assez pour embrasser toute la vérité, il ressemble à ces voyageurs attardés

* *The Jesuits*, p. 98.

† *The Jesuits*, p. 83.

dans nos dangereuses savanes. Partout il sent le sol fléchir sous ses pas, et il s'avance en tâtonnant tantôt à droite, tantôt à gauche, cherchant dans l'ombre un sentier qu'il ne trouve pas.

Citons un dernier passage plus éclatant encore que tous les autres, et qui honore autant l'historien que ceux dont il parle :

“ Les compagnons du P. Druillettes étaient tous des convertis, qui le regardaient comme un ami et un père. Il y avait prières, confession, messe et l'invocation de saint Joseph. Ils construisaient leur chapelle d'écorce à chaque bivouac, et aucune fête de l'Église ne passait sans être observée. Le vendredi saint, ils étendirent leurs plus belles peaux de castor sur la neige, placèrent dessus un crucifix, et s'agenouillèrent autour en prière. Quelle était leur prière? C'était une supplication pour demander le pardon et la conversion de leurs ennemis, les Iroquois. Ceux qui connaissent l'intensité et la ténacité de la haine d'un sauvage verront dans cet acte plus que le changement d'une superstition en une autre. Une idée avait été présentée à l'esprit du sauvage, idée nouvelle à laquelle il avait été auparavant complètement étranger. C'est là le plus remarquable exemple de succès qu'on trouve dans toutes les *Relations des Jésuites* ; mais cet exemple est bien loin d'être le seul qui prouve qu'en enseignant les dogmes et les observances de l'Église romaine, les missionnaires enseignaient aussi la morale du christianisme. Quand on cherche les résultats de

ces missions, on reste bientôt convaincu que l'influence des Français et des jésuites s'étendait bien au delà du cercle des convertis. Elle finit par modifier et adoucir les mœurs de plusieurs tribus non converties. Durant les guerres du siècle suivant, on ne retrouve pas souvent ces exemples d'atrocité diabolique dont les premières annales sont remplies. Le sauvage brûlait ses ennemis vivants, mais rarement il les mangeait : il ne les tourmentait pas non plus avec la même délibération et la même persistance. C'était encore un sauvage, mais pas si souvent un démon. Le progrès n'était pas grand, mais il était visible. Et il semble s'être accompli partout où les tribus indiennes se sont trouvées en communications étroites avec quelque société de blancs bien réglée. Ainsi la guerre de Philippe dans la Nouvelle-Angleterre, toute cruelle qu'elle était, était moins féroce, à en juger par l'expérience canadienne, qu'elle n'aurait été, si une génération de rapports civilisés n'avait pas abattu les plus saillantes aspérités de la barbarie. Toutefois, c'est aux prêtres et aux colons français, mêlés de bonne heure avec les tribus de l'immense intérieur, que ce changement doit être surtout attribué. Dans cet adoucissement des mœurs, quel qu'il fût, et dans le catholicisme soumis de quelques centaines de sauvages apprivoisés, réunis en missions stationnaires dans différentes parties du Canada, se trouve après l'intervalle d'un siècle, tout le résultat des travaux héroïques des jésuites. Les missions avaient failli, parce que les Indiens avaient

cessé d'exister. De toutes les tribus sur lesquelles reposaient les espérances des premiers missionnaires canadiens, il ne restait que des vestiges : presque toutes étaient virtuellement éteintes. Les missionnaires avaient travaillé arduement et bien, mais ils étaient condamnés à bâtir sur une fondation croulante. Les indiens s'évanouissaient, non pas parce que la civilisation les détruisait, mais parce que leur propre férocité et leur indolence indomptable rendait impossible leur existence en face de la civilisation. Peut-être l'énergie plastique d'une race supérieure, ou la souplesse servile d'une race inférieure, chacune à sa manière, les aurait-elle préservés : quoi qu'il en soit, leur extinction était une conclusion inévitable. Quant à la religion que les jésuites leur enseignaient, malgré tout ce que les protestants peuvent y trouver à critiquer, c'était la seule forme de christianisme qui vraisemblablement pût prendre racine dans leur nature grossière et barbare." *

Comment concilier ce magnifique témoignage, ce jugement si impartial avec tant d'autres passages des écrits de M. Parkman, où il proclame l'inutilité des travaux apostoliques, où il sourit de pitié à la vue des efforts de la Nouvelle-France pour convertir et civiliser les sauvages ?

Il a manqué à l'historien américain de fortes études philosophiques, un couronnement intellectuel du genre

* *The Jesuits*, p. 318.

de cette éducation oxfordienne qui transporte sur les cimes de la vérité, qui, en Angleterre, donne aux écrivains une hauteur de pensées, une largeur de vues que n'ont pas atteintes les écrivains de ce continent.

M. Parkman confond trop souvent deux choses essentiellement distinctes, le principe et son application. La vérité en elle-même est toujours pure, c'est le rayon sans tache ; mais chaque fois que la vérité s'exprime dans la nature humaine, elle traverse un nuage. Le rayon alors se décompose, une partie rejaille triomphante, étincelle et s'épanouit en fruits de vie. Une autre partie se noie, languit et reste mêlée d'ombres.

Les splendeurs que M. Parkman lui-même découvre dans la prédication évangélique, dans l'apostolat de l'Église en Canada, sont trop éclatantes pour ne pas révéler une origine plus qu'humaine. Les ombres légères, inhérentes à la faiblesse de notre être, qui voilent parfois l'éclat de la vérité, ne devraient pas l'empêcher d'apercevoir le foyer divin d'où elle jaillit.

En résumé, ses écrits, quoique mêlés de bien et de mal, sont une réparation et une œuvre de justice que nos ennemis nous ont trop longtemps refusée.

Étranger à notre pays, ignorant nos luttes de partis, il ne s'est pas laissé préjuger par les calomnies inventées avant lui. Il est allé aux sources mêmes de notre histoire ; il les a étudiées avec un soin, un amour dignes de tout éloge ; il a ensuite raconté les événe-

ments, tels qu'il les a vus, et il a dit : "Acceptez ou " rejetez mes conclusions ; mais voici les faits."

L'éloquence des faits, racontés véridiquement et loyalement, triomphe des appréciations erronées ; la lumière perce à travers les nuages, et l'impression qu'elle laisse est tout à l'avantage de notre nationalité. Une expérience personnelle de plusieurs années nous met en droit de l'affirmer. * Nous avons même vu des pro-

* Depuis que nous avons écrit ce qui précède, nos yeux sont tombés, par hasard, sur une critique des *Pioneers* de M. Parkman publiée récemment par un écrivain français, M. Alexandre Delouche. Nous en extrayons les lignes suivantes qui corroborent notre jugement sur l'historien américain :

" Anglo-Saxon et protestant, il ne faut pas demander à M. Parkman des jugements définitifs sur nous. Néanmoins, si l'amour de sa race et les ardeurs de sa croyance l'aveuglent quelquefois, sa loyauté est au-dessus de ses préjugés.

" Sous la plume de cet étranger, l'ancienne France se révèle dans une jeune et splendide beauté. Nos pères pensent, parlent, agissent comme il convient à des hommes de chair et de sang mus par d'héroïques ressorts : nous vivons en eux et par eux. Quels caractères doux et fiers ! quelle initiative ! quel mépris de la mort ! quelles puissantes individualités ! Le baptême trempait ces gens-là dans l'amour du bien et de la patrie."

Plus loin, après avoir cité un passage du livre de M. Parkman, l'écrivain français ajoute :

" Vient ensuite le récit d'entreprises inouïes, de souffrances sans pareilles, de sanglantes catastrophes, et de triomphes qui nous donnèrent la plus noble des colonies. Mais ce qui domine en tous ces événements, c'est la bonté inhérente à la race française, le don vainqueur ignoré de tous les autres peuples, l'invisible lyre dont les accords domptaient les natures les plus rebelles. Nos aventuriers savaient se faire aimer..."

" M. Parkman est très explicite sur ce point : il abonde en

testants éclairés rejeter les conclusions de M. Parkman, et se ranger de préférence de notre côté.

Il y aurait bien à relever çà et là, au point de vue de la critique historique, quelques erreurs échappées à l'auteur, principalement dans ses premiers écrits; * mais

..... Ubi plura nitent... non ego paucis
Offendar maculis.....

Malgré ce qu'au point de vue catholique, il y a à reprendre dans les livres de M. Parkman, il a acquis à la reconnaissance des Canadiens un droit qu'ils n'oublieront pas: † aucun écrivain n'a plus que lui

faits que nul ne lira d'un œil sec; d'autre part, il nous rend de précieux témoignages:

“ Les colons français, dit-il, agirent, à l'égard de l'inconstante et sanguinaire race qui réclamait la souveraineté de cette terre, dans un esprit de mansuétude bien propre à contraster d'une éclatante manière avec la cruauté rapace des Espagnols et la dureté des Anglais.

“ *Dans le plan de la colonisation anglaise, il n'était tenu nul compte des tribus; DANS LE PLAN DE LA COLONISATION FRANÇAISE, ELLES ÉTAIENT TOUT.*”

* Ce défaut est surtout sensible dans la première partie de l'*Histoire de la conspiration de Pontiac*, le premier ouvrage historique de M. Parkman.

Pour n'en citer qu'un exemple, il se trompe en donnant le chiffre respectif des deux armées à la bataille des plaines d'Abraham.

Notons aussi qu'après avoir décrit complaisamment cette journée, il ne dit pas un mot de la bataille de Sainte-Foye.

† M. Eugène Taché, député ministre des terres de la couronne, a eu l'heureuse idée de donner le nom de M. Parkman à un nouveau *township*, dans le comté de Québec.

contribué à faire connaître et admirer notre histoire, en dehors de notre pays.

Et, en l'admirant, on ne pourra s'empêcher d'aimer la religion qui l'a faite si belle.

V

Je ne terminerai pas cette biographie sans exprimer à M. Parkman une pensée que la lecture de ses ouvrages a souvent éveillée dans mon esprit.

Je ne sais, M. Parkman, si vous vous êtes rendu compte de l'attraction qui vous a conduit à l'étude de notre histoire, qui vous a fait consacrer toutes les énergies de votre être à l'écrire, ou plutôt à la chanter. Je n'hésite pas à vous le dire : c'est que votre nature élevée, amante des grandes et belles choses, avait besoin d'un aliment digne d'elle. Cet aliment, elle l'a trouvé dans nos sublimes annales.

Ajouterai-je une autre raison qui, sans doute, vous fera sourire ? Vous pensez peut-être que c'est le hasard qui a imprimé cette direction à votre esprit. Le hasard, mon ami, c'est le néant. Le néant n'a pas d'action. Nous qui croyons, nous avons un mot pour exprimer cette force mystérieuse qui dirige notre vie ; nous l'appelons la Providence. Oui, la Providence se sert de vous, à votre insu, pour l'accomplissement de ses desseins.

Jetez un coup d'œil sur ce continent d'Amérique, notre patrie commune, que nous chérissons d'un égal

amour. Appelée la dernière à la vie de la civilisation, elle est devenue une immense ruche d'abeilles dont l'activité étonne l'univers. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir que des événements prodigieux s'y préparent. Placée comme au centre des mondes, formée de tous les éléments du globe, une société gigantesque s'y élève. Réunissant dans un harmonieux ensemble, les génies des différentes nationalités, elle produira une civilisation qui gouvernera la terre.

Regardez le continent américain, ce géant sorti hier du berceau; tandis que sa tête, couronnée de glaces éternelles, touche le pôle, ses pieds s'appuient sur le cercle antarctique; d'une main, il atteint l'Europe, de l'autre, l'Asie. Voyez quelles artères puissantes font circuler la vie dans sa large poitrine.

Un jour viendra où, étendant ses deux bras autour de l'univers, il soulèvera le globe, dans un effort sublime, et ira le déposer, à genoux, au pied du trône de Dieu.

Tout faible que vous êtes, atôme imperceptible dans cette immensité, vous servez, dans votre sphère, d'instrument à la Providence.

Il faut, pour l'accomplissement de ses grands desseins, que les différentes races qui affluent sur ce continent, se fusionnent harmonieusement, comme autrefois, après l'invasion des barbares, les peuples nouveaux qui ont donné naissance à l'Europe moderne.

Or, chacune de vos œuvres, malgré ses imperfections, fait tomber quelques préjugés, ces barrières fatales

qui empêchent nos diverses nationalités de se donner la main dans une cordiale fraternité, et de marcher, en une seule famille, à la conquête du progrès matériel et divin.

C'est là votre plus beau titre de gloire, et le mérite de vos études.

Quand vous serez parvenu à la fin de votre carrière, vous pourrez appuyer sur vos œuvres votre tête blanche par le travail, et vous rendre ce témoignage : J'ai usé ma vie pour le bien de mes semblables, avec une intention droite : je puis m'endormir avec l'espoir qu'il m'en sera tenu compte.

Québec, 22 février 1872.

Lorsque cette biographie a été écrite, M. Parkman n'avait publié que les trois premiers volumes de l'ouvrage qu'il avait commencé sous le titre général de *la France et l'Angleterre dans l'Amérique du Nord*. On peut voir ailleurs (*Œuvres complètes, tome I*), jusqu'à quel point notre jugement sur cette œuvre s'est modifié depuis la publication de *l'Ancien régime au Canada* et de *Frontenac et la Nouvelle-France sous Louis XIV*. Nous regrettons d'ajouter que nous serions plus sévère encore si nous avions à faire la critique des deux derniers volumes, *Montcalm et Wolfe*, publiés en 1884. Une citation prise au hasard suffira pour indiquer dans quel esprit cette période de notre histoire a été traitée.

En parlant de la corruption du gouvernement civil, sous l'intendance de Bigot, M. Parkman adresse au clergé canadien le reproche qui suit: *Nor did the Canadian Church, though supreme, check the corruptions that sprang up and flourished under its eye* (vol. 2, p. 30). M. Parkman sait très bien que le clergé canadien n'était pas entièrement indépendant de l'autorité civile qu'au contraire il était surveillé de près par elle, que plus d'une fois des membres du clergé furent traduits devant le conseil souverain pour répondre de leurs actes et de leur prédication, comme en font foi les archives de ce même conseil.

Pour arrêter la corruption des officiers civils le clergé n'avait en main d'autre force que les moyens de persuasion. S'il se fût tu alors, s'il n'avait pas protesté hautement, il aurait mérité le blâme qu'impliquent les paroles de M. Parkman; mais il est de fait qu'il a protesté avec toute l'énergie dont il était capable. Et nous allons le prouver par la plus haute autorité qu'il y eût alors dans l'Église du Canada, Mgr Dubreuil de Pontbriand, évêque de Québec.

Nous pourrions citer plusieurs de ses mandements très explicites à ce sujet, et qui datent de plusieurs années avant la conquête. Nous mentionnerons de préférence celui du 18 avril 1759, parce que le prélat y prédit les malheurs qui étaient à la veille d'arriver, et dont il attribue la cause précisément aux désordres et à la corruption dont il était témoin. Ce mandement,

comme les précédents, fut lu et commenté dans les chaires de toutes les églises de la colonie :

...“ Ce qui doit nous faire craindre, dit-il, ce sont les divertissements profanes auxquels on s'est livré avec plus de fureur que jamais, ce sont les excès intolérables dans les jeux de hasard, ces déguisements impies en dérision, ou pour mieux dire en haine de la religion, ce sont les crimes plus que jamais multipliés dans le cours de cet hiver. Voilà ce qui nous oblige à tout craindre et à vous annoncer que Dieu lui-même est irrité, que sa main est levée pour nous frapper et qu'en effet nous le méritons. Oui, nous le disons à la face des autels et dans l'amertume de notre cœur, ce n'est pas le nombre de nos ennemis, ce ne sont pas leurs efforts qui nous effraient et qui nous font envisager les plus grands malheurs, tant pour l'État que pour la religion. Voilà la dix-huitième année révolue que le Seigneur nous a appelé quoique indigne à la conduite de ce vaste diocèse : Nous vous avons vus avec douleur souffrir souvent de la famine et de la maladie et presque toujours en guerre, mais cette année nous paraît à tous égards la plus triste et la plus déplorable, parce qu'en effet vous êtes plus criminels. Avait-on jamais entendu parler de tant de vols manifestes, de tant d'injustices criantes, de tant de rapines honteuses ? Avait-on vu dans cette colonie des maisons consacrées, pour ainsi dire, publiquement au crime ? Avait-on vu tant d'abominations ? Dans presque tous les états, la contagion est presque générale, elle n'est pourtant pas sans remède.”...

Le successeur de Mgr de Pontbriand, qui était vicaire général du diocèse à l'époque de la conquête, Mgr Briand rappelait en ces termes, dans un autre mandement, les terribles avertissements que son prédécesseur n'avait cessé de faire :

“ Les malheurs de Jérusalem, disait-il en parlant de l'Église du Canada, viennent de ce qu'elle avait méprisé la visite du chef des pasteurs, et qui sait, si ceux que vous venez d'éprouver ne sont pas la punition du peu de fruit et de l'abus que vous avez fait des secours abondants que Notre illustre prédécesseur vous a présentés et dont nous avons souvent été le témoin ; en effet, malgré ses fortes et puissantes exhortations les vices ne s'en sont pas montrés avec moins d'insolence.

“...Nous pouvons même assurer par la connaissance que nous nous sommes trouvé à portée d'en avoir depuis huit ans que nous avons été en qualité de grand vicaire à la tête de ce diocèse, que les crimes se sont multipliés, les injustices ont été plus criantes, etc... Nous avons trouvé moins de respect pour les pasteurs, moins de docilité à leurs enseignements et mille autres défauts contre lesquels ce zélé et savant prélat a si souvent invectivé en votre présence.”
(*Mandement de Mgr Jean Olivier Briand, 22 mai 1767.*)

Peut-on souhaiter rien de plus concluant que ce double témoignage, l'un de l'évêque de Québec lui-même, l'autre du dignitaire ecclésiastique le plus important, attestant les efforts constants de l'autorité

religieuse pour arrêter la corruption introduite dans le pays par les représentants de la cour de France, à cette époque. Tout lecteur éclairé et impartial qui sait que les recommandations et les lettres pastorales de l'évêque étaient, comme nous venons de le dire, commentées dans les chaires de toutes les églises du Canada, ne conviendra-t-il pas que Mgr de Pontbriand et son clergé ont dignement rempli leur devoir à cette date funeste de notre histoire ; et que, par conséquent, l'accusation qui se trouve insinuée dans les paroles de M. Parkman, n'est pas fondée sur les faits ?

Il en est de même d'une foule de passages de *Montcalm et Wolfe* où l'auteur semble s'ingénier à donner des entorses à la vérité. Nous ne pouvons que répéter ici ce que nous avons dit de *l'Ancien régime* et de *Frontenac* : " Les premiers volumes de M. Parkman laissaient espérer mieux que cela ; " et nous ajoutons que la vraie histoire du Canada, en langue anglaise, est encore à écrire.

Québec, juin 1885.



OCTAVE CRÉMAZIE *

I

—Peu de personnes ont connu aussi bien que vous Octave Crémazie, me disait un écrivain dont le nom fait autorité. Vous avez vécu pendant plusieurs années dans son intimité à Québec. C'est à vous qu'il a confié le soin de publier ses poésies après son départ. Vous avez correspondu avec lui pendant son exil ; vous l'avez revu ensuite à Paris, où vous avez demeuré plusieurs mois dans sa compagnie. Vous savez sur sa vie, son caractère, ses poésies, son exil, bien des choses qui ne sont connues que d'un très petit nombre et que le public lirait avec curiosité. Pourquoi ne publiez-vous pas cela ? Octave Crémazie est une de nos grandes figures littéraires. Ses poésies ont fait époque ; et elles resteront tant qu'il y aura une nationalité canadienne-

* Cette biographie qui a paru en tête des *Œuvres complètes* de Crémazie, publiées en 1882, a été revue et augmentée de plusieurs détails inédits obtenus depuis cette date.

française. La jeunesse actuelle n'a point connu Crémazie, et elle saura gré à quiconque lèvera un coin du voile qui enveloppe sa vie. L'histoire s'est faite pour lui ; et l'on peut en parler avec d'autant plus de liberté que le dernier des Crémazie est mort. C'est une famille éteinte, et bientôt rien ne rappellera plus son souvenir que les poésies auxquelles Octave Crémazie a attaché son nom. Et puis le malheur a donné à la physionomie du poète ce je ne sais quoi d'achevé qui commande la sympathie et arrête l'attention.

— Vous êtes en cela meilleur juge que moi, répondis-je à mon ami. Toutefois vous n'avez lu qu'une partie des lettres qu'Octave Crémazie m'a adressées. Nous les relirons ensemble, si vous le voulez ; et si vous persistez à croire qu'elles offrent un intérêt réel, je les livrerai à la publicité.

— Parfait, reprit-il ; mais n'y eût-il que les lettres dont j'ai pris lecture, elles suffiraient pour me déterminer, car elles renferment des aperçus littéraires, des jugements sur nos hommes de lettres, des coups d'œil sur la situation intellectuelle du pays qui sont d'autant plus intéressants qu'ils datent déjà d'une quinzaine d'années. Ils serviront à mesurer la marche des esprits et le mouvement des lettres pendant cette période.

— Mais, objectai-je encore, il y a dans ces lettres des témoignages de reconnaissance pour de petits services que j'ai eu occasion de lui rendre, des éloges qu'il se croyait obligé de m'adresser pour me remercier des

justes appréciations que j'avais faites de ses poésies. La plupart de ces passages sont enclavés dans des considérations d'une haute portée qu'il faudrait retrancher, ce qui ferait perdre le sens d'une partie des lettres. Il me répugne de livrer aux profanes ces secrets de l'amitié.

—Donnez-vous garde de rien retrancher, répartit mon ami; le public d'aujourd'hui a en horreur ces mutilations: il lui faut tout ou rien. D'ailleurs on conçoit qu'écrivant à vous-même pour reconnaître les compliments que vous lui aviez faits, il devait vous payer de retour. Mais le lecteur qui sait lire entre les lignes n'aura pas de peine à découvrir le correctif caché sous les fleurs de rhétorique."

II

Quel est le citoyen de Québec de 1860 qui ne se rappelle la librairie Crémazie, rue de la Fabrique, dont la vitrine, tout encombrée de livres frais arrivés de Paris, regardait la caserne des Jésuites, cette autre ruine qui, elle aussi, a disparu sous les coups d'un vandalisme que je ne veux pas qualifier? C'était le rendez-vous des plus belles intelligences d'alors: l'historien Garneau s'y coudoyait avec le penseur Étienne Parent; le baron Gauldrée-Boilleau, alors consul général de France à Québec, que j'ai revu depuis à Paris, emprisonné à la

Conciergerie, à deux pas de la cellule de Marie-Antoinette, le baron Gauldrée-Boilleau, dis-je, y donnait la main à l'abbé Ferland, pendant que Chauveau feuilletait les *Samedis* de Pontmartin; J.-C. Taché discourait là à bâtons rompus avec son antagoniste Cauchon; Fréchette et Lemay y venaient lire leurs premiers essais; Gérin-Lajoie avec Alfred Garneau s'y attardait au sortir de la bibliothèque du parlement. Octave Crémazie, accoudé nonchalamment sur une nouvelle édition de Lamartine ou de Sainte-Beuve, tandis que son frère faisait l'article aux clients, jetait à de rares intervalles quelques réparties fines parmi les discussions qui se croisaient autour de lui, ou bien accueillait par un sourire narquois les excentricités de quelques-uns des interlocuteurs.

On était à l'époque des *Soirées canadiennes*; la popularité dont cette revue jouissait à sa naissance avait répandu une vie nouvelle, pleine d'entrain et d'espérance, dans notre petite république des lettres. On avait foi dans l'avenir et on avait raison. La phalange des jeunes talents se groupait avec une ardeur fiévreuse autour des vieux maîtres, prête à tout entreprendre sous leurs ordres. Nature sympathique et ouverte, modeste comme le vrai talent, n'ayant jamais rêvé, pour son malheur, que lecture et poésie, toujours disposé à accueillir les nouveaux venus dans l'arène, Crémazie était le confident de chacun. Que de pas hésitants il a raffermis! Que d'écrivains de mérite qui s'ignoraient et qu'il a révélés à eux-mêmes! Personne n'a eu une plus large part que lui au réveil littéraire de 1860.

Né à Québec, le 16 avril 1827, d'une famille originaire du Languedoc, * il avait fait ses études au séminaire de cette ville. Il était entré ensuite dans le commerce et était devenu l'associé de ses deux frères Jacques et Joseph, fondateurs d'une maison de librairie qui vient de s'éteindre après avoir duré au delà de trente ans. Humble dans ses commencements, elle prit après 1855, sous la direction d'Octave, un développement considérable, trop rapide peut-être, trop hâtif à une époque où les livres étaient encore d'un débit assez difficile; ce qui fut la première cause du désastre qu'elle a éprouvé quelques années plus tard. Quoi qu'il en soit, il convient d'ajouter ici que cette maison française est une de celles qui ont le mieux servi le mouvement littéraire au milieu de nous.

Crémazie a été l'un des fondateurs de l'Institut canadien de Québec, et l'un de ses membres les plus actifs tant qu'il a vécu au Canada.

Tout au fond de sa librairie s'ouvrait un petit

* Jacques Crémazie, bisaïeul du poète, était né en 1735 à Artigat, petit village de l'ancien diocèse de Rieux, en Languedoc (aujourd'hui dans le département de l'Ariège). On voit par son certificat de liberté déposé, à l'époque de son premier mariage en 1762, à l'évêché de Québec, qu'après avoir séjourné sept ans à Pamiers et deux à Bayonne, il s'était embarqué sur la flûte du roi le *Canon*, et était arrivé à Québec en 1759. M. l'abbé Tanguay, dans son excellent *Dictionnaire généalogique des familles canadiennes*, nous apprend que ce Jacques Crémazie épousa en secondes noces, à Québec, le 27 avril 1783, Marie-Josette Le Breton. De ce mariage naquit, le 14 octobre 1786, Jacques, père d'Octave Crémazie.

bureau, à peine éclairé par une fenêtre percée du côté de la cour, et où l'on se heurtait contre un admirable fouillis de bouquins de tout âge, de tout format et de toute reliure. C'était le cénacle où il donnait ses audiences intimes. On s'asseyait sur une caisse ou sur une chaise boiteuse, et on laissait la causerie chevaucher à tous les hasards de l'imprévu. C'est alors, dans ces cercles restreints, que Crémazie s'abandonnait tout entier et qu'il livrait les trésors de son étonnante érudition. Les littératures allemande, espagnole, anglaise, italienne, lui étaient aussi familières que la littérature française; il citait avec une égale facilité Sophocle et le Ramayana, Juvénal et les poètes arabes ou scandinaves. Il avait étudié jusqu'au sanscrit !

Disciple du savant abbé Holmes, qui a laissé un nom impérissable au séminaire de Québec, et qui en avait fait son ami plus que son élève, il avait appris de lui à ne vivre que pour la pensée. Il avait fait de l'étude l'unique passion de sa vie, et elle lui suffisait. Elle fut sa compagne sous la bonne comme sous la mauvaise étoile. Quand tout le reste l'eut abandonné, elle s'assit à son chevet pour animer sa solitude, endormir ses douleurs, calmer ses insomnies et adoucir les amertumes de l'exil.

Abstème comme un anachorète, négligé dans sa tenue, méditatif autant qu'un fakir, il ne vivait que pour l'idéal; le monde ne lui était rien, l'étude lui était tout. Le travail de la composition et de la lecture absorbait une grande partie de ses nuits: il composait

ses vers la nuit, couché dans son lit. Le silence, la solitude, l'obscurité évoquaient chez lui l'inspiration : la nuit était sa muse. Souvent il ne prenait pas même la peine de confier ses poésies au papier ; il ne les écrivait qu'au moment de les livrer à l'impression. Elles étaient gravées dans sa mémoire mieux que sur des tablettes de marbre.

Obligé par nécessité de s'occuper d'affaires pour lesquelles il n'avait ni goût ni aptitude, il les expédiait d'une main distraite, s'en débarrassait avec une incurie et une imprévoyance qui finirent par creuser un abîme sous ses pieds. Il oubliait d'escompter un billet à la banque pour courir après une rime qui lui échappait. Quand il se réveilla de ce long rêve, il était trop tard.

Au physique, rien n'était moins poétique que Crémazie : courtaud, large des épaules, la tête forte et chauve, la face ronde et animée, un collier de barbe qui lui courait d'une oreille à l'autre, des yeux petits, enfoncés et myopes, portant lunettes sur un nez court et droit, il faisait l'effet au premier abord d'un de ces bons bourgeois positifs et rangés dont il se moquait à cœur joie : "braves gens, disait-il,

Qui naissent marguilliers et meurent échevins,"

et qui ont "toutes les vertus d'une épitaphe."

C'est ainsi qu'il les dépeignait lui-même dans la seconde partie de sa *Promenade de trois morts*, dont il

me citait, à Paris, quelques bribes qu'il gardait dans sa mémoire et qu'il n'a jamais écrites. Son sourire, le plus fin du monde, et les charmes de sa conversation faisaient perdre de vue la vulgarité de sa personne.

A part certains hommes d'affaires, nul ne soupçonnait le volcan sur lequel il marchait et qui allait éclater sous ses pas. Quelques mots amers qui lui échappaient ou qu'il plaçait en vigie dans la conversation, quelques sarcasmes inexplicables, qui paraissaient en singulière contradiction avec sa vie calme en apparence et insouciant, étaient les seuls indices des orages intérieurs qu'il subissait. On n'y faisait pas attention : la suite en fit comprendre le sens.

Son dernier poème, resté inachevé, la *Promenade de trois morts*, venait de paraître dans les *Soirées canadiennes*. Remarqué comme toutes ses compositions, ce poème avait pris ses admirateurs par surprise et révélait une nouvelle phase de son talent. Personne ne pouvait s'expliquer l'étrangeté de ce cauchemar poétique ; on n'en saisit que plus tard les analogies avec sa situation. La réalité était plus étrange que le rêve.

La stupeur fut universelle lorsqu'un matin on apprit qu'Octave Crémazie avait pris le chemin de l'exil : le barde canadien s'était tu pour toujours. Où était-il allé ? S'était-il réfugié aux Etats-Unis ? Allait-il traverser l'Océan pour venir vivre en France ? Pendant plus de dix ans, ce fut un mystère pour le public ; quelques intimes seulement étaient au fait de ses agissements et connaissaient le lieu de sa retraite.

Au printemps de 1864, il m'écrivit la lettre suivante, afin de me remercier du travail auquel je m'étais livré pour faire imprimer ses poésies dans le volume de la *Littérature canadienne* qui avait été donné en prime aux abonnés du *Foyer canadien*. L'omission de deux de ses meilleures pièces, dont il parle dans cette lettre, était due à une inadvertance de sa part. Lorsqu'il m'avait fait remettre par un de ses frères le carnet dans lequel il avait collectionné ses poésies éparses dans les journaux, il n'avait pas songé à m'écrire que ces deux pièces ne s'y trouvaient pas, et, de mon côté, je n'eus pas le moindre soupçon de cette lacune.

III

2 avril 1864.

Cher monsieur,

“J'ai bien reçu en son temps votre lettre du mois de juin dernier. Si je ne vous ai pas répondu alors, c'est que j'étais tellement malade que j'avais à peine la force nécessaire pour écrire à mes frères. Depuis mon départ de Québec jusqu'au mois dernier, j'ai existé, mais je n'ai pas vécu.

“Ma tête, fatiguée par les inquiétudes et les douleurs qui m'ont fait la vie si pénible pendant les dernières

années de mon séjour au pays, n'est que depuis quelques semaines revenue à son état normal. Mes frères m'ont envoyé le volume contenant mes poésies. Je vous remercie des soins que vous avez bien voulu apporter à la publication de ces vers. Pourquoi n'avez-vous donc pas publié les deux pièces sur la guerre d'Orient, qui ont paru, l'une dans le *Journal de Québec* du premier janvier 1855, l'autre dans la même feuille du premier janvier 1856? Je les regarde comme deux de mes bonnes pièces, et j'aurais préféré les voir reproduites plutôt que les vers insignifiants faits sur la musique de Rossini pour la fête de Mgr de Laval. Cette autre pauvreté intitulée: *Qu'il fait bon d'être Canadien*, ne méritait pas non plus les honneurs de l'impression.

“Je reçois assez régulièrement les livraisons du *Foyer canadien*. J'ai lu avec un plaisir et un intérêt infinis la vie de Mgr Plessis par l'abbé Ferland. J'ai appris avec un vif regret que cet écrivain si sympathique avait eu deux attaques d'apoplexie. Espérons que la Providence voudra bien conserver longtemps encore au Canada ce talent si beau et si modeste, qui est à la fois l'honneur de l'Église et la gloire des lettres américaines.

“M. Alfred Garneau a publié une très jolie pièce de vers dans le numéro de janvier 1864. Si je ne me trompe, c'est un peu dans le genre de mes *Mille Iles*.

“Mais une chose m'a frappé dans le *Foyer*: où sont les nouveaux noms que vous vous promettiez d'offrir

au public ? Si l'on excepte Auger, qui a donné un joli sonnet dans le mois de janvier 1863, je ne rencontre que les signatures déjà connues. Que font donc les jeunes gens de Québec ? Êtes-vous trop sévères pour eux ? Je ne le crois pas, car après avoir donné asile à la *Maman* de M. X., vous n'aviez plus le droit de vous montrer bien difficiles. Avez-vous donc mis de côté cette règle, établie dès la fondation des *Soirées canadiennes*, que les écrivains du pays devaient seuls avoir accès au *Foyer* ? S'il en est ainsi, je le regrette, car ce recueil perdra ce qui faisait son principal cachet.

“ Du moment que vous avez abandonné cette ligne de conduite, qui me paraissait si sage, ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux alors donner à vos abonnés les œuvres des écrivains éminents du jour, que d'ouvrir votre répertoire aux minces productions des rimailleurs français échoués sur les bords du Saint-Laurent ? J'admets volontiers que la *Maman* de M. X. a toujours raison, mais êtes-vous bien sûr, en admettant cette respectable dame, d'avoir eu raison ?

“ Les *Soirées canadiennes* existent-elles toujours ? Quels sont les écrivains qui alimentent cette revue ? Quand vous n'aurez rien de mieux à faire, vous me feriez un indicible plaisir en me donnant quelquefois des nouvelles de la petite république littéraire de Québec.

“ Préparez-vous quelques belles légendes ? Légende ou poème, histoire ou roman, quel que soit le sujet que vous traitiez, j'ose espérer que vous voudrez bien en

remettre un exemplaire à mes frères, afin qu'ils me le fassent parvenir. Car, de loin comme de près, je suis toujours un admirateur de votre talent."

Votre tout dévoué

* *

La situation intellectuelle du pays, telle qu'elle existait il y a quinze ans, est tracée de main de maître dans la correspondance qui suit et qui n'a pas besoin de commentaires.

1866.

Cher monsieur,

"J'ai reçu, il y a quelques jours, le numéro du *Foyer canadien* qui contient votre article magistral sur le mouvement littéraire en Canada.

"Dans cette étude vous avez bien voulu vous souvenir de moi en termes beaucoup trop élogieux pour mon faible mérite; c'est donc plutôt à votre amicale bienveillance qu'à ma valeur d'écrivain que je dois cette appréciation louangeuse de mon petit bagage poétique.

"Dans ce ciel sombre que me font les tristesses et les amertumes de l'exil, votre voix sympathique a fait briller un éclair splendide dont les rayons ont porté dans mon âme, avec les souvenirs chers de la patrie absente, une consolation pour le présent, une espérance pour l'avenir.

“Pour ces fleurs que vous avez semées sur mon existence maintenant si aride, soyez mille fois remercié du plus profond de mon cœur.

“Comme toutes les natures d'élite, vous avez une foi ardente dans l'avenir des lettres canadiennes. Dans les œuvres que vous appréciez, vous saluez l'aurore d'une littérature nationale. Puisse votre espoir se réaliser bientôt ! Dans ce milieu presque toujours indifférent, quelquefois même hostile, où se trouvent placés en Canada ceux qui ont le courage de se livrer aux travaux de l'intelligence, je crains bien que cette époque glorieuse que vous appelez de tous vos vœux ne soit encore bien éloignée.

“MM. Garneau et Ferland ont déjà, il est vrai, posé une base de granit à notre édifice littéraire ; mais, si un oiseau ne fait pas le printemps, deux livres ne constituent pas une littérature. Tout ce qui s'est produit chez nous en dehors de ces deux grandes œuvres ne m^r semble pas avoir chance de vie. Qui lira X*** dans cinquante ans ? Et, s'il m'est permis de parler de moi, qui songera à mes pauvres vers dans vingt ans ?

“Nous n'avons donc réellement que deux œuvres hors ligne, les monuments élevés par MM. Garneau et Ferland. Dans la poésie, dans le roman nous n'avons que des œuvres de second ordre. La tragédie, le drame sont encore à naître. La cause de cette infériorité n'est pas dans la rareté des hommes de talent, mais dans les conditions désastreuses que fait à l'écrivain l'indifférence d'une population qui n'a pas encore le goût des

lettres, du moins des œuvres produites par les enfants du sol.

“ Dans tous les pays civilisés, il est admis que si le prêtre doit vivre de l’autel, l’écrivain doit vivre de sa plume. Chez tous les peuples de l’Europe, les lettres n’ont donné signe de vie que lorsqu’il s’est rencontré des princes pour protéger les auteurs. Avant la Renaissance, les couvents possédaient le monopole des travaux intellectuels, parce que les laïques qui auraient eu le goût et la capacité de cultiver les lettres ne pouvaient se vouer à un travail qui n’aurait donné du pain ni à eux ni à leurs familles.

“ Les moines, n’ayant pas à lutter contre les exigences de la vie matérielle, pouvaient se livrer, dans toute la sérénité de leur intelligence, aux travaux littéraires et aux spéculations scientifiques, et passer ainsi leur vie à remplir les deux plus nobles missions que puisse rêver l’esprit humain, l’étude et la prière.

“ Les écrivains du Canada sont placés dans les mêmes conditions que l’étaient ceux du moyen âge. Leur plume, à moins qu’ils ne fassent de la politique (et Dieu sait la littérature que nous devons aux tartines des politiciens), ne saurait subvenir à leurs moindres besoins. Quand un jeune homme sort du collège, sa plus haute ambition est de faire insérer sa prose ou ses vers dans un journal quelconque. Le jour où il voit son nom flamboyer pour la première fois au bas d’un article de son cru, ce jour-là il se croit appelé aux plus hautes destinées ; et il se rêve l’égal de Lamar-

tine, s'il cultive la poésie ; de Balzac, s'il a essayé du roman. Et quand il passe sous la porte Saint-Jean, il a bien soin de se courber de peur de se cogner la tête. Ces folles vanités de jeune homme s'évanouissent bientôt devant les soucis quotidiens de la vie. Peut-être pendant un an, deux ans, continuera-t-il à travailler ; puis un beau jour sa voix se taira. Le besoin de gagner le pain du corps lui imposera la dure nécessité de consacrer sa vie à quelques occupations arides, qui étoufferont en lui les fleurs suaves de l'imagination et briseront les fibres intimes et délicates de la sensibilité poétique. Que de jeunes talents parmi nous ont produit des fleurs qui promettaient des fruits magnifiques ; mais il en a été pour eux comme, dans certaines années, pour les fruits de la terre. La gelée est venue qui a refroidi pour toujours le feu de leur intelligence. Ce vent d'hiver qui glace les esprits étincelants, c'est le *res angusta domi* dont parle Horace, c'est le pain quotidien.

“ Dans de pareilles conditions, c'est un malheur que d'avoir reçu du ciel une parcelle du feu sacré. Comme on ne peut gagner sa vie avec les idées qui bouillonnent dans le cerveau, il faut chercher un emploi, qui est presque toujours contraire à ses goûts. Il arrive le plus souvent qu'on devient un mauvais employé et un mauvais écrivain. Permettez-moi de me citer comme exemple. Si je n'avais pas reçu en naissant, sinon le talent, du moins le goût de la poésie, je n'aurais pas eu la tête farcie de rêveries qui me faisaient prendre le

commerce comme un moyen de vivre, jamais comme un but sérieux de la vie. Je me serais brisé tout entier aux affaires, et j'aurais aujourd'hui l'avenir assuré. Au lieu de cela, qu'est-il arrivé? J'ai été un mauvais marchand et un médiocre poète.

“Vous avez fondé une revue que vous donnez presque pour rien. C'est très beau pour les lecteurs. Ne pensez-vous pas que si l'on s'occupait un peu plus de ceux qui *produisent* et un peu moins de ceux qui *consomment*, la littérature canadienne ne s'en porterait que mieux? Si une société se formait pour fournir le pain à un sou la livre, à la condition de ne pas payer les boulangers, croyez-vous que ceux-ci s'empresseraient d'aller offrir leur travail à la susdite société?

“Puisque tout travail mérite salaire, il faut donc que l'écrivain trouve dans le produit de ses veilles, sinon la fortune, du moins le morceau de pain nécessaire à sa subsistance. Autrement vous n'aurez que des écrivains amateurs.

“Vous savez ce que valent les concerts d'amateurs; c'est quelquefois joli, ce n'est jamais beau. La demoiselle qui chante : *Robert, toi que j'aime*, sera toujours à cent lieues de la Pasta ou de la Malibran. Le meilleur joueur de violon d'une société philharmonique ne sera toujours qu'un racleur, comparé à Vieuxtemps ou à Siveri. La littérature d'amateurs ne vaut guère mieux que la musique d'amateurs. Pour devenir un grand artiste, il faut donner toute son intelligence, tout son temps à des études sérieuses, difficiles et suivies. Pour

parvenir à écrire en maître, il faut également faire de l'étude non pas un moyen de distraction, mais l'emploi et le but de toute son existence. Lisez la vie de tous les géants qui dominent la littérature, et vous verrez que le travail a été au moins pour autant dans leurs succès que le génie qu'ils avaient reçu de Dieu. Tous les grands noms de la littérature actuelle sont ceux de piocheurs, et ils ont trouvé dans leur labeur incessant la fortune en même temps que la gloire. Pour qu'un écrivain puisse ainsi se livrer à un travail assidu, il faut qu'il soit sûr au moins de ne pas mourir de faim. Pour donner le pain quotidien au jeune homme qui a le désir et la capacité de cultiver les lettres, il faudrait fonder en Canada une revue qui paierait cinq, dix et même quinze sous la ligne les œuvres réellement supérieures. Quand un jeune auteur recevrait pour un travail d'un mois, pendant lequel il aurait produit 400 à 500 lignes bien limées, bien polies, soixante à quatre-vingts piastres, comme il trouverait dans cette somme de quoi vivre pendant deux mois, soyez sûr que, s'il avait réellement le *mens divinior*, il continuerait un métier qui, en lui donnant le nécessaire, lui apporterait encore la gloire par-dessus le marché !

“ Mais comment arriver à ce résultat ? Par une société en commandite. C'est ainsi qu'ont été fondées toutes les grandes revues européennes. On perd de l'argent les premières années, mais un jour vient où le goût public s'épure par la production constante d'œuvres

grandes et belles, et alors la revue qui a produit cet heureux changement, voit chaque mois sa liste d'abonnés augmenter, et cette affaire, qui ne semblait d'abord n'être qu'un sacrifice patriotique, devient bientôt une excellente opération commerciale. Il en a été de même dans tous les pays. Pourquoi en serait-il autrement dans le Canada ?

“On jette, chaque année, des capitaux dans des entreprises qui présentent beaucoup plus de risques aux actionnaires et qui n'ont pas pour elles le mérite de contribuer à conserver notre langue, le second boulevard de notre nationalité, puisque la religion en est le premier.

“J'ai souvent rêvé à cela dans les longues heures de l'exil. J'ai tout un plan dans la tête, mais les bornes d'une lettre ne me permettent pas de vous le détailler aujourd'hui. D'ailleurs la tête me fait toujours un peu souffrir, et je suis éreinté quand j'écris trop longtemps. Je finirai demain cette trop longue missive.....

“Ce qui manque chez nous, c'est la critique littéraire. Je ne sais si, depuis que j'ai quitté le pays, on a fait des progrès dans cette partie essentielle de la littérature; mais de mon temps c'était pitoyable. Les journaux avaient tous la même formule, qui consistait en une réclame d'une dizaine de lignes.

“Pour parler de vers, on disait: “Notre poète, etc.” S'agissait-il de faire mousser la boutique d'un chapelier qui avait fait cadeau d'un gibus au rédacteur, on lisait: “Notre intelligent et entreprenant M***

vient d'inventer un chapeau, etc." Réclames pour poésies, pour chapeaux, pour modes, etc., tout était pris dans le même tas.

" Dans votre article sur le mouvement littéraire, vous venez de placer la critique dans sa véritable voie ; comme vous aviez pour but de montrer la force de notre littérature canadienne, vous avez dû naturellement ne montrer que le beau côté de la médaille. Si je me permettais de vous adresser une prière, ce serait de continuer ce travail plus en détail, en louant ce qui est beau, en flagellant ce qui est mauvais. C'est le seul moyen d'épurer le goût des auteurs et des lecteurs.

" Personne n'est mieux doué que vous pour créer au Canada la critique littéraire.

" Du long verbiage qui précède, je tire cette conclusion : aussi longtemps que nos écrivains seront placés dans les conditions où ils se trouvent maintenant, le Canada pourra bien avoir de temps en temps, comme par le passé, des accidents littéraires, mais il n'aura pas de littérature nationale.

" Dans votre lettre du 1er juin 1864, à laquelle des douleurs physiques et morales m'ont empêché de répondre, vous me demandez de vous envoyer la fin de mon poème des *Trois morts*. Cette œuvre n'est pas terminée, et des sept ou huit cents vers qui sont composés pas un seul n'est écrit. Dans la position où je me trouve, je dois chercher à gagner le pain quotidien avant de songer à la littérature. Ma tête, fatiguée par

de rudes épreuves, ne me permet pas de travailler beaucoup. Ce que vous me demandez, d'autres amis me l'ont également demandé, en m'écrivant que je devais cela à mon pays. Ces phrases sont fort belles, mais elles sont aussi vides qu'elles sont sonores. Je sais parfaitement que mon pays n'a pas besoin de mes faibles travaux, et qu'il ne me donnera jamais un sou pour m'empêcher de crever de faim sur la terre de l'exil. Il est donc tout naturel que j'emploie à gagner ma vie les forces qui me restent. J'ai bien deux mille vers au moins qui traînent dans les coins et les recoins de mon cerveau. A quoi bon les en faire sortir? Je suis mort à l'existence littéraire. Laissons donc ces pauvres vers pourrir tranquillement dans la tombe que je leur ai creusée au fond de ma mémoire. Dire que je ne fais plus de poésie serait mentir. Mon imagination travaille toujours un peu. J'ébauche, mais je ne termine rien, et, suivant ma coutume, je n'écris rien. Je ne chante que pour moi. Dans la solitude qui s'est faite autour de moi, la poésie est plus qu'une distraction, c'est un refuge. Quand le trappeur parcourt les forêts du nouveau monde, pour charmer la longueur de la route solitaire, il chante les refrains naïfs de son enfance, sans s'inquiéter si l'oiseau dans le feuillage ou le castor au bord de la rivière prête l'oreille à ses accents. Il chante pour ranimer son courage et non pour faire admirer sa voix : ainsi de moi.

“J'ai reçu hier les journaux qui m'apprennent la mort de Garneau. Le Canada est bien éprouvé depuis

quelque temps. C'est une perte irréparable. C'était un grand talent et, ce qui vaut mieux, un beau caractère. Si ma tête me le permet, je veux payer mon tribut à cette belle et grande figure. Je vous enverrai cela, et vous en ferez ce que vous voudrez."

Votre tout dévoué

* *

10 août 1866.

Cher monsieur,

"Je ne saurais vous exprimer le bonheur que j'ai éprouvé en lisant votre lettre du 29 juin. Vos paroles sympathiques et consolantes ont ramené un peu de sérénité dans mon âme accablée par les douleurs du passé, les tristesses du présent et les sombres incertitudes de l'avenir. Cette lettre, je l'ai lue et relue bien des fois et je la relirai encore ; car me reportant à ces jours heureux où je pouvais causer avec vous de cette littérature canadienne que j'ai, sinon bien servie, du moins tant aimée, cette lecture saura chasser les idées noires qui trop souvent s'emparent de moi.

"En même temps que votre lettre, le courrier m'a apporté la notice biographique de Garneau. Ce petit volume m'a causé le plus grand plaisir. Le style est élégant et sobre, comme il convient au sujet, et on sent à chaque page courir le souffle du patriotisme le plus vrai. Tous les hommes intelligents endosseront le

jugement que vous portez sur notre historien national. On ne saurait apprécier ni mieux ni en meilleurs termes la plus belle œuvre de notre jeune littérature.

“ Il est mort à la tâche, notre cher et grand historien. Il n'a connu ni les splendeurs de la richesse, ni les enivirements du pouvoir. Il a vécu humble, presque pauvre, loin des plaisirs du monde, cachant avec soin les rayonnements de sa haute intelligence pour les concentrer sur cette œuvre qui dévora sa vie en lui donnant l'immortalité. Garneau a été le flambeau qui a porté la lumière sur notre courte mais héroïque histoire, et c'est en se consumant lui-même qu'il a éclairé ses compatriotes. Qui pourra jamais dire de combien de déceptions, de combien de douleurs se compose une gloire ?

“ Dieu seul connaît, dites-vous, les trésors d'ignorance que renferme notre pays. D'après votre lettre je dois conclure que, loin de progresser, le goût littéraire a diminué chez nous. Si j'ai bonne mémoire, le *Foyer canadien* avait deux mille abonnés à son début, et vous me dites que vous ne comptez plus que quelques centaines de souscripteurs. A quoi cela tient-il ?

“ A ce que nous n'avons malheureusement qu'une société d'*épiciers*. J'appelle *épicier* tout homme qui n'a d'autre savoir que celui qui lui est nécessaire pour gagner sa vie, car pour lui la science est un outil, rien de plus. L'avocat qui n'étudie que les Pandectes et les Statuts refondus, afin de se mettre en état de gagner une mauvaise cause et d'en perdre une bonne ; le mé-

decin qui ne cherche dans les traités d'anatomie, de chirurgie et de thérapeutique, que le moyen de vivre en faisant mourir ses patients; le notaire qui n'a d'autres connaissances que celles qu'il a puisées dans Ferrière et dans Massé, ces deux sources d'où coulent si abondamment ces œuvres poétiques que l'on nomme protêts et contrats de vente; tous ces gens-là ne sont que des *épiciers*. Comme le vendeur de mélasse et de cannelle, ils ne savent, ils ne veulent savoir que ce qui peut rendre leur métier profitable. Dans ces natures pétrifiées par la routine, la pensée n'a pas d'horizon. Pour elles, la littérature française n'existe pas après le dix-huitième siècle. Ces messieurs ont bien entendu parler vaguement de Chateaubriand et de Lamartine, et les plus forts d'entre eux ont peut-être lu les *Martyrs* et quelques vers des *Méditations*. Mais les noms d'Alfred de Musset, de Gautier, de Nicolas, d'Ozanam, de Mérimée, de Ravignan, de Lacordaire, de Nodier, de Sainte-Beuve, de Cousin, de Gerbet, etc., enfin de toute cette pléiade de grands écrivains, la gloire et la force de la France du dix-neuvième siècle, leur sont presque complètement inconnus. N'allez pas leur parler des classiques étrangers, de Dante, d'Alfieri, de Goldoni, de Goethe, de Métastase, de Lope de Véga, de Caldéron, de Schiller, de Schlegel, de Lemondorff, etc., car ils ne sauraient ce que vous voulez dire. Si ces gens-là ne prennent pas la peine de lire les chefs-d'œuvre de l'esprit humain, comment pourrions-nous espérer qu'ils s'intéresseront aux premiers écrits de notre littérature

au berceau ? Les *épiciers* s'abonnent volontiers à une publication nouvelle, afin de se donner du genre et de se poser en protecteurs des entreprises naissantes ; mais, comme cette mise de fonds, quelque minime qu'elle soit, ne leur rapporte ni plaisir (*margaritas ante porcos*) ni profit, ils ont bien soin de ne pas renouveler leur abonnement.

“ Le patriotisme devrait peut-être, à défaut du goût des lettres, les porter à encourager tout ce qui tend à conserver la langue de leurs pères. Hélas ! vous le savez comme moi, *nos messieurs riches et instruits* ne comprennent l'amour de la patrie que lorsqu'il se présente sous la forme d'action de chemin de fer et de mines d'or promettant de beaux dividendes, ou bien encore quand il leur montre en perspective des honneurs politiques, des appointements et surtout des chances de *jobs*.

“ Avec ces hommes vous ferez de bons pères de famille, ayant toutes les vertus d'une épitaphe ; vous aurez des échevins, des marguilliers, des membres du parlement, voire même des ministres, mais vous ne parviendrez jamais à créer une société littéraire, artistique, et je dirai même patriotique, dans la belle et grande acception du mot.

“ Les *épiciers* étant admis, nous n'avons malheureusement pas le droit de nous étonner si le *Foyer canadien*, qui avait deux mille abonnés à sa naissance, n'en compte plus que quelques centaines. Pendant plus de quinze ans, j'ai vendu des livres et je sais à quoi m'en

tenir sur ce que nous appelons, chez nous, un homme instruit. Qui nous achetait les œuvres d'une valeur réelle? Quelques étudiants, quelques jeunes prêtres, qui consacraient aux chefs-d'œuvre de la littérature moderne les petites économies qu'ils pouvaient réaliser. Les pauvres donnent souvent plus que les riches; les produits de l'esprit trouvent plus d'acheteurs parmi les petites bourses que parmi les grandes. Du reste, cela se conçoit. Le pauvre intelligent a besoin de remplacer par les splendeurs de la pensée les richesses matérielles qui lui font défaut, tandis que le riche a peut-être peur que l'étude ne lui apprenne à mépriser cette fortune qui suffit, non pas à son bonheur, mais à sa vanité. En présence de ce déplorable résultat de quatre années de travaux et de sacrifices de la part des directeurs du *Foyer canadien*, je suis bien obligé d'avouer que vous avez raison, cent fois raison, de traiter mon plan de rêve irréalisable. Il ne nous reste donc plus qu'à attendre des jours meilleurs. Attendre et espérer, n'est-ce pas là le dernier mot de toutes les illusions perdues comme de toutes les affections brisées? Pourquoi Fréchette n'écrit-il plus? Est-ce que le *res angusta domi* aurait aussi éteint la verve de ce beau génie? N'aurait-on pas un peu le droit de l'appeler marâtre cette patrie canadienne qui laisse ainsi s'étioler cette plante pleine de sève, qui a déjà produit ces fleurs merveilleuses qui se nomment *Mes loisirs*? Alfred de Musset a dit dans *Rolla* :

Je suis venu trop tard dans un pays trop vieux.

Fréchette pourra dire :

Je suis venu trop tôt dans un pays trop jeune.

“ Vous voulez bien me demander de nouveau la fin de mes *Trois morts*, et vous m’offrez même une rémunération pécuniaire. Je vous remercie de tout mon cœur de l’importance que vous voulez bien attacher à mes pauvres vers. Je ne sais pas trop quand je pourrai me rendre à votre désir. J’ai bien, il est vrai, 700 à 800 vers composés et mis en réserve dans ma mémoire, mais la seconde partie est à peine ébauchée, tandis que la troisième est beaucoup plus avancée. Il faudrait donc combler les lacunes et faire un ensemble. Puis il y a bientôt quatre ans que ces malheureux vers sont enfermés dans les tiroirs de mon cerveau. Ils doivent avoir une pauvre mine et ils auraient joliment besoin d’être époussetés ; c’est un travail que je ne me sens pas le courage de faire pour le moment. Puisque le *Foyer canadien* ne compte plus que quelques centaines d’abonnés, ce n’est pas dans la caisse de cette publication que vous pourriez trouver les honoraires que vous m’offrez. C’est donc dans votre propre bourse que vous iriez les chercher. Pourquoi vous imposer ce sacrifice ? Le public canadien se passera parfaitement de mon poème, et moi je ne tiens pas du tout à le publier. Qu’est-ce que cela peut me faire ?

“ Quand j’aurai le temps et la force, car depuis que j’ai reçu votre lettre j’ai été très malade, je mettrai un peu en ordre tout ce que j’ai dans la tête, et je vous enverrai ces œuvres dernières comme un témoignage

de ma reconnaissance pour la sympathie que vous me témoignez dans le malheur. Je ne vous demanderai pas de livrer ces poèmes à la publicité, mais seulement de les garder comme un souvenir.

“Oui, vous m’avez parfaitement compris quand vous me dites que je n’avais nulle ambition, si ce n’est de causer poésie avec quelques amis et de leur lire de temps en temps quelque poème fraîchement éclos. Rêver en écoutant chanter dans mon âme l’oiseau bleu de la poésie, essayer quelquefois de traduire en vers les accords qui berçaient mes rêveries, tel eût été le bonheur pour moi. Les hasards de la vie ne m’ont malheureusement pas permis de réaliser ces désirs de mon cœur. Aujourd’hui j’ai trente-neuf ans, c’est l’âge où l’homme, revenu des errements de ses premières années, et n’ayant pas encore à redouter les défaillances de la vieillesse, entre véritablement dans la pleine possession de ses facultés. Il me semble que j’ai encore quelque chose dans la tête.

“Si j’avais le pain quotidien assuré, j’irais demeurer chez quelque bon curé de campagne, et là je me livrerais complètement au travail. Peut-être est-ce une illusion, mais je crois que je pourrais encore produire quelques bonnes pages. J’ai dans mon cerveau bien des ébauches de poèmes, qui, travaillés avec soin, auraient peut-être une valeur. Je voudrais aussi essayer la prose, ce mâle outil, comme l’appelle Veillot ; y réussirais-je ? je n’en sais rien. Mais tout cela est impossible. Il ne me reste plus qu’à bercer dans mon

imagination ces poèmes au maillot, et à chercher dans leurs premiers vagissements ces beaux rêves d'or qu'une mère est toujours sûre de trouver près du berceau de son enfant.

“Votre tout dévoué

* * ”

“P. S.—Je vous écrirai bientôt une seconde lettre à propos de M. Thibault et du *Foyer canadien*, la présente étant déjà bien assez longue.”

Cette seconde lettre annoncée ici par M. Crémazie avait été provoquée par une critique assez vive que M. Norbert Thibault, ancien professeur à l'École normale Laval, avait publiée dans le *Courrier du Canada* sur la *Promenade de trois morts*. Le poète s'y peint lui-même avec une ironie piquante. Il s'élève ensuite à des considérations esthétiques que n'auraient reniées ni Lessing, ni Cousin, et qui nous font voir un homme familier avec tous les maîtres en cette science : Schiller, Tieck, Winckelmann, Schlegel, etc., etc. Au commencement de cette lettre, il signale d'une main sûre les fautes trop réelles que l'inexpérience avait fait commettre aux directeurs du *Foyer canadien*, et qui furent les principales causes de sa chute.

IV

Dans cette lettre d'Octave Crémazie, encore plus que dans les précédentes, il y a des retours sur lui-même qui jettent du jour sur sa vie d'exil, et qui mettent à découvert les plaies toujours saignantes de cette âme brisée. On en trouvera des expressions non moins douloureuses dans la suite de sa correspondance.

29 janvier 1867.

“Cher monsieur,

“Nous voici à la fin de janvier, et je n'ai pas encore tenu la promesse que je vous faisais dans ma lettre du 10 août. Depuis, j'ai eu le bonheur de lire les paroles sympathiques et bienveillantes que vous m'avez adressées au mois d'octobre. Je suis soumis depuis assez longtemps à un traitement médical qui a pour but de me débarrasser de ces douleurs de tête qui ne m'ont presque jamais quitté depuis quatre ans. C'est ce qui vous explique pourquoi j'ai tant tardé à répondre à vos lettres si bonnes et si amicales.

“Aujourd'hui que ma tête est en assez bon état, je viens causer avec vous du *Foyer canadien* et de la critique des *Trois morts*.

“Permettez-moi de vous dire que, dans mon opinion, le *Foyer canadien* ne réalise pas les promesses de son début. La rédaction manque de variété. Vous avez publié des œuvres remarquables sans doute: les travaux de l'abbé Ferland, le *Jean Rivard* de Lajoie, votre étude sur le mouvement littéraire en Canada, votre biographie de Garneau peuvent figurer avec honneur dans les grandes revues européennes; mais on cherche vainement dans votre recueil les noms des jeunes écrivains qui faisaient partie du comité de collaboration formé à la naissance du *Foyer*. Pourquoi toutes ces voix sont-elles muettes? Pourquoi Fréchette, Fiset, Lemay, Alfred Garneau n'écrivent-ils pas? De ces deux derniers, j'ai lu une pièce, peut-être deux, depuis bientôt quatre ans. Il ne m'a pas été donné d'admirer une seule fois dans le *Foyer* le génie poétique de Fréchette.

“Je reçois ici les journaux de Québec et je vois dans leurs colonnes le sommaire des articles publiés par la *Revue canadienne* de Montréal. Comment se fait-il donc que presque tous les jeunes littérateurs québécois écrivent dans cette revue au lieu de donner leurs œuvres à votre recueil? Est-ce que, par hasard, leurs travaux seraient payés par les éditeurs de Montréal? J'en doute fort. La métropole commerciale du Canada n'a pas, jusqu'à ce jour, plus que la ville de Champlain, prodigué de fortes sommes pour enrichir les écrivains. Il y a dans ce fait quelque chose d'anormal que je ne puis m'expliquer.

“Dès la naissance du *Foyer canadien*, j’ai regretté de voir, comme dans les *Soirées canadiennes*, chacun de ses numéros rempli par une seule œuvre. Avec ce système, le *Foyer* n’est plus une revue; c’est tout simplement une série d’ouvrages publiés par livraisons. Une œuvre, quelque belle qu’elle soit, ne plaît pas à tout le monde; il est donc évident que si, pendant cinq ou six mois, un abonné ne trouve dans le *Foyer* qu’une lecture sans attrait pour lui, il prendra bientôt votre recueil en dégoût et ne tardera pas à se désabonner. Si, au contraire, chaque livraison apporte au lecteur des articles variés, il trouvera nécessairement quelque chose qui lui plaira et il demeurera un abonné fidèle. Je crois sincèrement que le plus vite le *Foyer* abandonnera la voie qu’il a suivie jusqu’à ce jour, le mieux ce sera pour ses intérêts.

“Ne pouvant remplir toutes les pages du *Foyer* avec les produits indigènes, la direction de ce recueil fait très bien d’emprunter quelques gerbes à l’abondante récolte de la vieille patrie. Ce que je ne comprends pas, pardonnez-moi ma franchise, c’est le choix que les directeurs ont fait du *Fratricide*. D’abord ce n’est pas une nouveauté, car, dans les premiers temps que j’étais libraire, il y a déjà vingt ans, nous vendions ce livre. Puisque vous faites une part aux écrivains français, il me semble qu’il faudrait prendre le dessus du panier. Le vicomte Walsh peut avoir une place dans le milieu du panier, mais sur le dessus, jamais. J’ai un peu étudié les œuvres littéraires du XIX^e siècle, j’ai lu bien

des critiques, et jamais, au grand jamais, je n'ai vu citer l'auteur du *Fratricide* comme un écrivain du premier ordre; et s'il me fallait prouver qu'il est le premier parmi les seconds, je crois que je serais fort empêché.

“Écrivain catholique et légitimiste, le vicomte Walsh a été sous Louis-Philippe la coqueluche du faubourg Saint-Germain, mais n'a jamais fait un grand tapage dans le monde littéraire. Il a publié un *Voyage à Locmaria* qui l'a posé on ne peut mieux auprès des vieilles marquises qui ne juraient que par Henri V et la duchesse de Berry. Quelques années plus tard, son *Tableau poétique des fêtes chrétiennes* le faisait acclamer par la presse catholique comme le successeur de Chateaubriand. Cet engouement est passé depuis longtemps et de tout ce feu de paille, s'il reste une étincelle pour éclairer dans l'avenir le nom du noble vicomte, ce sera certainement le *Tableau poétique des fêtes chrétiennes*.

“Qu'il y a loin de Walsh, écrivain excellent au point de vue moral et religieux, mais médiocre littérateur, à ces beaux génies catholiques qui se nomment Gerbet, Montalembert, Ozanam, Veillot, Brizeux, etc. Ne croyez-vous pas que vos lecteurs apprécieraient quelques pages de la *Rome chrétienne* de Gerbet, des *Moines d'Occident* de Montalembert, *Du Dante et de la philosophie du XVIII^e siècle* d'Ozanam, des *Libres penseurs* de Louis Veillot? Et ce charmant poète breton, Brizeux, ne trouverait-il pas aussi des admirateurs sur les bords du Saint-Laurent?

“ Je ne cite que les écrivains catholiques, mais ne pourrait-on pas également faire un choix parmi les auteurs ou indifférents ou hostiles ? Puisque dans nos collèges on nous fait bien apprendre des passages de Voltaire, pourquoi ne donneriez-vous pas à vos abonnés ce qui peut se lire de maîtres tels que Hugo, Musset, Gautier, Sainte-Beuve, Guizot, Mérimée, etc ? Ne vaut-il pas mieux faire sucer à vos lecteurs la moelle des lions que celle des lièvres ?

“ Je crois que le goût littéraire s'épurerait bientôt en Canada si les esprits pouvaient s'abreuver ainsi à une source d'où couleraient sans cesse les plus belles œuvres du génie contemporain. Le roman, quelque religieux qu'il soit, est toujours un genre secondaire ; on s'en sert comme du sucre pour couvrir les pilules lorsqu'on veut faire accepter certaines idées bonnes ou mauvaises. Si les idées, dans leur nudité, peuvent supporter les regards des honnêtes gens de goût, à quoi bon les charger d'oripeau et de clinquant ? C'est le propre des grands génies de donner à leurs idées une telle clarté et un tel charme, qu'elles illuminent toute une époque sans avoir besoin d'endosser ces habits pailletés que savent confectionner les esprits médiocres de tous les temps. Ne croyez-vous pas qu'il vaudrait mieux ne pas donner de romans à vos lecteurs (je parle de la partie française, car le roman vous sera nécessairement imposé par la littérature indigène), et les habituer à se nourrir d'idées sans mélange d'intrigues et de mise en scène ? Je puis me tromper, mais

je suis convaincu que le plus tôt on se débarrassera du roman, même religieux, le mieux ce sera pour tout le monde. Mais je m'aperçois que je bavarde et que vous allez me répondre : C'est très joli ce que vous me chantez là, mais pour faire ce choix dans les œuvres contemporaines, il faudrait d'abord les acheter, ensuite il faudrait payer un rédacteur pour cueillir cette moisson ; or vous savez que nous avons à peine de quoi payer l'imprimeur.

—Mettons que je n'aie rien dit et parlons d'autre chose.

“ Plus je réfléchis sur les destinées de la littérature canadienne, moins je lui trouve de chances de laisser une trace dans l'histoire. Ce qui manque au Canada, c'est d'avoir une langue à lui. Si nous parlions iroquois ou huron, notre littérature vivrait. Malheureusement nous parlons et écrivons d'une assez piteuse façon, il est vrai, la langue de Bossuet et de Racine. Nous avons beau dire et beau faire, nous ne serons toujours, au point de vue littéraire, qu'une simple colonie ; et quand bien même le Canada deviendrait un pays indépendant et ferait briller son drapeau au soleil des nations, nous n'en demeurerions pas moins de simples colons littéraires. Voyez la Belgique, qui parle la même langue que nous. Est-ce qu'il y a une littérature belge ? Ne pouvant lutter avec la France pour la beauté de la forme, le Canada aurait pu conquérir sa place au milieu des littératures du vieux monde, si parmi ses enfants il s'était trouvé un écrivain capable

d'initier, avant Fenimore Cooper, l'Europe à la grandiose nature de nos forêts, aux exploits légendaires de nos trappeurs et de nos voyageurs. Aujourd'hui, quand bien même un talent aussi puissant que celui de l'auteur du *Dernier des Mohicans* se révélerait parmi nous, ses œuvres ne produiraient aucune sensation en Europe, car il aurait l'irréparable tort d'arriver le second, c'est-à-dire trop tard. Je le répète, si nous parlions huron ou iroquois, les travaux de nos écrivains attireraient l'attention du vieux monde. Cette langue mâle et nerveuse, née dans les forêts de l'Amérique, aurait cette poésie du cru qui fait les délices de l'étranger. On se pâmerait devant un roman ou un poème traduit de l'iroquois, tandis que l'on ne prend pas la peine de lire un livre écrit en français par un colon de Québec ou de Montréal. Depuis vingt ans, on publie chaque année, en France, des traductions de romans russés, scandinaves, roumains. Supposez ces mêmes livres écrits en français, ils ne trouveraient pas cinquante lecteurs.

“La traduction a cela de bon, c'est que si un ouvrage ne nous semble pas à la hauteur de sa réputation, on a toujours la consolation de se dire que ça doit être magnifique dans l'original.

“Mais qu'importe après tout que les œuvres des auteurs canadiens soient destinées à ne pas franchir l'Atlantique. Ne sommes-nous pas un million de Français oubliés par la mère patrie sur les bords du Saint-Laurent? N'est-ce pas assez pour encourager tout ceux

qui tiennent une plume que de savoir que ce petit peuple grandira et qu'il gardera toujours le nom et la mémoire de ceux qui l'auront aidé à conserver intact le plus précieux de tous les trésors : la langue de ses aïeux ?

“ Quand le père de famille, après les fatigues de la journée, raconte à ses nombreux enfants les aventures et les accidents de sa longue vie, pourvu que ceux qui l'entourent s'amuse et s'instruisent en écoutant ses récits, il ne s'inquiète pas si le riche propriétaire du manoir voisin connaîtra ou ne connaîtra pas les douces et naïves histoires qui font le charme de son foyer. Ses enfants sont heureux de l'entendre, c'est tout ce qu'il demande.

“ Il en doit être ainsi de l'écrivain canadien. Renonçant sans regret aux beaux rêves d'une gloire retentissante, il doit se regarder comme amplement récompensé de ses travaux s'il peut instruire et charmer ses compatriotes, s'il peut contribuer à la conservation, sur la jeune terre d'Amérique, de la vieille nationalité française.

“ Maintenant, parlons un peu de M. Thibault et de sa critique de mes œuvres. Le jeune écrivain a certainement du talent, et je le félicite d'avoir su blâmer franchement ce qui lui a semblé mauvais dans mon petit bagage poétique. Dans une de mes lettres je vous disais que ce qui manquait à notre littérature, c'était une critique sérieuse. Grâce à M. Thibault, qui a su faire autrement et mieux que ses prédécesseurs, la

critique canadienne sortira bientôt de la voie ridicule dans laquelle elle a marché jusqu'à ce jour. M. le professeur de l'École normale n'a que des éloges pour toutes les pièces qui ont précédé la *Promenade de trois morts*. Ses appréciations ne sont pas toutes conformes aux miennes, mais comme un père ne voit pas les défauts de ses enfants, je confesse humblement que le critique qui est tout à fait désintéressé dans la question doit être un meilleur juge que moi. Pour M. Thibault, comme pour beaucoup de mes compatriotes, le *Drapeau de Carillon* est un *magnifique poème historique*. Je crois vous l'avoir déjà dit : à mon avis, c'est une pauvre affaire, comme valeur littéraire, que ce *Drapeau* qui a volé sur toutes les lèvres, d'après mon bienveillant critique. Ce qui a fait la fortune de ce petit poème, c'est l'idée seule, car, pour la forme, il ne vaut pas cher. Il faut bien le dire, dans notre pays on n'a pas le goût très délicat en fait de poésie. Faites rimer un certain nombre de fois *gloire* avec *victoire*, *aïeux* avec *glorieux*, *France* avec *espérance* ; entremêlez ces rimes de quelques mots sonores comme notre *religion*, notre *patrie*, notre *langue*, nos *lois*, le *sang de nos pères* ; faites chauffer le tout à la flamme du patriotisme, et servez chaud. Tout le monde dira que c'est magnifique. Quant à moi, je crois que si je n'avais pas autre chose pour me recommander comme poète que ce malheureux *Drapeau de Carillon*, il y a longtemps que ma petite réputation serait morte et enterrée aux yeux des littérateurs sérieux. A la vogue du *magnifique poème historique*,

comparez l'accueil si froid qui fut fait à la pièce intitulée *les Morts*. Elle parut, le 1^{er} novembre 1856, dans le *Journal de Québec*. Pas une seule autre feuille n'en souffla mot, et pourtant, c'est bien ce que j'ai fait de moins mal. L'année suivante, Chauveau reproduisit cette pièce dans le *Journal de l'Instruction publique*, et deux ou trois journaux en parlèrent dans ce style de réclame qui sert à faire l'éloge d'un pantalon nouveau tout aussi bien que d'un poème inédit.

“ M. Thibault me reproche de n'avoir pas donné, dans *la Fiancée du marin*, plus de vigueur d'âme à mes héroïnes et de ne pas leur faire supporter plus chrétiennement leur malheur. Si la mère et la jeune fille trouvaient dans la religion une consolation à leur désespoir, ce serait plus moral, sans doute, mais où serait le drame? Cette légende n'en serait plus une, ce ne serait plus que le récit d'un accident comme il en arrive dans toutes les familles. On ne fait pas de poèmes, encore bien moins des légendes, avec les faits journaliers de la vie. D'ailleurs, la mère tombe à l'eau par accident et la fiancée ne se précipite dans les flots que lorsque son âme a déjà sombré dans la folie. Où donc la morale est-elle méconnue dans tout ce petit poème? La morale est une grande chose, mais il ne faut pas essayer de la mettre là où elle n'a que faire. M. Thibault doit bien savoir que lorsque la folie s'empare d'un cerveau malade, cette pauvre morale n'a plus qu'à faire son paquet.

“ Si le critique du *Courrier du Canada* est tout miel

pour mes premiers écrits, ce n'est que pour mieux tomber à bras raccourci sur mes pauvres *Trois morts*, qui n'en peuvent mais.

“ Les dieux littéraires de M. Thibault ne sont pas les miens ; cramponné à la littérature classique, il rejette loin de lui cette malheureuse école romantique, et c'est à peine s'il daigne reconnaître qu'elle a produit quelques œuvres remarquables. Pour moi, tout en admirant les immortels chefs-d'œuvre du XVII^e siècle, j'aime de toutes mes forces cette école romantique qui a fait éprouver à mon âme les jouissances les plus douces et les plus pures qu'elle ait jamais senties. Et encore aujourd'hui, lorsque la mélancolie enveloppe mon âme comme un manteau de plomb, la lecture d'une méditation de Lamartine ou d'une nuit d'Alfred de Musset me donne plus de calme et de sérénité que je ne saurais en trouver dans toutes les tragédies de Corneille et de Racine. Lamartine et Musset sont des hommes de mon temps. Leurs illusions, leurs rêves, leurs aspirations, leurs regrets trouvent un écho sonore dans mon âme, parce que moi, chétif, à une distance énorme de ces grands génies, j'ai caressé les mêmes illusions, je me suis bercé dans les mêmes rêves et j'ai ouvert mon cœur aux mêmes aspirations pour adoucir l'amertume des mêmes regrets. Quel lien peut-il y avoir entre moi et les héros des tragédies ? En quoi la destinée de ces rois, de ces reines peut-elle m'intéresser ? Le style du poète est splendide, il flatte mon oreille et enchante mon esprit ; mais les idées de ces

hommes d'un autre temps ne disent rien ni à mon âme, ni à mon cœur.

“ Le romantisme n'est après tout que le fils légitime des classiques ; seulement les idées et les mœurs n'étant plus au XIX^e siècle ce qu'elles étaient au XVII^e, l'école romantique a dû nécessairement adopter une forme plus en harmonie avec les aspirations modernes, et les éléments de cette forme nouvelle, c'est au XVI^e siècle qu'elle est allée les demander. Le classique, si je puis m'exprimer ainsi, c'est le grand-père que l'on vénère, parce qu'il est le *père de votre père*, mais qui ne peut prétendre à cette tendresse profonde que l'on réserve pour celui qui aida notre mère à guider nos premiers pas dans le chemin de la vie.

“ M. Thibault préfère son grand-père, j'aime mieux mon père.

Des dieux que nous servons telle est la différence.

“ Je n'ai nullement le désir de faire l'éloge du romantisme, et ce n'est pas à vous, l'auteur des *Légendes canadiennes*, de ces poétiques récits qui portent si profondément creusée l'empreinte de l'école contemporaine, qu'il est nécessaire de présenter une défense de cette formule de l'art au XIX^e siècle.

“ Le romantisme n'aurait-il d'autre mérite que de nous avoir délivrés de la mythologie et de la tragédie que nous devrions encore lui élever des autels. A propos de mythologie, j'ai vu, il y a deux ans, dans les journaux canadiens une longue discussion au sujet des

auteurs païens ; j'ai toujours été de l'opinion de l'abbé Gaume ; on nous fait ingurgiter beaucoup trop d'auteurs païens quand nous sommes au collège. Pourquoi n'enseigne-t-on que la mythologie grecque ? Les dieux scandinaves, la redoutable trinité sévienne, sont, il me semble, bien plus poétiques et surtout bien moins immoraux que cet Olympe tout peuplé de bandits et de gourgandines. Dans l'histoire des dieux scandinaves, on reconnaît les plus nobles instincts de l'humanité divinisés par la reconnaissance d'un peuple, tandis que, sous ce ciel tant vanté de la Grèce, on a élevé beaucoup plus d'autels aux vices qu'aux vertus. Cette mythologie grecque, ces auteurs païens qui défont souvent des hommes qui méritent tout bonnement la corde, ne peuvent à mon sens inspirer aux élèves que des idées fausses et des curiosités malsaines. Est-ce que les chefs-d'œuvre des Pères de l'Église ne peuvent pas partager avec les auteurs païens le temps que l'on consacre à l'étude du grec et du latin, et corriger l'influence pernicieuse que peuvent avoir les écrivains de l'antiquité ? Je sais bien que saint Basile et saint Jean Chrysostôme, que saint Augustin et saint Bernard ne peuvent, sous le rapport littéraire, lutter avec les génies du siècle de Périclès, ni avec ceux du siècle d'Auguste ; mais ne vaudrait-il pas mieux être moins fort en grec et en latin, deux langues qui ne sont en définitive que des objets de luxe pour les quatre cinquièmes des élèves, et recevoir dès l'enfance des idées saines et fortes, en rapport avec l'état social

actuel, qui, malgré ses cris et ses blasphèmes, est fondé sur les grands principes chrétiens et ne vit que par eux? J'ai été heureux de voir cette discussion s'élever en Canada. Car j'ai toujours pensé, dans mon petit jugement, qu'il était bien ridicule de tant nous bourrer d'idées païennes, qui prennent les prémices de notre jeune imagination et nous laissent bien froids devant les grandeurs splendides mais austères de la vérité chrétienne.

“Mais revenons à nos moutons.

“Le genre fantaisiste, dit M. Thibault, est un genre radicalement mauvais. Je crois que mon critique est dans l'erreur. La fantaisie n'est pas un genre dans le sens ordinaire du mot. Est-ce que la *causerie* dans un journal est un genre spécial de littérature? Quand on écrit en tête de sa prose: *Causerie*, cela veut dire tout simplement qu'on parlera *de omnibus rebus et quibusdam aliis*, comme feu Pic de la Mirandole, qu'on racontera des anecdotes, des *âneries*, sans prendre la peine de les lier les unes aux autres par des transitions. Il en est de même de la fantaisie, c'est un prétexte pour remuer des idées, sans avoir les bras liés par les règles ordinaires de la poétique. C'est justement parce que la fantaisie n'est pas et ne saurait être un *genre* qu'elle s'appelle la fantaisie, car du moment qu'elle serait soumise à des règles comme les autres parties du royaume littéraire, elle ne serait plus la fantaisie, c'est-à-dire la liberté pleine et entière dans le fond et dans la forme. Qu'est-ce que le *Faust* de Goethe, ce drame

impossible, sinon une formidable, une titanesque fantaisie, où se heurtent, dans un monde énorme, les idées les plus étranges et les plus magnifiques ?

“ Il y a une autre espèce de fantaisie qui consiste à donner une forme à des êtres dont l'existence est certaine, mais dont la manière d'être nous est inconnue. Les anges et les démons existent, quelle est leur forme ? C'est à cette espèce de fantaisie qu'appartient la première partie de mon poème des *Trois morts*. Les morts dans leurs tombeaux souffrent-ils physiquement ? Leur chair frémit-elle de douleur à la morsure du ver, ce roi des effarements funèbres ? Je l'ignore, et je serais bien en peine s'il me fallait prouver l'affirmative ; mais je défie M. Thibault de me donner les preuves que le cadavre ne souffre plus. C'est là un de ces mystères redoutables dont Dieu a gardé le secret pour lui seul. Cette idée de la souffrance possible du cadavre m'est venue il y a plusieurs années : voici comment. J'entrâi un jour dans le cimetière des Picotés, à l'époque où l'on transportait dans la nécropole du chemin Saint-Louis les ossements du Campo-Santo de la rue Couillard. En voyant ces ossements rongés, ces lambeaux de chair qui s'obstinaient à demeurer attachés à des os moins vieux que les autres, je me demandai si l'âme, partie pour l'enfer ou le purgatoire, ne souffrait pas encore dans cette prison charnelle dont la mort lui avait ouvert les portes ; si, comme le soldat qui sent toujours des douleurs dans la jambe emportée par un boulet sur le champ de bataille, l'âme, dans le séjour

mystérieux de l'expiation, n'était pas atteinte par les frémissements douloureux que doit causer à la chair cette décomposition du tombeau, juste punition des crimes commis par le corps avec le consentement de l'âme.

“ Cette pensée, qui me trottait souvent dans la tête, a donné naissance à la *Promenade de trois morts*.

“ Je puis avoir mal rendu cette idée, mais c'est elle que l'on doit chercher dans cette fantaisie qui fait jeter les hauts cris à M. Thibault. La suite du poème, si jamais je la publie, lui montrera que, du moment que l'expiation est finie, la souffrance du cadavre cesse en même temps, et que les vers ne peuvent plus toucher à ces restes sanctifiés par l'âme qui vient d'être admise à jouir de la présence de Dieu.

“ Le réalisme, pas plus que la fantaisie, ne trouve grâce aux yeux de mon critique. La nouvelle école, dit-il, a une prédilection pour tout ce qui est laid et difforme. M. Thibault se trompe. L'école romantique ne préfère pas le laid au beau, mais elle accepte la nature telle qu'elle est; elle croit qu'elle peut bien contempler, quelquefois même chanter ce que Dieu a bien pris la peine de créer. Si je puis m'exprimer ainsi, elle a démocratisé la poésie et lui a permis de ne plus célébrer seulement l'amour, les jeux, les ris, le ruisseau murmurant, mais encore d'accorder sa lyre pour chanter ce qu'on est convenu d'appeler le *laid*, qui n'est souvent qu'une autre forme du beau dans l'harmonie universelle de la création. Je ne dis pas, comme

Victor Hugo, que le *beau, c'est le laid*, mais je crois qu'il n'y a que le mal qui soit laid d'une manière absolue. La prairie émaillée de fleurs est belle, mais le rocher frappé par la foudre, pour être beau d'une autre manière, l'est-il moins ?

“Toute cette guerre que l'on fait au réalisme est absurde. Qu'est-ce donc que ce monstre qui fait bondir tant de braves gens ? C'est le 89 de la littérature qui devait nécessairement suivre le 89 de la politique ; ce sont toutes les idées, toutes les choses foulées aux pieds, sans raison, par les privilégiés de l'école classique, qui viennent revendiquer leur place au soleil littéraire ; et soyez sûr qu'elles sauront se la faire tout aussi bien que les serfs et les prolétaires ont su faire la leur dans la société politique.

“Le réalisme, la fantaisie, est-ce qu'ils n'ont pas pour chefs Shakespeare, Dante, Byron, Goëthe.

“Ezéchiel, le plus poétique, à mon avis, de tous les prophètes, n'est-il pas tantôt un magnifique, un divin fantaisiste, et tantôt un sombre et farouche réaliste ?

“La fantaisie, elle est partout. Le monde intellectuel et moral nous fournit à chaque instant matière à fantaisie, ou si vous l'aimez mieux, à hypothèse, car tout ce tapage n'est qu'une querelle de mots. La foi et la raison nous apprennent l'existence d'un lieu de punition éternelle pour les méchants et d'un séjour de délices sans fin pour les élus. Mais sous quelle forme de souffrance le damné doit-il expier ses crimes ? Comment se manifestent la bonté et la grandeur de

Dieu dans la récompense de ses serviteurs? Nous en savons bien peu de chose, et la description qu'on nous en fait, qu'est-elle, sinon une sainte, une austère fantaisie?

“ Pourquoi rechercher l'horrible? dit M. Thibault. Pourquoi s'écarter du vrai et du beau?

“ Je pourrais bien demander au professeur de l'École normale, qu'est-ce que le vrai, qu'est-ce que le beau en littérature? Je sais bien qu'il me répondrait tout de suite par le récit de Thérémène ou par les imprécations de Camille. C'est magnifique, sans doute, mais il y a une foule de choses qui sont tout aussi belles, mais d'une autre manière; et ce qu'il appelle horrible n'est souvent qu'une des formes, non pas du beau isolé, mais du beau universel; tout cela dépend du point de vue. Et, après tout, quand ce serait aussi horrible que vous voulez bien le dire, pourquoi ne pas regarder en face ces fantômes qui vous semblent si monstrueux? Pour ma part, je crois qu'il est plus sain pour l'intelligence de se lancer ainsi à la recherche de l'inconnu, à travers ces fantaisies, horribles si vous le voulez, mais qui ont cependant un côté grandiose, que d'énerver son âme dans ces éternelles répétitions de sentiments et d'idées à l'eau de rose, qui ont traîné dans la chaire de tous les professeurs de rhétorique.

“ S'il fallait supposer, ajoute mon jeune critique, que le corps souffrira encore des morsures du ver, que deviendrait l'existence, grand Dieu!

— Pourquoi pas? croyez-vous donc que les tour-

ments que Dieu infligera aux coupables ne seront pas plus terribles que les morsures de ce malheureux ver? Pour moi, je me suis toujours formé de l'enfer et du purgatoire une idée beaucoup plus formidable que M. Thibault, et je croirai en être quitte à bon marché si le bon Dieu, pour me faire expier mes péchés, ne me fait souffrir d'autres tourments que la morsure du ver. Pour le moment, je ne vois pas du tout en quoi la perspective de souffrir dans mon corps en même temps que je souffrirai dans mon âme, peut me rendre l'existence insupportable. Ce que je sais, c'est que je dois souffrir, parce que j'ai offensé le Seigneur; mais, quelle que soit la forme de cette souffrance, je suis certain que Dieu proportionnera mes forces à l'intensité de la douleur et à la longueur de l'expiation.

“Sommes-nous à ce point devenus sybarites que nos esprits ne puissent plus concevoir que des idées anacréontiques, que nos regards ne puissent plus s'arrêter que sur des tableaux riants comme ceux de l'antique Arcadie?... M. Thibault ne sait pas trop quel charme la *douce fiancée* pourrait trouver à contempler dans son bouquet nuptial le cœur de sa sœur trépassée. Ni moi non plus; mais ce que je sais, c'est que la matière ne s'anéantit pas, qu'elle se transforme au contraire et que nous sommes tous, êtres et choses, imprégnés de la poussière humaine tout aussi bien que de la poussière terrestre.

“Mais il est inutile de prolonger cette discussion. M. Thibault est attaché d'une manière trop absolue à l'école classique pour que je songe à le convertir.

“ L'éclectisme, absurde en religion et en philosophie, m'a toujours paru nécessaire en littérature. Vouloir ne regarder que par l'œil classique, c'est rétrécir volontairement l'horizon de la pensée. Au siècle où nous vivons, nous devons marcher en avant, en suivant, tant qu'elles ne sont pas contraires à la religion et à la morale, les aspirations de notre temps. Quand on ne marche pas, on recule, puisque ceux qui sont derrière nous vont en avant. A cette époque tourmentée d'une activité fiévreuse qui nous entraîne malgré nous, il me semble que nous devons dire comme chrétiens : *Sursum corda!* et, comme membres d'une société en travail d'un monde nouveau, nous devons ajouter, en politique comme en littérature : *Go ahead!* ”

“ Je ne connais pas M. Thibault. Je ne me rappelle même pas de l'avoir jamais vu. Si par hasard vous le rencontrez, veuillez le remercier pour moi de tout le bien qu'il a dit de mes œuvres. Nous n'avons pas les mêmes opinions, mais si j'ai le droit d'admirer l'école actuelle, il est également dans son droit en la blâmant, voire même en la détestant. *De gustibus non est disputandum.* ”

“ Pour ce poème des *Trois morts*, voici le plan de la deuxième et de la troisième partie. Les trois amis vont frapper, le père à la porte de son fils, l'époux à celle de sa femme, le fils à celle de sa mère. Le malheureux père ne trouve chez son fils que l'orgie et le blasphème. Pour l'épouse, elle est occupée à *flirter* ”

avec les soupirants à sa main, et le pauvre mari se retire tristement en se disant à lui-même :

Oui, les absents ont tort..... et les morts sont sents.

Seul, le fils trouve sa mère agenouillée, pleurant toujours son enfant et priant Dieu pour lui. Un ange recueille à la fois ses prières pour les porter au ciel, et ses larmes, qui se changent en fleurs et dont il ira parfumer la tombe d'un fils bien-aimé. Ces trois épisodes occupent toute la seconde partie. Dans la troisième, le lecteur se trouve dans l'église, le jour de la Toussaint, à l'heure où l'on récite l'office des morts. Le père et l'époux viennent demander à la mère universelle, l'Église, ce souvenir et ces prières qu'ils n'ont pu trouver à leurs foyers profanés par des affections nouvelles. Le fils les accompagne, mais son regard n'est pas morne comme celui de ses compagnons ; on sent que les prières de sa mère ont déjà produit leur effet. La scène s'agrandit, le ciel et l'enfer se dévoilent aux regards des morts. Les chœurs des élus alternent avec les chants des damnés. Les habitants du ciel qui ont été sauvés par les conseils de ces morts qui souffrent encore dans le purgatoire, demandent à Dieu de les admettre dans le paradis, tandis que les damnés, pour qui ces mêmes morts ont été une cause de scandale, demandent comme une justice que ceux qui les ont perdus partagent leurs tourments. Ici je crois être dans le vrai, car il faut être bien pur pour n'avoir jamais contribué à la chute de son prochain, et il faut

être bien abandonné du ciel pour n'avoir jamais, par ses conseils ou ses exemples, empêché son frère de commettre une faute, peut-être un crime. Le duo des élus et des damnés est assez difficile à faire. Le chant des maudits éternels va assez bien, mais celui des élus offre plus d'obstacles dans son exécution. L'homme, *rempli de beaucoup de misères*, comprend facilement les accents de la douleur et du désespoir; mais le bonheur lui est une chose tellement étrangère, qu'il ne sait plus que balbutier, quand il veut entonner un hymne d'allégresse; cependant j'espère réussir. Pendant que les morts sont dans le temple, une autre scène se passe au cimetière. Les vers, privés de leur pâture, s'inquiètent. Ils montent sur la croix qui domine le champ du repos et regardent si leurs victimes ne reviennent pas. Un vieux ver, qui a déjà dévoré bien des cadavres, leur dit de ne pas se faire d'illusions, que tous les corps dont les âmes pardonnées monteront ce soir au ciel, deviendront pour eux des objets sacrés qu'il ne leur sera plus permis de toucher. Il y a là un chant des vers qui devra joliment bien horripiler M. Thibault. Revenons à l'église. La miséricorde divine, touchée par les prières des bienheureux et par celles des vivants qui sont purs devant le Seigneur, abrège les souffrances du purgatoire, et, s'élançant sur l'un des caps du ciel, un archange entonne le *Te Deum* du pardon.

“Voilà, en peu de mots, mon poème dans toute sa naïveté. Ce n'est pas merveilleux, mais, tel qu'il est, je

crois qu'il est bien à moi et que je puis dire, comme Musset :

Mon verre n'est pas grand, mais je bois dans mon verre.

“Plusieurs le trouveront absurde, mais quand j'écris, c'est pour exprimer mes idées et non pas celles des autres.

“Quand finirai-je ce poème? Je n'en sais rien, je suis un peu maintenant comme Gérard de Nerval. Le rêve prend dans ma vie une part de plus en plus large; vous le savez, les poèmes les plus beaux sont ceux que l'on rêve mais qu'on n'écrit pas. Il me faudrait aussi corriger la première partie, qui renferme de trop nombreuses négligences. Dans votre dernière lettre, vous voulez bien me dire que tout un peuple est suspendu à mes lèvres. Permettez-moi de n'en rien croire. Mes compatriotes m'ont oublié depuis longtemps. Du reste, dans la position qui m'est faite, l'oubli est peut-être la chose qui me convient le mieux. Si je termine les *Trois morts*, ce ne sera pas pour le public, dont je me soucie comme du grand Turc, mais pour vous qui m'avez gardé votre amitié, et pour les quelques personnes qui ont bien voulu conserver de moi un souvenir *littéraire*.

“La poésie coule par toutes vos blessures, me dites-vous encore. De tout ce que j'avais, il ne me reste que la douleur: je la garde pour moi. Je ne veux pas me servir de mes souffrances comme d'un moyen d'attirer sur moi l'attention et la pitié, car j'ai toujours pensé

que c'était chose honteuse que de se tailler dans ses malheurs un manteau d'histrion. Dans mes œuvres, je n'ai jamais parlé de moi, de mes tristesses ou de mes joies, et c'est peut-être à cette impersonnalité que je dois les quelques succès que j'ai obtenus. Aujourd'hui que je marche dans la vie entre l'isolement et le regret, au lieu d'étaler les blessures de mon âme, j'aime mieux essayer de me les cacher à moi-même en étendant sur elles le voile des souvenirs heureux.

“Quand le gladiateur gaulois tombait mortellement blessé au milieu du Colisée, il ne cherchait pas, comme l'athlète grec, à se draper dans son agonie et à mériter, par l'élégance de ses dernières convulsions, les applaudissements des jeunes patriciens et des affranchis. Sans s'inquiéter, sans même regarder la foule cruelle qui battait des mains, il tâchait de retenir la vie qui s'échappait avec son sang, et sa pensée mourante allait retrouver et dire un dernier adieu au ciel de sa patrie, aux affections de ses premières années, à sa vieille mère qui devait mourir sans revoir son enfant.

“ Tout à vous,

* * ”

Le plan du poème des *Trois morts* que Crémazie a esquissé à grands traits à la fin de cette lettre est tout ce qui reste de cette fantaisie qu'il choyait comme l'œuvre capitale de sa vie. Quoique l'idée et l'exécution de ce poème appartiennent bien à son auteur, il a

cependant le tort d'être venu après la *Comédie de la mort*, de Théophile Gautier. C'est précisément le défaut que signale Crémazie à propos de nos romans historiques, qui auront toujours l'air de pastiches plus ou moins réussis de Fenimore Cooper. Pour me servir de l'expression de Crémazie lui-même, son poème d'outre-tombe a l'irréparable tort d'arriver le second, c'est-à-dire trop tard.

Crémazie n'a été vraiment original que dans ses poésies patriotiques : c'est le secret de sa popularité, et son meilleur titre devant l'avenir.

Nous n'étions que l'écho du sentiment populaire lorsque nous écrivions, il y a tantôt vingt ans :

“ Nous n'oublierons jamais l'impression profonde que produisirent sur nos jeunes imaginations d'étudiants l'*Histoire du Canada* de Garneau et les *Poésies* de Crémazie. Ce fut une révélation pour nous. Ces grandes clartés qui se levaient tout à coup sur un sol vierge, et nous en découvraient les richesses et la puissante végétation, les monuments et les souvenirs, nous ravissaient d'étonnement autant que d'admiration.

“ Que de fois ne nous sommes-nous pas dit avec transport, à l'aspect des larges perspectives qui s'ouvraient devant nous : Cette terre si belle, si luxuriante, est celle que nous foulons sous nos pieds, c'est le sol de la patrie ! Avec quel noble orgueil nous écoutions les divers chants de cette brillante épopée ! Nous suivions les premiers pionniers de la civilisation

dans leurs découvertes ; nous nous enfoncions hardiment avec eux dans l'épaisseur de la forêt, plantant la croix, avec le drapeau français, sur toute la ligne du Saint-Laurent et du Mississipi. Nous assistions aux faibles commencements de la colonie, aux luttes héroïques des premiers temps, aux touchantes infortunes de la race indienne, à l'agrandissement de la Nouvelle-France ; puis, après les succès enivrants, les éclatantes victoires, venaient les revers ; après Monongahéla, Oswego, Carillon, venait la défaite d'Abraham ; puis enfin le drapeau fleurdelisé, arrosé de notre sang et de nos larmes, retraversait les mers pour ne plus reparaître.

“ Sur cette grandiose réalité, les brillantes strophes de M. Crémazie, alors dans tout l'éclat de son talent, jetaient par intervalle leurs rayons de gloire. Il nous rappelait, en vers splendides, les hauts faits d'armes de nos aïeux,

.....les jours de Carillon,
Où, sur le drapeau blanc attachant la victoire,
Nos pères se couvraient d'un immortel renom,
Et traçaient de leur glaive une héroïque histoire.

“ Nous frémissions d'enthousiasme au récit

.....de ces temps glorieux,
Où seuls, abandonnés par la France leur mère,
Nos aïeux défendaient son nom victorieux
Et voyaient devant eux fuir l'armée étrangère.

“ Nos yeux se remplissaient de larmes à la lecture

de cette touchante personnification de la nation canadienne retracée dans *le Vieux soldat canadien*,

Descendant des héros qui donnèrent leur vie
Pour graver sur nos bords le nom de leur patrie,
La hache sur l'épaule et le glaive à la main.

“Ayant survécu aux malheurs de la patrie, presque aveugle,

Mutilé, languissant, il coulait en silence
Ses vieux jours désolés, réservant pour la France
Ce qui restait encor de son généreux sang ;
.....

Ses regards affaiblis interrogeaient la rive,
Cherchant si les Français, que, dans sa foi naïve,
Depuis de si longs jours il espérait revoir,
Venaient sur nos remparts déployer leur bannière :
Puis, retrouvant le feu de son ardeur première,
Fier de ses souvenirs, il chantait son espoir :

“Pauvre soldat, aux jours de ma jeunesse,
“Pour vous, Français, j'ai combattu longtemps :
“Je viens encor, dans ma triste vieillesse,
“Attendre ici vos guerriers triomphants.
.....

“Mes yeux éteints verront-ils dans la nue
“Le fier drapeau qui couronne leurs mâts ?
“Oui, pour le voir, Dieu me rendra la vue !
“Dis-moi, mon fils, ne paraissent-ils pas ?”
.....

“ On comprend facilement l'enthousiasme que devaient exciter dans des cœurs de vingt ans ces chants si nouveaux, ces hymnes patriotiques qui ressuscitaient sous nos yeux, comme le poète le disait lui-même,

· Tout ce monde de gloire où vivaient nos aïeux.

“ Ceux qui étaient alors en âge de goûter les beautés littéraires, peuvent redire encore tout ce qu'il y avait de charme dans la voix de ce barde canadien, debout sur le rocher de Québec, et chantant avec des accents tantôt sonores et vibrants comme le clairon des batailles, tantôt plaintifs et mouillés de larmes, comme la harpe d'Israël en exil, les bonheurs et les gémissements de la patrie.”

La gloire littéraire de Crémazie, si grande au Canada, n'a réveillé jusqu'à présent que de rares échos en France. L'ancienne mère patrie n'a encore acclamé qu'un seul de nos poètes. Elle a salué dans Fréchette la plus *française* de nos muses : le temps n'est pas éloigné où elle reconnaîtra en Crémazie le plus canadien de nos poètes. Son vers n'a pas la facture exquise qu'on admire en Fréchette, mais il respire un souffle patriotique qui fait trop souvent défaut chez l'auteur des *Fleurs boréales*. Malgré ses inégalités et ses imperfections, Crémazie vivra parmi nous comme le père de la poésie nationale.

Les amis de Crémazie, et il en avait dans toutes les classes, entretenrent pendant plusieurs années l'espoir

de son retour. Il se forma même un comité qui se mit en rapport avec ses créanciers et qui se flatta un moment de pouvoir les désintéresser. Crémazie était tenu au courant de ces démarches, et il m'exprimait sa joie dans une lettre, en me priant d'être l'interprète de sa reconnaissance auprès de ceux qui s'employaient "à abrégier les jours de son exil."

15 décembre 1867

"Cher monsieur,

"Je viens de recevoir votre amicale du 12 novembre.

"J'apprends avec peine que vous avez souffert d'un violent mal d'yeux. Pour ceux qui, comme vous, vivent exclusivement de la vie de la pensée, c'est bien la pire de toutes les maladies que celle qui empêche de lire et d'écrire.

"Vous êtes maintenant en voie de guérison. Tant mieux, non seulement pour vous, mais encore pour la littérature canadienne, qui vous doit les plus beaux fleurons de sa couronne et qui attend avec impatience les nouvelles œuvres de votre plume. En Canada, les littérateurs ne produisent en général que des fleurs qui promettent des fruits; malheureusement ces fruits ne viennent jamais ou presque jamais. Mieux doué et plus heureux, vous avez, dès votre début, produit des fleurs et des fruits, et vous continuez, avec une persé-

vérance digne de votre talent, à marcher d'un pied ferme dans la voie de notre littérature nationale, que vous avez si largement agrandie et si magnifiquement ornée.

“Vous me demandez où j'en suis de mon poème des *Trois morts*. Je n'ai encore rien écrit, je vais me mettre, autant que ma tête me le permettra (car si vous êtes pris par les yeux, je suis pris par la tête), à remanier tous ces malheureux vers qui commencent à pourrir au fond de mon cerveau; je serai obligé de refaire la seconde partie, qui est pas mal satirique. Comme je me moque de beaucoup de gens dans ce second chant, je dois faire des changements considérables, car je ne puis, dans ma position actuelle et quand j'ai besoin des sympathies de tout le monde, me permettre de froncer aucune classe de la société, ni de faire des allusions à telle ou telle personne.

“Je croyais bien que la fin des *Trois morts* ne serait jamais publiée. Je voulais cependant l'écrire, et après ma mort, la laisser à ma famille avec prière de vous la remettre. Vous en auriez fait ce que vous auriez voulu.

“Aujourd'hui que l'on veut bien se souvenir de moi et s'occuper de me faire ouvrir les portes de la patrie, je vais me remettre au travail et faire de mon mieux.

“Comment pourrai-je vous exprimer toute ma reconnaissance pour la sympathie que vous m'avez toujours témoignée et dont vous me donnez encore aujourd'hui une preuve si touchante en essayant de me faciliter les moyens de revoir le ciel natal? Je ne puis que

vous dire, du plus profond de mon cœur, merci, et soyez béni pour tout le bien que vous m'avez fait.

“ Je vous prie de vous faire l'interprète de ma gratitude auprès des amis qui veulent bien se joindre à vous pour abrégér les jours de mon exil.

“ Réussirez-vous? Je n'ose l'espérer. Quel que soit le résultat de vos démarches, soit que je puisse, grâce à vous, respirer encore l'air pur et fortifiant du Canada, soit que je doive,

Isolé dans ma vie, isolé dans ma mort,

boire jusqu'à mon dernier jour la coupe amère de l'exil, je garderai toujours dans le sanctuaire le plus intime de mon cœur le souvenir de ceux qui ne m'ont ni renié, ni oublié aux jours du malheur.

“ Mes frères m'apprennent que l'Université Laval ne publiera pas les poèmes qu'elle a couronnés. Pourquoi? Est-ce que ces œuvres ne sont pas dignes de voir le jour? Si c'est là la raison qui empêche la publication de ces travaux poétiques, l'Université a eu tort de les couronner. Ce n'est pas encourager la littérature que de décerner des prix à des poèmes qui ne peuvent supporter le grand jour de la publicité, c'est seulement donner une prime à la médiocrité. En Europe, quand les œuvres soumises à un jury universitaire ne s'élèvent pas à un degré suffisant de perfection, on ne donne pas de prix: l'Académie française a été pendant trois ans sans décerner un seul prix, parce que les travaux sur lesquels elle avait à se prononcer, ne

s'élevaient pas au-dessus de la médiocrité. Couronner une œuvre parce qu'elle est moins mauvaise que dix ou vingt autres, c'est tout bonnement ridicule. Si elle n'est pas supérieure, il faut au moins qu'elle soit bonne, et si elle est bonne, elle peut sans crainte affronter les périls de l'impression. Si les poèmes couronnés à Québec ont une valeur réelle, pourquoi ne les publie-t-on pas? S'ils n'en ont point, pourquoi les a-t-on couronnés?

“Mes frères me conseillent de me mettre sur les rangs pour le prochain concours de l'Université Laval.

“Je ne pense pas pouvoir suivre leur conseil. Il est toujours facile de faire quelques centaines de vers de *pathos* et de lieux communs sur n'importe quel sujet. Ces machines-là se font en une nuit, mais ce n'est pas là de la poésie sérieuse. Pour bien traiter un sujet comme celui des *Martyrs de la foi en Canada*, il faudrait étudier avec soin les premiers temps de notre histoire, se bien identifier avec les idées et le langage des héros qui doivent jouer un rôle dans le poème, en un mot devenir pendant un an un homme des premiers jours du XVII^e siècle.

“Comment pourrais-je faire les études nécessaires, indispensables pour mener à bien ce poème, quand ici je n'ai pas un seul volume sur le Canada? Vous voyez donc que je suis dans des conditions qui me ferment l'entrée du concours.

“Puis, je vous le dirai franchement, je me sens médiocrement attiré vers ces concours qui vous impo-

sent un sujet qu'il faut livrer à heure fixe comme un pantalon. Quand un sujet me plaît, j'aime à le traiter à mes heures et à ne le livrer à la publicité que lorsque j'en suis complètement satisfait. Un bon poème, pris de haut, sur les martyrs de la foi, demanderait 5,000 ou 6,000 vers et au moins un an de travail. Je parle pour moi. D'autres, mieux doués, pourraient le faire en moins de temps, mais à moi il faudrait au moins une année pour le composer tel que je le rêve. Que l'Université Laval couronne donc qui elle voudra; je ne puis me mettre sur les rangs et lutter avec mes confrères en poésie.

“Je regrette vivement que vos yeux ne vous permettent pas de me parler de votre voyage en Europe. C'eût été pour moi une bonne fortune de lire les choses charmantes que votre plume si élégante et si poétique aurait écrites sur ce vieux monde que vous venez de visiter pour la seconde fois. J'espère que plus tard je pourrai lire dans quelque revue canadienne vos souvenirs de voyage dans ces deux mères patries du Canada: Rome et la France. Encore une fois recevez l'expression de ma reconnaissance la plus profonde pour les démarches que vous voulez bien faire pour hâter la fin de mon exil et croyez-moi

“Votre tout et toujours dévoué

* * ”

“P. S.—A propos de la Toussaint, j'ai lu des vers impossibles de M. Benoît. Pourquoi diable cet homme fait-il des vers? C'est si facile de n'en pas faire.”

20 octobre 1869.

“ Cher monsieur,

“ Je viens d'apprendre par les lettres de ma famille que votre vue, épuisée par les veilles, est enfin revenue à son état normal. La littérature canadienne a perdu ses représentants les plus illustres, Garneau et Ferland. Quel deuil pour le pays si la maladie vous avait condamné à ne pouvoir continuer ces belles et fortes études historiques qui doivent immortaliser les premiers temps de notre jeune histoire et votre nom !

“ Dieu a eu pitié du Canada. Il n'a pas voulu que vous, le successeur et le rival des deux grands écrivains que la patrie pleure encore, vous fussiez, dans toute la force de l'âge et dans tout l'épanouissement de votre talent, obligé de vous arrêter pour toujours dans cette carrière littéraire où vous avez trouvé déjà de si nombreux et si magnifiques succès.

“ Puisque la Providence, en vous rendant la santé, conserve ainsi à la nationalité canadienne un des défenseurs les plus vaillants de sa foi et de sa langue, je me reprends à croire à l'avenir de la race française en Amérique.

“ Oui, malgré les symptômes douloureux d'une annexion prochaine à la grande République, je crois encore à l'immortalité de cette nationalité canadienne que j'ai essayé de chanter à une époque déjà bien éloignée de nous.

“Je vous avais promis de vous envoyer la fin de mon poème des *Trois morts*. J’ai travaillé, dans ces mois derniers, à remplir ma promesse. Vous savez que j’ai toujours eu l’habitude de ne jamais écrire un seul vers. C’est seulement lorsque je devais livrer à l’impression que je couchais sur le papier ce que j’avais composé plusieurs semaines, souvent plusieurs mois auparavant. Il se trouve maintenant que j’ai oublié presque tous les vers faits il y a bientôt sept ans.

“Les maux de tête qui m’ont tourmenté presque constamment ont-ils affaibli ma mémoire? L’avalanche de tristesses et de douleurs qui a roulé jusqu’au fond de mon âme, a-t-elle écrasé dans sa chute ces pauvres vers que j’avais mis en réserve dans ce sanctuaire que l’on appelle le souvenir?

“Je l’ignore. Ce que je sais, c’est que je n’ai plus ma mémoire du temps jadis.

“Je suis donc obligé de refaire ce poème. J’y travaille lentement, d’abord parce que ma tête ne me permet plus les longues et fréquentes tensions d’esprit, ensuite parce que je n’ai plus pour la *langue des dieux* le goût et l’ardeur d’autrefois. En vieillissant, ma passion pour la poésie, loin de diminuer, semble plutôt augmenter. Seulement, au lieu de composer moi-même des vers médiocres, j’aime bien mieux me nourrir de la lecture des grands poètes.

“Comme je n’ai jamais été assez sot pour me croire un grand talent poétique, je suis convaincu que mes œuvres importent peu au Canada, qui compte dans sa

couronne littéraire assez d'autres et plus brillants fleurons.

“Mais je vous ai promis la fin des *Trois morts*. Je tiendrai ma promesse, et avant longtemps vous verrez arriver la deuxième partie de cette œuvre qui a si bien horripilé l'excellent M. Thibault.

“J'ai reçu un volume intitulé: *Fleurs de la poésie canadienne*. Concevez-vous un recueil qui a la prétention de publier le dessus du panier des poètes canadiens et qui ne donne pas un seul vers de Fréchette, le plus magnifique génie poétique, à mon avis, que le Canada ait encore produit? Le compilateur de ce volume me semble singulièrement manquer de goût.

“J'ai vu dans les journaux canadiens que l'on va fonder à Québec une revue littéraire avec un capital de £500,* ce qui permettra de payer les écrivains. Je suis très heureux de voir mettre ainsi à exécution le plan dont je vous parlais dans une de mes lettres.

“Veuillez présenter mes hommages respectueux à M. le curé de Québec † et me croire

“Votre tout et toujours reconnaissant

* * ”

* Ce projet n'a pas eu de suite.

† M. l'abbé Auclair.

1er mai 1870.

“ Cher monsieur,

“ Quel volume charmant que vos *Poésies*, et combien je vous suis reconnaissant de me l’avoir adressé.

“ J’en veux un peu moins aujourd’hui à ce vilain mal d’yeux qui vous a fait si longtemps et si durement souffrir, puisque c’est à lui que nous devons *le Canotier* et *le Coureur des bois*. Ces deux pièces sont des bijoux.

“ Dessane* devrait enchâsser ces deux perles dans des airs de sa composition. En réunissant deux strophes pour faire des couplets de huit vers et en composant un refrain de deux ou quatre vers, vous auriez deux ballades ravissantes.

“ Dessane, qui, au temps jadis, a fait une fort jolie musique pour mon *Chant des voyageurs*, lequel chant ne vaut ni votre *Canotier* ni votre *Coureur*, trouverait certainement des accords dignes de vos deux créations, si originalement canadiennes.

“ Historien, romancier et poète, vous êtes en bon chemin pour monopoliser toute la gloire littéraire du Canada.

“ L’impression de votre livre est splendide. Votre muse n’avait pas besoin de ce vêtement magnifique.

* Organiste de la cathédrale de Québec. C’était un ancien élève du Conservatoire de Paris, et un compositeur fort distingué.

La grâce et l'élégance qu'elle a reçues de la nature lui suffisent pour attirer les regards.

“Cependant la muse est femme et trouve peut-être qu'un brin de toilette ne nuit jamais.

“Vous voulez bien me dire que vous publierez mon petit bagage poétique avec le même luxe. Je vous remercie de tout mon cœur de cette offre trop au-dessus de la valeur de mes œuvres, mais je ne saurais l'accepter.

“Comme marchand, j'ai fait perdre, hélas ! de l'argent à bien du monde ; comme poète, je ne veux en faire perdre à personne.

“Je connais assez le public canadien pour savoir qu'une édition, avec ou sans luxe, de mes vers serait une opération ruineuse pour l'éditeur. Pourquoi voulez-vous que je vous expose à perdre de l'argent, vous ou l'imprimeur qui serait assez fou pour risquer une pareille spéculation ? Je n'ai point la sottise de me croire un grand génie et je ne vois pas trop ce que le Canada gagnerait à la publication de quelques milliers de vers médiocres. Quant à moi, il y a longtemps que je suis guéri de cette maladie de jeunesse qu'on appelle la vanité littéraire, et je dis maintenant avec Victor Hugo ce que j'aurais dû dire il y a vingt ans :

Que poursuivre la gloire et la fortune et l'art,
C'est folie et néant ; que l'urne aléatoire
Nous jette bien souvent la honte pour la gloire
Et que l'on perd son âme à ce jeu de hasard.

“ D’un côté, certitude de perte d’argent, de l’autre, résultat nul pour la littérature canadienne. Devant une pareille alternative, il serait absurde d’abuser de votre sympathie pour vous laisser engager dans une affaire désastreuse. Donc ne parlons plus d’imprimer un volume de moi.

“ J’ai passé un triste hiver, plus souvent malade que bien portant. Je ne me suis guère occupé de poésie. Je ne désespère pas cependant de mener à bonne fin ces malheureux *Trois morts*. Quand je vous aurai expédié la fin du poème en question, si vous rencontrez un directeur de revue littéraire, en quête de copie, qui veuille bien publier, *pour rien*, les deux dernières parties de ce travail, vous pourrez les lui donner, si cela vous fait plaisir, car alors je n’aurai pas à me reprocher d’avoir fait perdre de l’argent avec mes vers, puisque la revue qui aura bien voulu les accueillir n’aura fait pour moi aucuns frais autres que ceux des reproductions ordinaires. Nous reparlerons de cela en temps convenable.

“ Votre toujours

* * ”

V

Jacques Crémazie avait été la providence de son frère pendant son exil. Son autre frère, Joseph, qui avait ouvert en 1862 un nouveau commerce de librairie, fut plusieurs années sans pouvoir se relever de la

ruine dans laquelle Octave l'avait entraîné. Sans les secours que Jacques ne cessa d'envoyer à celui-ci, avec une générosité intarissable, il serait certainement allé mourir à l'hôpital, ainsi qu'il le dit lui-même; car le choc terrible que sa constitution avait reçu ne lui permit jamais un travail assidu. Le moindre effort de tête l'accablait et le menaçait d'une nouvelle congestion cérébrale.

C'était également sur les conseils de ce frère qu'Octave se reposait avant de prendre aucune détermination. Heureux s'il avait toujours suivi ses avis; car Jacques, dont la mémoire est restée en vénération à Québec, était par excellence l'homme de bon conseil.

Jurisconsulte distingué, professeur de droit à l'université Laval, *recorder* de la cité, Jacques Crémazie était reconnu comme l'un des catholiques les plus fervents et l'un des citoyens les plus charitables de Québec. On n'a pas oublié les services qu'il a rendus à la cause de l'éducation. Sa santé très délicate, minée par les chagrins, était une source continuelle d'inquiétudes pour sa famille et surtout pour Octave.

A la première nouvelle de la maladie dont ce frère devait mourir, le pauvre exilé fut plongé dans de nouvelles alarmes.

“ J'attends avec impatience la prochaine malle d'Amérique, écrivait-il à sa mère le 4 juin 1872. J'espère que Jacques sera assez bien pour m'écrire un mot. Quand je ne reçois pas de nouvelles de vous, de lui ou de Joseph, je suis toujours inquiet.

“ J’ai peur que la maladie de Jacques soit beaucoup plus dangereuse qu’on ne me le dit. Il a toujours eu une grande répugnance à se médicamenter. J’espère qu’à l’avenir, il ne s’exposera plus; faute de soins, à se faire clouer de nouveau au lit.

* * ”

30 juillet 1872.

“ Ma bonne mère,

“ Votre lettre et celle de Joseph m’annonçant que Jacques est dans un état presque désespéré sont pour moi comme un coup de foudre. Depuis jeudi j’ai perdu tout à fait l’appétit et le sommeil : c’est la douleur la plus cruelle qui ait encore frappé mon cœur. Jacques, ce frère qui n’a cessé de me combler de bienfaits pendant tous les jours de ma vie, est très probablement mort au moment où j’écris ces lignes. Cette pensée qui ne me quitte pas un instant, me fait un mal affreux.

“ Je n’ai personne ici à qui confier ma peine. Comme toujours je suis obligé de dévorer ma douleur en silence.

“ Vos dernières lettres me faisaient croire que Jacques était en pleine convalescence et qu’il allait partir bientôt pour la campagne. Et voilà que vos dernières nouvelles m’annoncent qu’il est à toute extrémité, car je crois bien que vous ne m’avez pas dit toute la vérité. Il faut bien se résigner à la volonté de Dieu, ma bonne mère. Mais c’est la plus rude et la plus douloureuse épreuve que j’aie encore traversée; j’ai hâte, mais j’ai peur de lire votre prochaine lettre.

“ Ma bonne vieille mère, je vous embrasse de toute mon âme.

“ Votre pauvre et bien malheureux enfant. *

* * ”

6 août 1872.

“ Ma bonne mère,

“ Oui, elle est triste, ineffablement triste, la nouvelle que vous m'apprenez. Notre cher Jacques avait déjà rendu son âme à Dieu quand vous m'écriviez qu'il était très dangereusement malade. En me cachant sa mort, vous m'avez permis de croire, pendant une semaine encore, que je n'avais pas perdu celui qui fut mon bienfaiteur pendant tous les jours de ma vie. Aujourd'hui, j'ai à pleurer et à pleurer toujours ce noble caractère, cette belle âme, qui fut la gloire et la providence de notre famille. Il est mort comme un prédestiné et l'admiration de ses concitoyens veille sur sa tombe. C'est pour moi, dans le malheur irréparable qui nous accable, une grande consolation de voir sa mémoire vénérée par tous ses compatriotes et d'avoir le droit de croire qu'il est maintenant au ciel, où Dieu lui a donné la récompense d'une vie d'épreuves et de sacrifices. Le bonheur a rarement souri aux membres de notre famille, et notre cher Jacques a compté peu de jours heureux. Comme tous les grands cœurs, ne pouvant trouver le bonheur pour lui, il a voulu le donner aux autres, et les journaux ont parfaitement résumé sa vie en deux mots : “ *Transiit*

benefaciendo.” Comme il était bon pour moi ! Pendant les dernières années que j’ai passées dans le commerce, avec quel abandon, avec quelle inépuisable générosité il mettait toutes ses ressources à notre disposition !

“ Je garderai toujours présent à ma mémoire le souvenir de la soirée que j’ai passée avec lui, le 10 novembre 1862, la dernière, hélas ! que j’ai passée au pays. Il m’annonça qu’il fallait absolument partir. Il n’eut que des paroles de bonté paternelle : pas un reproche, pas un mot amer. Avec quelle tristesse il me disait : *J’avais espéré que tu me fermerais les yeux.* Il prévoyait bien, lui, le savant jurisconsulte, que les portes de la patrie allait se refermer sur moi pour toujours. Le lendemain, le 11 (cette date fatale est aussi celle de sa mort, puisque nous l’avons perdu le 11 juillet), il me donna son *macfarlan* (pardessus) que j’ai encore et que je garderai comme une relique ; et je partis pour l’exil, le cœur brisé, brisé pour toujours, n’ayant plus aucune espérance. Je n’eus pas le courage de vous dire la vérité, ma bonne mère. Pour vous, j’allais seulement à Montréal. Mon pauvre Jacques me dit adieu dans l’entrée de la maison de la côte de Léry. Il referma la porte sur moi. Le bruit de cette porte, je l’entends encore : il me semble que c’était la barrière éternelle qui devait me séparer de ma famille, qui se refermait sur moi, comme les portes de la prison sur le condamné. Tous ces souvenirs chers et douloureux où je trouve Jacques à chaque pas, se pressent dans mon âme et me rendent inconsolable. Depuis que j’ai

reçu votre lettre qui m'annonçait que Jacques était dangereusement malade, je n'ai pas cessé d'avoir le cœur serré et l'âme pleine d'angoisses.

“ C'est aujourd'hui que je comprends toute l'horreur de l'exil. Que j'aurais voulu être à son lit de mort, et avant de recevoir son dernier soupir, lui demander pardon de toutes les douleurs que je lui ai causées ! Dieu ne m'a pas trouvé digne de cette consolation suprême ! Que sa volonté soit faite !—J'ai donné cinq francs pour des messes pour le repos de l'âme de notre cher Jacques.

“ Vous devez être bien fatiguée, ma bonne mère, et j'ai bien hâte de recevoir de vos nouvelles, afin d'être rassuré sur votre santé.

“ Joseph me dit que Jacques ne laisse pas de fortune. Il n'avait que sa maison et quatre cents louis en argent. Vous n'avez donc pas assez pour vous, ma pauvre vieille mère. Joseph me donne le conseil de me trouver un emploi. Il y a longtemps que ce serait fait, si j'étais bien portant. En ce moment, je suis moins bien, car je traverse une crise douloureuse. Si je ne puis rien trouver à Paris, ce qui est très difficile, quand on n'a pas de cautionnement, j'émigrerai soit au Brésil, soit en Australie. Dans la position que me fait la mort de Jacques, il ne me reste pas d'autre parti à prendre. C'est dans les pays nouveaux que l'on peut encore avoir le plus de chances. Avant d'en venir à cette extrémité, je ferai tout mon possible pour me placer ici.

“ Je vous embrasse de toute mon âme.

“ Votre pauvre et bien malheureux enfant.

* * *

Éprouvé par tant de malheurs, Octave Crémazie avait appris à compatir aux douleurs d'autrui. Qui mieux que lui pouvait dire avec l'héroïne de Virgile :

Haud ignara mali, miseris succurrere disco ?

La lettre suivante en offre un exemple.

13 août 1873.

“ Madame et chère parente,

“ La lettre de Joseph m'apporte une bien triste nouvelle.

“ Vous avez perdu votre frère X. J'ai gardé de celui que vous pleurez aujourd'hui, un excellent souvenir. Quand je l'ai connu, il était l'un des plus charmants garçons que l'on pût voir. Sa belle figure encadrée de cheveux blonds et illuminée par deux grands yeux bleus, est restée gravée dans ma mémoire.

“ D'une nature très sympathique, il était aimé de tout le monde. Depuis, il a connu comme tant d'autres, ces heures douloureuses de la vie qui sont une si terrible pierre de touche pour notre pauvre humanité.

“ Votre frère est mort subitement. Ces disparitions soudaines de ceux que nous aimons remplissent l'âme d'une tristesse inquiète.

“ Dans notre Canada, l'homme peut bien s'égarer dans le chemin difficile de la vie ; mais la foi reste toujours vivace au fond de son cœur. Et si, rapide

comme la foudre, la mort vient fondre sur lui, ou même si dans un accès de folie passagère, il s'est élançé vers elle, on a toujours le droit d'espérer qu'à ce moment suprême où l'âme quitte sa prison, il aura trouvé un cri de repentir et de prière qui aura désarmé la justice de Dieu. Si votre cher et malheureux frère, entré brusquement dans la mort, n'a pas eu le temps de demander au ministre de la religion le pardon de ses fautes, il nous est permis d'espérer qu'au moment où, à travers le dernier nuage de la vie, il a vu se lever l'aurore de l'éternité, il aura, lui aussi, jeté son âme à Dieu dans un cri suprême, et que ce cri répété au ciel par votre sainte mère, lui aura ouvert les portes de la miséricorde divine. Sur sa tombe prématurée, vos larmes et vos prières apporteront le souvenir, cette fleur du cœur, et l'espérance, cette fleur du ciel.

“ Recevez, madame et chère parente, avec l'expression sincère de ma profonde sympathie pour le malheur qui vous frappe, l'assurance de mes sentiments les plus affectueux.

* * ”

VI

La veille de la Toussaint 1873, j'entrais dans la petite librairie que tenait le dernier frère survivant d'Octave Crémazie, rue Buade. En m'apercevant, il me fit signe de le suivre dans l'arrière-boutique.

—Vous partez demain pour Paris, me dit-il, ne manquez pas d'aller voir Octave. Vous savez le pseudonyme sous lequel il est connu en France. Demandez Jules Fontaine, numéro 4, rue Vivienne. Je vais lui annoncer votre arrivée. Ma mère désirerait beaucoup vous voir avant votre départ.”

Quelques minutes après, j'étais rue Saint-Louis, au salon de madame Crémazie.

Je l'avais connue en des temps meilleurs. C'était alors une femme vigoureuse et forte qui portait vaillamment ses quatre-vingts ans, mais le chagrin l'avait cassée, flétrie, émaciée. J'eus peine à la reconnaître. La bonne vieille s'avança d'un pas faible et chancelant, vint s'asseoir tout auprès de moi. Elle me prit la main et me regarda avec des yeux fixes, rougis par les larmes qu'elle n'avait cessé de verser depuis dix ans. Cette figure de *Mater dolorosa* me donna un serrement de cœur.

—Vous allez revoir mon cher Octave, me dit-elle d'une voix chevrotante; ce pauvre enfant! il a bien souffert,... et moi aussi!... Que vous dirai-je pour lui? que je l'attends toujours.... Ah! vous êtes bien heureux vous; vous allez le revoir!... mais moi, à mon âge, puis-je espérer de jamais l'embrasser encore?...”

Elle n'en put dire davantage, et se couvrant la tête de son grand tablier, elle se prit à pleurer avec des sanglots à fendre l'âme.

On devine tous les chérissements dont elle me chargea pour son cher Benjamin que jamais plus, hélas! elle ne devait revoir.

A mon arrivée à Londres, je télégraphiai à Crémazie que, le lendemain, je serais à Paris. J'allai frapper rue Vivienne un peu avant l'heure qu'il m'attendait. Il n'était pas encore entré au logis. Je laissai ma carte à sa porte avec ces mots : "A cinq heures, dans le jardin du Palais-Royal."

Quelques minutes avant l'heure convenue, j'étais en faction près de la Rotonde, les yeux tournés vers le vomitoire qui ouvre sur la rue Vivienne. Je ne le distinguai pas tout d'abord parmi le groupe de passants qui le précédait : il était dans mes bras avant que j'eusse eu le temps de le reconnaître. Ce n'était plus le Crémazie dont la figure m'était familière à Québec ; vieilli, amaigri, avec un teint de cire, plus chauve que jamais, ne portant plus de lunettes, la barbe toute rasée, hormis la moustache et une impériale : c'était une complète métamorphose. Un rayon de joie inexprimable passait en ce moment comme un éclair sur son visage. Sa tenue était devenue correcte, avec un air de distinction tout à fait inaccoutumé. L'atmosphère des boulevards avait-elle décint sur ses habitudes ? Sa photographie parisienne que j'ai sous les yeux et qui me rappelle cette première entrevue, n'a rien de commun avec celle qu'a publiée l'*Opinion publique*, de Montréal.

—Depuis si longtemps que vous m'annoncez votre arrivée, vous voilà donc enfin ! Savez-vous que, depuis dix ans que je suis parti du Canada, je n'ai vu que trois compatriotes : Mgr Baillargeon lors de son voyage

à Rome, M. le grand vicaire Taschereau, aujourd'hui votre archevêque, et M. l'abbé Hamel, du séminaire de Québec! Ils n'ont fait que passer et je ne les ai vus qu'un instant; mais vous, vous n'êtes pas pressé, vous allez me rester. *Qu* de choses nous aurons à dire ensemble! Il s'est passé tant d'événements depuis que j'ai quitté le Canada!

Ce disant, il m'entraînait sous les arcades des grands bois du Palais-Royal, qui s'assombrissaient à la tombée de la nuit.

—Ah! çà, me dit-il après une longue causerie, il ne faut pas que je sois égoïste. Je suis trop heureux aujourd'hui pour ne pas faire partager ma joie avec un ami plus infortuné que moi. Demain il faut que vous alliez voir ce pauvre baron Gauldrée-Boilleau, qui est enfermé à deux pas d'ici à la prison de la Conciergerie; moi, du moins, je suis libre, mais lui, il est sous les verroux. Vous trouverez un homme exaspéré, dans un état de surexcitation qui fait peine à voir: il ne peut supporter l'idée des affronts dont on l'abreuve, il bondit d'indignation devant les flétrissures qu'on cherche à infliger à son caractère. Le vrai coupable dans cette affaire de Memphis-el-Paso, c'est le général Frémont, son beau-frère, *mais il fallait des victimes aux hommes* du quatre septembre.

Chaque matin, au retour de ma messe, que je disais à l'église de Saint-Roch, j'étais sûr de rencontrer Crémazie sous le portique de mon hôtel, à moins qu'il ne m'eût donné rendez-vous chez lui. Pour rester dans

son voisinage, j'étais descendu à l'hôtel de Normandie, situé sur la rue Saint-Honoré, entre les Tuileries et le Palais-Royal. Au sortir du restaurant, après le déjeuner que nous prenions assez souvent ensemble chez Duval, rue Montesquieu, nous nous rendions à pas lents, soit en bouquinant le long des quais, soit en longeant les boulevards, jusqu'au collège de France, où nous entendions quelques-uns des meilleurs professeurs, tantôt les cours de littérature de M. de Loménie, tantôt les savantes dissertations helléniques de M. Egger, ou bien les leçons de philosophie de M. Frank, ou encore les éblouissantes conférences de M. Arthur Boissier sur Sénèque. Les idées nouvelles que nous rapportions de ces conférences offraient au retour un thème intarissable à nos conversations, que Crémazie variait en me disant quelques-uns des incidents de sa vie d'exil. Qu'avait-il fait depuis qu'il avait dit adieu à son cher Québec ? Où était-il allé ? Comment avait-il vécu ? Je lui faisais raconter tout cela par le menu, et il s'y prêtait avec une grâce parfaite.

De New-York il s'était rendu droit à Paris, où il avait pris un petit logement, dans l'île, près l'église Notre-Dame. Les secousses par lesquelles il venait de passer arrivant surtout à la suite d'anxiétés toujours comprimées, avaient donné un choc trop violent à sa constitution pour qu'elle pût y résister : il en prit une fièvre cérébrale qui le tint pendant plusieurs semaines entre la vie et la mort. Relégué seul dans une mansarde, d'où il n'apercevait que les toitures et les chemi-

nées de Paris; abandonné de tout le monde, étendu sur un lit de camp, où il ne recevait d'autre secours que des services mercenaires, ce qu'il eut à souffrir pendant cette maladie peut se conjecturer, mais ne s'exprime pas. Les événements implacables qui l'avaient jeté sur les rivages de France apparaissaient dans son délire comme un rêve dont il ne pouvait se réveiller. Il dut probablement la vie à une connaissance d'autrefois, qui vint lui tendre la main au moment où il était loin de s'y attendre. M. Hector Bossange, dont le nom est si bien connu au Canada, ayant appris le délaissement et l'état désespéré où il se trouvait, vint le visiter et lui offrit l'hospitalité sous son toit. Dès qu'il put se traîner hors de sa chambre, M. Bossange l'emmena avec lui à son château de Citry, en Champagne, où il lui prodigua tous les soins d'une amitié qui ne s'est jamais démentie, et qui réussirent à le ramener à la vie. Cette vieille résidence des barons de Renty, avec ses constructions d'un autre âge, avec ses souvenirs séculaires qui séaient si bien à l'imagination poétique de Crémazie, avec sa société si spirituelle et enjouée, avec son parc tout plein de parfums et de chants d'oiseaux, fut une oasis enchantée au milieu du désert de sa vie. Madame Bossange l'entoura de délicatesses et de prévenances maternelles, dont il ne parlait jamais qu'avec des larmes dans les yeux. Canadienne comme lui, elle était à ses yeux tout ce qui lui restait de la patrie perdue.*

* Madame Bossange, née Fabre, est la tante de notre excellent écrivain M. Hector Fabre.

Les délassements studieux dans la bibliothèque de M. Bossange, qui l'entretenait de ses goûts de bibliophile, les promenades sous les arcades vertes du parc, précédé des petits enfants de son hôte, qui l'agaçaient en s'enfuyant sous l'ombre des sentiers soyeux, ou en égratignant de leurs petits pas le sable fin des avenues, l'exercice modéré dans les champs, parmi les vignes et les blés, où la brise rafraîchissait ses tempes brûlantes, finirent par avoir raison de ses bouleversements intérieurs. Les distractions, dont il avait besoin plus que de tout le reste et qui lui furent délicatement ménagées, firent renaître dans son âme sinon la sérénité, du moins une tranquillité relative; mais il lui resta une débilité générale et une tendance à des maux de tête qui ne lui permirent plus de se livrer à des travaux continus.

De retour à Paris, dans le morne silence de sa mansarde, il lui fallut songer à vivre et à tuer l'inexorable ennui. Il se mit en quête d'occupations compatibles avec l'état délabré de sa santé. Les emplois passagers que M. Gustave Bossange lui procura, et quelques agences particulières, sans importance, qu'il parvint à obtenir, n'auraient pu suffire à lui donner du pain, s'il n'avait reçu de continuels secours de ses frères. A part quelques mois de séjour au Havre et à Bordeaux, de rares excursions dans les provinces du centre, il vécut toujours à Paris, toujours seul, occupant un petit garni sous les toits au quatrième ou cinquième étage, tantôt dans un quartier, tantôt dans un autre, sans

amis, sans distractions, sans cesse en face de lui-même, traînant au pied le boulet de l'exilé.

Un petit carreau de papier marqué au timbre d'Amérique, que lui apportait de temps en temps le facteur, une lettre de sa mère, de ses frères ou de quelque ami de là-bas, renfermait tout ce qui lui restait de bonheur et d'espérance sur la terre. Pendant qu'il les lisait et les relisait en les arrosant de ses larmes, il se transportait dans son cher Canada et revoyait en esprit tout ce qu'il aimait, tout ce qu'il avait perdu. Mais le quart d'heure de lecture fini, la vision s'évanouissait, la nuit se refermait sur ce rayon; alors il retombait sur lui-même et se retrouvait plus seul que jamais dans son réduit désert.

Bien des fois, m'a-t-il dit souvent, si je n'avais eu une foi *canadienne*, je serais allé me pendre comme Gérard de Nerval au réverbère du coin, ou je me serais abandonné comme Henri Murger; mais quand le noir m'enveloppait de trop près, quand je sentais le désespoir me saisir à la gorge et que le drap mortuaire semblait me tomber sur la tête, je courais à Notre-Dame-des-Victoires, j'y disais une bonne prière, et je me relevais plus fort contre moi-même. Je ne suis pas un dévot, mais je suis un croyant.

— Quelles distractions vous donnez-vous?

— J'expédie ma petite besogne, quand j'en ai, et puis j'arpente l'asphalte, je flâne sur les boulevards, je bouquine pour mon frère, à qui j'expédie de temps à autre des caisses de livres pour sa librairie. Parfois je

pousse une pointe jusqu'aux barrières. Tiens, à propos, il faudra que nous allions faire une course à Belleville, afin que je vous montre ce que c'est que le peuple communard. Chemin faisant, je vous raconterai l'histoire de la prise de la caserne du prince Eugène, un épisode sanglant de la dernière guerre.

En hiver, je suis habituellement un ou deux cours du collège de France. De ce temps-ci, je m'intéresse aux leçons de M. Michel Chevalier, sur l'économie politique, et à celles de M. Maury sur l'histoire du Domaine du Roi.

Au retour, j'achète mon journal au kiosque prochain, *le Figaro*, *l'Univers*, *la Gazette de France*, etc., etc. Rentré chez moi, je lis mon journal, et puis je regarde au plafond. Ce n'est pas gai, mais ça m'emporte au pays des songes. Après tout, j'aime mon Paris, c'est la capitale de l'univers; je m'y suis toujours plu, hormis pendant le siège.

— Quoi! vous êtes resté pendant le siège de Paris?

— Mais oui; quand j'ai voulu sortir, il était trop tard; ce n'était pas divertissant. Depuis ce temps-là, mon estomac n'a pu se remettre des repas impossibles que j'ai pris, depuis le *steak* de cheval jusqu'au fricot de rats. Au centre de Paris, où j'étais, il n'y avait aucun danger: les boulets prussiens n'arrivaient pas jusque-là.

Un matin, je voulus m'aventurer du côté du Luxembourg pour voir le combat de plus près; pendant que je m'amusais à écouter le grondement du canon, un

projectile vint tomber devant moi, tuant une femme qui traversait la rue et emportant la tête d'un cheval ; j'en eus assez. La couardise des poètes ne s'est guère démentie depuis Horace, ajoutait Crémazie avec un sourire, en citant la spirituelle tirade du poète latin.

VII

Un jour, comme je suivais la rampe du quai Voltaire en admirant l'immense suite de palais qui bordent la Seine, et au delà les Champs-Élysées couronnés à l'horizon par l'arc de triomphe de l'Étoile, j'avisai à quelques pas devant moi un individu penché sur la rampe, le nez dans un livre ouvert, et dont la tournure me faisait l'effet d'Octave Crémazie. J'approchai, c'était bien lui ; je lui frappai sur l'épaule.

—Tiens, c'est vous, me dit-il, en se relevant brusquement. Regardez donc quelle belle édition de Racine : ce n'est qu'à Paris qu'on imprime comme cela. Mais, d'où venez-vous ?

—De Notre-Dame, où j'ai entendu le père Monsabré.

—J'en arrive moi aussi. C'est un merveilleux diseur ; mais la renommée de Lacordaire et de Ravignan l'écrase. Il captive toutefois son auditoire ; la nef était comble. Toute l'élite de Paris, le faubourg Saint-Germain était là ; vous avez vu cette nuée d'équipages devant le portique ? Ah ! j'oubliais ; notre ami Bossange m'écrivit hier, il nous invite tous deux à passer quelques jours à son château. En êtes-vous ?”

Le lendemain, nous étions sur la route de Meaux, nous traversions Château-Thierry, la patrie du bon La Fontaine. A la gare de Nanteuil-Sancy, M. Bossange nous attendait et nous fit, avec une grâce qui ne s'oublie pas, les honneurs de son vieux castel. Je n'avais pas vu Citry depuis 1867. Monsieur et madame Bossange n'ont guère vieilli; les années ne font qu'effleurer de leurs ailes ce couple heureux. Ils ont célébré frais et dispos leurs noces de diamant, que Crémazie a chantées en strophes inspirées par la reconnaissance et l'amitié.

Ils sont entourés aujourd'hui comme alors d'amis tels que M. de Courmaceul, gentilhomme de la vieille roche, madame Coolidge, Américaine de naissance, mais toute Française de cœur et d'esprit, petite-fille de l'ex-président Jefferson.

Nous trouvons ici tous les charmes de la vie: hospitalité cordiale, société choisie, délicieux racontars au coin du feu ou parmi les allées du parc.

M. Bossange, causeur exquis, est le digne fils de Martin Bossange, dont Jules Janin a tracé un si délicat portrait dans un de ses feuilletons. Sa vie de libraire à Paris l'a mis en rapport avec une foule d'illustrations, d'artistes, d'écrivains, dont il raconte des anecdotes, des traits de caractère, avec un sel infini qui pique vivement notre curiosité. En nous montrant le buste de Fenimore Cooper par David d'Angers, que l'artiste lui-même lui a offert en présent:

—Savez-vous, nous dit M. Bossange, que mon nom a

été immortalisé dans un des romans de Fenimore Cooper? Je n'y joue pas cependant un rôle bien glorieux. Il m'avait choisi pour son éditeur à Paris, et nous étions liés d'affaires et d'amitié, lorsqu'un malentendu, survenu à propos de droits d'auteur, mit du froid entre nous. Cooper était irrité de la prétendue injustice que je lui avais faite, et il s'en vengea dans son *Pioneer* en donnant le nom d'Hector au chien de son héros. Il s'amusa bien avec moi de cette malice, quand le malentendu fut expliqué.

La bibliothèque de M. Bossange, fruit d'un demi-siècle de collection, est une des plus précieuses qu'on puisse voir en fait de livres et de documents sur l'Amérique.

Revenu à Paris, j'eus peine à m'arracher de Crémazie pour faire le pèlerinage de Lourdes, qui était le but de mon voyage. Après un séjour à Nîmes auprès de l'abbé Bouchy, mon ancien professeur au collège de Sainte-Anne, alors précepteur chez la comtesse de Régis, et une course à travers les montagnes de la Suisse, je revins consacrer tout le reste de mon voyage à Crémazie. Avec quelle joie il salua mon retour! Il lui semblait revoir le Canada.

Jusqu'au printemps, nous fûmes inséparables; le jour, variant nos promenades d'une place ou d'un monument à l'autre, ce qui lui rappelait mille anecdotes de ce Paris qu'il connaissait sur le bout de son doigt, selon son expression ordinaire; le soir, dans sa mansarde, les pieds sur les chenets, devant sa grille où

flambait un petit feu de coke ou de fagots. Dire l'entrain et le brillant de sa conversation durant ces longues veillées ou pendant que nous cheminions du parc Monceaux au Jardin des Plantes, du Père-Lachaise au bois de Boulogne ! Il faut l'avoir entendu. Ses dix ans de souvenirs, d'impressions, d'observations, débordaient de sa mémoire avec l'impétuosité d'un torrent longtemps comprimé qui a rompu ses digues.

Il était superbe dans la discussion, surtout lorsqu'il se sentait serré de près. C'est alors qu'il déployait les ressources de son large esprit. D'une nature essentiellement française, il était Parisien pour la finesse du trait jeté à propos : il en savait la force. Quand il avait lancé les gros bataillons de son raisonnement, il attaquait avec l'arme de l'ironie, cette réserve des maîtres, et il achevait de désarmer par un franc rire,

Ce rire d'autrefois, ce rire des aïeux,
Qui jaillissait du cœur comme un flot de vin vieux.

Ceux qui ne connaissent Crémazie que par ses poésies, n'ont vu qu'une part de son génie, le côté solennel, parfois un peu poseur, grandiose, si vous le voulez, mais où le laisser-aller est naturellement absent. Sous ce rapport, sa correspondance est une révélation. Elle nous fait voir Crémazie tel qu'il était dans nos conversations, à la fois érudit et spirituel, moqueur mais avec bienveillance, aimant à mettre en saillie le ridicule et le grotesque, puis ayant de soudains retours de noire mélancolie, pendant lesquels, la main crispée sur le cœur, il semblait vouloir déchirer son vêtement

comme pour montrer sa blessure toujours saignante; et puis, laissant retomber sur sa poitrine sa tête désespérée, dans un silence qui disait le grand deuil de sa vie.

L'idée de mon départ lui faisait peur. " Hélas ! me répétait-il souvent, dans quel vide vous allez me laisser ! Depuis des mois nous avons vécu côte à côte comme des frères. Songez qu'en dix ans vous êtes le seul ami du Canada avec qui j'aie pu causer à loisir ; les autres n'ont été que des oiseaux de passage. La pensée de l'isolement dans lequel je vais être replongé me fait tourner la tête."

La veille de mon départ, après une dernière soirée chez lui, je voulus prétexter l'heure matinale du train pour abréger des adieux que je redoutais ; mais bien avant six heures du matin, il était là m'attendant devant le portique de l'hôtel. Nous montâmes en voiture ; il ne me dit presque rien durant le trajet à la gare du chemin de fer du Nord.

— Je vais aller prendre mon billet de passage, lui dis-je en arrivant, et je tâcherai de revenir vous dire adieu." Il me comprit, me serra la main à me la briser : de grosses larmes tombaient de ses yeux.

Je ne l'ai plus revu. Il le pressentait aussi bien que moi en me quittant ; cette vie de paria ne pouvait durer. Encore quelque temps, et il allait mourir, loin de son pays, loin même de Paris où l'exil lui pesait moins qu'ailleurs.

A Québec, sa pauvre mère m'attendait et eut une

journée de bonheur à écouter tout ce que lui mandait son cher Octave, à m'interroger sur ces mille riens qui font revivre les absents.

A la mort de M. Edmond Farrenc, journaliste parisien, à qui M. Luc Letellier de Saint-Just, alors ministre de l'agriculture à Ottawa, avait fait une allocation mensuelle pour continuer une série d'articles sur le Canada, qu'il avait commencée dans différents journaux, il fut question d'Octave Crémazie pour le remplacer. C'est à quoi il fait allusion dans la lettre suivante :

Bordeaux, 29 avril 1876.

“ Mon cher abbé,

“ Le courrier de ce matin m'a mis en possession de votre amicale du 8 courant.

“ Votre lettre du mois d'octobre a fait un long détour avant de me parvenir. Quand vous l'écriviez, vous lisiez mon adresse dans votre souvenir qui vous disait 4 bis, rue Vivienne, et non sur ma correspondance qui portait en tête 10 bis, *Passage Laferrière*. A cette époque, j'avais déjà quitté la rue Vivienne depuis plus d'un an. Dans l'intervalle, j'avais fait un voyage en province, de sorte que cette malheureuse lettre, après avoir été renvoyée de plusieurs Caïphes à plusieurs Pilates, ne m'a été remise qu'au moment où je quittais la capitale pour aller habiter Bordeaux.

“ Ne sachant pas à quel pays vous étiez allé demander ce climat attiédi que réclament vos yeux et que

l'hiver canadien ne saurait vous donner, je m'étais réservé de vous envoyer un bavardage quand le soleil du printemps vous aurait ramené au manoir paternel. C'est ce que je ferai bientôt, si Dieu et mes yeux le permettent, car je suis un peu logé à la même enseigne que vous sous le rapport de la vue.

“ Dans le mois de février, M. Gustave Bossange, en me remettant la lettre dans laquelle vous lui exprimiez le désir de voir continuer dans les journaux français l'œuvre commencée par M. Farrenc, m'écrivait les lignes suivantes : “ J'inclus une lettre de notre ami “ l'abbé Casgrain. Voyez le passage souligné et dites-
“ moi ce que vous penseriez de faire faire des articles
“ industriels, économiques, etc., par M. Hunter, (1)
“ qui a un goût très prononcé pour cette étude, et
“ de vous les envoyer pour que vous leur donniez un
“ peu de *fiou*. Cela *paierait* pour vous deux, et j'userais
“ de l'influence que je possède pour faire admettre ces
“ articles à divers journaux.” Je m'empressai de répondre à M. Bossange que j'étais tout à sa disposition et que je m'estimerais très heureux d'être le collaborateur de M. Hunter. Depuis je n'ai plus entendu parler de ce projet.

“ M. Cucheval-Clarigny, dont vous m'avez parlé pour ce genre de travail, est un écrivain fort connu et jouissant d'une plus grande notoriété que feu M. Farrenc.

(1) M. Hunter, commis principal de M. Bossange, offrait de faire des articles sur le Canada dans les journaux de commerce.

Je regrette de ne pas être à Paris, ce qui me prive du plaisir d'aller le voir suivant votre désir. M. Bossange, qui connaît parfaitement notre pays, pourra certainement donner au successeur de M. Farrenc tous les renseignements désirables. Je ne sais pas quand je retournerai à Paris, ni même si j'y retournerai. Je suis, en ce moment, comme l'oiseau sur la branche. Il se pourrait que, dans un mois, les affaires m'appelaient au Havre, peut-être même hors de France. J'avais un instant rêvé que la collaboration avec M. Hunter que m'offrait M. Bossange, m'aurait, avec quelques autres petits travaux, permis d'aller habiter de nouveau la capitale. Je vois que je ne peux plus compter sur cette éventualité. Sur ces bords enchanteurs de la Garonne, comme disent ces blagueurs de poètes méridionaux, j'ai plus souffert du froid que dans notre hiver à jamais mémorable du siège de Paris. Le printemps ne vaut pas mieux que l'hiver; aujourd'hui, 29 avril, nous avons un vent froid, un ciel gris, comme dans le mois de novembre."

"Votre toujours dévoué

* * "

De tous ceux qui lui ont gardé souvenir, personne ne lui fut plus sympathique que M. Ouimet, ministre de l'instruction publique de la province de Québec. Apprenant la vie précaire que Crémazie menait en France, il me pria de lui écrire.—Le gouvernement de la province, me dit-il, a l'intention de fonder dans

les paroisses des bibliothèques publiques à l'instar des bibliothèques communales établies en France, ce qui exigera une agence à Paris. Cette agence ne pourrait-elle pas être confiée à Crémazie ?

Voici sa réponse.

Citry, ce 18 février 1877.

“ Mon cher abbé,

“ Combien je vous dois de reconnaissance pour l'intérêt que vous ne cessez de me porter. La proposition que vous avez faite à mon frère est une nouvelle preuve de la sympathie que vous m'avez toujours témoignée. Je ne pense pas qu'il puisse y avoir danger pour moi à faire connaître à l'honorable M. Ouimet le lieu de ma retraite et le nom sous lequel je m'abrite. Je vous laisse donc carte blanche pour traiter cette affaire et je ratifie d'avance tout ce que vous ferez.

“ Je suis depuis quinze jours au château de notre ami commun. Je parle souvent de vous avec M. Bossange, qui vous tient en haute estime et me charge de le rappeler à votre souvenir. Vous devez vous rappeler la vieille madame Brown qui, au temps jadis, rompit avec vous une lance théologique qui vous amusa tant. Elle est morte jeudi, à Paris, chez M. Gustave, à l'âge de 86 ans. Nous l'avons enterrée hier à La Ferté-sous-Jouarre.

“ Je retournerai à Paris dans les premiers jours de mars.

“ Depuis deux mois, je souffre beaucoup de la vue.

Quand je serai en meilleurs termes avec mes yeux, je vous écrirai une longue lettre, dans laquelle je bavarderai tout à mon aise. En attendant, je vous renouvelle l'expression de ma reconnaissance pour ce que vous avez déjà fait et ce que vous voulez bien encore faire pour moi.

“Croyez-moi, mon cher abbé,

“Votre tout et toujours dévoué

* * ”

Cette note fut bientôt suivie de la lettre suivante :

Paris, 6, rue Papillon, 30 avril 1877.

“Quand je vous écrivais, le 16 du précédent mois, je n'étais pas encore en possession de votre amicale du 29 mars, qui ne m'est parvenue que le 20 courant.

“Menacé d'une nouvelle attaque d'érysipèle, j'ai été fort malade ces jours derniers, ce qui m'a empêché de vous répondre par le courrier canadien de la semaine précédente. Comme je ne connais pas la somme que les municipalités consacreront aux bibliothèques communales, il me serait assez difficile de faire une liste.

“J'écris aujourd'hui à l'honorable M. Ouimet pour lui demander :

“1° De vouloir bien me fixer sur le chiffre approximatif de la somme destinée à l'achat d'une bibliothèque communale ;

“2° De me faire savoir si ces bibliothèques devront

se confondre avec les bibliothèques paroissiales qui existent déjà dans un certain nombre de localités, ou si elles devront avoir leur existence propre à côté de ces dernières.

“ J’ai besoin de ce dernier renseignement, car, dans le premier cas, je pourrais négliger les livres religieux, les bibliothèques paroissiales étant principalement composées d’ouvrages de cette catégorie; dans le second cas, j’aimerais à connaître la part que je devrais faire à l’élément religieux. Les calculs que j’ai faits me permettent de donner, dès aujourd’hui, à M. Ouimet le prix de revient des livres qui devront composer les bibliothèques communales.

“ Je laisse à M. Ouimet le soin de fixer lui-même la rémunération qu’il jugera à propos de m’accorder. J’ai bien hâte d’être tout à fait bien, afin de pouvoir vous envoyer une longue *jase*.

“ Je ne manquerai pas de vous rappeler au souvenir de la famille Bossange.

“ Croyez-moi, mon cher ami,

“ Votre très reconnaissant et dévoué

* * ”

Malheureusement, les difficultés financières de la province de Québec mirent à néant ces beaux projets. La mauvaise étoile du poète devait le suivre jusqu’à la fin.

Il est allé mourir au Havre, en face de cet Océan qu’il ne pouvait plus franchir.

Isolé dans sa vie, isolé dans sa mort,

il a bu jusqu'à la lie la coupe amère de l'exil ; et il a emporté avec lui la cruelle pensée que sa patrie ne lui donnerait pas même l'aumône d'un tombeau : cette patrie qu'il avait tant aimée et qu'il avait chantée en si beaux vers.

Il nous faut quelque chose, en cette triste vie,
Qui nous parlant de Dieu, d'art et de poésie,
Nous élève au-dessus de la réalité ;
Quelques sons plus touchants, dont la douce harmonie,
Écho pur et lointain de la lyre infinie,
Transporte notre esprit dans l'idéalité.

Or, ces sons plus touchants et cet écho sublime
Qui sait de notre cœur le sanctuaire intime,
C'est le ciel du pays, le village natal ;
Le fleuve au bord duquel notre heureuse jeunesse
Coula dans les transports d'une pure allégresse ;
Le sentier verdoyant où, chasseur matinal,

Nous aimions à cueillir la rose et l'aubépine ;
Le clocher du vieux temple et sa voix argentine ;
Le vent de la forêt glissant sur les talus,
Qui passe en effleurant les tombeaux de nos pères
Et nous jette, au milieu de nos tristes misères,
Le parfum consolant de leurs nobles vertus.

Un quart de siècle auparavant, Crémazie avait prophétisé sa propre destinée lorsqu'il avait dit :

Loin de son lieu natal, l'insensé qui s'exile,
Traîne son existence à lui-même inutile.
Son cœur est sans amour, sa vie est sans plaisirs.
Jamais, pour consoler sa morne rêverie,
Il n'a devant les yeux le ciel de la patrie,
Et le sol sous ses pas n'a point de souvenirs.

A sa dernière heure, il n'a pas même eu la consolation de voir un seul de ses compatriotes à ses côtés ;

une main étrangère lui a fermé les yeux. Fidèle à son malheur jusqu'à la fin, la famille Bossange a été la dépositaire de ses dernières volontés et a suivi sa dépouille mortelle au cimetière. Dans vingt ans, personne peut-être ne pourra indiquer le lieu où il repose. Plus malheureux que Gilbert, il a pu dire comme lui:

.....Sur ma tombe où lentement j'arrive,
Nul ne viendra verser des pleurs.

Seize années d'exil ont expié ses fautes: l'avenir pardonnera à l'homme en faveur du poète. Il a dit de Garneau, dont la destinée a été incomparablement moins amère que la sienne: " Qui peut dire de combien de déceptions, de combien de douleurs se compose une gloire! "

L'ABBÉ H. R. CASGRAIN.

Rivière-Ouelle, 15 juillet 1881.

A. GÉRIN-LAJOIE

D'APRÈS SES MÉMOIRES

“ Ottawa, la jeune cité qui a encore un pied dans la forêt, la ville des *chantiers*, l'hôtellerie des *voyageurs* et la capitale de la confédération canadienne; Ottawa n'est pas sans charmes pour le visiteur, même après une excursion à Montréal et à Québec. Cette petite ville a une physionomie propre et bien caractérisée; favorisée par la nature, elle est couronnée d'un monument qui ferait l'orgueil de plus d'une cité européenne.

“ Je faisais cette réflexion, l'an passé, en parcourant pour la première fois les rues de la ville. Les caprices de la promenade m'avaient conduit au bord de la chute du Rideau et je m'y étais arrêté pour contempler à mon aise l'agréable panorama qui, de cet endroit, se déroule sous les yeux.

“ A mes pieds, tombait perpendiculairement la nappe d'eau blanche, si régulière qu'on eût dit un rideau tiré sur la rive. Au bas de l'escarpement coulaient, impétueuses, les vagues fauves de l'Ottawa, gonflé par les eaux du printemps. La vue remontait

de là jusqu'au pont et aux rapides, dont les flots de neige, bondissant de rochers en rochers, comme une furie échevelée, se précipitaient dans les Chaudières. Les sourds grondements des chutes, mêlés aux bruits stridents des scieries, montaient jusqu'à nous avec les rafales de la brise. Les deux rives boisées de la rivière se découpaient en arêtes vives et gracieuses sur l'azur éclatant du ciel. A gauche se prolongeait, en serpentant jusqu'à l'horizon, la falaise escarpée sur laquelle est assise la ville d'Ottawa.

“ Mais l'objet qui attire l'attention, qui finit toujours par fixer les regards, c'est le palais législatif, dont les masses imposantes, appuyées sur la plus haute éminence, et surmontées de leurs aiguilles et de leurs toitures gothiques, dominant tout le paysage.

“ Pendant que je communiquais mes impressions à mon compagnon de flânerie, nous vîmes apparaître, de l'autre côté du Rideau, deux promeneurs, un monsieur et une dame, accompagnés de leur enfant, qui vinrent s'asseoir en face de nous, au bord de la chute, sur un gradin naturel formé par le rocher.

“ Il y avait un tel air de sérénité et de bonheur sur les figures de ces deux époux qui s'amusaient à voir jouer leur enfant à leurs pieds, qu'on se sentait heureux rien qu'à les regarder.

“ L'homme était petit, bien pris des épaules, le corps long et les jambes courtes, ce qui le faisait paraître, lorsqu'il était assis, d'une taille moyenne. Il avait les cheveux, les favoris et les yeux bruns, une

forte moustache d'une nuance plus claire ; rien de saillant dans les traits encadrés dans une figure ronde. Cependant, avec cette apparence ordinaire, cette physionomie avait un charme qui ne pouvait provenir que d'une âme exquise ; son regard et son sourire étaient d'une douceur inexprimable, et le timbre de sa voix, dont je ne saisissais qu'un murmure indistinct, paraissait aussi doux. En un mot, mon attention avait été entièrement captivée par l'air et les manières pleines de bonté et de bonhomie de cet étranger.

—Le connaissez-vous, demandai-je à mon compagnon ?

—Comment, dit-il, mais c'est M. Gérin-Lajoie, le bibliothécaire du Parlement !

—Ah ! son nom et ses écrits me sont connus depuis longtemps ; mais je n'avais jamais eu l'avantage de le rencontrer.

—Il ne faut pas que vous quittiez Ottawa sans faire sa connaissance. Soyez chez moi demain à dix heures, et j'irai vous présenter à lui, à la bibliothèque."

Plus d'un lecteur se rappellera sans doute ce petit tableau tracé, il y a déjà assez longtemps, et qui servait de préambule à une notice sur M. Gérin-Lajoie. Nous l'avons reproduit en tête de la biographie que nous lui consacrons, parce qu'il nous le représente sous son vrai jour et dans le milieu où nous l'avons vu nous-même, dans ses dernières années, vivant réellement d'une vie calme et douce comme une idylle.

Gérin-Lajoie occupe une place à part dans notre littérature. Doué d'un talent précoce, déjà connu même avant la fin de son cours classique, qu'il termina à l'âge de dix-neuf ans, il aurait pu aspirer à devenir le plus brillant de nos littérateurs : il ne l'a pas voulu. Il a mieux aimé en être le plus utile. Cette pensée a toujours été son rêve, l'ambition de sa vie, l'unique but de tous ses travaux. *Jean Rivard*, le meilleur de ses écrits, si bien apprécié par les esprits sérieux, n'a pas été compris des lecteurs frivoles, parce que ceux-ci ne pouvaient s'élever à la hauteur où Gérin-Lajoie s'était placé.

Né avec un caractère désintéressé et philanthropique, il s'est appliqué toute sa vie à développer en lui ces qualités si rares. Il en avait fait son étude constante, et (ce qui paraîtra étrange à bien des lecteurs) il avait pris l'habitude, depuis sa sortie du collège, de tenir un journal où il faisait en quelque sorte l'examen de sa conscience, pour apprendre à mieux se connaître, à se corriger et à reproduire en lui-même, autant qu'il le pouvait, son idéal de philanthrope chrétien. Ces mémoires, entièrement inédits, que nous avons sous les yeux, achèvent de le faire connaître dans ce beau caractère. Notre tâche sera bien facile ; car nous n'aurons, la plupart du temps, qu'à citer ses *Mémoires*, où il se peint lui-même bien mieux que nous ne saurions le faire.

Il est vrai que le seul projet de livrer à la publicité un journal intime, a dû éveiller chez ceux qui étaient

les dépositaires de ce précieux héritage, des scrupules auxquels nous-même nous avons eu quelque peine à nous soustraire. Bien des fois notre attention s'est arrêtée avec une sorte d'anxiété sur les paroles que Gérin-Lajoie a placées en tête de ses *Mémoires*, qu'il tenait soigneusement sous clef et qu'il n'a jamais lus qu'à sa famille et à quelques amis : " Les confidences contenues dans ce cahier, dit-il, n'ont été écrites que pour mon utilité et pour l'instruction de mes enfants. Elles sont si intimes que si je n'ai pas le bonheur de laisser de postérité, elles devront disparaître avec moi."

Cette injonction semblait péremptoire ; mais des conseils et des considérations d'un ordre plus élevé nous ont décidé à rompre le sceau qui en défendait l'accès. Elles renferment, en effet, des enseignements trop utiles, et de trop sages leçons pour que nous soyons justifiable d'en priver un public qui saura les apprécier. Au reste, nous ne pourrions qu'en donner des extraits ; car leur entière publication formerait la matière de plus d'un volume.

" Mon but, en écrivant ces *Mémoires*, dit-il, est de laisser à mes enfants un souvenir du jeune temps de leur père. Je veux leur dire ce que j'ai fait, et ce que j'aurais voulu faire. Je leur ferai connaître mes regrets, afin qu'ils se les épargnent à eux-mêmes. Ils profiteront ainsi de mes erreurs et pourront tirer de ces lignes incohérentes des conseils qui serviront à les guider dans les sentiers difficiles que rencontre le jeune homme au début de sa carrière."

Après avoir cité le témoignage d'un auteur américain sur l'utilité de pareils *mémoires*, Gérin-Lajoie ajoute :

“ Il n'y a rien de tel qu'un journal pour conduire à la connaissance intime de soi-même, de son caractère, de ses défauts... J'espère par ce moyen, qu'avec le temps, je parviendrai à m'améliorer.”

Ces réflexions, si pleines de sens et de maturité, sont celles d'un jeune homme à peine âgé de vingt-deux ans, livré à lui-même depuis son entrée dans le monde et déjà engagé dans les luttes du journalisme. Elles laissent voir ce qu'il deviendra plus tard.

Antoine Gérin-Lajoie naquit le 4 août 1824, à Sainte-Anne d'Yamachiche, district des Trois-Rivières, communément appelé Machiche, mot dérivé de l'algonquin *owabmachés*, qui signifie *rivière à la vase*, la rivière de Machiche étant en effet fort boueuse.

“ La maison où j'ai reçu le jour est située à trois quarts de lieue de l'église, sur le grand chemin, dans un joli endroit appelé “les petites terres.” La terre paternelle, au milieu de laquelle est bâtie la maison, s'étend d'un bout jusqu'au lac Saint-Pierre, de l'autre jusqu'à un bois superbe formé en partie d'érables et de planches.”

C'est là que Gérin-Lajoie a passé les douze premières années de sa vie ; et le souvenir de ces lieux champêtres et poétiques a laissé dans sa mémoire une impression ineffaçable.

Son bisaïeul, qu'on nommait Jean Jarrin ou Gérin,

vint au Canada vers 1750. Il paraît, d'après les renseignements qu'Antoine a pu recueillir, qu'il était sergent dans un des régiments envoyés par la France pendant la guerre qui se termina par la perte du Canada.

Jean Gérin avait été présent au siège de Québec. Après la capitulation de cette ville, il résolut de s'établir dans ce pays, malgré l'avenir sombre qui se préparait. Dans ce dessein, il se rendit à Machiche, presque inhabitée à cette époque, et y fit choix d'un lot de terre qui est resté jusqu'à ces dernières années aux mains de ses descendants.

C'était un homme excessivement gai, un boute-train et un *faiseur de tours*, comme on dit dans nos campagnes, ce qui lui avait mérité à l'armée le surnom de "Lajoie," qui a passé de père en fils jusqu'à la génération actuelle. On cite encore de lui dans le canton une foule de mots plaisants et de petites malices dont on lui attribue la paternité.

D'après ces faits, Gérin-Lajoie avait longtemps cru que son bisaïeul était originaire de la Gascogne, mais en feuilletant plus tard les registres de la paroisse d'Yamachiche, il trouva, à la date du 6 octobre 1760, le mariage de Jean Jarrin, fils de Joseph Jarrin et de Marie Courtin, ses père et mère, de la paroisse des Échelles, dans le diocèse de Grenoble, et de Madeleine Grenier, fille de Joseph Grenier et de Marie Gélinas, de la paroisse d'Yamachiche.

Jean Gérin continua à cultiver sa terre jusqu'à la

fin de sa vie et mourut dans les premières années de ce siècle.

De son mariage étaient nés trois fils : Joseph, André, aïeul de l'auteur, et Alexandre.

Les descendants de cette famille sont aujourd'hui très nombreux.

André Gérin, ou plutôt Lajoie, nom sous lequel il était habituellement désigné, avait succédé à son père sur le bien paternel, et avait épousé, le 27 septembre 1790, demoiselle Rivard de La Glanderie, d'une famille importante de la paroisse de Saint-Léon qui faisait alors partie de celle de la Rivière-du-Loup.

“ Quoique mon grand-père n'eût pas eu l'avantage de recevoir l'instruction même la plus élémentaire, il était cependant, d'après tout ce que j'en ai entendu dire, un homme intelligent et très entreprenant. Par son industrie, son activité et son talent pour les affaires, il devint en peu de temps un des plus riches cultivateurs de la paroisse ; et quoiqu'il soit mort jeune, il put donner à tous ses enfants des positions aisées. Ses trois garçons furent bien établis et ses cinq filles se marièrent avantageusement. Ma grand'mère, dont je ne puis me rappeler le souvenir sans attendrissement, était d'une sensibilité exquise et d'une piété exemplaire. Elle était très petite et délicate. Son seul plaisir était de soigner les malades, de faire l'aumône aux pauvres, de consoler les malheureux et de prier Dieu.

“ Elle est morte le 5 juin 1845. Je me souviens

qu'elle avait pour moi une vive affection et que son plus grand bonheur eût été de me voir prêtre.

“ Mon père est né le 4 juillet 1801. Il est de taille moyenne. * Je lui ressemble beaucoup pour la forme du corps, mais il a le nez aquilin et le teint plus blanc que moi. Sa santé, forte dans le principe, est devenue très délicate par suite d'extravagances qu'il a commises dans sa jeunesse. Il était toujours trop ardent au travail, et les imprudences dont je parle n'ont toujours été que des excès de zèle et de courage. Il est né avec un talent particulier pour la mécanique. Quoiqu'il n'ait jamais fait aucun apprentissage, et qu'il n'ait exercé régulièrement aucune branche d'industrie, il est extrêmement habile en tout ce qui se rattache aux ouvrages d'artisan. C'est ordinairement lui qui donne le plan des maisons et autres bâtiments qui se construisent dans le canton, surtout lorsqu'il s'agit de loger quelque pauvre. Son talent pour le calcul est surprenant. J'étais toujours stupéfait, lorsque faisant mes mathématiques au collège, je le voyais résoudre, en un instant et de mémoire, des problèmes que je lui proposais sur les équations. Il ne sait pourtant que juste lire et écrire; car de son temps les écoles dans nos campagnes étaient rares, et les bons instituteurs l'étaient encore plus.

“ Il a épousé, le 12 août 1822, mademoiselle Marie Aimable Gélinas, fille de Joseph Baptiste Gélinas,

* Ce passage des *Mémoires* a été écrit en 1849.

cultivateur influent de la paroisse d'Yamachiche. Elle pouvait avoir à cette époque dix-huit ou dix-neuf ans. Ma mère est une femme excessivement sensible. La moindre émotion lui fait venir les larmes aux yeux. Elle ne peut raconter aucun trait de vertu sans pleurer. Elle est pieuse sans affectation et possède toutes les vertus et toutes les qualités que l'on peut désirer dans une femme de ménage. Elle a beaucoup de talents naturels ; possède une mémoire heureuse, une belle et douce imagination, un jugement sûr qui en eussent fait une femme brillante, si elle eût été instruite. Mais son instruction se borne, comme celle de mon père, à la connaissance de la lecture et de l'écriture. Il ne peut y avoir personne avec qui je sympathise plus qu'avec ma mère. Je puis passer des journées entières à m'entretenir avec elle. Elle devait être une jolie jeune fille dans son temps ; mais les qualités de son cœur et de son esprit devaient faire oublier ces charmes extérieurs.

“ J'ai souvent entendu dire à ma mère que jamais, depuis le jour de son mariage, une seule parole n'est échappée à mon père qui fût de nature à lui causer la plus petite peine. De son côté, elle a toujours aimé son mari de l'affection la plus vive, et chaque instant de sa vie est consacré à son bonheur et à celui de ses enfants...

“ La famille Gélinas, à laquelle je me rattache par ma mère, est originaire de la Saintonge et une des plus anciennes du pays. Dans le recensement des ha-

bitants de la Nouvelle-France, fait en 1666, on trouve comme habitant les Trois-Rivières, le nommé Étienne Gélinau, âgé de 42 ans, et son fils "Jean," âgé de 20 ans. Plus tard, dans le recensement de 1681, on remarque au cap de la Madeleine, près des Trois-Rivières, le nommé "Jean Gélinas," âgé de 37 ans, marié à Françoise de Charmenil, âgée de 29 ans et ayant déjà quatre enfants, Étienne, Benjamin, Françoise et Anne. Suivant un usage répandu, il paraît, parmi les premiers colons de ce pays, le premier garçon fut appelé simplement Gélinas, le second fut surnommé Bellemare, le troisième Lacourse, etc., et ils sont devenus les souches de familles aujourd'hui connues sous ces différents noms, quoique se rattachant tous au même tronc.

" Mon grand-père, Joseph Baptiste Gélinas, qui est mort en 1852 à l'âge avancé de 88 ans, descendait d'Étienne Gélinas. La famille de ce nom est fort répandue dans le district des Trois-Rivières. Mon grand-père seul, lorsqu'il mourut, laissait après lui environ cent cinquante enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants."

La famille des Gélinas n'a pas dégénéré dans le ménage de Gérin-Lajoie, père d'Antoine, car il n'a pas eu moins de dix-huit enfants. Le premier étant mort en naissant, Antoine, venu ensuite, a toujours été regardé comme l'aîné.

Dès son enfance, il se fit remarquer par son intelligence et son goût pour l'étude. A ces qualités il joi-

gnait une sensibilité si vive et un naturel si compatissant qu'on le voyait fondre en larmes à la moindre peine dont il était témoin. Timide jusqu'à la sauvagerie, il s'enfuyait et se cachait dès qu'il voyait venir quelque visiteur.

Le développement hâtif de ses facultés le portait à la réflexion et le rendait souvent rêveur. Sa grand-mère lui demandait alors s'il pensait à se marier : " Si je n'y pensais pas déjà, ajoute plaisamment Lajoie, je devais y penser longtemps, plus tard, avant de m'y décider."

Après avoir éclipsé tous ses compagnons à l'école primaire du village, il prit quelques leçons de latin chez un M. Caisse, instituteur instruit, qui s'intéressa au progrès de son élève. Ce fut à cette époque que Gérin-Lajoie rencontra dans le clergé, comme au reste bien d'autres Canadiens distingués, un homme intelligent et dévoué qui comprit son talent, l'encouragea, s'appliqua à le développer dans l'espérance d'en faire un citoyen utile à son pays.

" Un jour (j'avais alors treize ans), M. Dumoulin, curé d'Yamachiche, m'amena chez lui, et après m'avoir fait promener longtemps avec lui dans son jardin en me faisant des questions sur toutes sortes de sujets, questions auxquelles je répondais avec toute la simplicité et la naïveté d'un enfant, il me dit que je devrais aller au collège, et de déclarer à mon père que s'il voulait m'y envoyer, lui, M. Dumoulin, paierait, chaque année, le premier trimestre de ma pension.

“ Mon père consentit volontiers à cette proposition, et m’envoya la même année (septembre 1837) au collège de Nicolet, où j’entraî bravement en syntaxe. Mais je me trouvai bientôt fort embarrassé. Je n’avais jamais vu un dictionnaire, et je ne savais pas comment m’y prendre pour chercher les mots ; je n’avais jamais fait ni version, ni thème, et je n’étais guère en état de lutter avantageusement avec les autres élèves de ma classe. Aussi, dans le premier thème que nous fîmes, le régent me nota cinquante fautes, ce qui ne me laissa qu’un seul mot correct. Nous étions vingt et un dans ma classe. Pendant les deux premières semaines, je fus le vingt et unième ! Cela m’humiliait d’autant plus que jusque-là, aux écoles de ma paroisse, j’avais presque continuellement été à la tête de mes classes. Mais j’avais beaucoup d’émulation et je me mis à travailler avec ardeur. Enfin, la troisième semaine, je fus le sixième. Ce progrès me donna du courage et me fit faire de nouveaux efforts. Le reste de l’année, j’occupai généralement une des premières places et j’obtins plusieurs prix.”

Gérin-Lajoie continua ses études avec un succès toujours croissant, et fut bientôt reconnu pour l’élève le plus brillant qu’on eût vu jusqu’alors à Nicolet. Dès la fin de son année de belles-lettres, il versifiait avec une facilité étonnante. L’étude était devenue pour lui presque une fureur, selon sa propre expression, et il avait lu tout d’une haleine le *Cours de littérature* de Laharpe et plusieurs classiques français.

“ Je passais tous mes jours de congé à lire ou à écrire des vers. Delille fut alors mon poète favori ; sa sensibilité me faisait venir les larmes aux yeux. Je m'épris d'une amitié si vive pour ce poète que lorsque, plus tard, je lus le récit de sa mort, je ne pus m'empêcher d'éclater en sanglots. Je passais une grande partie de mes récréations à rêver sous les arbres ou au bord des ruisseaux. J'adorais la nature et un des plus beaux spectacles pour moi était de voir coucher le soleil. .

“ Pendant les vacances qui suivirent mon année de belles-lettres, j'avais rassemblé toutes mes pièces de poésie, et j'en avais formé un petit volume que je gardais comme les yeux de ma tête. Je ne les avais jamais lues à qui que ce fût. J'étais à cet égard d'une discrétion singulière. J'en composais chaque jour, mais personne ne les voyait...

“ A mon arrivée au collège, cette année, un écolier de mes amis m'annonça, pour premier bonjour, que son frère, prêtre à Québec, avait lu une de mes pièces de poésie pendant la vacance. Cette nouvelle fut pour moi comme un coup de foudre. Je m'informai, je pressai, j'interrogeai ; enfin j'appris que la pièce en question était un petit poème intitulé : *Un déjeuner au collège*, dans lequel figuraient, comme acteurs, plusieurs écoliers que je désignais par leurs noms propres. La pièce était loin d'être achevée. Je frissonnais de tous mes membres, et, dans mon désespoir et ma honte, j'allai sur-le-champ détruire mon petit volume de vers,

“ Jurant, mais un peu tard, qu'on ne m'y prendrait plus.

J'étais presque déterminé à ne plus faire de vers. J'interrogeai longtemps pour savoir comment on avait pu mettre la main sur ce malheureux petit poème que je considérais comme la cause de mon déshonneur. J'appris, un an plus tard, que mon manuscrit avait été copié par un régent pendant la nuit, à la demande spéciale du directeur, qui voulait savoir comment je faisais les vers. Ce régent en avait donné plusieurs copies à ses amis de Québec, de sorte qu'au bout de quelques mois, elle se trouvait connue de presque tous les anciens élèves de Nicolet, qui aimaient à y retrouver quelque chose des mœurs du collège.

“ Ce premier contretemps que j'éprouvai en littérature eut l'effet de me faire étudier la prose avec plus d'ardeur.”

La biographie de Gérin-Lajoie que nous avons citée plus haut dit de lui en parlant de cette époque :

“ Il était à peine sorti de l'enfance que la muse de la poésie chantait à son oreille des vers qui coulaient de sa veine facile comme l'onde de la fontaine.

“ Outre une foule de pièces fugitives, il écrivit, à l'âge de dix-huit ans, sa tragédie canadienne, *le Jeune Latour*, qui fut représentée au collège de Nicolet, et imprimée plus tard dans le *Répertoire national*.

“ Parmi bien des déféctuosités, des inexpériences, il y a dans cette pièce des scènes bien frappées, des mouvements de passion qui surprennent chez un adolescent, auquel le théâtre était complètement étranger, et qui n'avait eu sous les yeux que de rares modèles.

“ Le passage de M. Lajoie au collège de Nicolet a fait époque dans le passé de cette institution.

“ Un jour, durant le grand silence de l'étude, il entendit gronder le canon de Saint-Denis et de Saint-Eustache, les cris lointains de la révolution de 1837 parvenaient jusqu'à son oreille. Les victimes de l'échafaud pendaient à la corde fatale; et il vit passer sur le fleuve les déportés canadiens qu'on traînait enchaînés sur la terre d'exil. Alors il détacha sa lyre suspendue aux grands pins de Nicolet, et il chanta, en pleurant, cette naïve ballade, si émue, si touchante dans sa simplicité, qu'elle est devenue la plus populaire de nos chansons canadiennes, puisque *la Claire fontaine* est d'origine française :

Un Canadien errant, etc.

“ Partout où il y a des Canadiens errants (hélas ! on en compte un demi-million !) la ballade du poète nicolétain retentit et rappelle aux exilés la patrie perdue. On l'a entendue fredonnée dans les rues de Paris, et elle a réveillé les échos des montagnes Rocheuses. Est-il un coin de l'Amérique du Nord où elle n'a pas été chantée ?”

Parmi les professeurs de Nicolet se trouvait un homme d'un rare esprit, d'une plus rare érudition, et d'un cœur plus rare encore, l'abbé Ferland, l'aimable auteur de ces récits qui se nomment *le Labrador*, *l'Histoire de Gamache*, *la Gaspésie*, etc. ; sans parler d'une *Histoire du Canada* qui l'a placé au premier rang parmi nos annalistes. L'abbé Ferland, directeur des

écoliers, fit de Gérin-Lajoie son ami plus encore que son élève : il l'éclaira de ses conseils, l'échauffa de son patriotisme et lui communiqua quelque chose de son désintéressement sacerdotal.

Ce fut sous ses auspices que Gérin-Lajoie fonda parmi les élèves, une *Société littéraire et de discussion* qui existe encore à Nicolet, où elle a exercé la plus heureuse influence sur les études.

Il est assez curieux de lire dans quelle disposition d'esprit Gérin-Lajoie termina son cours classique. Aimé et admiré de ses condisciples, parmi lesquels il ne comptait que des amis, choyé de ses maîtres dont il était l'orgueil, déjà signalé par les feuilles publiques comme une des espérances de l'avenir, pouvait-il échapper aux illusions, aux rêves de gloire et de fortune ?

“ J'étais bercé d'espérances chimériques, je faisais des rêves ambitieux, je voulais servir mon pays, lui consacrer une vie active et pleine d'un dévouement filial. Car, dès le moment que mon caractère commença à se développer, je sentis mon cœur battre au seul nom de patrie. Combien de fois, alors que je ne comptais encore que quinze ou seize ans, n'ai-je pas, le soir, dans mon lit, versé des larmes silencieuses sur le sort de ce pauvre Canada ! Oh ! quelle sollicitude ses destinées excitaient dans mon jeune cœur ! Je l'aimais de l'amour le plus désintéressé, et tout enfant que j'étais, j'eusse volontiers sacrifié ma vie pour son bonheur. Pendant toutes mes études, je n'eus pas d'autre amante que

cette chère patrie ; mes chants ne roulaient que sur elle, mes poésies de toutes sortes lui étaient consacrées. Dès lors je me suis dit : j'embrasserai l'état qui m'offrira le plus de chance d'être utile à mes compatriotes, pendant les quelques années que j'aurai à passer sur la terre. Puis je bâtissais dans mon imagination un avenir qu'eût envié l'homme le plus indifférent. Ne connaissant rien du monde, je n'en étais que plus à l'aise pour bâtir des châteaux en Espagne. Mais pour la réalisation de tous mes rêves de jeune homme, je comptais sans la fatale nécessité de gagner sa vie. Oh ! que l'on est heureux au collège d'ignorer ce que c'est que l'argent ! Élevé sous ces toits paisibles dans l'ignorance de toutes les choses de la vie, l'enfant se livre avec insouciance à ces jouissances de l'esprit qui constituent le bonheur le plus pur. Tout lui semble beau dans le monde, tout lui semble riant. O illusion ! que ne dures-tu toujours !

“ Cette fatale nécessité de travailler pour vivre a fait le tourment d'une grande partie de mon existence. Elle a ruiné ma santé, tué mon imagination. Avec quelque fortune, j'eusse été hardi, actif, plein de gaieté et d'ambition ; sans argent, j'ai été timide, morose, n'osant rien entreprendre, craignant même de me montrer dans la société !

“ Mais ce n'est pas ici le moment de raconter mes déboires. Le récit des premières années que j'ai eu à passer dans le monde fera connaître une partie des traverses que doit surmonter le jeune homme sans fortune qui veut étudier une profession.

“ Mon cœur et mon esprit ont eu à passer par bien des phases différentes avant d'arriver où ils en sont aujourd'hui.....

.....

Décidé à faire la conquête d'une robe d'avocat, Gérin-Lajoie profita de l'offre que lui faisait un de ses anciens amis de collège, admis depuis quelques mois à la pratique de la loi à Montréal, de le prendre sous brevet, tout en le laissant libre d'employer à son gré les années de son stage, et il résolut d'aller d'abord passer deux ans aux États-Unis.

Son but principal était d'y étudier l'anglais et de gagner une somme suffisante pour lui permettre de continuer ses études légales ; mais beaucoup d'autres projets chimériques lui passaient par la tête. Par exemple, il devait au bout de quinze ou dix-huit mois, s'embarquer pour l'Europe où il s'appliquerait à étudier la politique et la littérature. L'idée littéraire marchait à côté de l'idée politique. A Paris, il étudiait le journalisme, puis il revenait au Canada, avec une vaste somme de connaissances en tous genres. Alors il fondait un journal français à Montréal ou à Québec et prenait une part active à la politique de son pays, en ne travaillant toujours que pour l'honneur et la gloire.

“ Je me complaisais, ajoute-t-il, dans ces rêves que mon défaut d'expérience me faisait croire réalisables.

“ Pauvre écolier que j'étais ! j'ignorais qu'il est mille fois plus difficile pour le jeune homme instruit, mais pauvre et sans amis puissants, de gagner sa subsistance,

qu'il ne l'est au manoeuvre ignorant qui peut disposer du travail de ses bras.

“ Je m'ouvrais avec complaisance à mes amis intimes et je leur détaillais tous mes projets ; je paraissais si heureux d'avance que personne n'osait me dissuader. Mes directeurs eux-mêmes trouvaient que c'était le meilleur parti que j'avais à prendre. J'avais même tellement exalté un de mes voisins d'étude qu'il me demanda comme une faveur de partir avec moi.”

On croirait peu à la réalité de ces imaginations, si Gérin-Lajoie lui-même n'en avait pas fait le récit ; mais on s'étonne davantage de la naïveté et de l'inexpérience de ses directeurs qui l'encourageaient dans cette voie, et n'y trouvaient rien que de naturel et de possible.

! On touche ici du doigt un des défauts de notre système d'enseignement, le manque de ce sens pratique qui est trop développé peut-être chez nos voisins, mais ne l'est pas assez chez nous. La même lacune se faisait sentir au collège de Sainte-Anne à l'époque de notre cours classique. Sans doute les études s'y sont réformées depuis ; ont-elles cependant pris une direction plus pratique, mieux en harmonie avec les exigences actuelles ? l'avenir le dira. Quoi qu'il en soit, nous aurons garde de nous ériger en censeur. Dans notre heureux pays, la moindre réserve sur certains sujets semble une témérité. Il faut toujours dire comme ce critique d'art en présence de la *Transfiguration* de Raphaël : “ Ici, on ne critique pas, on admire.”

“ Je partis, raconte Gérin-Lajoie, de la maison de mon père le 13 août 1844, pour me rendre aux États-Unis. J'avais quinze piastres dans ma bourse ; n'ayant voulu accepter que cette somme, qui me suffisait amplement pour me rendre à ma destination, persuadé qu'une fois rendu, je n'aurais qu'à m'offrir pour gagner autant et plus d'argent qu'il ne m'en faudrait pour subsister.

“ Lorsque je fis mes adieux à ma famille, ma mère pleura beaucoup ; et ce n'était pas sans raison. N'ayant aucune expérience de la vie, à peine âgé de vingt ans, je partais pour un voyage lointain, sans guide, sans protecteur, et presque sans argent. Cependant, tout rempli de mes projets chimériques, je partais le cœur gai.

“ Mon père vint me conduire en voiture jusqu'à la petite ville des Trois-Rivières, à six lieues de notre demeure, où je devais prendre le vapeur qui me conduirait à Montréal.

“ Cette petite ville, qui compte à peine quelques mille âmes, me parut immense. Je n'avais vu jusqu'alors que le village de ma paroisse et celui de la paroisse de Nicolet où se trouve le collège. Le soir je me promenai dans toutes les rues jusqu'à ce que la fatigue ne me permit plus de marcher. En passant dans une petite rue silencieuse, je fus surpris d'entendre chanter une des chansons que j'avais faites au collège. Je me détournai, et j'aperçus une jeune mère qui endormait son petit enfant sur ses genoux en chantonnant :

“ Un Canadien errant, etc.

“ J'en éprouvai une sensation agréable ; c'était contre mon ordinaire, car généralement, chaque fois que j'entendais lire de mes vers ou chanter de mes chansons, je ressentais un malaise, un embarras inexprimable.

“ Il faut qu'il y ait dans les mots, ou plutôt dans l'air de cette chanson quelque chose qui touche le cœur ; car je l'ai entendu chanter en divers endroits du Canada et aux États-Unis.

“ Mon père, qui possède pourtant beaucoup de résolution et ne s'alarme pas inutilement, était cette fois tout nerveux. A minuit je lui serrai la main, je l'embrassai, et je m'embarquai pour Montréal.

“ En passant à Sorel, je trouvai mon ami de collège, Vassal, qui s'était déterminé à partir avec moi, et qui m'attendait sur le quai.

“ C'était un cœur franc, généreux, chaud, plein de gaieté et de courage ; et je n'étais pas fâché de l'avoir pour compagnon. Sa fortune était juste double de la mienne. Il emportait trente piastres au lieu de quinze. Il voulut tout de suite faire bourse commune ; mais je m'y refusai résolument, ne voulant pas me charger d'un trop fort capital.

“ Le 14 août, à sept heures du matin, nous débarquions tous deux sur les quais de Montréal. L'aspect de cette grande ville, les vastes magasins en pierre qui bordent les quais, les navires dans le port, et tous les édifices publics, églises, palais de justice, marchés, bourses, banques, qui dominaient au loin cette mul-

titude de maisons qui se touchaient et dont les rangées n'étaient séparées que par des rues étroites, le grand nombre de personnes affairées qui allaient et venaient de tous côtés, tout cela, qui était nouveau pour moi, me jeta dans une espèce de trouble dont je ne pouvais revenir.

“ Je m'étais proposé de voir mon ami Loranger, avocat, qui devait me prendre en qualité de *clerc* à son bureau ; mais comment le trouver parmi cette foule et dans ce labyrinthe de rues ? Après avoir erré quelque temps, je sentis le besoin de me retrouver au grand air, je souffrais déjà, j'étouffais dans cette atmosphère. Mon compagnon me proposa de partir de suite pour les États-Unis, et j'y consentis sans songer que c'était folie de m'éloigner ainsi de Montréal sans passer brevet, sans prendre conseil de personne ; je m'en repentis plus d'une fois durant mon court voyage.

“ Nous traversâmes à Laprairie, où nous prîmes le chemin de fer qui nous conduisit à Saint-Jean.

“ Dans l'après-midi, nous nous embarquâmes sur le bateau à vapeur qui devait nous débarquer à Whitehall, État de New-York.

“ J'oubliais de dire qu'avant de laisser tout à fait la terre canadienne, nous eûmes à faire changer nos billets de banque américains. Deux Canadiens, habitant depuis plusieurs années les États-Unis, et qui, revenant de visiter leurs parents dans la paroisse de Saint-Pierre-les-Becquets, se trouvaient à monter sur

le même bateau que nous, nous avertirent de prendre cette précaution.

“ Nous nous rendîmes donc chez un agent de change américain, dont le bureau se trouvait tout auprès. Nous remîmes nos quelques piastres à cet agent qui s'empressa de nous donner en retour différents billets de banque, après avoir retenu l'escompte ordinaire.

“ De retour au bateau, nos compatriotes canadiens, qui avaient plus d'expérience que nous, nous dirent que nos billets de banque ne valaient rien, et se donnèrent la peine de venir avec nous chez l'agent de change, et l'obligèrent, en le pressant et le menaçant, de reprendre ses billets et de nous payer en or. Ce fut là le premier contretemps financier que nous éprouvâmes ; et ce n'était pas le dernier. Nos deux compatriotes qui voyagèrent avec nous jusqu'au lendemain matin, nous donnèrent à ce sujet des conseils et des recommandations qui nous furent bien utiles plus tard.

“ La multiplicité des banques américaines, le grand nombre d'entre elles qui, chaque année, font banqueroute ou suspendent leurs paiements, pendant qu'une partie de leurs billets sont en circulation, tout cela joint au manque d'honnêteté qui existe chez presque toutes les classes, et en particulier chez la classe marchande et les gens d'affaires, met à chaque instant le voyageur dans l'embarras et l'expose à se faire duper.

“ Je ne me rappelle plus le nom du vapeur qui nous porta sur le lac Champlain jusqu'à Whitehall,

mais je le trouvais magnifique. Nous dûmes cependant, par économie, passer la nuit sur le pont auprès de nos valises.

“ J'avoue que ce genre de privation ne m'allait guère. Je préfère me priver de manger que de me priver de dormir. L'insomnie me donne le *spleen*. Et, cette nuit-là encore, je ne pus fermer l'œil, je fus même légèrement affecté du mal de mer.

“ Le lendemain matin, un peu après le lever du soleil, nous étions à Whitehall : nous touchions la terre classique de la liberté !

“ Nous descendîmes à une vaste auberge tenue par un Canadien du nom de Benoît.

“ On nous conseilla d'attendre jusqu'au lendemain matin pour continuer notre route, parce que les bateaux de l'opposition qui partaient ce jour-là de Whitehall pour Troy, transportaient les voyageurs pour la moitié du prix ordinaire.

“ Nous suivîmes ce conseil ; nous achetâmes nos *tickets* pour le lendemain et nous passâmes tout le jour à rire, badiner, et faire toute sorte de projets tous plus ou moins ridicules.

“ Le lendemain, au départ des steamboats, je me mis en quête de mon compagnon de voyage ; mais inutilement, il n'était nulle part. Ce ne fut qu'au bout d'une demi-heure, et après le départ des bateaux, que je le trouvai dans une chambre à coucher, entre les bras de Morphée.

“ Nous ne pouvions attendre plus longtemps et

nous prîmes un autre bateau, où nous eûmes à payer de nouveau le prix de notre passage, ce qui, vu l'état de nos finances, n'était rien moins qu'agréable.

“ A cette époque, le trajet de Whitehall à Troy se faisait par le canal appelé canal Champlain. Les bateaux étaient traînés par des chevaux qui longeaient les bords du canal. A chaque instant, nous avions à passer sous quelque pont ; le conducteur criait *bridge*, et nous avions tous à nous prosterner pour éviter un choc trop brutal. Plus d'une fois, mon compagnon de voyage qui était généralement distrait, faillit se faire assommer.

“ Le mot *bridge* (pont), était du grec pour nous, et pour lui encore plus que pour moi. Notre ignorance de la langue anglaise, et notre curieuse manière de prononcer le peu de mots que nous connaissions, donna lieu, de temps à autre, à des scènes assez comiques.

“ Chaque fois que mon compagnon avait à demander le prix de quelque objet, il demandait invariablement : *How much do you pay ?* ce qui ne faisait pas du tout l'affaire des vendeurs. On se moquait généralement alors de lui et il avait le tort de se fâcher, quoiqu'il fût d'une nature très pacifique.

“ La colère était loin d'améliorer son anglais. De mon côté, je fus assez longtemps avant de pouvoir me faire donner du cidre, parce que je prononçais toujours le mot à la française *ceder*, au lieu de prononcer *sayer*.

“ Notre ignorance de la langue anglaise nous rendit cette journée ennuyeuse.

“ Il y avait sur le bateau quelques jolies Américaines dont le babil paraissait charmant, et qui étaient sans cesse entourées d'admirateurs. Dans d'autres cercles, ce n'était que des hommes seulement, on s'amusait à parler politique, manufactures, agriculture, tarifs, esclavage, liberté, etc., et on pouvait voir par le ton des discours que les discussions étaient très animées.

“ Enfin, vers neuf heures du soir, nous arrivâmes à Troy. C'est une petite ville d'assez jolie apparence, et où résidaient un grand nombre de Canadiens-Français. Nous logeâmes dans un hôtel tenu par un nommé Joubert.

“ Le lendemain matin, qui était un dimanche, nous entendîmes la basse messe dans une charmante petite église, où nous eûmes le bonheur de voir un grand nombre de compatriotes.

“ Après la messe nous partîmes pour Albany, situé à environ deux lieues de Troy.

“ Notre véhicule était une diligence traînée par deux chevaux, avec des sièges pour six personnes.

“ Nous nous trouvâmes assis en face d'une jolie fille, aux grands yeux noirs, que j'avais déjà vue sur le bateau de Whitehall. Elle s'aperçut facilement que nous sortions tout frais du collège, et elle parut s'amuser à nos dépens. Elle prenait plaisir à nous lancer des œillades et à nous effrayer par une tenue et des manières qui n'indiquaient nullement la réserve d'une personne bien élevée.

“ Ici encore mon compagnon, malgré sa bonhomie oruinaire, se fâchait tout rouge et menaçait de laisser la voiture.

“ Mais cette contrariété, si c'en était une, fut de courte durée, puisqu'au bout d'une heure nous étions au centre de la ville d'Albany, l'ancienne Orange des Français, et actuellement la capitale de l'État de New-York.

“ Il faisait une chaleur accablante, et tout ce que nous pûmes faire fut de nous abriter sous le portique d'une grande hôtellerie, située sur le bord de l'eau et d'y attendre tranquillement le départ du vapeur qui devait nous conduire à New-York.

“ A cinq heures du soir, nous nous embarquâmes dans un vaste bateau à vapeur, ressemblant à un palais. Nous étions éblouis de tant de magnificence. Il était encombré de passagers. Comme les billets de première classe n'étaient que d'un écu, nous résolûmes de prendre chacun une cabine, afin, cette fois, de ne point passer la nuit blanche.

“ Le trajet ne nous offrit rien d'extraordinaire, vu que la plus grande partie s'accomplit de nuit.

“ A notre lever, le matin, nous éprouvâmes encore un de ces petits contretemps qui ne sont rien pour les touristes ordinaires, mais qui sont des événements pour le pauvre jeune homme qui sent à chaque pas sa bourse s'amincir d'une manière effrayante.

“ En nous couchant, nous avons laissé nos bottes près de nos lits. Un domestique nègre les avait cirées

et nous les présenta le matin en nous demandant à chacun un *shilling* ; un chelin ! c'était une somme exorbitante pour nous qui, au collège, faisons faire la même besogne pour deux sous. Nous nous rebiffâmes, protestant que la chose avait été faite sans ordre de notre part, et que la demande n'était rien moins qu'une exaction. Cependant, comme la discussion devenait excessivement désagréable, nous finîmes par offrir une pièce de vingt-cinq cents, ce qui fut accepté de suite et sans hésitation.

“ Nous pensions avoir obtenu une réduction considérable. Ce ne fut que quelques jours plus tard que nous apprîmes que le *shilling* de New-York ne valait que 12½ cents, et qu'en conséquence, nous avions satisfait pleinement à la demande de notre cireur de bottes.

“ Bien que nous ne mangions que juste assez pour ne pas laisser crier l'estomac, et que les comptoirs des auberges et des *bar rooms* n'eussent jamais eu l'honneur de faire notre connaissance, nos fonds diminuaient à vue d'œil, si bien qu'en arrivant dans la grande cité, nous crûmes prudent de n'aller pas loger à l'*Astor House*.

“ On peut juger qu'au moins nous n'étions pas des chevaliers d'industrie, et que nous étions loin de nous faire illusion sur nos ressources pécuniaires.

“ A la vue de New-York, de ce vaste amas de maisons formant plusieurs milles de long, et contenant plusieurs mille âmes, nous sentîmes nos espérances

se ranimer, nous disant que nous serions bien malheureux si, au milieu de cette immense population, nous ne trouvions pas à assurer notre existence.

“ C'est pourtant là que commencèrent nos désenchantements et que s'écroulèrent les magnifiques châteaux en Espagne que nous avions construits.

“ Nous séjournâmes trois jours dans cette grande cité, et ces trois jours furent probablement les plus pénibles que j'aie eu à passer, pour la raison que jusquelà, je ne m'étais nourri que d'illusions et de chimères, et que je me vis transporté dans un monde tout différent de celui que j'avais rêvé. Ce fut un réveil affreux. Tomber tout à coup d'une campagne du Bas-Canada dans la ville de New-York, la première ville de l'Amérique, c'est un changement qui peut intéresser ceux qui ont le goût des contrastes ; mais pour l'écolier novice, s'y aventurer, sans ressource et sans expérience, c'était une imprudence, pour ne pas dire une folie. Qu'on se fasse une idée de notre position ! Nous étions au milieu de New-York, sans un seul ami, sans une seule connaissance. Avec cela, nous n'avions pas la moindre recommandation, à part quelques certificats de respectabilité et de capacité signés par nos professeurs et les principaux magistrats de nos localités, dont les noms étaient du chinois pour les habitants de New-York !

“ Admettons aussi que notre extérieur n'était guère de nature à nous conquérir des admirateurs. J'avais l'air excessivement timide, et j'étais complètement

dépourvu de manières. Quant à ma toilette, quoiqu'elle fût assez propre, et suivant les dernières modes de ma paroisse, je ne jurerais pas qu'elle fût à la mode de New-York.

“ C'était des détails que je croyais indignes de l'attention d'un homme sérieux, et il est probable qu'assez souvent pour l'œil exercé d'un dandy, ma mine devait friser le ridicule.

“ Une toilette soignée, irréprochable, beaucoup d'assurance, des manières aisées, sont cependant partout des choses de la plus grande importance pour celui qui se met en quête d'une situation.

“ Nous prîmes logement dans une auberge d'assez modeste apparence, mais qui nous parut propre et respectable. Elle était tenue par un Allemand.

“ Lorsque nous lui annonçâmes que nous étions Canadiens, il y eut presque un scurire d'incrédulité sur ses lèvres. On n'avait vu jusqu'alors que des Canadiens sans éducation; et nous reçûmes force compliments sur l'élégance et la pureté de notre langage.

“ Cette auberge était assez près du débarcadère. Mais le cocher qui nous y avait conduits, avait eu le soin de nous faire accomplir un long circuit, afin de pouvoir nous extorquer une piastre. Je dois à la justice de dire que, pendant les trois jours que nous passâmes dans cette auberge, où le principal commis parlait très bon français, nous fûmes traités avec beaucoup d'égards et de libéralité.

“ La table était bonne. Mais un inconvénient grave

à mes yeux, c'est qu'il n'y avait que deux ou trois grandes chambres à coucher, contenant chacune une demi-douzaine de lits, et que de cette manière, il fallait se résigner à dormir à côté de personnes qui nous étaient totalement étrangères.

“ La seule chose que j'avais à faire pour gagner ma vie, était de donner des leçons de grammaire et de littérature.

Je commençai par faire une visite au rédacteur du *Courrier des États-Unis*, que je connaissais de réputation. Je lui dis en peu de mots quel était mon dessein. Il me répondit avec beaucoup de politesse et de bienveillance, mais ne put me cacher qu'il me serait fort difficile de rencontrer ce que je cherchais. “ New-York, me dit-il, est probablement, en Amérique, l'endroit où se trouve le plus grand nombre de Français inoccupés. Vous feriez mieux d'aller dans les campagnes environnantes.”

“ Il finit cependant par me donner l'adresse d'un ancien professeur de français, dont j'ai oublié le nom (peut-être Gauvin), qui avait sa résidence sur la grande rue Broadway. Je m'y rendis immédiatement et fus reçu avec une aménité vraiment touchante. J'expliquai le but de ma visite. Ce professeur était un vieillard aux cheveux blancs, d'une apparence très respectable. Il m'écouta avec attention, me fit différentes questions pour s'assurer de l'étendue de mes connaissances, et me demanda de quelle partie de la France je venais ?

“ Je m’empressai de lui dire que j’étais Canadien et que je n’avais jamais reçu d’autre instruction que celle qui se donne dans nos collèges du Bas-Canada. Nous étions fiers de notre nationalité ; et chaque fois que l’occasion s’en présentait, nous la proclamions avec emphase.

“ Il me parut surpris, et m’assura que je prononçais le français comme un Lyonnais. Mais il me déclara que si je voulais réussir, je devais laisser croire que j’étais Français, parce qu’on ne croirait jamais, à New-York, qu’un Canadien pût enseigner la langue française.

“ Ce bon vieillard m’encouragea beaucoup cependant et me fit entendre un langage bienveillant et presque affectueux, et à l’heure où j’écris, j’en ressens encore une vive reconnaissance.

“ Il m’adressa, à son tour, à un Dr Côté, qui venait comme moi du Canada, et qui donnait des leçons de français à un petit nombre d’élèves.

“ Je vis ce dernier, et je n’eus aussi qu’à me féliciter de son accueil. Mais il ne put m’offrir aucun encouragement. Il me conseilla même de laisser New-York et de visiter les campagnes environnantes.

“ Il m’adressa toutefois à un prêtre français du nom de Lafond ; ce dernier me renvoya à un autre, et cet autre à un autre, et tous s’accordaient à me dire que mes efforts seraient inutiles, que les situations comme celle que je cherchais, étaient déjà encombrées, que je ferais beaucoup mieux de m’éloigner.

“ Chaque soir, je revenais à mon logis, mort de fatigue, car la chaleur, à cette époque de l'année, était écrasante; mais mon esprit était encore plus fatigué que mon corps, j'étais complètement désillusionné; l'inquiétude s'emparait de moi, et malgré toute ma lassitude, je ne pouvais dormir.

“ Il faut avoir passé par une pareille situation pour comprendre ce qu'elle a de pénible.

“ Mon compagnon désirait trouver une place de commis et cherchait de son côté pendant tout le jour. Mais, chaque soir, nous revenions aussi tristes l'un que l'autre. Il ne savait pas l'anglais, et n'avait aucune expérience du commerce; on ne voulait même pas le prendre pour sa nourriture.

“ Je fus tenté, le troisième jour, d'offrir aussi mes services dans une maison de commerce; j'entrai à cet effet successivement dans douze ou quinze magasins de livres; ayant une bonne mémoire, aimant beaucoup les livres, je pense qu'en peu de temps j'aurais pu faire un bon commis libraire.

“ Mais on n'avait besoin de personne, et partout je fus rebuté. On me répondait généralement par un *non* très sec.

“ Il est vrai que je devais avoir l'air bien peu propre à faire un commis. Ma tournure derrière un comptoir n'aurait certainement eu rien d'invitant.

“ L'égoïsme qui régnait dans toutes les classes de cette population, nous glaçait. C'était du nouveau pour nous, et du nouveau d'un genre terrible.

“ Tout en faisant nos courses, cependant, nous pûmes observer un peu les curiosités de la ville. J'admiraïs beaucoup le *Park* et surtout la batterie, et j'aurais aimé pouvoir me promener à loisir sous ses frais ombrages.

“ Décidés d'aller chercher fortune ailleurs, nous partîmes de New-York dans un bateau à vapeur qui nous conduisit par la rivière de l'Est et le *Sound* de Long Island jusqu'à Stonington, petit village de l'État du Connecticut, où nous fîmes station. Ce village n'était pas assez important pour que nous pussions y trouver de l'emploi; mais nous y prîmes logement dans un hôtel respectable, et de là je visitai plusieurs villages voisins. Je fus partout accueilli aussi poliment que je pouvais m'y attendre; mais je ne trouvai d'emploi ni pour moi, ni pour mon ami. Mon titre seul de Canadien-Français, dont j'avais soin de me glorifier, suffisait pour me faire rejeter.

“ Un ministre protestant, du nom de Wood, me fit un accueil tout à fait bienveillant et que je n'oublierai jamais. C'était un bel homme qui portait sur sa physionomie l'empreinte de la paix et du bonheur. Il savait assez de français pour comprendre mes certificats. Il me fit dîner chez lui, me parla longuement de religion, de politique et me conduisit ensuite chez les principaux citoyens du village. Mais les jeunes demoiselles auxquelles je fus présenté, s'aperçurent bien vite que je ne pourrais guère enseigner autre chose que la grammaire et ne furent, par conséquent, nullement entichées de moi.

“ Je retournais chaque soir à Stonington, et racontais à mon ami mes aventures de la journée. Il riait le plus souvent aux éclats et m’invitait à prendre un verre de quelque breuvage fortifiant. Pour lui, disait-il, chaque fois qu’il en prenait, il était “ au-dessus de ses affaires.” Mais j’avais le dédain le plus prononcé pour les boissons enivrantes, et je préférais envisager ma situation de sang-froid.

“ Lorsque j’avais quelque temps à moi, j’allais m’asseoir sur le bord de la mer, où je me livrais à mes rêves de poète. Je résolus, un jour, de me rendre jusqu’à Providence, capitale de l’État de Rhode-Island, pour y tenter un dernier effort, mais j’étais déjà tristement désenchanté.

“ Je me souviens encore que rendu à mon hôtel, je m’étendis sur un lit, et ne pouvant dormir, je me mis à lire les *Aventures de Télémaque* que j’avais avec moi ; j’étais presque porté à envier son sort. Je n’aurais pas été fâché au moins de tomber tout à coup sous la protection d’un Mentor.”

En ouvrant le beau poème de Fénelon, Gérin-Lajoie était amené malgré lui, comme on le voit, à faire des comparaisons entre son voyage d’aventures et les aventures de Télémaque. Il y avait également entre son caractère et celui de l’auteur, des traits de ressemblance qui expliquent sa prédilection pour le livre et l’admiration qu’il eut toujours pour le grand écrivain. Gérin-Lajoie avait toute la sensibilité et la douceur de Fénelon, avec quelque chose de son esprit chevaleresque et de sa nature poétique.

Il n'eut pas alors le bonheur qu'il souhaitait de rencontrer un guide comme celui de Télémaque, quoique peu d'hommes eussent mieux profité que lui de ses conseils ; mais il s'étudia toute sa vie à acquérir ses lumières, sa sagesse, sa prudence ; et ceux qui l'ont connu de près savent jusqu'à quel point il s'était approché de ce beau modèle.

“ Le lendemain, en me promenant dès le matin dans les rues de la ville, j'aperçus sur une porte le nom de “ Dr LeProhon.” Je connaissais le Dr Leprohon de réputation ; c'était un Canadien, neveu de notre ancien directeur au collège de Nicolet. Je frappai avec empressement à la porte, et je montai à l'*office* du docteur, où je le trouvai et me présentai sans plus de cérémonie. On ne saurait croire tout le bonheur que j'éprouvais à voir une figure canadienne, à presser la main d'un compatriote, après seulement quelques jours d'absence de la patrie. Je lui fis part de mes projets qu'il était en état de comprendre, parce qu'il avait lui-même parcouru les mêmes sentiers.

“ Je lui parlai de mon intention de passer en France.

—Si vous avez seulement cent louis dans votre poche, me dit-il, je vous conseille de traverser la mer.

“ Grand Dieu ! si ces chiffres étaient pour quelque chose dans la balance de mes fonds, c'était en retranchant les deux zéros. Je ne voulus pas lui confier mes inquiétudes, mais je lui exprimai le désir d'apprendre l'anglais, tout en donnant des leçons de français.

Alors il m'écrivit l'adresse d'un Canadien du nom de Fortin qui enseignait cette langue à l'université de Providence.

“ Je ne l'y trouvai pas ; mais dans l'après-midi, en longeant une des grandes rues, je vis un bel homme, mis avec beaucoup d'élégance, traverser tout à coup la rue et me demander d'un air gracieux si je n'étais pas un Canadien.

“ Je répondis que oui. C'était M. Fortin. Ce compatriote avait autrefois pratiqué comme avocat à Québec.

“ Il s'empressa de m'inviter à entrer chez lui. Je lui fis part de mes intentions, mais il me déclara sans détour que j'avais fait une folie en quittant le Canada. Déjà il me connaissait un peu par ce que les journaux avaient raconté de mes exploits de collègue, et il me dit que je n'avais aucune chance de succès aux États-Unis où les professeurs de français pullulaient.”

Ce franc parler aurait décidé Lajoie à rebrousser chemin si un sentiment d'amour-propre ne l'avait retenu. Il se rendit jusqu'à Boston, toujours en quête d'emploi, rencontrant toujours les mêmes rebuffades. Là il ne put y tenir davantage ; il ne restait plus que quatre piastres au fond de son escarcelle. Son ami Vassal, plus persévérant que lui, était résolu à tenter fortune coûte que coûte. Gérin-Lajoie lui annonça sa résolution de retourner à New-York, et de là reprendre la route de Montréal dès qu'il en aurait les moyens.

A New-York, ses dernières démarches furent aussi infructueuses que les premières.

“ J’allai même, dit-il, offrir mes services au millionnaire Astor, qui me répondit qu’il avait déjà plus d’employés qu’il ne lui en fallait.

“ Enfin, le pasteur Lafond m’adressa à un marchand français qui me renvoya à son tour à mon compatriote Robillard, jeune homme de Montréal, qui tenait une boutique d’agent de change quelque part dans Fulton street.

“ Je me fis connaître à M. Robillard, je lui montrai ma tragédie que j’avais en manuscrit dans ma poche, et je le priai de m’indiquer quelque moyen de me procurer des ressources suffisantes pour me permettre de retourner à Montréal.

“ Il me connaissait déjà un peu, ayant l’habitude de lire *l’Aurore des Canadas*, qui avait parlé de moi avec beaucoup d’éloge. Il m’offrit de me prêter deux piastres pour lesquelles il me fit signer une traite sur M. Barthe. Comme j’étais bien décidé de remettre cette somme aussitôt après mon retour, je consentis à cette transaction, sauf à m’excuser plus tard auprès de M. Barthe.

“ Avec cette somme, et le produit de quelques livres que je vendis, je réussis à revenir à Montréal.

“ On était au 30 août; mon voyage avait duré dix-sept jours. C’était bien court, mais ces dix-sept jours avaient suffi pour chasser de mon esprit toutes les chimères qu’il avait nourries depuis plusieurs années.

“ En débarquant du bateau qui m’amena par le lac Champlain jusqu’à Saint-Jean, mon premier soin fut

de me rendre à l'église et d'y faire une prière. Jamais je n'avais prié avec autant d'onction et de ferveur.

“ Malgré ma pauvreté et mon isolement, je me sentais heureux, car je me retrouvais au pays; cependant, ce bonheur n'était que passager, car d'autres contretemps m'attendaient encore.

“ J'étais bien résolu de ne pas m'adresser à mes parents, qui auraient certainement fait les plus grands sacrifices pour me venir en aide, s'ils eussent pensé que j'avais besoin de leur secours. Mais quoiqu'ils ne fussent pas pauvres, ils avaient tant d'autres enfants à établir, que je ne voulais plus qu'ils s'occupassent de moi.

“ Ainsi j'étais seul, sans protecteur, sans argent. On peut juger de l'embarras de ma position, surtout si l'on songe que je venais de quitter le collège, et que jusqu'alors je n'avais jamais eu à penser au lendemain. Ajoutez à cela que j'étais timide, complètement dépourvu d'intrigue et toujours défiant de moi-même. Mon apparence extérieure n'annonçait rien qui pût prédisposer en ma faveur. J'avais à subvenir moi-même à mon existence, c'est-à-dire à gagner au moins ma pension et mon entretien, tout en étudiant une profession *libérale*.

“ Je me rendis tout droit chez mon ami Loranger, la seule personne que je connusse à Montréal. Il demeurait alors au n° 20, rue Sanguinet, dans une maison qui a été incendiée en 1849. Il avait avec lui toute sa famille, se composant de sa mère, trois frères et deux jeunes sœurs.

“ Enfants de la même paroisse, Loranger et moi nous avons été amis d'enfance, amis de collègue ; nous avons correspondu régulièrement. Il y avait entre nous sympathie de plus d'un genre, et s'il avait été riche alors, il m'aurait certainement épargné bien des embarras. Mais il faisait à peine lui-même assez pour subsister, et il était trop pauvre et trop nouvellement établi pour pouvoir exercer la moindre influence sur ma destinée. Comme Mme Loranger gardait chez elle quelques pensionnaires, je fus accueilli au même titre, avec autant de délicatesse que d'empressement. Loranger, qui aimait beaucoup à rire, eut un plaisir infini à m'entendre, le soir de mon arrivée, lui faire le récit de mes aventures. Il riait sans cesse aux éclats ; et cette manière de prendre la chose me fit du bien, car elle m'aida à supporter mes revers avec plus de philosophie. Enfin, après avoir été pendant dix-sept jours en butte à la froideur et à l'égoïsme, il me sembla me trouver de nouveau comme en famille, et ce fut du côté du cœur un grand soulagement.

“ Je me rappelle encore combien le bruit des voitures, le mouvement des rues, et cette activité fiévreuse qui régnait dans la ville, me déplaisaient ; déjà je soupirais après la vie paisible et poétique de la campagne.

“ Mon premier soin fut d'écrire à mes parents que j'étais à Montréal, en parfaite santé et sur le point de commencer l'étude du droit. Je trouvai moyen de faire une longue lettre sans dire un mot de mon expé-

dition; de sorte qu'ils furent obligés de m'écrire pour me demander si j'avais été aux États-Unis. Mon but était de leur ôter toute inquiétude sur mon compte, quoiqu'il s'en fallût beaucoup que j'en fusse exempt moi-même.

“ M. Barthe, alors rédacteur de *l'Aurore des Canadas* et qui avait assisté, dans le mois de juillet précédent, aux exercices littéraires du collège de Nicolet et y avait vu représenter ma tragédie, avait voulu à toute force la publier dans son journal. Je crus donc l'occasion favorable, quoique je fusse loin de me faire illusion sur le mérite de mon œuvre; mais j'avais besoin de me faire connaître, et comme on m'assurait que cette publication pourrait m'être utile, je consentis à me rendre au désir de M. Barthe, et je lui portai mon manuscrit. Il le reçut avec empressement, et dès le lendemain, il annonça à ses lecteurs qu'il allait enfin pouvoir livrer au public cette production depuis longtemps désirée et dont il fit des éloges exagérés.”

Imprimée d'abord dans le journal, puis en brochure et dédiée à lord Metcalfe, alors gouverneur du Canada, cette pièce eut quelque retentissement et fixa davantage l'attention sur Gérin-Lajoie. Lord Metcalfe lui fit même témoigner sa satisfaction par l'intermédiaire de M. D. B. Viger, chef de cabinet pour la province de Québec, et lui fit remettre la somme de vingt-cinq piastres avec l'expression de ses remerciements pour l'envoi des exemplaires que le poète lui avait adressés.

La lecture de cette tragédie nous laisse bien froid au-

jourd'hui ; mais quand on se reporte au temps où Lajoie l'a écrite, quand on songe que cette œuvre est le premier effort sérieux d'un Canadien dans la voie des lettres, on comprend les éloges et les sympathies qu'elle a attirés à son auteur.

Dès lors le nom de Lajoie figura au premier rang parmi le groupe de jeunes gens qui commençaient à s'agiter pour créer un mouvement littéraire.

L'émulation qu'avait excitée, à Nicolet, la fondation d'une *société littéraire*, lui donna l'idée d'une organisation du même genre à Montréal. A peine l'eut-il exprimée, que plusieurs jeunes gens vinrent lui demander son concours pour la mettre à exécution. Ce fut l'origine de l'*Institut canadien* de Montréal. Lajoie en fut élu secrétaire-archiviste. Aucun membre ne prit une part plus active à son développement et aux discussions qui s'y livraient périodiquement.

Pendant les premiers mois de son séjour à Montréal et malgré les sympathies que ses talents avaient attirées sur lui, Gérin-Lajoie frappa en vain à toutes les portes pour trouver une situation qui lui fournît les moyens de subvenir à ses frais de pension. Sa garde-robe était devenue tellement délabrée qu'il n'osait plus sortir dans les rues en plein jour, et que lorsqu'il était forcé de le faire, il avait la précaution de suivre des rues détournées.

Enfin M. Duvernay, propriétaire de *la Minerve*, lui proposa d'entrer à la rédaction de son journal. Lajoie accepta avec empressement.

“ Après avoir été trois mois à chercher inutilement, je me trouvais heureux d’avoir au moins une place où reposer ma tête. Le travail intellectuel, quelque ardu qu’il fût, était pour moi une jouissance comparée aux inquiétudes, aux déboires que j’avais essayés.

“ Je me livrai avec ardeur aux travaux de rédaction. Je traduais, j’écrivais des correspondances, je corrigeais les épreuves : cette espèce d’occupation convenait à mes goûts, et je ne restais pas un instant oisif. *La Minerve* avait été fondée en 1827, par l’honorable A. N. Morin, alors étudiant en droit ; et presque aussitôt transportée à M. Duvernay. Elle s’était toujours distinguée par ses opinions libérales et démocratiques. En 1837, M. Duvernay avait été mis en prison pour avoir attaqué la constitution du conseil législatif ; plus tard, durant l’agitation de 1837, *la Minerve* devint l’organe du parti patriote, et lorsque l’insurrection éclata, la tête de son propriétaire fut mise à prix. M. Duvernay s’expatria et ne revint qu’en 1842, époque à laquelle il reprit la publication de son journal. Le passé de *la Minerve* était bien propre à inspirer de l’enthousiasme à un jeune homme et je me trouvais honoré de travailler dans la même chambre où s’étaient assis successivement MM. A. N. Morin, L. H. LaFontaine, etc.

“ L’aspect du bureau n’avait pourtant rien de bien imposant. L’ameublement se composait d’une moitié de table rongée par le temps, tachée d’encre et pleine d’entailles de couteau. Cette moitié de table, longue

de six pieds et appuyée sur le mur, nous servait de pupitre commun, au propriétaire et à moi ; le propriétaire s'asseyait dans un fauteuil de bois et moi sur une chaise empaillée.

“ Ce magnifique ameublement occupait un coin de l'imprimerie, c'est-à-dire d'une grande salle au troisième étage, dans laquelle se trouvaient réunis une trentaine de cases, la presse du journal et tous les accessoires nécessaires à une imprimerie. Une dizaine d'ouvriers typographes travaillaient avec nous.

“ Le but de M. Duvernay en plaçant son bureau dans cette chambre, était de tenir constamment ses ouvriers en respect. Mais le local exhalait une odeur d'encre de Chine détestable, l'atmosphère était saturée de la poussière des caractères de plomb, l'air, surtout vers le soir, y était vicié à tel point que j'en étais presque suffoqué. Pour toute bibliothèque, nous avions un dictionnaire de Boiste et un petit dictionnaire anglais. Mais je ne cherchais pas le luxe ; tout était bon pour moi, pourvu que je pusse me rendre utile et vivre.

“ M. Duvernay était un homme intelligent, mais sans aucune instruction classique ; il n'avait jamais pu apprendre l'orthographe. Il pouvait cependant écrire de petits faits divers, des nouvelles locales, des accidents, etc., mais il n'a jamais pu rédiger un article raisonné sur une question politique. Toutefois, lorsqu'il s'agissait d'écraser quelqu'un au moyen d'injures, de personnalités insultantes, c'est lui qui se chargeait de cette besogne et il s'en tirait assez bien ;

Duvernay avait un talent particulier pour cette tâche à laquelle malheureusement le commun des lecteurs donne trop d'importance.

“ A cette époque pourtant *l'Aurore des Canadas* n'en cédait guère à *la Minerve* sous ce rapport. M. Barthe et M. Duvernay s'étaient attaqués et traités sans ménagement dans les colonnes de leurs gazettes respectives, et, comme il arrive souvent dans les altercations de cette nature, on passa d'un combat de plume à une lutte physique. Environ quinze jours après mon entrée à *la Minerve*, M. Duvernay ayant rencontré M. Barthe dans la rue, l'assaillit à coups de canne. Aussitôt M. Barthe le fit arrêter par la police : M. Duvernay subit son procès devant les magistrats, plaida coupable et fut condamné à cinq louis d'amende et à quinze jours de prison. Grâce aux efforts de ses avocats, cependant, ces quinze jours furent ensuite réduits à quatre. Cette affaire créa beaucoup d'émoi dans Montréal. Je visitai M. Duvernay en prison ; il était traité bien humainement et vivait même dans une espèce de confort ; mais l'idée d'être sous les verroux par le fait de la poursuite de M. Barthe le faisait pleurer de rage.

“ Le rédacteur en chef de *la Minerve* à cette époque, c'est-à-dire la personne chargée de la partie politique, était M. Phelan, avocat de Montréal. Il écrivait généralement un article ou deux par numéro, et travaillait à sa résidence ; il ne venait à l'établissement qu'une ou deux fois par semaine. M. Phelan était un homme de talent, auteur d'assez jolies poésies et d'un grand

nombre d'excellents articles en prose publiés dans les colonnes de *la Minerve*. Mais à l'époque où je l'ai connu, il paraissait indifférent et découragé. Il avait une dizaine d'enfants et son salaire était très modique ; encore n'était-il payé qu'irrégulièrement.

“ Je n'avais pas été trois mois à *la Minerve* que M. Duvernay rompit avec son rédacteur. M. Phelan menaça de le poursuivre, mais finit par se désister. Plus tard, il tomba dans la plus profonde misère, et sa mère fut obligée d'aller supplier ses anciens amis de lui donner quelques chelins pour ne pas laisser ses enfants périr de faim.

“ M. Phelan fut successivement pourvu de plusieurs emplois dans les bureaux publics, mais son esprit trop fier et trop indépendant, peut-être aussi son inconstance, ou son tempérament maladif, affaibli et capricieux, l'ont toujours empêché de les conserver. J'ignore ce qu'il fait aujourd'hui ; mais il doit vivre misérablement. *

“ Le prote de l'établissement, à cette époque, était un Français du nom de Guittée, aujourd'hui propriétaire du *Courrier de Saint-Hyacinthe*. Il corrigeait les épreuves et surveillait la mise en pages. Mais lorsque j'entraï au bureau de *la Minerve*, je fus chargé de cette partie de la besogne en même temps que des traductions.

* Toute cette première partie des mémoires de Gérin-Lajoie a été écrite en 1849.

“ Ainsi, au départ de M. Phelan, je me trouvais tout à la fois rédacteur, traducteur et correcteur d'épreuves, à moi seul je faisais l'ouvrage que se partageaient mes trois prédécesseurs. Aussi je travaillais sans cesse, mais je me plaisais à ces fonctions, si j'excepte pourtant certaines parties, comme la traduction des annonces et la correction des épreuves qui m'ennuyaient un peu, parce qu'elles ne me fournissaient aucune idée nouvelle.

“ Bientôt certains scrupules vinrent troubler quelque peu le contentement dont je jouissais. Je m'aperçus que je n'étais pas à la hauteur de ma mission de journaliste. A peine sorti du collège, je n'avais jamais approfondi aucune des connaissances qui composent la science politique, je n'avais, en outre, aucune expérience. Puis en examinant bien ma position, je ne voyais guère d'espoir de l'améliorer. Il ne me restait pas un moment pour étudier, et je n'avais pas un seul livre qui pût m'aider à acquérir les notions nécessaires à celui qui veut traiter de l'administration de la chose publique.

“ Cependant, malgré mon ignorance et mon défaut d'expérience, je tranchais toutes les questions avec l'aplomb d'un vieil homme d'État ; j'en ai honte aujourd'hui ; mais alors pourtant, je trouvais des hommes qui m'applaudissaient, des lecteurs qui m'admiraient.

“ *La Minerve* pouvait avoir 1,500 abonnés, mais une moitié ne payait pas ; les annonces constituaient la meilleure partie de son revenu. M. Duvernay me

voyant si zélé se mit à croire, je suppose, que je travaillais comme amateur et ne me donnait que juste assez pour payer ma pension.

“ Au mois de juin, ma mère vint me voir chez mon ami Loranger; elle me questionna beaucoup, fit l'examen de ma garde-robe et ne tarda pas à s'apercevoir que j'étais loin d'être aussi prospère que je l'avais donné à entendre. Elle me laissa en partant une somme suffisante pour acquitter toutes mes dettes, qui pouvaient se monter à cinq ou six louis.

“ Je me trouvai alors relativement riche et heureux. Je n'avais plus qu'à me livrer au travail, sans inquiétudes, sans tracasserie, sûr de faire assez pour subsister convenablement.

“ En mai 1845, je fus nommé secrétaire de la société Saint-Jean-Baptiste, qui comptait dans son sein la masse des Canadiens-Français de Montréal. Je continuai à l'être pendant plusieurs années; tous mes devoirs en cette qualité se bornaient à consigner dans un registre les minutes des délibérations de chaque séance. Mais au loin, cette nomination paraissait avoir de l'importance, et mes jeunes amis de Nicolet, en apprenant cette nouvelle, se laissèrent aller à de grandes démonstrations de joie en mon honneur.

“ Ma société de prédilection à cette époque était celle que je rencontrais à l'*Institut canadien*; je n'en manquais pas une séance; je prenais une part active aux discussions et à toutes les délibérations; et malgré mes occupations de rédacteur de *la Minerve*, je trou-

vais moyen d'écrire de temps à autre des essais que j'y lisais les jeudis.

“ Mon zèle et mes travaux me valurent l'honneur d'être élu président de cette société à l'élection générale qui eut lieu dans le cours de l'été.

“ Les deux grands incendies arrivés à Québec en juin et juillet 1845, eurent l'effet d'interrompre un instant les discussions politiques. Mais l'antagonisme qui existait entre MM. D. B. Viger et LaFontaine continuaient à diviser le parti canadien-français. *Le Canadien* et *l'Aurore des Canadas* soutenaient le gouvernement; *la Minerve* et le *Journal de Québec* étaient les principaux organes de l'opposition; la *Revue canadienne*, devenue journal politique, s'était rangée avec ces derniers.

“ La lutte était vive et personnelle, comme elle l'est malheureusement trop souvent dans ce pays. Avec les loups, je cherchais à hurler. Mais, en général, je préférais m'occuper des questions d'éducation, d'agriculture, d'industrie et de tous les sujets sur lesquels il existe généralement unanimité d'opinion.

“ La bibliothèque de l'*Institut* s'étant grossie d'un bon nombre d'ouvrages, je pus, de fois à autres, et lorsque j'en avais le temps, lire et consulter les bons auteurs. Je fis certaines études de politique, de législation, d'histoire, d'économie politique. Mais j'avais déjà le défaut de vouloir trop embrasser.

“ Ayant été réélu président de l'*Institut* au mois de novembre, je redoublai d'efforts pour me rendre utile,

et il ne se passait presque pas une séance sans que je prisse part aux discussions.

“ Depuis longtemps nous nous proposons de faire une séance extraordinaire pour célébrer l’anniversaire de la fondation de l’*Institut*. J’avais été chargé, comme président, de prier l’honorable A. N. Morin, ministre résignataire qui pratiquait alors comme avocat à Montréal, de faire ce jour-là une lecture devant les membres de l’*Institut*, sur un sujet de son choix. Cette mission qu’on m’imposait me donna occasion de voir de près cet homme si distingué et si populaire, que j’avais appris à regarder avec respect dès mes premières années de collègue. Je fus surpris de sa bonhomie, de ses manières simples; son extrême politesse me mettait presque à la gêne. Il se rendit volontiers au désir de l’*Institut* et me dit que le sujet de sa lecture serait : *l’éducation, ce qu’elle est et ce qu’elle devrait être*. Elle fut prononcée le 17 décembre; et je terminai la séance par un discours qui fut beaucoup applaudi, principalement la partie qui contenait des allusions aux chefs politiques de cette époque, dont quelques-uns étaient présents. A la suite de cette réunion, plusieurs des membres s’emparèrent de moi et m’emmènèrent, malgré ma résistance, dans un hôtel où l’on but à ma santé, et à la prospérité future de l’*Institut*.

“ Mes occupations multipliées qui absorbaient presque tous mes instants sans me permettre la moindre distraction, jointes au défaut complet d’exercice, me fatiguèrent peu à peu et je tombai gravement malade

de la jaunisse. Malheureusement j'étais, à cette époque, dans une maison de pension anglaise où l'on ne s'occupait guère des malades, et je fus très mal soigné. On était à la fin de décembre; le froid était intense et je n'avais pas de feu dans ma chambre. Je me couchais tout habillé, et malgré cela je grelottais dans mon lit. J'ai tellement souffert alors que je ne comprends pas comment je n'en suis pas mort.

“ Enfin, le 17 janvier 1846, sur la recommandation de mon médecin, je partis de Montréal pour me rendre chez mes parents. Je fis ces trente lieues en diligence, dans l'espace d'une journée, par un froid de vingt-deux degrés. Chaque fois que se présentait un *cuhot*, je sentais la tête m'ouvrir et j'étais obligé de me la tenir à deux mains. J'arrivai chez mes parents à la nuit; personne ne m'attendait, on ignorait même que je fusse malade. Ma mère était au lit depuis plusieurs jours; mais mon arrivée inattendue lui causa une telle émotion qu'elle fut complètement guérie; elle se leva et continua à rester debout.”

Les bons soins que Gérin-Lajoie reçut sous le toit paternel triomphèrent de la maladie. Il profita de sa convalescence pour aller serrer la main de ses amis de Nicolet.

De retour à Montréal, le 17 février, il reprit la rédaction de *la Minerve*. La session s'ouvrit le 20 mars et ne fut close que le 9 juin suivant.

“ Je suivis les débats avec une grande assiduité; j'y trouvais beaucoup d'intérêt et c'était en même

temps pour moi une excellente école. Je pus faire une étude attentive des affaires du pays et des hommes politiques qui guidaient les deux partis de la chambre. On distinguait du côté ministériel, MM. Draper, Viger, Shérwood, Daly, etc. ; du côté de l'opposition, MM. La-Fontaine, Baldwin, Taché, Morin, Chauveau, Cauchon, etc. La lutte était intéressante ; les discours de M. Alywin surtout faisaient fureur.

“ Je travaillai jour et nuit durant cette session, ayant à rendre compte fidèlement dans mon journal de tous les débats législatifs ; j'étais, en outre, rédacteur et correcteur d'épreuves ; je travaillais en même temps pour *l'Institut*, quoique je fusse souvent indisposé, mais je me guérissais sans interrompre mes travaux.

“ Aujourd'hui que je considère les choses plus froidement, je comprends que cette continuelle tension d'esprit a dû faire à ma santé un tort irrémédiable.”

Les habitudes sérieuses de Gérin-Lajoie, son amour de la tranquillité, ses idées d'ordre et de moralité s'accommodaient mal de la vie d'hôtel, qui le mettait sans cesse en contact avec une foule de jeunes gens d'une vie plus ou moins dissipée et irrégulière.

“ A la fin d'octobre de cette année, je reçus la visite d'un M. Routhier, employé à la banque de la Cité. Il venait me demander si je consentirais à aller demeurer dans sa famille en me chargeant de donner à ses jeunes filles des leçons de littérature et de grammaire. J'acceptai cette proposition avec plaisir.

“ M. Routhier était veuf. C'était un homme d'un extérieur extrêmement respectable, âgé d'environ cinquante-cinq ans. Il avait quatre filles, dont la plus jeune pouvait avoir seize ans. Toutes étaient charmantes, d'une conversation agréable et bonnes musiciennes.

“ Le père était un homme doux, bon, poli, gai et tout à fait agréable. Après avoir passé plusieurs mois dans sa maison, je ne lui ai pas découvert un seul défaut.

“ Je me trouvais là dans un paradis terrestre. C'était justement ce qu'il me fallait, ce que j'eusse voulu trouver dès mon arrivée à Montréal. Après avoir travaillé tout le jour à mon bureau, je revenais à la maison où je trouvais des visages riants, où j'entendais toujours quelques propos agréables, du chant ou de la musique. La plus parfaite harmonie régnait entre tous les membres de cette famille ; jamais la plus petite querelle. Le soir, le père qui aimait la musique autant que moi, prenait son violon dont il jouait très bien, invitait quelqu'une de ses filles à l'accompagner, et il s'amusaient ainsi pendant des veillées entières.”

Après les heures de classe que Gérin-Lajoie donnait à ses élèves, il se plongeait dans l'étude du droit avec autant d'ardeur que s'il n'avait pas eu d'autre occupation. A part sa pension, qu'il gagnait chez M. Routhier, son seul moyen d'existence était la rédaction de *la Minerve*, qui l'absorbait tout le jour et qui, cependant, était loin d'être rémunérative. Duvernay

était un de ces hommes qui exigent le plus possible de leurs employés et les paient le moins possible. Profitant de l'inexpérience de Lajoie à son arrivée à Montréal, sachant qu'il était sans ressources pécuniaires, il ne lui donna pour tout salaire que deux piastres par semaine : encore oubliait-il souvent de les lui remettre. Lajoie, toujours timide et réservé, n'osait les lui demander. Duvernay ne doubla ce salaire que le jour où son rédacteur reçut d'un ami des offres plus avantageuses.

“ Duvernay soutenait que c'était une chose damnable que le désir de faire des épargnes. Souvent lorsque quelqu'un de ses ouvriers lui demandait de l'argent, on l'entendait s'écrier ironiquement : “ Mais auriez-vous par hasard la prétention de thésauriser ? ” Thésauriser, ou faire des épargnes, c'était pour lui quelque chose d'extravagant, de monstrueux.

“ Vers ce temps sortit de Nicolet mon parent et ami Bellemare, qui songeait comme moi à gagner sa vie, tout en étudiant la loi. Je lui proposai de venir à Montréal, lui promettant, s'il ne trouvait aucune situation convenable, de lui donner ma place de rédacteur de *la Minerve*. Ce sacrifice ne me coûtait pas, tant je désirais avoir la société d'un ami ! De tous les jeunes gens que je connaissais à Montréal, la plupart n'avaient pas mon estime. Il me fallait un ami vertueux, laborieux et intelligent. Or, toutes ces qualités, je les trouvais réunies dans mon ami Bellemare. Il ne croyait pas avoir les connaissances et l'habileté néces-

saires pour la rédaction d'un journal, et mon offre parut d'abord l'effrayer. Mais après lui avoir promis de l'aider jusqu'à ce qu'il fût au fait de la politique et des nécessités du journalisme, il consentit à venir me rejoindre. Son arrivée à Montréal fut pour moi un jour de fête ; nous logeâmes ensemble, nous ne nous quittions pas d'une minute, et pendant tout le temps qu'il fut *garçon*, nous fûmes liés comme les deux doigts de la main.

“ Cependant, il ne me fut pas aussi facile que je l'avais pensé de quitter la rédaction de *la Minerve* ; M. Duvernay tenait beaucoup à me garder, je lui coûtai si peu ! il faisait toutes sortes d'objections à mon départ ; me priait de continuer encore quelques jours, me payait régulièrement, m'emmenait à sa chambre pour me faire prendre un verre de quelque liqueur, ce qu'il n'avait jamais fait auparavant. Il finit même par me faire présent d'une montre d'argent. Mais enfin, mon ami Bellemare était avec moi depuis quinze jours, j'avais un motif pour résister à toutes ces séductions. Il fallait bien décider, d'une manière ou d'une autre, s'il allait me remplacer.

“ Le 18 août, je présentai Bellemare à Duvernay, lui disant qu'il allait commencer à travailler à ma place et que si, au bout de quelque temps, il ne s'acquittait pas de sa besogne à la satisfaction du propriétaire de *la Minerve*, je reprendrais de nouveau la rédaction. Bellemare ne fit aucun arrangement avec Duvernay. A la fin de la première semaine, il fut agréablement

surpris de recevoir le prix de cinq semaines ; il était loin de s'attendre à une pareille libéralité ; j'avais été moi-même plus d'une année avant de toucher autant d'argent. Cette somme était beaucoup plus qu'il ne fallait à Bellemare pour subvenir à ses premières dépenses. Dans la suite, il eut toujours le soin de se faire payer régulièrement chaque semaine, et de s'adresser à Duvernay chaque fois que celui-ci faisait semblant de l'oublier.

“ Duvernay, d'ailleurs, en fut bientôt satisfait et n'aurait pas voulu l'échanger pour moi.

“ Le travail auquel je fus assujéti pendant les deux années et demie que je fus rédacteur de *la Minerve* me força d'étudier la politique, de suivre attentivement les affaires publiques et d'acquérir beaucoup de connaissances que j'eusse dédaignées sans cela. Mais, d'un autre côté, cette nécessité de compiler sans cesse, d'analyser, de traduire, de recueillir une foule de petits faits divers, a pour conséquence de rendre un homme superficiel, de détourner son attention des matières sérieuses, en sorte qu'il se trouve après tout à n'avoir rien approfondi ; il ressemble au Chrysologue dont parle J. B. Rousseau,

Qui savait tout et ne savait rien.

“ Si le temps que j'ai employé à écrire sur tant de sujets différents avait pu être appliqué à l'étude d'une branche spéciale de connaissances, mon travail m'eût été certainement plus utile. L'habitude d'écrire à la

hâte et au jour le jour nuit beaucoup au style. On s'habitue à écrire sans aucun soin, et ce défaut ne peut plus guère disparaître.

“ Pour une autre raison, mon séjour à *la Minerve* m'a moins servi que je ne me l'étais imaginé d'abord. M. Duvernay qui, quoique simplement propriétaire, tenait cependant à passer pour rédacteur, me tint toujours dans l'ombre autant qu'il lui fut possible. Il est vrai qu'après deux ans et demi passés exclusivement dans cet emploi, je devais nécessairement être un peu connu ; mais jamais M. Duvernay ne m'a publiquement reconnu comme rédacteur. Un avantage incontestable pourtant que j'ai retiré de ma carrière de journaliste, a été de me mettre souvent en contact avec les premiers hommes du pays, j'ai pu ainsi faire la connaissance et acquérir l'amitié de MM. LaFontaine, Morin, Taché, etc., ce qui m'a été d'une grande utilité par la suite...

“ Ma passion pour le journalisme me faisait tout supporter. M. Duvernay n'aurait pu trouver personne pour faire le travail que je faisais à moins de trois cents louis par an ; et quand je songe que, durant les deux années et demie dont je parle, je n'ai pas reçu en tout la moitié de cette somme, je crois que beaucoup de personnes me dispenseront de reconnaissance.

“ Pendant tout ce temps, je ne suis pas entré une seule fois dans un restaurant ou dans un café ; je ne crois pas avoir dépensé un écu pour mes menus plaisirs ; jamais je n'ai été ni aux soirées ni aux théâtres,

lorsqu'il me fallait faire l'achat d'une carte de spectacle. N'ayant que les vêtements absolument nécessaires, je n'aurais pas été en état de sortir dans la société, quand même j'en aurais eu le goût.

“ Ma carrière eût pu être bien différente si ma fortune m'eût permis de fréquenter les salons, de me faire des amis, et de rechercher ces rapports sociaux qui sont toujours si avantageux aux jeunes gens qui veulent réussir dans le monde, et surtout dans le monde politique.

“ A ma sortie de *la Minerve*, ayant quelques épar- gnes, je me livrai de tout cœur à l'étude du droit. Mais voilà qu'un jour la rumeur d'une prochaine dissolution de la chambre législative commença à circuler dans le public. Pour moi, qui, durant toute ma carrière de journaliste, avais combattu contre le gouvernement qui déjà menaçait ruine, cette nouvelle était bien de nature à me causer de l'émotion. En effet, la politique vint m'absorber de nouveau.

“ Mes amis me proposèrent de me rendre dans le comté de Saint-Maurice, où le solliciteur général de l'administration Sherwood (M. Turcotte) devait se présenter. J'étais chargé d'empêcher, par tous les moyens possibles, l'élection de Turcotte.

“ Je partis pour Machiche le 4 décembre. Le lendemain, qui était un dimanche, je fis un long discours à la porte de l'église.

“ On parlait depuis quelque temps, dans le comté, de prier l'honorable L. J. Papineau, arrivé de France

depuis deux ans et dont le nom était encore extrêmement populaire parmi les Canadiens-Français, de se porter candidat. A mon départ de Montréal, M. LaFontaine m'avait dit que le parti libéral serait flatté d'avoir M. Papineau pour un de ses champions; mais qu'il était sûr que celui-ci ne consentirait jamais à rentrer dans la vie publique.

“ M. Turcotte voulait se servir de ce nom populaire pour se faire accepter des électeurs; mais je m'efforçai de déjouer son dessein en me joignant sans hésiter à ceux qui proposaient M. Papineau. Je convoquai à Machiche! une assemblée de tout le comté; j'y rédigeai et fis accepter une série de résolutions condamnant sans réserve l'administration du jour, et priant M. Papineau, s'il partageait ces sentiments, de se laisser porter candidat pour la représentation du comté.

“ J'appuyai ces résolutions d'un long discours. M. Turcotte lui-même ne voulut pas y faire d'opposition, quoique sa conduite fût condamnée par les résolutions de l'assemblée.

“ Une députation fut envoyée à M. Papineau, et à la surprise d'un grand nombre, il se rendit aux vœux du comté et publia son adresse aux électeurs. Elle ne contenait rien qui ne fût parfaitement en harmonie avec les idées politiques de *la Minerve*. Le but de ma mission était donc rempli, et je revins à Montréal.

“ La session s'ouvrit le 25 février et se ferma le 23 mars. Le ministère fut renversé, et MM. LaFontaine et Baldwin appelés au pouvoir.

“Après la session, l’honorable A. N. Morin, qui avait été nommé orateur de l’assemblée législative, me dit qu’il aurait bientôt besoin d’un secrétaire, et que si, en attendant, je voulais étudier l’anglais et me mettre en état de faire sa correspondance dans les deux langues, il m’emploierait et me donnerait un salaire convenable.

“Pour cela, il me fallait interrompre encore les études que j’avais commencées. Mais, réflexion faite, j’acceptai et je fermai mes livres de droit.”

Vers ce temps un grand changement s’opéra dans les sentiments de la jeunesse de Montréal. L’unanimité qui avait régné jusque-là parmi les Canadiens-Français n’existait plus. Un parti s’était formé parmi les jeunes gens, et un petit journal fondé l’année précédente par M. G. Batchelor, puis acheté par M. J. B. E. Dorion, leur servait d’organe. Ce petit journal s’appelait *l’Avenir*; il s’agrandit plus tard, et durant les années 1848, 1849 et 1850, rédigé par un comité de collaboration composé d’une quinzaine de jeunes gens les plus habiles de l’Institut, il joua un rôle important dans la politique du pays. Dès les premiers mois de son existence, il déclara la guerre à *la Minerve* et cette guerre ouverte a duré jusqu’à ce qu’il ait cessé d’exister.

Cependant l’honorable L. J. Papineau, élu représentant du comté de Saint-Maurice, et qu’on avait entièrement oublié dans les nouveaux arrangements ministériels, manifestait des sentiments d’opposition à la

politique suivie par le grand parti canadien-français dont MM. LaFontaine et Morin avaient été les chefs depuis l'union des Canadas.

Cette opposition, d'abord contenue durant la courte session de 1848, devint bientôt ouverte et même violente. En avril et mai, sous prétexte de répondre à des lettres qu'on lui adressait, il publia deux ou trois articles qui prirent le nom de *manifestes*, dans lesquels il insultait sans ménagement la majorité de la chambre et particulièrement son chef, M. LaFontaine. Alors *la Revue canadienne*, à son tour, attaqua M. Papineau, mais le fit peut-être avec trop de violence. Le parti de jeunes gens qui depuis quelque temps désirait abandonner le drapeau de M. LaFontaine, se rangea aussitôt aux côtés de M. Papineau.

“ J'avais toujours admiré les talents oratoires de M. Papineau, je ressentais une espèce de vénération pour ce vieil athlète politique, et rien ne me brisa le cœur comme la nécessité de m'éloigner de lui. Mais il n'y avait pas à balancer, il fallait ou se déclarer ouvertement contre M. Papineau, ou désertier le parti LaFontaine-Morin, qui se composait de la presque totalité des Canadiens-Français, et sous la bannière duquel j'avais marché et combattu depuis ma sortie du collège. Dans cette alternative, je ne pouvais hésiter un instant, et je ne cachai pas mes sentiments.”

Une grande fermentation régnait dans les esprits, et de l'arène politique les divisions descendirent jusque dans la vie privée. Des haines personnelles éclatèrent

avec une violence inouïe, même dans l'enceinte paisible de l'Institut canadien, dont Gérin-Lajoie était le président. Il y eut scission et les élections des officiers qui se firent peu de temps après furent marquées par des scènes déplorables, dont l'âme sensible et pacifique de Lajoie fut profondément affectée.

“ Au dehors, l'opposition de Papineau s'accroissait jour en jour. Dans une démonstration politique qui eut lieu dans le comté de Saint-Maurice, on invita le grand agitateur à prendre la parole; il fut écouté attentivement; mais d'autres orateurs ayant voulu lui répondre, des gens ivres, partisans aveugles de Papineau, les firent taire par leur tumulte. Je tentai à plusieurs reprises de parler, mais chaque fois des cris assourdissants étouffèrent ma voix. On me reprochait surtout de venir combattre M. Papineau, après l'avoir proposé moi-même comme représentant du comté six mois auparavant. On ne pouvait comprendre que sa politique fût moins acceptable au peuple de la province en 1848, qu'elle ne l'avait été en 1847. On se refusait à croire qu'il cherchât à diviser le parti canadien-français, comme c'était pourtant malheureusement le cas. Ce ne fut que dans une assemblée tenue quelques jours plus tard à la Rivière-du-Loup que je pus à loisir expliquer ma conduite, et faire entendre pourquoi, après avoir été naguère admirateur de M. Papineau, je me trouvais forcé de me séparer de lui et de son parti. Je parlai, je crois, avec modération et je fus cette fois écouté avec une attention parfaite.”

Les violences auxquelles se livrèrent à cette époque les hommes extrêmes des deux partis achevèrent de dégoûter Lajoie de la politique. Comme il venait d'être reçu avocat, il ouvrit un bureau, mais il était pauvre à tel point qu'il avait à peine de quoi se vêtir. Sa timidité naturelle s'en était accrue, et il se sentait porté plutôt à fuir qu'à rechercher l'approche des clients. Ajoutez à cela une conscience honnête jusqu'au scrupule.

“ Malgré, dit-il, le soin que je prenais de ne pas sortir de ma retraite, quelques personnes cependant vinrent à moi ; mais les récits qu'elles me faisaient étaient bien propres à me dégoûter de la profession. L'un voulait satisfaire une rancune, un autre cherchait naïvement quelque moyen de faire attendre ses créanciers. Je répondais que je ne me chargeais pas de ces sortes d'affaires.”

On devine facilement qu'avec de pareilles dispositions, Gérin-Lajoie ne pouvait pas faire fortune au palais. Il ne tarda pas à le comprendre et profita de la première issue pour en sortir. Nommé payeur au ministère des travaux publics, puis traducteur au parlement, il ne sortit plus guère des emplois et il fit bien. C'est là qu'avec ses aptitudes, il pouvait se rendre le plus utile à son pays. Gérin-Lajoie était un rêveur ; il était trop homme de pensée pour être homme d'action. La vie d'employé, en lui ôtant les soucis du lendemain, devait le rendre à cette liberté d'esprit qui était pour lui la source de tant de jouissances.

Après le rêve d'une existence à la campagne qu'il caressa jusqu'à la fin, aucun genre de vie ne convenait mieux à son caractère. La régularité des heures de bureau satisfaisait ses goûts d'ordre et de tranquillité. Les loisirs qu'elle lui laissait lui permettaient de donner libre carrière à ses idées spéculatives et à s'abandonner tout entier à son amour de l'étude.

Lajoie n'était cependant pas alors sans ambition ; il n'avait pas été insensible aux invitations que des journaux lui avaient faites de solliciter un siège au parlement. On en trouve des traces dans les lignes suivantes, écrites le 24 janvier 1840. Elles révèlent en même temps la droiture des intentions de cet homme de bien.

“ Dans toutes les discussions politiques auxquelles j'ai eu part, soit dans les journaux, soit ailleurs, je n'ai jamais pris une décision sans avoir réfléchi longtemps ; ce qui fait que jusqu'aujourd'hui, je n'ai eu à me repentir d'aucune de mes démarches, ni de mes opinions politiques. Lorsqu'il me faut choisir entre deux partis, ce que je considère par-dessus toutes choses, c'est le bonheur du peuple.

“ Entré bien jeune dans les luttes du journalisme, j'ai aimé la vie publique. J'en suis un peu désenchanté, depuis que la discorde s'est mise parmi mes compatriotes, et que je les vois se déchirer à belles dents. Je suis tenté d'attendre un meilleur ordre de choses pour rentrer dans la carrière.

“ Mon désir maintenant est de rester tranquille et

d'étudier jusqu'après trente ans, hormis que des circonstances particulières ne viennent changer ma détermination. Il est si difficile en politique de prévoir ce qui arrivera, qu'il serait imprudent de fixer longtemps d'avance la marche à suivre. Mais si jamais j'entre dans la vie publique, ce sera plus par devoir que par inclination."

Gérin-Lajoie n'envisageait pas avec moins de désintéressement et de raison les devoirs de la vie privée que ceux de la vie publique. Il balança longtemps avant de se décider à se marier et il en donne les raisons; ces raisons semblent plutôt celles d'un vieillard que celles d'un jeune homme de vingt-quatre ans.

Il plaçait au premier rang le devoir de la piété filiale. Après les sacrifices que ses parents avaient faits pour lui, il se croyait obligé de leur aider dans l'éducation de leur nombreuse famille. Il le fit en effet, et il est beau de voir les sages avis dont il accompagnait ses offrandes pécuniaires. Il était devenu le conseiller des siens et ceux-ci n'entreprenaient rien d'important sans le consulter. Plusieurs de ses avis sont consignés dans ses *Mémoires*, et sont autant de témoignages de son jugement précoce.

A plusieurs reprises il proposa à son père et à sa mère d'abandonner leur terre à l'un de leurs enfants, et de venir passer le reste de leurs jours avec lui, promettant que de leur vivant il ne se marierait pas afin de leur assurer une vieillesse indépendante et tranquille. Leur bonheur eût été le sien, et il n'eût fait

que deux parts de sa vie : l'une à ses parents, l'autre à l'amitié.

On a vu quelle place occupait dans cette amitié son compagnon d'étude Bellemare, dont, à la date du 12 février 1849, il saluait le retour après une longue absence.

“ Mon ami Bellemare est arrivé de Baltimore pour me remplacer au bureau de *la Minerve*, où j'étais rentré pendant son absence. J'en suis doublement heureux. Je pourrai désormais me livrer avec plus de loisir aux études sérieuses et semer pour récolter plus tard. Je ne prévois guère encore ce que je pourrai faire pour ce pauvre pays qui a tant besoin de nous ! peut-être la pauvreté m'empêchera-t-elle de me dévouer jamais tout entier à son service. Que la volonté de Celui qui veille sur les destinées humaines soit faite ! Mais en attendant, je veux étudier pour fortifier ma raison, former mon jugement et agrandir le cercle de mes connaissances. Si mon pays n'en profite pas un jour, j'aurai au moins la satisfaction d'avoir travaillé en pensant à lui.

“ Il est probable que quand je serai prêt à jouer un rôle actif, le Canada sera en république ; je dois donc étudier les institutions républicaines et suivre attentivement le progrès des idées démocratiques dans le monde. La solitude où je vis favorise la réflexion, je mettrai donc à profit mes moments de loisir, ayant toujours devant les yeux la maxime si vraie que le temps perdu ne se recouvre jamais.

“ Je caresse depuis quelque temps le projet de m'acheter une terre à la campagne, aussitôt que j'en aurai les moyens. L'état paisible du cultivateur me sourit toujours. Jo l'ai déjà dit, je ne pourrai jamais être qu'un avocat, ou un journaliste, ou un cultivateur. D'après la manière dont j'envisage la chose aujourd'hui, je suis porté à croire que l'exercice de ma profession, qui ne m'a jamais plu, pour une infinité de raisons, ne me procurerait pas le bonheur. La carrière du journaliste pour laquelle je me sens beaucoup plus de penchant, est ingrate et stérile. Le sort le plus désirable me paraît donc être celui du cultivateur instruit, qui n'est pas forcé de travailler lui-même du matin au soir; mais qui, après avoir passé une partie du jour dans sa bibliothèque, va dans son champ diriger les travaux de sa ferme et prendre un exercice salutaire; qui à son retour s'entretient avec des voisins instruits sur les affaires publiques. Car je pense qu', pour qu'à la longue cette vie des champs ne devienne pas ennuyeuse, il faut être entouré de quelques amis éclairés qui sachent nous comprendre et nous répondre. Il faut même, je crois, pouvoir se donner certains plaisirs de luxe, de ceux que nous avons en ville, tels que la musique, le chant, etc. On peut, par ce moyen, se délasser très agréablement de ses travaux champêtres, et couler des jours heureux dans l'innocence et la tranquillité.

“ Voilà pourquoi je projette d'aller m'établir d'ici à peu d'années dans la paroisse de Nicolet, entre le port

Saint-François et le collège, pour être près des steam-boats qui vont aux grandes villes, et du collège où j'aurai probablement toujours des amis éclairés et vertueux. Voilà pourquoi aussi je projette, avant de me rendre dans ce lieu, de m'attacher quelque jeune personne aimable et sensible, qui possède la musique et qui ait, comme moi, des goûts simples et champêtres. Mais laissons faire le temps.

27 septembre 1849.

“ On ne parle depuis quelques jours que d'un changement du siège du gouvernement * Cette question se décidera dans le courant de la semaine prochaine. On dit que Toronto sera probablement la future capitale. En quelque lieu que soit porté le siège du gouvernement, il faudra bien que je l'y suive. Il y a aujourd'hui plus de neuf mois que je suis copiste au bureau des travaux publics. Depuis cinq mois, j'ai fait en outre le service de payeur dans les townships de l'Est et sur la rivière Chambly. Si mon salaire était élevé à £200 par an, il est probable que je conserverais cette place pendant plusieurs années. Les hommes de profession gagnent si peu ! D'ailleurs, comme avocat, je suis certain que je ferais à peine assez d'argent pour vivre et que l'inquiétude que me causeraient les affaires dont j'aurais la gestion ruinerait ma

* A la suite des émeutes et de l'incendie du Parlement à Montréal.

santé en peu de temps. J'aimerais être homme de loi, mais à n'avoir pas à me reposer pour vivre sur les gains de cette profession. Il me semble que, avec un peu de bonne volonté, on pourrait empêcher une grande partie des procès ; et on le doit en conscience. Je ne conçois pas de rôle plus honorable que celui d'un homme indépendant sous le rapport de la fortune, qui consacre son temps à la noble tâche d'obtenir justice pour ceux qu'il croit injustement lésés.

“ Je sais que la vie de bureau, ou plutôt que le métier de copiste n'est pas fait pour développer les facultés, et exercer le jugement. C'est une besogne routinière qui rend souvent incapable d'aucun autre emploi. Pour échapper à cet inconvénient, je continuerai à étudier des matières sérieuses, telles que le droit, l'économie politique, l'histoire, la théologie, etc. etc.

“ J'ai fait des épargnes depuis que je suis employé. Je suis riche déjà d'une cinquantaine de louis. La vie paisible et peu dispendieuse que je mène convient à mon caractère, mais je sens cependant qu'ici je ne suis pas à ma place.”

28 septembre 1849.

“ Depuis que mon caractère a commencé à se développer et à prendre de la consistance, il y a toujours eu deux hommes en moi : l'un d'eux, tranquille, insouciant, ami de l'obscurité et ne souhaitant rien de plus que l'*aurea mediocritas* d'Horace ; l'autre, plein d'énergie, d'enthousiasme, d'ambition, désirant les hon-

neurs, les dangers, la gloire du monde. Ces deux hommes si opposés commencèrent à se faire connaître au dedans de moi, dès mes premières années de collège : depuis ils ont combattu sans cesse l'un contre l'autre, sans qu'aucun des deux ait remporté une victoire définitive sur son adversaire. L'homme ardent et ambitieux parut, pendant plusieurs années, gagner du terrain, et s'il eût eu quelque fortune à sa disposition, peut-être aurait-il commandé en maître. Mais, pauvre comme j'étais, sans ami, sans soutien, sans protection, il m'a bien fallu briser avec mes idées de gloire et d'avancement ; la misère m'abattit, mais non pas complètement, et l'homme paisible et indifférent finit par triompher, du moins en apparence. Je me trouvai avec un salaire annuel certain, insuffisant pour satisfaire le moindre désir d'ambition, mais capable de contenter les appétits modérés d'un philosophe de mansarde. Depuis ce temps, j'ai vécu dans une complète insignifiance. Je cherche les moyens d'être heureux. Mais il ne faut pas encore dire que l'homme doux et insouciant ait établi son empire. Non, comme dans presque toutes les altercations de ce monde, les deux adversaires se sont fait des concessions mutuelles, voilà tout...

“Comment dois-je employer les années que Dieu m'accorde ? La nature me répond de chercher le bonheur. Mais comment me le procurer ? Voilà le grand point. Pour qui a été élevé dans des principes de religion, et même pour celui qui croit à une religion naturelle et qui n'est pas tout à fait épicurien, la satis-

faction de tous ses désirs sensuels ne saurait le rendre heureux. Pour pouvoir goûter un bonheur durable, il faut qu'il puisse se dire, à chacune de ses actions, je crois remplir mon devoir et m'acquitter de ce que je suis appelé dans mon état à faire ici-bas. Il est impossible d'être malheureux lorsqu'on agit par de tels motifs; si l'on rencontre des obstacles, si l'on est désappointé, si l'on travaille inutilement, au moins on a la consolation de se dire: "j'ai fait ce que je devais faire," et on vit sans remords; au milieu des passages les plus difficiles, on goûte la paix du cœur. Mais pour celui que l'ambition, l'avarice, etc., agite ou tourmente, quelle consolation peut-il avoir, lorsque ses efforts sont sans succès, ou qu'il éprouve quelque cruel désappointement? Aucune, il faut qu'il ronge en silence son dépit, ou qu'il se suicide. Je dis donc que pour être heureux sur la terre, l'homme doit avoir dans toutes ses actions un but qu'il croit conforme à sa destinée. Là-dessus il doit consulter son jugement.

"Maintenant, doit-on se détacher tout à fait de ses semblables, et vivre comme un égoïste en ne pensant qu'à se rendre la vie agréable? Non, un homme qui adopte ce genre de vie ne saurait vivre heureux, parce qu'il doit avoir des reproches à se faire. Il ne peut toujours éviter de penser que son devoir l'obligeait à se rendre utile à ses semblables, que chacun doit travailler à soulager les maux de l'humanité, et à répandre autant de bonheur que possible autour de soi. S'il se croit capable de s'acquitter d'une charge qu'on voudra

lui imposer, il est coupable s'il la refuse. Les hommes sont sujets à tomber dans les excès. Tel qui ne voit pas jour à s'élever aux honneurs, renoncera tout à coup à la vie publique et se cloîtrera loin des yeux du monde. Ce n'est pas ainsi que doit agir un véritable philanthrope, ni un vrai patriote. Un homme qui ne cherche que le bonheur de ses semblables et qui agit par vertu, ne se rebute pas, il ne boude pas, il tâche de faire du bien malgré l'opposition qu'on pourrait lui susciter, parce qu'il sait qu'il n'en aura point de remords, et que peut-être on reconnaîtra un jour qu'il avait raison...

12 octobre 1849.

“ J'en suis revenu à mon projet d'aller vivre à la campagne, aussitôt que possible. Mais auparavant je veux me marier. Il me semble me voir sur les bords de la rivière de Nicolet, ayant une coquette demeure, une jolie femme, musicienne, des amis, dignes de ce nom, une belle et bonne terre que je cultiverai avec succès, etc. etc. Ah ! si j'étais cultivateur!... L'on ne s'enrichit pas en appauvrissant les autres, comme font quelquefois les avocats, les médecins et les marchands. On tire ses richesses de la terre ; c'est l'état qui semble le plus naturel à l'homme. C'est en même temps l'état le plus favorable à la santé, parce qu'il offre au corps un exercice suffisant, et que le travail en plein air est toujours extrêmement salubre. Les cultivateurs forment la classe la moins égoïste, la plus vertueuse de la population. Mais elle a besoin d'hommes instruits qui puis-

sent servir ses intérêts. Le cultivateur instruit a tout le loisir nécessaire pour faire le bien, il peut servir de guide à ses voisins, conseiller l'ignorant, soutenir le faible, le défendre contre la rapacité du spéculateur. Le cultivateur éclairé et vertueux, est, à mon avis, le plus beau type de l'homme.

31 décembre 1849.

“ Encore une année de passée sur le monde !.. Il est toujours intéressant, au dernier jour d'une année, de jeter un coup d'œil en arrière, de mesurer ce qu'on a fait, ce qu'on aurait pu faire, de rassembler un instant devant soi toutes les circonstances qui peuvent avoir quelque influence sur nos destinées, de considérer les modifications qu'ont subies nos idées, les démarches que nous regrettons, l'expérience que nous avons acquise, et les progrès que nous avons pu faire dans la voie de la vertu ou du perfectionnement intellectuel.

“ Qu'étais-je, il y a un an, à même époque ?

“ Sous le rapport moral, les changements qui se sont opérés chez moi ne me paraissent pas sensibles. Mes idées religieuses n'ont pas changé. Cependant je crois me sentir plus de force et une détermination plus vive pour faire le bien et pratiquer la vertu. Il me semble voir, sous un jour plus frappant, le néant des choses humaines, la frivolité de tout ce qui attache les hommes à la terre, la folie de l'ambition, de la cupidité ; la vie de l'homme public n'a plus d'attrait pour moi, l'obscurité d'une vie paisible me paraît offrir beaucoup

plus de jouissances et de vrai bonheur. L'idée du devoir me domine continuellement, je suis enclin à croire qu'il y a plus de véritable bonheur à suivre cette idée qu'à satisfaire tous les caprices, toutes les chimères qui nous occupent sans cesse.

“ Cette idée du devoir dans l'homme politique doit être la source de mille jouissances journalières durant le cours de sa vie ; elle doit surtout lui épargner ces désappointements amers qui font blanchir la tête de l'ambitieux.

“ Je ne crois pas que je sois appelé à me mêler de politique avant que le Canada soit annexé à l'Union américaine, époque que je désire de tout mon cœur et que je saluerai avec enthousiasme, comme l'aurore d'un beau jour. *

“ Je suis devenu très tolérant en politique, et si mes opinions ne changent pas, je ne crois pas que l'on puisse jamais m'accuser de violence ou de fanatisme. J'ai appris à respecter les idées de chacun. Il est si difficile d'être certain qu'un autre a tort.

30 décembre 1850.

“ J'ai quitté, le premier juin dernier, la charge que j'occupais sous le gouvernement. J'ai visité Québec que je voyais pour la première fois et d'où je suis revenu enchanté tant des mœurs de la population qui

* Les idées de Gérin-Lajoie se sont bien modifiées depuis.

me plaisaient infiniment que des beautés grandioses et pittoresques de la nature qui m'enthousiasmaient.

“ Contre mon attente et sans la moindre démarche de ma part, M. Bourret, assistant commissaire des travaux publics, est venu m'offrir un emploi dans son département. Après avoir réfléchi mûrement pendant une semaine et m'être consulté avec plusieurs amis, j'ai accepté la proposition. Me voilà donc secrétaire des arbitres provinciaux, charge créée par la loi de la dernière session.

“ Depuis le mois de mai, je pensionne avec mon ami Bellemarre et je vis assez heureux. Il y a là un joli enfant, qui a quatre mois à peine, et qui est un de mes plus doux amusements. Je l'aime presque autant que s'il m'appartenait. J'ai toujours aimé les enfants à la folie. En m'amusant avec eux, je songe souvent au bonheur qu'il y a d'être père, et je fais des projets de mariage. L'an dernier, je m'étais proposé de me marier durant l'année 1850, et pourtant je ne suis pas plus avancé aujourd'hui que je ne l'étais alors. J'en suis encore à faire des projets pour l'année 1851 qui ne se passera pas, j'espère, sans que je les exécute.

“ J'ai employé mes heures de loisir, depuis quelque temps, à rédiger un petit ouvrage qui contient les éléments de notre droit public et que j'ai intitulé: “ *Catéchisme politique*.” Je fais imprimer cette brochure par M. Louis Perrault. J'ignore comment elle sera reçue du public. Elle ne peut froisser les sentiments de personne. Dans tous les cas, je suis sans inquiétude, ne

comptant pas sur cette publication pour améliorer ma position sous le rapport pécuniaire, ni sous le rapport purement social.

“ Je n’ai jamais si bien connu que depuis peu combien je suis inconstant et irrésolu ; quelle manie j’ai pour les projets qui semblent même les plus chimériques. Prévoyant que mon emploi dans le département des travaux publics devra cesser vers le milieu de l’été prochain, je me suis mis à songer à ce que je pourrais faire après cela. Je n’ai pas conçu moins de cinq ou six différents plans... Mais depuis près de trois semaines, j’en ai un en tête que je n’exécuterai probablement jamais, mais qui m’a tant occupé que je ne puis m’en pêcher de le confier au papier.

“ Ce serait d’aller en Europe et de m’établir à Paris. Je pourrais y gagner quelque argent en qualité de correspondant de certains journaux français du Canada. Je pourrais aussi commercer sur les livres, partie que j’entends assez bien. J’enverrais des livres à Montréal et à Québec pour y être vendus, etc. En même temps, et c’est là mon grand but, j’étudierais la littérature, les sciences et les arts, au sein même de cette capitale du monde civilisé. Quel enthousiasme s’emparerait de mon âme à la vue de la patrie si célèbre de mes ancêtres ! car, pour moi, j’ai presque toujours vécu dans ce petit coin de l’Amérique, naguère encore couvert de forêts et la proie des nations barbares.

“ Je sais bien que ce projet n’offre pas un avenir bien brillant et qu’en le mettant à exécution je devrais

me résigner à demeurer pauvre, mais je me dis : Je n'amasserais, à la vérité, aucune richesse, mais mon opinion, d'après ce que j'ai pu connaître du monde, est que la richesse ne contribue en rien au bonheur de l'homme.

“ Je ne puis pourtant pas dire que cette vie aventureuse et, en quelque sorte, sans but soit propre à procurer le bonheur. Mon caractère ne pourrait peut-être pas s'y faire ; j'ai toujours souhaité les plaisirs du cœur ; le foyer domestique a toujours eu des attrait infinis pour moi ; la perspective de la félicité que je goûterais en vivant dans l'obscurité avec une femme et quelques enfants me ravit par avance. Ces plaisirs du cœur me semblent presque aussi indispensables que les plaisirs de l'esprit. Mais comment me les procurer ces plaisirs du cœur ? J'ignore quand je serai devenu assez riche pour me marier. Dans ma position actuelle, tenir ménage serait beaucoup trop dispendieux pour mes moyens. Je craindrais tant de mettre une femme dans l'embarras ou la pauvreté, que je ne pourrais me résoudre à l'épouser avant d'avoir un revenu assuré de deux à trois cents louis par année, encore ce revenu serait-il assez mince, s'il n'augmentait pas à mesure qu'augmenterait la famille. Ce revenu, je ne l'ai pas et ne l'aurai peut-être jamais.

“ J'aime l'étude du droit, mais la chicane et les procès m'ennuient excessivement. Avec cette disposition et mon peu de talent pour me faire payer, je ne crois pas que je puisse gagner assez pour faire vivre une

famille convenablement. Ma sensibilité invincible me rendrait également malheureux ; la perte d'un procès contre mon attente, me désappointerait tellement qu'elle me rendrait la vie amère. Je suis beaucoup plus sensible à la perte qu'éprouvent d'autres personnes qu'à celle que j'éprouve moi-même, et si je perdais un procès par un défaut de connaissances légales, je ne pourrais plus vivre heureux, si je ne remboursais à mon client tout ce qu'il aurait ainsi perdu par ma faute. Ce ne serait que justice. Ces raisons ont beaucoup de poids pour m'engager à renoncer pour toujours à cette profession pour laquelle je vois bien que je ne suis pas né.

“ Je suis enclin à croire qu'une vie obscure et retirée me conviendrait bien mieux. Hier matin je m'éveillai de bonne heure et, pendant que tout était encore dans le silence, je me formais en imagination un genre de vie des plus attrayants. J'étais employé au titre permanent avec un salaire fixe de deux à trois cents louis par année. Nous étions à Québec, je m'étais marié à Mlle X, une jeune Irlandaise de talents remarquables et dont les écrits m'ont souvent fait verser des larmes, car elle est poète et littérateur distingué. Je la connais de vue ; j'aime sa figure, mais je ne connais rien de ses qualités. Cependant je m'imaginai être marié à cette charmante personne, et là-dessus je me construisais tout un plan de vie. Je me levais matin, je déjeunais à neuf heures avec ma femme, j'allais à mon bureau depuis dix heures jusqu'à quatre et, pendant ce temps-là, elle, de son côté, travaillait et lisait. A

quatre heures, nous dînions ensemble, après quoi nous allions faire une promenade et prendre l'air, ou bien elle me jouait quelques airs de musique et me chantait quelques chansons. Ensuite je lui demandais ce qu'elle avait lu dans la journée, et nous parlions de littérature, de poésie, etc. Oh ! quelles belles chimères ! Mais ce genre de vie a pourtant des attrait réels, et c'est probablement le plus propre à procurer le bonheur."

Montréal, 20 mai 1852.

"Me voici de retour de Boston où j'ai séjourné plusieurs mois pour apprendre l'anglais. Je m'occupe maintenant à mettre par ordre, en français, mes impressions de voyage et les notes que j'avais prises en anglais durant mon séjour aux États-Unis."

Gérin-Lajoie avait l'intention de publier ces notes dans *la Merveille*; mais son irrésolution habituelle lui fit ajourner, puis abandonner ce projet. Ce manuscrit que nous avons sous les yeux formerait un volume considérable, et offre une étude approfondie des institutions américaines, principalement de celles du Massachusetts, le plus ancien comme le plus remarquable des États de l'Union. La situation politique, sociale, religieuse, commerciale et industrielle du peuple américain y est appréciée avec autant de justesse que d'impartialité.

Le travail auquel Gérin-Lajoie se livrait pour rédiger ces notes sur les États-Unis, n'avait pas interrompu

l'étude psychologique qu'il faisait sur lui-même dans ses *Mémoires*. Les loisirs dont il jouissait alors lui permettaient même de s'appliquer avec plus de soin à cette espèce de vivisection où il mettait à nu toutes les fibres de son âme. Cette occupation était devenue pour lui une habitude, et il trouvait un plaisir délicat à se regarder ainsi mentalement, et à s'observer comme dans un miroir.

A la date du 24 mai, il écrivait :

“J'emploie une partie de mon temps à étudier l'économie politique, l'histoire, la littérature, etc., etc.

“Je sens cependant toujours un vide au dedans de moi, et je voudrais bien être en état de me marier!... je soupire chaque jour après cet heureux instant!...

“Un jeune homme demandait un jour à Aristote s'il pensait qu'il ferait bien de se marier. “Mariez-vous, dit Aristote, vous le regretterez ; restez célibataire, vous le regretterez aussi.”

“Je vois que cette réponse était assez juste. Bien que je me sois décidé à me marier après mûre réflexion et que je préfère cette vie à l'existence isolée et ennuyeuse du célibataire, cependant je sens bien que je ne pourrai m'empêcher de jeter, de temps à autre, un regard de regret sur mon indépendance perdue.

“Ce qui me fatiguera surtout durant tout le cours de ma carrière, c'est qu'il me faudra suivre un genre de vie qui me déplaît. Dans la classe à laquelle j'appartiens, il faut malheureusement sacrifier chaque

jour à la vanité ; c'est le mobile de toutes les actions ; je crois qu'on pourrait facilement calculer que la moitié des dépenses d'un ménage, parmi les gens de notre condition, est consacrée à la satisfaction de la vanité. Dans le choix d'une demeure et d'un ameublement, on ne se borne pas à chercher le confort et une élégante simplicité, il faut quelque chose de beau, de brillant, qui frappe les yeux du visiteur et donne une grande idée de vos ressources pécuniaires. Il faut que votre table soit couverte d'un surcroît de choses inutiles, que des boissons de toute sorte puissent être offertes aux amis qui vous visitent.

“ Pour votre toilette, il est nécessaire que vous ayez ce qu'il y a de mieux, c'est-à-dire, ce qui coûte le plus cher, et que vos habits soient confectionnés par les premiers tailleurs ou les premières modistes. Esclavage que tout cela !...

“ Je suis revenu à Montréal le 25 juin 1854, et n'en suis reparti que le 1^{er} septembre, pour Québec. J'ai passé ces neuf semaines chez mon ami et cousin Bellemare, à son petit *cottage* de la rue Sanguinet. Cette maison est pour moi la plus charmante solitude du monde. La dame de céans est douce, bonne, prévenante, et j'aime beaucoup sa société. Son petit enfant, Alphonse, maintenant âgé de quatre ans, est intéressant et amusant, quoique *pétillard* comme tous les enfants de son âge. Une petite fille âgée de six mois, commence aussi à être très aimable par ses rires, ses joies et ses fantaisies.

“ Un petit jardin attaché à la maison m’occupait une partie de la journée ; je sarclais les carrés et les plates-bandes, j’émondais les arbres fruitiers, je faisais la guerre aux chenilles, je mangeais des fruits, cerises de France, framboises, groseilles, ou bien je me promenais dans les allées, mon livre à la main, ou les mains derrière le dos, m’abandonnant à la rêverie, et respirant avec délices l’air frais et embaumé de la campagne. Le petit Alphonse accourait presque toujours à moi, sautant, gambadant comme un jeune agneau, me montrant, tantôt des cerfs-volants qui se perdaient dans les nues, tantôt des nuages qu’emportait le vent, tantôt un arc-en-ciel dont les couleurs lui faisaient pousser toutes sortes d’exclamations. Ses petites questions enfantines m’amusaient beaucoup, et quelquefois m’embarrassaient. Les allusions qu’il ne manquait jamais de faire, en regardant le ciel, à son petit frère Oreste mort en mai 1853, me touchaient quelquefois jusqu’aux larmes.

“ Dans les jours de grande chaleur, je passais généralement l’après-midi à lire dans la cour à l’ombre, sur la verdure. Cette cour, composée de tout l’espace d’un lot à bâtir, est belle et couverte de gazon. Je m’étendais à l’aise dans une *chaise bergante*, et je lisais à loisir. Mme Bellemare venait généralement s’asseoir sur le seuil avec son panier à ouvrage, et nous causions. Par intervalle, je lui lisais le journal, ou quelques pages d’un roman ou d’un ouvrage historique ; ou bien nous parlions des nouvelles de la ville.

“Je n’ai pas lu autant que j’aurais pu le faire durant cet espace de temps. Je tenais à me reposer l’esprit, étant convaincu par expérience que le travail trop soutenu de la pensée nuit à la santé. Cependant j’ai pu lire l’*Histoire du Canada* de Garneau que je n’avais pas encore lue, plusieurs romans de Balzac, Adolphe de Puibusque, Benjamin Constant, Spurzheim sur l’*Éducation*, Fowler sur la *Physiologie*, et nombre d’autres. J’ai commencé un long prospectus de journal (qui ne paraîtra probablement jamais). Ma passion pour le jeu d’échecs m’a fait perdre bien des heures. Je n’ai pas été deux jours de suite sans jouer une, deux et trois parties.”

L’estime dont jouissait Gérin-Lajoie lui valut, en 1855, une position lucrative et permanente: celle de traducteur à l’assemblée législative.

“La question, écrivait-il alors, qui a produit la plus grande sensation parmi les employés, et je pourrais dire aussi parmi les membres du parlement, a été celle du siège du gouvernement. Après de longs débats, la chambre a décidé, à une assez faible majorité toutefois, de recommander au gouverneur de faire transporter les bureaux publics à Toronto pour quatre ans. Les membres du district de Québec, en vue d’avoir à leur tour dans quatre ans le gouvernement à Québec, ont tous voté pour le système alternatif, source de dépenses énormes et d’inconvénients de toute sorte. A l’heure où j’écris ces mots, le gouvernement canadien est rendu à Toronto.

“ Je prenais un vif intérêt à cette question, et quand le résultat de la discussion me fut annoncé (vers 3 heures du matin), je soupirai comme un criminel condamné à quatre années d'exil. J'eusse préféré Montréal à toute autre ville ; mais ce que je désirais avant tout, c'était la *permanence*, fût-ce même à Toronto ; car une fois établi quelque part pour y passer sa vie, on peut s'entourer d'amis, devenir propriétaire, et travailler enfin à se rendre la vie aussi agréable que possible, ce qui n'est guère réalisable lorsqu'il vous faut, au bout de trois ou quatre ans, vous séparer de vos voisins et amis et des lieux auxquels peut-être vous commenciez à vous attacher, pour transporter vos pénates à une distance de deux cents lieues ! Système absurde et qui prouve ce que peut faire l'égoïsme de localité.”

1er juin 1855.

“ J'ai quitté Québec aujourd'hui pour revenir à Montréal ; je suis parti armes et bagages, et le cœur gai ; car je ne sais trop pourquoi je ne préfère pas Québec ; j'aime pourtant sa nature grandiose, ses points de vue, ses promenades publiques ; et je me souviendrai toujours des moments heureux que j'ai passés à me promener sur la *Plateforme*, ou dans le jardin du Fort, ou sur les glacis de la citadelle, ou encore dans la Grande-Allée. Les beautés de Québec et de ses alentours portent à la rêverie, et si j'eusse été encore possédé de la manie des vers, j'aurais dû me sentir inspiré plus d'une fois.

“Ce qui me fait préférer Montréal à Québec, c'est que j'y ai des personnes que j'aime, quelques amis de collège que je revois avec plaisir, des amis politiques ; c'est ici que j'ai passé la plus grande partie de ma jeunesse ; et quelque soit le lieu où m'appelle la Providence, Montréal ne cessera jamais d'occuper une place dans mes plus chers souvenirs.

“Je vins loger tout droit à la maison de mon ami Bellemare. Je lui apportais la nouvelle de sa nomination à la charge d'inspecteur du revenu, nouvelle dont M. Cartier, le secrétaire provincial, avec qui j'étais venu en steamboat de Québec, m'avait fait part, avec permission de la communiquer à mon ami. La vue de sa femme et de ses deux enfants me réjouit le cœur. Sa belle petite fille Mathilde, alors âgée de 16 mois, me fit des caresses comme si elle se fût souvenue de moi. Je goûtais d'avance le plaisir de cette vie de famille, que je faisais contraster avec la vie froide et ennuyeuse des maisons de pension. Je revoyais avec bonheur le jardin avec ses arbres et ses ombrages, la grande cour et son tapis de verdure où j'avais coutume de passer mes jours d'été à lire ou à écrire, tout en causant avec Mme Bellemare qui s'occupait de travaux d'aiguille, pendant que les deux enfants folâtraient autour de nous.

“Je lis beaucoup moins que par le passé, mais j'observe et réfléchis beaucoup plus, et je crois gagner au changement. La réflexion, chez un homme de bon sens et consciencieux, a des résultats plus avantageux

pour lui que la plupart des lectures qu'il pourrait faire, sans compter que sa santé doit en être meilleure. Je jouis d'une excellente santé; depuis ma nomination comme traducteur, je n'ai pas eu une minute d'indisposition. J'attribue cela en partie à l'absence de toute inquiétude sur mon sort à venir et à l'équilibre que j'ai tâché d'établir entre l'exercice de toutes mes facultés intellectuelles et physiques. Sous le rapport hygiénique, je n'ai pas encore ce qu'il me faut, et j'ai des projets que j'espère pouvoir effectuer plus tard. Le manque de gymnase à Montréal m'a fait souvent soupirer; et si je devais demeurer toujours ici, je prendrais certainement des mesures pour en faire établir un.

“ Je m'observe sans cesse, et l'étude de moi-même est pour moi une occupation quotidienne. Les ouvrages qui m'intéressent le plus aujourd'hui sont ceux qui traitent de physiologie, d'anatomie, de phrénologie, et de tout ce qui se rattache à l'union du physique et du moral chez l'homme. Peut-être suis-je un peu enclin à ce qu'on appelait autrefois le matérialisme; mais toute l'influence que je suis porté à accorder au physique sur les facultés intellectuelles et morales, ne m'empêche nullement d'apercevoir en toute chose la main d'un créateur.

“ Les idées religieuses m'intéressent aussi plus que par le passé, et je me réjouis d'avance dans l'espoir que la religion pourra consoler mes vieux jours. J'ai acheté dernièrement une Bible illustrée, et j'en lis quelques pages de temps à autre.

“ Une autre distraction non moins agréable pour moi et beaucoup moins fatigante, c'est celle que je prends avec les enfants. De temps en temps je joue avec Alphonse dans la cour, ou je l'emmène faire une promenade avec moi quelque part en dehors de la ville ; je prends plaisir à le voir gambader et courir. Mais la petite Mathilde me cause une joie plus douce ; il est impossible d'aimer plus une enfant que je ne l'aime ; je la fais parler, je la fais sauter, je l'asseois sur mon épaule, je la fais rire ; elle est intelligente et comprend tout, et les moments que je passe avec elle sont les plus heureux de la journée.”

Toronto, 24 septembre 1856.

“ La session qui s'est ouverte le 14 février, ne s'est close que le premier juillet. Elle a été longue et orageuse. Un assez petit nombre de lois ont été adoptées ; mais en revanche la chambre s'est occupée de questions importantes, telles que celles du siège du gouvernement, de l'aide à accorder au grand réseau de chemins de fer actuellement en construction, et de trois ou quatre votes de non confiance dans l'administration du jour. Les séances se sont presque toutes prolongées fort avant dans la nuit. Ce système établi depuis longtemps, et dans plusieurs pays, de prendre la nuit pour le temps des débats, me semble absurde, et m'a toujours souverainement déplu. A part cet inconvenient, j'aime assez le temps des sessions, surtout

à Toronto, parce qu'il donne occasion de revoir des figures amies, et que les mesures qui se discutent présentent toujours quelque intérêt pour celui qui n'est pas encore tout à fait indifférent sur les destinées de sa patrie.

“ Mon temps s'est donc passé assez agréablement dans cet intervalle, d'autant plus que je me suis trouvé durant tout ce temps avec des amis et des compatriotes : MM. Étienne Parent, Prévost, McDonald (de Cornwall), Lachevrotière, Glackmeyer, etc...”

Ce fut dans le cours de cette session que, sans aucune demande de sa part, Gérin-Lajoie fut nommé bibliothécaire au parlement. Aucune position ne pouvait mieux rencontrer ses goûts.

Toronto, septembre 1856.

“ Lorsque je porte mes regards sur mon passé, écrit-il, et que je vois devant moi toutes les vicissitudes de ma petite existence, les phases de gêne pénible et d'inquiétudes morales que j'ai eu à traverser, les regrets que j'ai formés, les souhaits que j'ai faits, je devrais certainement me jeter à genoux pour remercier Dieu de m'avoir conduit où je suis aujourd'hui. Par un bienfait de la Providence, je me trouve précisément dans la position qui convient le mieux à mes goûts et que je puis occuper avec le plus d'avantage; j'acquiers chaque jour de nouvelles connaissances, ce qui a toujours été une passion pour

moi ; je ne me rouille plus à copier ou à traduire les idées des autres, comme je faisais lorsque j'étais dans le bureau des travaux publics ou des traducteurs. Je puis employer chaque minute de ma journée à mon perfectionnement intellectuel, écrire, analyser, compiler, critiquer, lire, et enfin réaliser le rêve de ma vie, le rêve de presque tous les jeunes gens qui aiment l'étude et la littérature.

“ Et croira-t-on que malgré tout cela, je me suis surpris quelquefois faisant de nouveaux projets ? Cette vie tout intellectuelle, me dis-je, est contraire aux lois de la nature, elle détruit l'équilibre qui doit exister entre toutes les facultés. Que me sert d'avoir à ma disposition un si grand nombre de livres que je ne puis lire ? Une petite bibliothèque d'une centaine de volumes, d'ouvrages choisis serait infiniment préférable. Aujourd'hui je suis comme ces gourmands qui se trouvent devant une table chargée d'une multitude de mets différents et qui voudraient goûter de tout. Ma passion pour la lecture est insatiable, et quand je vois que même en employant à lire attentivement tous les instants d'une longue vie, je ne pourrais lire la meilleure partie de ce que je voudrais lire (car presque tous les sujets m'intéressent), je suis porté au découragement, et alors je désirerais plutôt me voir dans les bois avec une petite bibliothèque que je relirais sans cesse, et dont chaque volume serait pour moi comme un ami intime.

“ La vie des champs m'a toujours plu, et mainte-

nant que je ne puis désirer autre chose, et que les circonstances ne me permettent pas de réaliser ce rêve, je m'y livre plus que jamais, tant il est vrai qu'il faut que chacun ait son *dada*, comme disait Diderot. Il me semble qu'en travaillant en plein air plusieurs heures tous les jours, en laissant reposer ma tête pour donner de l'exercice à mes muscles, mon intelligence n'en serait ensuite que plus active, et je reprendrais mes travaux d'esprit avec bien plus de vigueur. J'ai étudié beaucoup la physiologie et l'hygiène depuis quelques années, et tout ce qui a rapport à la santé du corps et de l'esprit m'occupe tellement que je me demande souvent si je ne suis pas hypocondriaque. Si toutefois je suis attaqué de cette manie, au moins je ne le suis pas au point de me croire malade. Depuis plusieurs années, je n'ai jamais eu recours au médecin. Toutes mes inquiétudes sur ma santé se bornent aux précautions hygiéniques, et c'est pour cela que je désirerais tant trouver les moyens de respirer le bon et grand air de la campagne auquel j'ai été habitué dès mon enfance, de prendre chaque jour un exercice convenable, et suspendre en même temps les opérations fatigantes du cerveau.

“ M. Étienne Parent, assistant-secrétaire de la province, avait passé l'hiver de 1856 dans la même pension que moi ; mais il n'avait pas encore sa famille avec lui. Il partit vers la fin de mai pour aller la chercher à Québec, et comme la maison qu'il avait louée à Toronto n'était pas tout à fait prête, il fut

obligé de venir pour quelques jours se loger à la pension Lewis, avec toute sa famille. Cette famille se composait de la mère, de trois jeunes filles dont l'aînée n'avait pas encore dix-huit ans. Ces jeunes demoiselles sortaient toutes du couvent, et elles avaient l'air modeste et timide qu'ont la plupart des jeunes filles qui entrent dans le monde... L'aînée, dont j'avais déjà entendu parler, comme d'une jeune fille d'esprit et de talent, attira particulièrement mon attention, et, dès le lendemain de leur arrivée, leur père m'ayant demandé de leur faire visiter la bibliothèque, j'acceptai cette proposition avec le plus vif plaisir. Je m'aperçus en examinant les livres avec mademoiselle Parent, qu'elle partageait absolument mes goûts pour la lecture, et surtout pour la poésie ; je fus surpris en même temps des connaissances qu'elle déploya : je n'avais aucune idée qu'on donnât dans nos institutions de femmes une instruction aussi variée. Si je fus enchanté de ses connaissances et de son goût, elle ne parut pas moins l'être des trésors que renfermait la bibliothèque. Elle ne cessait de répéter que j'étais dans un paradis terrestre, et prétendait que je devais être l'homme le plus heureux du monde... Peut-être lisait-elle déjà dans mes yeux une affection que je cherchais à refouler au fond de mon cœur. Car malgré toutes les bonnes qualités qu'il me semblait voir chez elle, la grande différence d'âge existant entre nous, m'empêchait de donner cours à mes sentiments, et je voulais me contenter de voir en

elle une aimable enfant, une jeune fille spirituelle, intéressante, dont je désirais le bonheur, sans prétendre pouvoir le faire moi-même.

“ Nous ne fûmes pas longtemps cependant sans avoir occasion d’entrer dans certaines explications.”

9 juillet.

“ Je suis allé ce soir chez Mlle Parent dans l’intention de faire une promenade avec elle ; je vis qu’elle m’attendait, elle fut prête en deux minutes, et après avoir dit quelques mots à son père, nous partîmes.

“ C’était une de ces soirées où il semble que toute la terre se livre aux plaisirs de l’amour ; une brise tiède tempérant l’atmosphère, et comme une légère ondée était tombée le matin, une douce fraîcheur s’élevait de la terre, l’air était embaumé par l’odeur des fleurs des jardins, des feuilles des arbres dont presque toutes les rues sont bordées... Je goûtais intérieurement un bonheur calme et sans mélange ; Joséphine manifestait une joie d’enfant et semblait se retenir pour ne pas sauter et courir. Avec son petit chapeau de paille à grands bords, sans autre ornement que ses attaches de ruban, son petit ruban rouge autour du cou, son ajustement simple et de bon goût, elle était charmante, et j’avoue qu’à côté d’elle, et en présence de toutes les autres magnificences de la nature, je me sentais ému, et il fallait me prendre le cœur à deux mains, pour ne pas laisser éclater mon enthousiasme.

“ Tout en conversant, nous gagnâmes une espèce de monticule, d'où nous pouvions apercevoir le soleil couchant, et nous nous arrêtâmes pour contempler ce beau et grand spectacle.

“ J'ai toujours aimé à assister au coucher du soleil. Ce soir-là, tout l'occident semblait une mer de feu, et je me rappelai involontairement la belle description du *Génie du christianisme* :

“ LE SOLEIL COUCHANT SUR LA MER.

“ Le globe du soleil prêt à se plonger dans les flots
 “ apparaissait entre les cordages du navire au milieu
 “ des espaces sans bornes. On eût dit, par le balancement de la poupe, que l'astre radieux changeait à
 “ chaque instant d'horizon. Quelques nuages étaient
 “ jetés sans ordre dans l'orient, où la lune montait avec
 “ lenteur ; le reste du ciel était pur. Vers le nord, formant un glorieux triangle avec l'astre du jour et
 “ celui de la nuit, une trombe brillante des couleurs
 “ du prisme, s'élevait de la mer comme un pilier de
 “ cristal supportant la voûte du ciel.”

“ Ensemble nous nous rappelâmes cette belle pièce de Lamartine, intitulée *l'Isolement* :

Souvent sur la montagne à l'ombre du vieux chêne,
 Au coucher du soleil tristement je m'assieds ;
 Je promène au hasard mes regards sur la plaine,
 Dont le tableau changeant se déroule à mes pieds.
 Etc., etc., etc.

“ En récitant diverses strophes que nous savions par

cœur, nous nous laissâmes aller à parler longtemps du grand poète, idole des femmes, et on peut dire de tous les cœurs sensibles. Nous récitâmes aussi quelques strophes de cette autre pièce :

Le soir ramène le silence.
 Assis sur ces rochers déserts,
 Je suis dans le vague des airs
 Le char de la nuit qui s'avance.

 Doux reflet d'un globe de flamme,
 Charmant rayon, que me veux-tu ?
 Viens-tu dans mon sein abattu
 Porter la lumière à mon âme ?
 Etc., etc., etc.

“La magnifique méditation intitulée *les Étoiles*, nous revint aussi à la pensée ; car il n'est presque pas une pièce de ce barde sublime qui ne dise les beautés de la nature, les mystères et les charmes de la nuit.

“De Lamartine nous passâmes à Victor Hugo : *le Soleil couchant*, dans les *Feuilles d'automne* ; *les Nuits d'été*, dans les *Rayons et les Ombres* ; et plusieurs autres poésies furent rappelées tour à tour. Je pensais bien à une autre pièce du même poète intitulée : *Hier la nuit d'été*, dans les *Chants du crépuscule*, mais je n'osais en parler de peur d'y trouver des allusions à l'état de mon âme. Cette pièce commence ainsi :

Hier la nuit d'été qui nous prêtait ses voiles,
 Était digne de toi, tant elle avait d'étoiles.

 Moi, j'étais devant toi, plein de joie et de flamme,
 Car tu me regardais avec toute ton âme !

J'aurais pu réciter toute la pièce avec enthousiasme, car tous les sentiments qui y sont exprimés répondaient à ceux de mon cœur.

“ Je récitai aussi quelques strophes d'Ossian, entre autres, *l'Hymne du soir*, *Danthula*, commençant par ces mots :

Ainsi qu'une jeune beauté
Silencieuse et solitaire,
Des flancs du nuage argenté
La lune sort avec mystère.

“ Je pris occasion de faire connaître à Mlle Parent l'histoire des poésies d'Ossian, et de lui indiquer l'influence qu'elles avaient exercée sur les vers de Lamartine. Lamartine lui-même qui l'avait lu beaucoup dans sa jeunesse, s'en est assimilé le vague et la rêverie.”

Peu de temps après cette promenade dont Gérin-Lajoie s'est complu à retracer les impressions, il était engagé avec celle qui devait être sa compagne jusqu'à la fin de sa vie.

A la suite de son mariage, qui eut lieu le 26 octobre 1858, Gérin-Lajoie a consigné dans son journal quelques remarques qui font voir une fois de plus l'esprit d'observation qu'il apportait dans toutes les circonstances de la vie.

“ Les six semaines qui avaient précédé l'époque du mariage, avaient été employées en préparatifs, quoiqu'il eût été décidé d'avance entre nous de faire les choses de la manière la plus simple possible.

“ Mais le mariage parmi les personnes de notre

classe est toujours une affaire de vanité ; ce qu'on appelle le trousseau de la mariée occasionne toujours beaucoup de trouble et de dépenses. On en parle sans cesse dans la famille, surtout parmi les femmes ; chacune veut donner son opinion ; les discussions sur les graves questions de toilette ne se terminent que le jour de la bénédiction nuptiale.

“ Pour moi qui me mariais par pure inclination et qui, dans l'union que je désirais contracter, n'avais en vue que les jouissances du cœur, tous ces détails me fatiguaient.”

Quelque temps après, à la suite d'un bal auquel il avait assisté, Gérin-Lajoie écrivant à un ami, se laissait aller à une fine critique du monde frivole.

“ Tu n'as pas d'idée du supplice auquel sont condamnés les oreilles et l'esprit d'un homme qui se trouve au milieu de trois ou quatre femmes, la veille ou le lendemain d'un bal. C'est un déluge de paroles à propos de chiffons, de dentelles, de quadrilles, de polkas, de redowa, de scottish, etc...”

“ D'abord, avant le bal, tu n'entends que dissertations, discussions continuelles sur les intéressants sujets suivants : “ Quelle robe vais-je mettre ? Ma robe rose ou ma robe blanche ? Quelle robe vas-tu mettre, toi ? Vais-je mettre mon épingle ? Non, ne la mets pas.— Oui, je vais la mettre, etc.” Ces assommantes conversations durent non seulement des heures, mais quelquefois des journées, et même des semaines, lorsqu'il s'agit des grands bals.

“ Et après le bal, donc.—Il n’y a pas à résister, il faut prendre la fuite. Elles ont tout vu, tout remarqué, non les phrases spirituelles échappées à leurs partenaires, mais la toilette des autres danseuses. Celle-ci avait une magnifique robe de velours ; celle-là une robe de soie blanche ; Mme D., sa vieille robe jaune, Mme N. portait encore sa robe de noces, Mlle avait un beau bouquet.—As-tu remarqué Mlle M. ? comme sa robe lui faisait mal. Les hommes même n’échappent pas à l’examen de ces dames : la veste de celui-ci, son col, ses bottines, et jusqu’à sa chemise, tout subit la critique. Puis vient l’histoire des danses, chacune fait l’énumération de ses partenaires, discutant les défauts et les qualités de chacun, puis passent en revue tous les autres danseurs et danseuses de la soirée.

“ Vous êtes heureux à la campagne d’ignorer ces petites misères. Parmi vous les seules distinctions qui règnent sont fondées sur le degré de respectabilité, sur l’âge, sur le caractère. Le prêtre et les personnes aux cheveux blancs sont pour vous les seuls personnages devant lesquels tous les autres s’inclinent, tout le reste vit sur un pied d’égalité.

“ Aucun pays n’est plus franchement démocratique que ne le sont les campagnes du Bas-Canada.

“ Que j’envie votre sort !

“ Chaque fois que j’assiste à des soirées ennuyeuses comme celle d’hier soir, mon esprit s’envole dans nos campagnes reculées ; je joue en imagination une partie

d'échecs avec le curé, ou je me promène dans mes champs ou mon jardin, sans craindre le contact du vice prétentieux, de la morgue hautaine. Là, j'aime tous ceux que je rencontre, parce que je sais que tous sont francs et droits, que tous me veulent du bien. Là, je ne suis pas tenu à dire des fariboles aux femmes pour les amuser, je n'ai pas même besoin de faire ce que l'on appelle de la galanterie, c'est-à-dire, flatter et mentir, en répétant à toutes ces dames frivoles un certain nombre de phrases banales; tout mon devoir envers le sexe se borne à être poli sans affectation, et à parler bon sens comme lorsque je m'adresse aux hommes."

On n'a pas oublié le système absurde des capitales alternatives imposé en 1855 par la législature des Canadas-Unis. Conformément à ce régime, le siège du gouvernement fut de nouveau transféré à Québec en 1859. Cette ville et le Bas-Canada en tirèrent cependant plus d'un avantage.

La présence de la classe d'hommes intelligents, actifs et instruits qui gravite autour du gouvernement communiqua à la capitale une impulsion qui s'est accentuée surtout en littérature.

Parmi la population canadienne-française les esprits étaient préparés à ce mouvement. Le haut enseignement qui s'était donné sur divers points depuis le commencement du siècle avait répandu le goût des lettres. Il ne fallait que la rencontre de quelques-uns des meilleurs esprits pour créer une révolution intellec-

tuelle. La présence du gouvernement à Québec en devint l'occasion. C'est alors que furent fondées deux revues qui ont fait époque dans nos annales littéraires, *les Soirées canadiennes* et *le Foyer canadien*. Plusieurs des hommes de lettres qui prirent part à la création de ces deux revues étaient attachés au gouvernement.

Aucune idée ne pouvait sourire davantage à Gérin-Lajoie. Il se rappelait l'émulation qu'avait fait naître au collège de Nicolet, la fondation d'une *société littéraire*, dont il avait été le principal organisateur, et celle de l'*Institut canadien* de Montréal à laquelle il avait pris une part si active. Il y voyait le raffermissement de notre nationalité par l'attachement plus ferme à la langue française, et peut-être la naissance d'une littérature canadienne dont l'idée faisait alors sourire les sceptiques. Dans les discussions assez vives qui se livraient à ce sujet, il répétait souvent avec son vieil ami et son collaborateur, l'abbé Ferland: "Si nous ne pouvons fonder une littérature, nous aurons toujours ce que nous pourrons. N'est-ce pas assez pour donner de l'émulation à tous les vrais Canadiens?"

Sans doute qu'il ne prévoyait pas, et surtout qu'il n'osait espérer l'immense progrès qui s'est fait depuis, et dont il a été témoin avant de mourir. Il ne prévoyait pas que vingt ans plus tard notre littérature serait un fait accompli, que les auteurs ne se compteraient plus parmi nous, que nos compatriotes d'origine anglaise reconnaîtraient hautement notre supériorité sur ce point, que la France accueillerait cette jeune

littérature comme un fleuron de sa couronne intellectuelle, que l'Académie la couronnerait dans la personne du plus français, si ce n'est du plus canadien de nos poètes. Sans voir de si loin, Gérin-Lajoie avait foi dans l'avenir ; et il ne se trompait pas.

Lorsque éclatèrent entre les imprimeurs et les collaborateurs des *Soirées canadiennes* les difficultés qui engagèrent ceux-ci à fonder une nouvelle revue, ce fut Gérin-Lajoie qui fit accepter pour cette publication, le nom de *Foyer canadien*, titre qui dans sa pensée avait une double signification facile à saisir.

Aucun membre du comité de direction dont il faisait partie n'y apporta un concours plus constant et plus efficace. Il ne reculait pas devant les tâches les plus ingrates et les plus ennuyeuses, telles que la correction des épreuves et la correspondance, dont le fardeau retombait tout entier sur les directeurs. Sa collaboration nous a valu un des travaux les plus importants qui aient été publiés dans l'une et dans l'autre de ces deux revues, et un des livres les plus franchement canadiens que notre littérature ait produits, *Jean Rivard*.

Les *Mémoires* de Gérin-Lajoie nous livrent le secret de cette conception. N'ayant pu réaliser dans sa vie cet éternel rêve de Cincinnatus à la charrue, dont l'image séduisante fuyait toujours devant lui comme le mirage du désert, il a voulu l'incarner dans une œuvre de prédilection, la revêtir d'une forme tangible dont l'apparition fût une jouissance pour lui-même et

un encouragement pour les plus vaillants de ses compatriotes, les défricheurs des bois. Ceux qui ont cherché dans *Jean Rivard* un roman à sensation se sont condamnés d'avance à ne pas le comprendre. L'idée d'écrire un roman n'est pas venue à sa pensée; il a même eu soin d'en avertir ses lecteurs. Il a voulu simplement mettre en relief le meilleur type du colon canadien, l'homme instruit qui se fait conquérant de la forêt et travailleur du sol.

Les *Mémoires* de Gérin-Lajoie sont remplis de passages où il exprime ses idées sur la culture de la terre et sa prédilection pour ce genre de vie. L'état d'agriculteur lui semblait le plus normal, le plus rationnel qui soit au monde, celui qui se prête le mieux au développement physique, intellectuel et moral de l'homme. La vie du colon surtout, de ce hardi bûcheron qui commence par s'ouvrir une terre dans les bois et qui ensuite en tire sa subsistance en enrichissant son pays, lui paraissait grande et noble entre toutes, et digne d'envie.

Gérin-Lajoie qui avec son patriotisme ardent, avait creusé toute sa vie le problème de notre avenir national, avait mieux compris qu'aucun autre l'importance de cette devise des Canadiens-Français: "Emparons-nous du sol." C'est là qu'il voyait la solution du problème. "Ce travail, disait-il, le plus obscur de la nation, en est le plus fécond. Il n'a de comparable en puissance que celle de la marée montante, calme, invincible, qui envahit ses rivages. Il a reconquis et

assuré à la race française une partie du territoire que les armes lui avaient fait perdre. Qui peut dire où il s'arrêtera ? ”

Cependant l'admiration et l'attrait que cette rude mais salubre existence inspirait à Lajoie, le mérite et la dignité qu'il y voyait, ne lui en dissimulaient pas les difficultés, ni les fatigues, ni les misères. Il les avait approfondies, au contraire, avec cet esprit de réflexion et cette sûreté de jugement qui distinguent ses écrits. Le plus utile de tous les états en est le plus pénible. Aucune classe de notre société n'est plus exposée au découragement, aucune n'est plus souvent délaissée. L'âme sensible et patriotique de Lajoie en était profondément émue, et il s'était bien souvent demandé comment il pourrait apporter sa part de sympathie à cette classe si nombreuse et si intéressante de ses compatriotes ; comment il pourrait leur faire entendre une parole de consolation et d'encouragement, un cri du cœur qui leur inspirât la persévérance en les relevant à leurs propres yeux, et en ranimant leur espoir. Il aurait voulu aussi augmenter leur nombre et accroître leur influence en détournant des villes où ils végètent, une partie des jeunes gens qui sortent de nos collèges ; il aurait voulu leur mettre une hache à la main, les conduire sur les frontières de nos paroisses, et leur dire : “Faites comme vos pères ; taillez-vous un domaine comme celui qu'ils se sont créé et sur lequel vous avez vécu. C'est ici que vous servirez le mieux votre pays et vos intérêts ; que vous

“acquerrez le plus d'indépendance et de bonheur.” Voilà toute la pensée de Jean Rivard, le *défricheur* et l'*économiste*. Il était difficile de trouver un plus beau sujet, et plus utile, plus capable de tenter un esprit élevé et une âme généreuse. Aucun de nos écrivains n'était mieux doué et mieux préparé que Gérin-Lajoie pour le traiter.

Un pareil travail exigeait une variété de connaissances peu commune ; la maturité du talent et l'expérience pratique. Lajoie les avait acquises, et il les a mises admirablement à profit dans cette étude du colon canadien où il le suit pas à pas depuis son premier coup de hache dans la forêt, à travers toutes les phases de sa vie de défricheur, jusque dans sa carrière d'économiste, alors que, devenu riche et heureux, chef d'une charmante famille, placé à la tête de ses concitoyens dont il se montre le meilleur conseiller, il est élu député au parlement et qu'il prend une part active aux affaires de son pays.

Un des grands mérites de l'auteur de *Jean Rivard* est d'avoir su rendre son livre intéressant sans sortir de la réalité, sans avoir eu recours à aucune de ces situations qui ne se rencontrent pas dans notre vie sociale et qui ne servent qu'à amuser l'imagination.

Jean Rivard est un héros que l'on peut coudoyer dans la rue, qui existe sous plus d'un nom dans nos campagnes et que bien des lecteurs ont désigné après avoir lu le beau livre de Gérin-Lajoie. Devenu populaire aujourd'hui, *Jean Rivard* a recueilli, dès son

apparition, les suffrages des meilleurs juges dont le nombre n'a fait que s'accroître.

Le plan du livre est bien conçu, le style sobre, naturel et correct. On a pu lui reprocher une certaine prolixité, quelques détails trop peu importants dans la vie du défricheur; mais ces légères taches ont disparu dans une nouvelle édition où l'auteur a tout refondu l'ouvrage et lui a donné sa forme définitive. Avec une habileté rare, il a su le mettre tout à la fois à la portée de l'intelligence humble, et à la hauteur de l'esprit cultivé; l'un et l'autre y trouvent *l'utile dulci* d'Horace, un sujet d'agrément et de réflexion. N'est-ce pas le plus grand éloge qu'on puisse faire d'un livre et d'un auteur? Sans y penser, Gérin-Lajoie s'est peint lui-même dans Jean Rivard, avec son âme exquise, son patriotisme, son honnêteté, sa droiture, son désintéressement, en un mot tel que ses *Mémoires* nous le révèlent, le meilleur des hommes. *Jean Rivard* est le premier livre canadien qui ait obtenu les honneurs de la reproduction en France. Un bon nombre des lecteurs du *Monde* de Paris où il a paru en feuilleton, ne soupçonnaient pas avant de l'avoir lu qu'il pût exister une littérature française de ce côté-ci de l'Atlantique.

Gérin-Lajoie a reçu de son vivant la plus douce récompense qu'il pouvait ambitionner: il a vu son livre donné en prix dans nos collèges, dans la plupart de nos écoles primaires, et répandu jusque dans la chaumière du colon, où sa lecture a déjà fait une partie

du bien qu'il souhaitait, où elle continue à délasser les esprits et à ranimer les courages.

Si aujourd'hui le bon Gérin-Lajoie voyageait à travers nos paroisses nouvelles, il éprouverait, en plus d'un endroit, quelques-unes de ces suaves et intimes jouissances dont il parle dans ses *Mémoires*, lorsque, passant un soir dans une rue déserte des Trois-Rivières, il entendit une jeune mère de famille, assise dans l'embrasement d'une fenêtre ouverte, fredonner le *Canadien errant* en endormant son enfant. Il entendrait encore les couplets de sa mélancolique chanson s'envoler de quelque mansarde; et pour compléter son bonheur, il verrait, sous le même toit, plus d'une figure épanouie attentive à la lecture de *Jean Rivard*.

Cependant, quelles que soient les qualités que l'auteur a déployées dans cet ouvrage, il faut bien avouer qu'il n'y a mis qu'une part de lui-même, qu'il n'a guère révélé que le côté pratique, utilitaire de son talent. Ceci nous conduit à une observation plus générale.

Au point de vue purement littéraire, Gérin-Lajoie a-t-il tenu les promesses de son jeune âge? A cette question nous devons répondre: certainement non.

Aucun de nos écrivains n'a montré un talent plus précoce, n'a donné tout d'abord de si belles espérances; aucun n'est arrivé plus vite à la notoriété. Il était encore sur les bancs du collège, lorsque les feuilles publiques, avec un enthousiasme qui nous fait sourire aujourd'hui, mais qui s'explique, l'acclamèrent comme notre futur Racine.

Cependant, dès le début de sa carrière, on le vit s'arrêter soudainement, hésiter, puis s'engager dans une voie tout autre que celle qu'il avait rêvée et qu'on lui croyait destinée. Il n'est peut-être pas un seul de nos écrivains auquel s'applique d'une manière plus frappante cette réflexion de Crémazie : " Que de jeunes talents parmi nous ont produit des fleurs qui promettaient des fruits magnifiques ; mais il en a été pour eux comme, dans certaines années, pour les fruits de la terre. La gelée est venue qui a refroidi pour toujours le feu de leur intelligence. Ce vent d'hiver qui glace les esprits étincelants, c'est le *res angusta domi* dont parle Horace, c'est le pain quotidien."

Quand, à force de travail ingrat, Gérin-Lajoie eut acquis ce pain du jour, le poète en lui était mort, la muse qui l'avait inspiré s'était envolée pour toujours.

Un autre homme cependant était né en lui. Au lieu du poète, nous avons eu le prosateur élégant et facile, l'économiste excellent. L'art a été immolé à l'utile. Lequel des deux eût été préférable ? A vingt ans, nous aurions incliné vers l'art, mais aujourd'hui ?...

Gérin-Lajoie a laissé en manuscrit une *Histoire de l'établissement du gouvernement responsable en Canada*, qu'il a écrite à la demande de plusieurs membres du parlement. Nous sommes en état d'en parler et de l'apprécier, quoique nous ne l'ayons pas actuellement en main, car nous avons eu le privilège d'en entendre la lecture de la bouche de l'auteur lui-même, il y a quelques années. Les motifs qui l'ont empêché de

livrer cette *Histoire* au public peignent bien la bonté de caractère et la délicatesse des sentiments de Gérin-Lajoie. Il était occupé à y mettre la dernière main, lorsqu'il reçut une lettre de L. P. Turcotte, l'auteur du *Canada sous l'Union*, qui le pria de retarder la publication de ce manuscrit pour ne pas nuire à la vente de son livre qui venait de paraître.

Lajoie remit son manuscrit dans sa serviette et ne l'en sortit plus. C'est une perte pour l'histoire de notre pays, car l'ouvrage est resté inachevé. Il y manque cependant peu de chose, et s'il était complété par une plume exercée, je suppose par M. Gérin, frère de Lajoie, ce serait un excellent récit de l'établissement du gouvernement responsable en Canada, et une réponse triomphante à l'injuste *Histoire des quarante dernières années*, de J. C. Dent.

Dans l'étude humoristique dont j'ai cité un passage au commencement de cette biographie, j'ai essayé de résumer les transformations qu'avait subies le caractère de Gérin-Lajoie dans la seconde période de sa vie.

" Il y a deux parts dans la vie de Gérin-Lajoie. L'homme d'aujourd'hui n'est pas l'homme d'autrefois.

" Autrefois, c'était le poète, avec ses rêveries, avec ses chansons, avec ses enthousiasmes ; c'était le journaliste qui écrivait l'article militant, chargé à mitraille, qui haranguait les électeurs sur la place publique.

" Aujourd'hui, c'est l'homme de cabinet, calme,

silencieux, méditatif, un livre de philosophie ou d'économie politique à la main, cherchant quelque nouveau moyen d'amener le progrès et le bonheur parmi les hommes; ou, mieux encore, c'est le père de famille, heureux au foyer domestique, entouré de sa femme et de ses enfants, ayant toujours sur les lèvres une bonne et utile leçon, un conseil sage, un service à proposer pour faire plaisir à un ami, tout cela arrosé du vieux vin de la gaieté française.

“ L'utile a, peu à peu, envahi le domaine de la poésie.

“ Cependant Gérin-Lajoie cultive encore, dans un coin de sa pensée, quelques fleurs d'illusion; il bâtit des châteaux en Espagne. Il a surtout un rêve qu'il caresse, qu'il choye, qu'il espère réaliser tôt ou tard.

“ Il voit, tout là-bas, dans une campagne retirée, paisible, ni trop loin ni trop près du village, une jolie ferme bien cultivée. Sur la ferme, une maison propre, ni trop grande ni trop petite, avec des arbres alentour, un jardin et un verger.

“ Un petit vieillard, à cheveux grisonnants, parcourt ce domaine, s'occupe d'améliorations, consulte ses voisins, leur parle de la récolte, d'un nouveau système plus économique de drainage ou d'assolement.

“ Lorsqu'il traverse la cour, les pigeons descendent du colombier, et viennent s'abattre autour de lui; un essaim de poules accourent manger, en caquetant, une poignée de grain qu'il leur jette, tandis que le coq, fièrement perché sur la clôture, chante à tue-tête son *Canadien errant*.

“ Un beau soleil chaud de juillet ou d'août réjouit cette scène champêtre, douce comme une idylle.

“ La laitière passe parmi les vaches, et s'en retourne à la maison portant deux chaudières pleines de lait jusqu'au bord et couvertes de deux doigts d'écume que les enfants enlèvent avec leurs mains.

“ Le petit vieillard caresse, en passant, sa génisse de race ayrshire qui se frotte tranquillement le dos le long de la barrière ; il interroge les moissonneurs qui arrivent devant la grange avec une charrette ployant sous les gerbes de blé, dont il écrase entre ses mains quelques épis pour s'assurer qu'ils sont beaux et bons.

“ Enfin, content de sa journée, il va s'asseoir sur sa galerie, et regarde, en souriant, le soleil se coucher, tout rouge, derrière le coteau.

“ Est-il nécessaire de dire que ce petit vieillard, c'est Gérin-Lajoie en personne ?

“ Excellent homme ! Si tout le monde était bon et parfait comme lui, on verrait reparaître l'Éden sur la terre. ”

La fin de l'année 1865 inspirait à Gérin-Lajoie, sur la mort de quelques-uns de nos hommes publics, des regrets que le pays partageait avec lui. Il parle d'abord des ennuis que lui avait causés le changement de siège du gouvernement.

“ L'année 1865 qui vient de finir a été remarquable pour moi à plus d'un titre. Le trait le plus saillant a été mon émigration de Québec à Ottawa, laquelle, avec le déménagement de la bibliothèque du par-

lement, a presque absorbé tout mon temps durant les trois derniers mois de l'année. Les soins de ce déménagement et les démarches que j'ai faites pour notre installation à Ottawa, toutes choses incompatibles avec mes goûts et mes aptitudes, tout cela m'a fait vieillir de plusieurs années. Je crois réellement que c'est ce qui fait en grande partie que mes cheveux commencent à grisonner.

“ Il faut dire aussi que j'ai eu durant l'année plusieurs peines de cœur qu'il me sera difficile d'oublier d'ici à longtemps. J'ai perdu plusieurs des hommes qui m'avaient fait le plus de bien et auxquels j'étais le plus attaché, entre autres l'abbé Ferland (dont j'ai écrit la biographie pour le *Foyer canadien*), l'honorable A. N. Morin et sir Étienne P. Taché, deux hommes dont j'avais été le secrétaire intime pendant quelque temps, et qui m'avaient toujours montré un intérêt tout particulier.

“ Peut-être le temps n'est pas éloigné où j'irai rejoindre ces anciens amis. ”

Gérin-Lajoie a toujours été sous l'impression qu'il ne vivrait pas jusque dans un âge avancé. Sans pouvoir s'en rendre compte, il s'attendait à être frappé un jour ou l'autre de paralysie. Atteint une première fois, environ deux ans avant sa mort, il y a succombé le 4 août 1882, jour anniversaire de sa naissance.

Lors de la création de la Société royale qui eut lieu peu de mois avant sa mort, on prétextait l'état de sa santé pour omettre son nom dans la liste des membres qui fut soumise au marquis de Lorne.

Gérin-Lajoie fut très sensible à cette injustice, non qu'il tint pour lui-même à cet honneur auquel, du reste, aucun de nos écrivains n'avait plus de titre que lui; mais pour sa famille qui y aurait vu un juste hommage offert à ses talents et aux services qu'il avait rendus aux lettres canadiennes.

Cette ingratitude n'a eu pour effet que de relever davantage Gérin-Lajoie dans l'estime publique; son mérite était au-dessus de pareilles distinctions, et il aurait fait honneur à la nouvelle société plus qu'à lui-même en y entrant.

La vie de Gérin-Lajoie se résume tout entière dans la devise qu'il s'était choisie: *Plus d'honneur que d'honneurs*. Cette existence sans tache a été un enseignement autant que ses écrits; et son nom sera toujours associé à ceux des hommes qui parmi nous ont bien mérité de la patrie.

Québec, le 15 septembre 1884.

TABLE DES MATIÈRES

	PAGES
A. S. FALARDEAU.....	7
A. E. AUBRY.....	42
F. X. GARNEAU.....	84
G. B. FARIBAUT	157
LA FAMILLE DE SALES LATERRIÈRE.....	209
P. A. DE GASPÉ.....	239
FRANCIS PARKMAN.....	294
OCTAVE CRÉMAZIE.....	336
A. GÉRIN-LAJOIE, d'après ses <i>Mémoires</i>	431

